

# *Nominingue*

*1883 . . .*

*1983*



**100** ans d'histoire  
ans de vie

## SOMMAIRE

Table des matières .....	III
Comité des Fêtes du Centenaire de Nominique .	IV
Hommages .....	IV
Note de la rédaction .....	VII
Table des sigles .....	VII
Remerciements .....	VIII
Préface .....	IX
Introduction .....	X
Nominique ... un Lac .....	1
Nominique ... un Nom .....	2
Nominique ... une Légende .....	4
Nominique ... un Idéal ... un Rêve .....	5
Nominique ... une Action .....	7
Carte .....	16
Nominique ... une Histoire .....	17
— au Temps des Jésuites, 1883-1891 .....	18
— au Temps des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, 1891-1914 .....	79
— ... et après ... 1914-1982 .....	190
Nominique ... une Vie ... et des Hommes .....	300
Donateurs .....	XI
Liste des maires .....	XXXI
Chanson-thème et Emblème .....	couv. 3

LE COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE  
DE NOMININGUE

LÉO DOUCET

*président*

RENÉE RODIER

*vice-présidente  
aux activités culturelles*

ANDRÉ BÉLISLE

*vice-président  
aux activités populaires et  
sportives*

CLAUDETTE BLANCHARD

*secrétaire*

SERGE CROISETIÈRE

*trésorier*

*Membres*

Mlle Danielle Jorg — Mme Annette Gauthier  
Mme Francine L. Girouard — M. Armand Généreux

MESSAGE DU PRÉSIDENT

DU COMITÉ DU CENTENAIRE

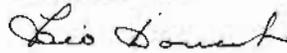
Le Curé Labelle, homme énergique et grand colonisateur, caressait un rêve bien particulier vers les années 1880. Sa vision de Nominingue était celle d'un coin de terre généreusement pourvu par la nature où il ferait bon vivre et qu'il fallait développer à tout prix. A l'époque, il entrevoyait Nominingue comme le futur chef-lieu de notre belle région. L'avenir devait cependant lui ravir cette ambition, mais la semence qu'il y avait jetée a tout de même produit une riche moisson, celle d'un paradis touristique des plus enchanteurs sur les rives d'un lac majestueux qui fait l'orgueil de nos concitoyens.

Même si la vocation de Nominingue a pris un virage différent de ce qu'elle devait être à ses débuts, nous en sommes très fiers. Fiers parce que ce petit coin de pays est maintenant connu et apprécié par des milliers de gens. C'est donc avec une satisfaction teintée d'un peu d'orgueil que je tiens à rendre le plus vibrant des hommages à ceux qui nous ont précédés. Leur foi ardente et leur courage admirable dans l'adversité nous ont légué non seulement un coin de pays où il fait bon vivre, mais une descendance fière et intrépide, digne de relayer ce passé glorieux à un avenir fécond, défi exigeant mais combien rempli de promesses.

Un centenaire, cela se ressent dans nos coeurs, et le célébrer avec enthousiasme est une preuve de la profondeur de nos sentiments et de l'attachement de toute une communauté envers ceux qui sont venus avant nous et envers nos enfants qui continueront, tout comme aux temps jadis, à bâtir ce pays avec ardeur et ténacité, afin de perpétuer les rêves de nos premiers arrivants. Quel bel hommage à leur rendre que de commémorer, nombreux et dans la plus grande amitié, leur illustre mémoire et de manifester ainsi notre foi en l'avenir.

A toute la population de Nominingue, je souhaite un centenaire qui restera longtemps gravé dans les coeurs. Qu'il soit l'occasion d'un retour aux sources et d'heureuses retrouvailles familiales pour que nous revivions tous ensemble cette chaleur d'autrefois.

Cordialement vôtre.



Léo Doucet

Message de Maurice Dupras  
Député du comté de Labelle  
A l'occasion du 100e anniversaire de Nominique

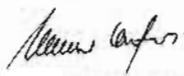
A l'occasion du centième anniversaire de Nominique, je désire me joindre à toute la population pour célébrer cet heureux événement.

Lorsque l'on se penche sur l'histoire de Nominique, expression iroquoise signifiant "terre rouge", l'on constate que la fierté et la détermination caractérisaient ses pionniers. Aujourd'hui encore, il nous suffit de passer quelques heures dans ce beau coin de pays pour se rendre compte que les citoyens de Nominique ont su conserver ce précieux héritage de leurs ancêtres.

Je me réjouis de la participation du gouvernement canadien dans la réalisation de ces festivités qui reflètent un passé riche en émotions et de courage et une époque qui a marqué le caractère de sa collectivité. La beauté unique, incomparable du grand lac Nominique rend cet endroit de villégiature insurpassable dans nos Laurentides.

Connaissant l'ardeur avec laquelle les responsables ont préparé ces réjouissances, je suis convaincu que tous garderont un souvenir inoubliable de cet anniversaire.

A tous, j'offre mes meilleurs vœux pour des célébrations des plus réussies et les prie de croire en mon amitié sincère.



Maurice Dupras, député  
Comté de Labelle



• • Gouvernement  
• • du Québec

Le ministre des Affaires municipales

MESSAGE DE MONSIEUR JACQUES LEONARD A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE NOMINIQUE

Le centenaire d'une paroisse n'est jamais un événement banal. C'est l'occasion de se rappeler son histoire locale et régionale et de souligner la contribution de tous nos bâtisseurs.

Dès le début, le curé Labelle fut conquis par le site de Nominique. Il a peuplé votre localité de ses rêves avant d'y envoyer des colons. Les Martineau, les Lalonde, les Palement et tous les autres pionniers ont fait preuve de courage, d'audace et d'initiative. Ils ont contribué à bâtir ce nouveau pays.

Les célébrations en cours, vous les avez préparées et planifiées de longue date. Vous avez su mobiliser le plus grand nombre de citoyens possible. Bref, vous en avez fait l'affaire de tous.

A toute la population, j'offre mes plus sincères félicitations à l'occasion du centenaire de Nominique.

JACQUES LEONARD  
Député de Labelle  
Ministre des Affaires Municipales.

## UNE VALEUREUSE PAROISSE

Le Centenaire paroissial de Lac Nominique est un événement auquel toute l'Eglise diocésaine est sensible. Aussi, est-ce avec beaucoup de joie et de gratitude, qu'en mon nom personnel et en celui de tout le diocèse je félicite les paroissiens de Nominique.

L'histoire de Saint-Ignace de Nominique est fascinante du commencement à la fin. Ceux et celles qui sont venus s'y installer, le firent au prix de difficultés qu'on a peine à imaginer et dont le rappel suscite une profonde admiration. C'est à Nominique que sont nées les institutions d'enseignement qui furent si importantes pour la vie diocésaine. Après ces années où l'histoire de Nominique et du diocèse a suivi son cours à la fois normal mais aussi imprévisible, Nominique est devenu pour les diocésains, non seulement un des plus beaux endroits du diocèse, mais un centre de ressourcement fréquenté par tous. Les descendants des pionniers, aussi bien que ceux et celles qui choisirent de s'établir à Nominique au cours des années, forment une population aimable, accueillante, dans la ligne des valeureux débuts de cette paroisse.

Les célébrations du Centenaire seront l'occasion de rappeler un beau passé et de s'en inspirer. Les années passent et les événements subissent le même sort. Ce qui a été vécu de vrai, de beau et de bon à Nominique ne meurt pas. Ces valeurs revivent chez ceux et celles qui veulent bien s'en laisser inspirer. Je sais que les paroissiens de Nominique ont au coeur le désir et la force de vivre cet héritage.

Je remercie Dieu de ce qui s'est passé à Nominique depuis cent ans et souhaite à tous un bel avenir.

  
+ Jean Gratton  
évêque de Mont-Laurier



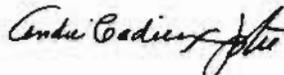
En 1883, le Père Marcel Martineau, jésuite, accompagné de plusieurs membres de sa famille, venait s'installer près du Lac Nominique pour y fonder une nouvelle paroisse. En 1983, les paroissiens de Saint-Ignace de Nominique célèbrent leur Centenaire. Cette année deviendra une année de réjouissance, de réflexion et de fraternité.

Depuis 3 ans, des centaines de citoyens de Nominique ont participé à des activités très variées afin de bien préparer cette année très spéciale. Parmi toutes ces réalisations, le présent volume occupe une place de choix. A travers ces pages, le lecteur découvrira une histoire peu banale, comme l'affirmait un ami trop vite disparu, l'abbé J.P. Poulin. Nos commencements ont été marqués par le courage et les privations des pionniers, comme ce fut le cas pour tous les pionniers de nos paroisses du nord. Mais, les projets et les rêves de plusieurs de nos devanciers ont été bien particuliers, spécialement au début des années 1900.

Aujourd'hui, nous portons un peu de ces rêves d'autrefois. Nous ne pouvons nous replier égoïstement sur nous-mêmes. Les grands espaces ont permis la venue chez nous de citoyens qui sont devenus nos frères, et nous sommes heureux de bâtir avec eux notre beau pays. Sur un autre plan, Nominique est devenu, en quelque sorte, le coeur du diocèse, comme l'affirmait récemment notre évêque, Mgr Jean Gratton. Cette fonction lui vient en grande partie de l'hospitalité exceptionnelle de l'Accueil, animée par une équipe de religieuses de la famille de Sainte-Croix, qui poursuivent ainsi une mission séculaire.

Il fait bon de vivre à Nominique. On peut s'y épanouir dans un décor magnifique qui nous rapproche de Dieu, au milieu de soeurs et de frères au grand coeur.

Un curé heureux



André Cadieux, ptre

Nous voici donc arrivés au terme d'une centième année qui marque un grand pas dans l'histoire de Nominigüe.

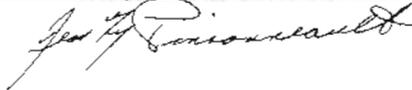
Elle commémore les événements qui ont donné à ce "pays où l'on revient" une saveur bien personnelle. Se mouvant au gré de ses habitants, il y attire de par sa chaleur même, des centaines de gens qui forment l'ensemble d'une population qui se tient depuis déjà cent ans.

La nature, la vie qui s'y dégage, n'a besoin d'aucun artifice, d'aucune publicité pour se faire connaître, car l'essence même de ses montagnes, de ses arbres et de ses cours d'eau, confère à Nominigüe toute sa splendeur. Laissons-lui sa simplicité, car c'est cela qui nous fait nous demander quel est le "Je ne sais quoi" si attirant ici.

Je fus si bien accueilli par Nominigüe, que j'y suis resté. J'y découvre ses beautés chaque jour et si, au fil des années, il a gardé sa fraîcheur, il n'en demeure pas moins qu'il prend un pied solide dans l'histoire des Laurentides.

Cent ans encore et j'imagine Nominigüe comme étant toujours un endroit privilégié, où résidents et touristes forment une famille chaleureuse, où chacun gardera en sa mémoire, ce morceau de terres et de lacs si envoutant et si magnifique.

Jean-Guy Pinsonneault, maire.




### NOTE DE LA RÉDACTION

*Bien que préparé avec soin, ce livre peut présenter des lacunes, erreurs ou omissions imputables à la complexité du travail de recherches ou à un certain manque d'expérience de la part des personnes impliquées.*

*Afin d'être en mesure de parfaire ce livre lors d'une éventuelle réimpression, ou d'un travail ultérieur, nous invitons les lecteurs qui découvriraient des lacunes et ceux qui connaîtraient l'existence de faits inconnus de nous, à faire parvenir leurs renseignements au:*

Comité du Centenaire de Nominigüe  
a/s Renée O. Rodier et Francine L. Girouard  
127 rue Ste-Anne  
Nominigüe, Québec  
J0W 1R0

### Table des sigles

A.S.J.C.F.	- Archives de la Société de Jésus du Canada Français
C.S.C.	- Congrégation de Ste-Croix
C.R.I.C.	- Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception
S.J.	- Société de Jésus
C.S.V.	- Clerc de St-Viateur
R.S.C.	- Religieuses de Ste-Croix
B.O.	- Côte des archives de la Société de Jésus du Canada Français à St-Jérôme
R.R.P.P.	- Les Révérends Pères
O.M.I.	- Oblats de Marie Immaculée
S.P.V.R.	- Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge
C.F.C.N.	- Comité des Fêtes du Centenaire de Nominigüe
C.P.R.	- Canadian Pacific Railway
A.F.E.A.S.	- Association Féminine d'éducation et d'action sociale
C.R.T.C.	- Conseil Canadien de la Radio et de la Télévision
M.A.C.	- Ministère des affaires culturelles
U.C.F.R.	- Union Catholique des Femmes Rurales

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement les responsables des dépôts d'archives de St-Jérôme et de Mont-Laurier: le R.P. Cossette, s.j. et Mgr. André Ouellet, pour leur accueil et leur disponibilité.

Notre lectrice, Soeur Alice Giroux, c.s.c. qui nous redonna confiance.

Nos maris, Normand et Jean-Jacques, qui ont patiemment attendu l'heure de redevenir à notre première préoccupation.

Notre curé André Cadieux, qui nous laissa puiser à même ses propres recherches et sa collection de journaux Madame Delorme et ses enfants qui nous confièrent le propre travail de M. Jean Delorme décédé.

Et enfin, c'est toute la population de Nominigüe que nous devons remercier pour son support et sa sympathie. Nous n'osons presque pas signer seules cet ouvrage, car nous y retrouvons la participation de tous et chacun, par une anecdote, un souvenir, une photo...

Gens de Nominigüe, ce livre c'est vous, c'est votre oeuvre, votre image.

## REMERCIEMENTS SPÉCIAUX À CEUX QUI NOUS ONT FOURNI DES PHOTOS

- Ardouin (famille) - 91, 131, 143  
 Boisvert (Roger) - 263  
 Bordeleau (Yvette) - 143, 343, 346, 349, 369  
 Bray (Lorenzo) - 127  
 Charbonneau (Antoinette) - 48  
 Charbonneau (Grégoire) - 126  
 Charbonneau (Jeannette) - 217  
 Charbonneau (Madeleine) - 95, 315  
 Chartrand (Germaine) - 181, 395  
 Chicoine (Richard) - 351  
 Comité des Fêtes du Centenaire - 229, 231, 233, 234, 239, 254, 273, 274, 277, 282, 283, 288, 291, 351, 377, 392, XI, XIII, XIV, XXI, XXIII, XXV, XXVIII, XXIX, XXX  
 Côté (Juliette) - 366, 371  
 Croisette (Maurice) - 339  
 Croisette (Rita) - XVI  
 Croisette (Yves) - XXVIII  
 Dagenais (Cécile) - 92, 155, 160, 166, 192, 367  
 Delage (Gérard) - 155  
 Delorme (famille) - 112, 177, 178, 211, 220, 236, 246, 249, 252, 259, 262, 299, 305, 318, 332, 349, 356, 382  
 Desjardins (Hervé) - 213, 359, 360, 367  
 Desroches (Rose) - 386  
 Dumas (Germaine) - 186, 203  
 Echo de La Lièvre - 273, 279, 285, 403  
 Ecole du St-Rosaire - 237  
 Fabrique de Nominigüe - 171, 182, 207, 257, 270, 290  
 Falardeau (Lucia) - 345, 407  
 Forget (Marie-Jeanne) - 200, 209, 317, 368, 369, 370  
 Foisy (Aurèle) - 389  
 Frères de Ste-Croix - 381  
 Généreux (famille) - 1, 66, 184, 187, 215, 223, 225, 236, 242, 334, 347, 348, 351, 358, 363, 364, 379, 380, 383, 384, 391, 395, 399, 401, 405, 407, XXIV  
 Généreux (Jeannine) - 115, 126, 243, 316, 318, 337, 345, 388, 406  
 Girouard (Francine) - XIX  
 Giroux (Géraldine) - 209  
 Godard (Pierre) - 364, XXIII  
 Godard (Wilfrid) - 144  
 d'Halewyn (Anne) - 59, 161, 378  
 Hôpital des Laurentides - 260  
 Jetté (Enos) - 39, 47, 79, 88, 97, 100, 121, 123, 136, 137, 138, 151, 194, 403, 492  
 Jones (Marie-Angel) - 91, 314, 407  
 Jorg (Maurice) - 332  
 Labelle (Claude) - 6, 82, 368  
 Labrosse (Réginald) - 219, 244, 396, 405  
 Lalonde (Lucille) - 9, 39  
 Lalonde (famille) - 55, 56, 74, 222, 238, 243, 354, 408  
 Lamoureux (Léonard) - 82  
 Lapointe (Ernest) - 47, 48  
 Leclerc (Gilles) - XII  
 Levac (Alphonse) - 142, 361  
 Patement (Pauline) - 196, 226, 242, 338  
 Patement (Mathias) - 250, 349, 357  
 Painchaud (André) - 342  
 Patenaude (Pierre) - 181, 373, 375  
 Péloquin (Robert) - XV  
 Poulin (J.-Paul, ptre) - 94, 123, 125, 129, 164, 176, 179, 187, 320, 322, 385  
 Quevillon (Gérard) - 188, 317, 349, 357, 361  
 Ragot (Raphael) - 127, 189  
 Rodier (Jean-Jacques) - 35, 53, 79, 217, 224, 260, 266, 267, 286, 343, 398, XXII  
 Rodier (Cécile) - 355  
 Rodier (Marie) - 70, 404  
 Srs de Ste-Croix - 7, 61, 62, 84, 103, 111, 193, 241, 284, 327, 329, 340, 388  
 Thémens (Simone) - 113, 162, 198, 199, 205, 332, 375  
 Thérien (Eugène) - 255, 355, 361, 383  
 Vallée (Eva) - 409  
 Varennes (Emma) - 349  
 Van Wagner (Peter) - 245

*Renee + Francine*

## PRÉFACE

### NOMININGUE 1883-1983

Lorsque je me suis joint à l'équipe de Renée O. Rodier et Francine L. Girouard qui avaient compilé depuis plus de deux ans de recherches, la documentation, les photos, les interviews relatant les cent ans de Nominigüe, ce fut un plaisir et un défi de participer à la conception et à la réalisation d'un livre pour le Centenaire de ce village des Laurentides.

Nous avons voulu en faire un livre qui ferait plaisir à tous, qui remémorerait d'agréables souvenirs — personnes, maisons, places, rues, commerces — qui ont fait l'histoire de ce coin de pays. Nous avons surtout voulu que ce volume suscite l'intérêt du grand public, résidents et touristes du village de Nominigüe et des environs, des Laurentides et du Québec tout entier. Nous le souhaitons.

Mon expérience dans ce domaine ainsi que la volonté de réussir de Renée O. Rodier et Francine L. Girouard nous ont permis d'accomplir avec enthousiasme, avec une certaine fierté même, la réalisation de ce document.

Tout au long de ce travail, vous prendrez connaissance des événements qui ont contribué à l'histoire de Nominigüe avec photos à l'appui et provenance de la documentation, ce qui donne à ce livre une authenticité incontestable. Nous espérons que tous prendront plaisir à le lire et à le consulter au besoin.

Ce livre qui a nécessité un travail considérable de plus de trente mois est le premier à fournir l'histoire, par la documentation, du début de la colonisation du village... à ce jour.

Contrairement aux autres écrits déjà parus sur Nominigüe, qui traitaient de sujets bien spécifiques, ou de périodes bien définies, ce livre traite de tout, sans discrimination, et tout au long des cent dernières années. Nous avons voulu faire quelque chose sur la vie du village qui n'avait jamais été touché. L'histoire est fondée sur des faits et des personnages qui ont existé et qui ont marqué les événements. L'occasion était là, ce volume répond à bien des discussions et des questions qui se posent dans les familles aujourd'hui. Parti avec des ambitions très modestes, l'accumulation de documentations et de photos a permis d'en faire un ouvrage considérable et de qualité.

Nominigüe 1883-1983 rejoint, je le crois, à la fois les résidents et les touristes, les jeunes et les moins jeunes, enfin tous... Connaitra-t-il le succès espéré... ? L'avenir le dira... il n'est que le début d'une suite, qui espérons-le, se fera.

YVES VILLENEUVE

#### Biographie

Après des études supérieures, 4 ans de spécialisation en art graphique, un an de rodage dans une petite imprimerie, il entre au service de la coopérative Harpell (imprimeur du présent volume). Par la suite différents cours de spécialisation, toujours dans le domaine de l'imprimerie, permettent une meilleure collaboration à la réalisation de "Nominigüe 1883-1983". Touriste à Nominigüe depuis 28 ans, propriétaire depuis une quinzaine d'années; marié à Suzanne Lalonde, fille d'Alma Lefebvre-Lalonde native de Nominigüe, père de deux enfants, André et Line. Intéressé plus particulièrement à Nominigüe et à son histoire parce que Suzanne est arrière-petite-fille d'un pionnier de 1885.

## INTRODUCTION

C'est sans prétention, modestement, que sans autres pré-requis que notre amour de ce coin de terre qu'est Nominuingue, qu'il y a trois ans nous entreprenions de cheminer à travers son histoire.

Depuis nous avons vécu de ses amours, de ses rêves, de ses espoirs et de ses déceptions.

De jour en jour nous l'aimions davantage et aujourd'hui nous craignons de ne pas lui avoir complètement rendu justice.

C'est cet humble travail que nous livrons, souhaitant que vous l'accepterez de la même façon... simplement...

Nous n'avons pas voulu vous raconter une histoire, mais vous offrir la somme de nos recherches, intégralement, telles que nous les avons découvertes.

Peut-être qu'un jour, plus habilement, cette même histoire vous sera racontée.

*Renée O. Rodier*

*Francine L. Girouard*

### Biographies

#### RENÉE OSTIGUY-RODIER

Née il y a ..... plusieurs années, dans un petit village du nord nommé Lac Saguay. Venue à Nominuingue au temps de la crise économique, en 1932; des études élémentaires à l'école du St-Rosaire, précédant des années de cours à l'École Ménagère et 4 ans de musique (violon et orgue) au Collège Basile Moreau de Montréal. Épouse de Jean-Jacques Rodier, petit-fils de pionnier, mère de 5 enfants, membre fondateur du Comité des Fêtes du Centenaire de Nominuingue, organiste à l'église depuis 20 ans. Jalouse de son coin de terre, légèrement chauvine, Nominuingue est partie intégrante de sa vie.

#### FRANCINE LEFEBVRE-GIROUARD

Venue de "La Lièvre" en 1973, jeune mère de famille, épouse de Normand Girouard, revoit les lieux d'un cours secondaire terminé à l'Institut Familial. De ses 4 enfants deux naissent à Nominuingue. Une formation de secrétaire, quelques années de travail au niveau scolaire régional et au niveau diocésain, un certificat en administration et en animation acquis ces dernières années, une participation à la fondation du Comité des Fêtes du Centenaire de Nominuingue et directrice de deux projets préparatoires aux fêtes permettent une collaboration de choix à la réalisation du présent volume.

# *Nominingue... un Lac...*



Le Grand Lac Nominingue

Pour l'Algonquin: —

*“Onamani sakaigan”*

*“Le lac Vermillon”*

*(Onaman = vermillon . . . Sakaigan = lac)*

*(Lexique algonquin  
J. A. Cuoq, sulpicrien)*

# *Nomingue . . . un Nom . . .*

On est sûr de son origine indienne, les autochtones ayant "baptisé", et de façon pittoresque, les lieux de leurs excursions de chasse et de pêche. Ce sont les Indiens du Lac-des-Deux-Montagnes (Oka), Algonquins, Iroquois et autres qui, de mémoire de Blancs, furent les explorateurs des rivières tributaires de l'Outaouais: la Nord, la Rouge, la Petite Nation, la Lièvre, la Gatineau, etc. . .

Le mot NOMININGUE est-il Iroquois ou Algonquin? Il faudrait être linguiste spécialisé et philologue de longue expérience pour trancher la question. Contentons-nous de retracer les interprétations qu'on a pu, depuis un siècle, donner à ce vocable qui nous est si familier.

Dans un récit de voyage, intitulé "Colonisation — le Nord", édité en 1886, B.A. De Montigny, se pose la question:

"D'où lui vient ce nom de Nomingue? Nomingue veut dire en langue Iroquoise, peinture rouge. De fait on trouve encore une espèce de craie avec laquelle les Sauvages (sic) se tatouaient, et dont quelques colons se servent aujourd'hui pour peindre leurs bâtiments. C'est peut-être de cet incident que la Rivière Rouge tire son nom."

A la suite de De Montigny, plusieurs auteurs reprendront la même interprétation, inspirés visiblement par la même tradition. Ainsi Hormidas Magnan, dans "Dictionnaire Historique et Géographique des Paroisses, Missions et Municipalités de la Province de Québec" (Arthabaska, 1925) ne fait que citer De Montigny. A leur tour, les auteurs de "Le Nord de l'Outaouais" paru en 1937, (édition le Droit d'Ottawa) transcrivent exactement le texte de Magnan et sans guillemets.

Il faut attendre le R.P. Jos. E. Guinard, o.m.i. pour trouver un peu plus. Dans "Les Noms Indiens de mon Pays", le vénérable missionnaire, familier des langues indiennes, précise l'orthographe et le sens du mot Nomingue. On trouve donc ce qui suit:

"Nomingue pour nominintc (celui qui est oint, graissé; Algonquin, Cris)".

"Nomingue est le nom pittoresque d'un beau lac des Laurentides et d'une petite ville sise sur ses bords. Le lac Nomingue attire de nombreux touristes. . . Les Algonquins donnent au lac Nomingue un autre nom, et l'appellent onamani sakaigan "Le lac Vermillon".

"Vers 1883 les Pères Jésuites fondèrent un établissement que les Indiens appelaient onamanning "au vermillon, au fard". Les deux appellations ont en somme une signification commune: graisser, dans le sens de farder. Autrefois les Indiens aimaient à se pommader et à se teindre les ongles en vermillon; ou peut-être que les colons de l'endroit peindraient de cette couleur leurs maisons et granges."

Mais voici un autre son de cloche, qui peut être une nouvelle vision de Nomingue: (Dans une publication officielle, intitulée "Premier Rapport de la Commission de Géographie de Québec" du département des Terres et Forêts, Québec 1916):

"Noming" Lac et station (au lieu de Nomingue).

"Noming est un mot algonquin qui voudrait dire, d'après le P. Lemoine, philologue "le pays où l'on revient". Cette dénomination a été fixée par le Bureau géographique d'Ottawa."

Si Nomingue fut le pays où l'on se fardait de "vermillon", n'est-il pas devenu encore mieux LE PAYS OÙ L'ON REVIENT?

Qu'en pensez-vous?

*Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre.*

Mont-Laurier, 19.03.81.



# *Nominingue . . . une Légende . . .*

"C'était un fait bien connu des Sauvages, que la Petite Nation avait été massacrée par les Iroquois sur les bords du Petit Nominingue, à un demi-mille, environ, de l'embouchure du ruisseau Sawgie. La côte qui est sablonneuse et assez élevée à cet endroit, s'avance dans le lac, en pointe recourbée vers l'ouest.

Voici en peu de mots, comment les choses se seraient passées.

Un printemps, les chasseurs de la Petite Nation, avec leurs femmes et leurs enfants, revenaient d'une de leurs excursions accoutumées sur les sources de la Rouge et du Saint-Maurice. En tout vingt canots. La chasse avait été abondante; pas le moindre accident à déplorer; et le retour s'opérait dans les meilleures conditions. On supputait à l'avance les bonnes et jolies choses que les traiteurs français devaient échanger contre les magnifiques peaux de castors, de loutres et de visons, etc., et on se promettait de faire grasse et joyeuse "tabagie", sur les bords du Grand Lac. C'était là le "home" préféré de ces grands enfants de la nature.

Tous fendaient donc gaiement, de leurs avirons, les eaux du Petit Nominingue, et déjà le portage qui mène au Lac des Iles, était en vue, lorsqu'une dizaine de grands canots se détachant de la rive sud, s'avancèrent à leur rencontre et comme pour leur barrer le passage. Aux coups de fusils tirés de loin, surtout aux cris poussés par ceux qui les montaient, on reconnut bientôt les Iroquois. Sans se déconcerter, nos chasseurs virèrent de bord, et se dirigèrent vers la pointe nord-ouest, pour y mettre en sûreté leurs femmes et leurs enfants, en attendant l'issue du combat, bien décidés qu'ils fussent de faire face aux maraudeurs qui venaient les attaquer. Mais, hélas, le piège avait été habilement tendu, c'est à la mort qu'ils couraient ainsi tous ensemble. A peine avaient-ils mis le pied sur le rivage qu'une centaine de guerriers iroquois, sortant d'une espèce de retranchement fait de troncs d'arbres entrecroisés et recouverts de gazon, tombent sur eux, le tomahawk à la main. C'en était fait de la Petite Nation. Deux ou trois seulement purent s'échapper à travers le bois."

Quand eut lieu ce combat? Probablement de 1651 à 1653. Car après cette époque on n'entend plus parler de la Petite Nation. Tandis qu'en 1649 elle était encore intacte.

*(Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation par le R. Père Alexis de Barbezieux capucin, Vol. 1 pp. 32-33)*

# *Nomingue . . . un Idéal . . . un Rêve . . .*

"Ce qui singularise la fondation de Nomingue, c'est qu'avant même la venue d'un seul colon, il exista un authentique Nomingue, sur papier celui-là, bien pensé, bien mûri, au point qu'il peut avoir l'air d'un beau rêve . . . inachevé."

"Quelle fut donc cette naissance particulière, ou plutôt cette gestation qui se poursuivit, comme il va de soi, pendant des mois et des mois?"

"Nomingue naîtra à sa façon personnelle, pourrait-on dire, d'une génération longuement préparée, mise au point, dans l'esprit et le coeur de tout un groupe entreprenant et beaucoup plus réaliste qu'on ne pourrait le croire."

*("Les singuliers commencements de Nomingue".  
— M. Jean-Paul Poulin, ptre 1981)*



"Dans la pensée du curé Labelle, pour confirmer dans leur foi au Nord, les gens de la Rouge, pour pousser de nouveaux pionniers vers la Lièvre, le Nomingue devait être le coeur des nouvelles colonies qui font garde à ses côtés, au nord comme au sud, sur les deux rives de la Rouge comme sur celles de la Kiamika et de la Lièvre."

"Il y a placé, dès les premiers débuts, le siège d'un collège classique ou plutôt d'une université en germe, qui serait mis à la disposition de l'évêque du Nord, dès le premier jour de son installation."

"C'est là que seraient, sans doute, à côté de l'évêché, les grandes institutions de charité, d'enseignement supérieur et secondaire, les couvents, où accourrait la jeunesse de tout ce nouveau district, qui ne serait lui-même que le premier d'une nouvelle province s'étendant jusqu'aux bords de la mer d'Hudson."



"Le Roi du Nord" Antoine Labelle

"A côté des institutions religieuses et d'enseignement, au coeur d'une contrée agricole de 50 milles de profondeur, du sud au nord, et d'au moins 80 milles de largeur entre le bassin occidental de la Matawa et la rive est de la Gatineau, possédant en outre des ressources culturelles, celles non moins importantes de la forêt et des industries multiples activées par des centaines de pouvoirs d'eau dissimulés partout, le chef-lieu d'un district judiciaire s'imposait en peu d'années; il viendrait donner aux habitants de ces jeunes colonies l'assurance d'une administration judiciaire accessible à tous, pour le coût des frais judiciaires et par la distance, et aussi nécessaire que les avantages les plus précieux de toute civilisation bien entendue."

"Tel était le projet du curé Labelle en rapport avec Nominigüe."

"Que serait le Nominigüe si on eût fait, dès le commencement le centre culturel, religieux, judiciaire et politique qu'il devait être, dans l'idée initiale de son premier fondateur et des R.R.P.P. Jésuites les premiers à seconder ses vues et ses travaux. . ."

"Faut-il accuser le curé Labelle d'avoir rêvé ou nous d'avoir dormi sans même nous bercer d'un rêve patriotique et réconfortant?"

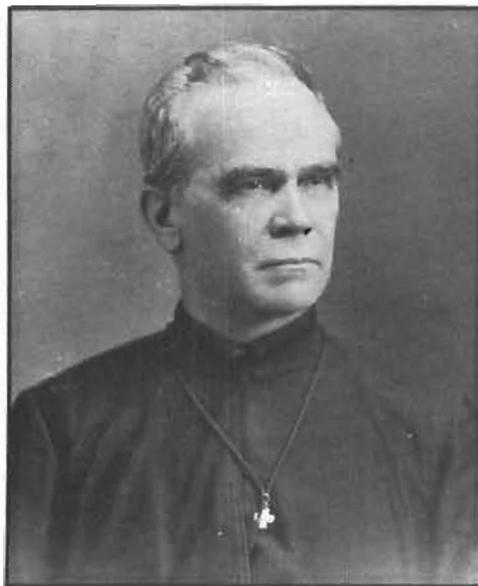
*(Chronique de la colonisation — La Presse.  
L'Honorable M.G.A. Nantel)*

# *Nomingue . . . une Action . . .*

**1879**

"Vers 1879 Monsieur Labelle remonta le cours de la Rouge et parvint jusqu'au confluent de la Mullen ou décharge du Lac Nomingue; de là il se rendit jusqu'au lac et le visita. Enchanté de sa découverte il retourna à St-Jérôme, publia partout ce qu'il avait vu et regardant dès lors le Nomingue comme le centre de cet immense pays qu'on nomma depuis la "Région Labelle" il engagea les R.R.P.P. Jésuites à se mettre à la tête du mouvement de colonisation."

*("Notice historique sur la mission de St-Ignace de Nomingue"  
manuscrit d'un c.r.i.c., Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)*



Le Révérend Père Marcel Martineau s.j.

3 octobre:

*Le Père Martineau écrit:*

"Monsieur Labelle, curé de St-Jérôme et apôtre de la colonisation, passe la récréation avec nous ce soir. Il nous propose de prendre une maison au milieu de ses colons pour les évangéliser; il développe son plan, en fait connaître les avantages et nous pourrions prendre un grand morceau de terre au bord d'un beau lac où, plus tard, la population étant suffisante, nous pourrions ouvrir un collège ou petit séminaire. . . Pour ma part, cette oeuvre me paraît bien propre à la compagnie qui a implanté la foi dans le pays et elle est encore appelée à continuer. . . Je me consacrerai volontiers à cette oeuvre de zèle et de patriotisme."

*(Journal du Père Marcel Martineau, s.j.  
ASJCF Diarium A8-3.)*

11 novembre:

"L'invitation de Monsieur Labelle eût des échos jusqu'aux oreilles de Mgr d'Ottawa, qui le 11 novembre de la même année, rend visite au Père Supérieur de la Compagnie de Jésus pour approuver et corroborer le plaidoyer de Monsieur Labelle . . ."

"Les autorités des Jésuites délèguent le Père Resther, qui en compagnie de Monsieur Labelle viennent excursionner jusqu'au Nominique pour revenir à Montréal, jeudi le 27 novembre 1879."

"Pendant deux ans les autorités de la Compagnie de Jésus étudient le projet.

*("Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique et Kiamika 1822-1937"  
Maurice Lalonde)*



**1880**

12 juin:

"Mis au courant, les deux évêques de Montréal et d'Ottawa accordèrent leur consentement. Restait à obtenir celui du Père Général, qui ne se fit pas trop longtemps attendre. De Rome, le 12 juin 1880, il écrit au Supérieur canadien:

"Bien que sujette à de nombreuses difficultés, l'oeuvre recommandée par le Rév. Monsieur Labelle, de former une colonie dans la vallée de l'Ottawa, semble cependant digne de notre Compagnie."

*("Les singuliers commencements de Nominique."  
M. Jean-Paul Poulin, ptre 1981)*

# 1881

"C'est en 1881 que l'intrépide curé Labelle disait la messe pour la première fois, sous les grands arbres de la forêt séculaire, à quelques pas de la rive du Petit Lac Nomingue.

*("L'Ami du Colon" — 22 juin 1906 Vol. II)*



C'est à un brave homme originaire de St-Jérôme, Dosithée Boileau père, installé depuis peu à L'Annonciation, que le curé Labelle confia le travail de défrichage. Ici en compagnie de son épouse.

14 février:

*Avis public:*

"... par le présent donné que Antoine Labelle, Henri Hudon, François Cazeau, Adrien Turgeon, Hyacinthe Hudon, Victor Hudon, Ludger Arpin et François-Xavier Renaud présenteront à la prochaine session de la législature locale de Québec, une requête pour obtenir un acte d'incorporation pour "La Corporation du Collège Nomingue," dont le but est de venir en aide aux colons du Township Loranger et des environs, par les secours spirituels de la religion, par l'instruction de la jeunesse et par tous les avantages matériels possibles."

*("La Gazette officielle")*

13 avril:

*Lettre de M. J.A. Labelle au R. Père Hudon supérieur à Montréal.*

"... J'ai acheté la cloche de St-Eustache\* pour notre établissement au Nomingue. Elle pèse 1,000 lb. Je l'ai payée \$85.00 . . ."

"... Vous ne sauriez croire comme il y a de riches cultivateurs qui désirent suivre vos pas au Lac Nomingue."

(A.SJCF - A 8 - 24)

24 juin:

Une pièce de théâtre, "Les pionniers du Lac Nomingue ou les avantages de la colonisation," est jouée au Petit Séminaire de Ste-Thérèse.

"Composée par un professeur du Séminaire, l'abbé Jean-Baptiste Proulx, ami du curé Labelle, elle avait pour but d'initier les jeunes à un problème aigu de leur temps, l'émigration des nôtres aux États-Unis. Comme remède à ce fléau, on proposait alors l'établissement dans les cantons du Nord. On voulait aussi sensibiliser les parents des élèves à cet audacieux projet."

"Cela faisait partie de la publicité dont le curé Labelle et ses amis entouraient le peuplement de la Rouge, dont Nomingue serait le centre le plus important."

"Les élèves de 1881 tirèrent grand profit à préparer et à jouer cette pièce, dit la chronique thérésienne. . ."

*(Extrait du texte de présentation de la pièce par Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre lorsqu'elle fut rejouée à Nomingue, 100 ans plus tard, le 24 juin 1981)*

Le R. Père Henri Hudon s.j. alors supérieur de la mission du Canada avait pour but principal, en acceptant la mission de Nomingue d'y ouvrir plus tard un collège de la compagnie.

30 juin:

"Pour bien asseoir la fondation, la Société de Colonisation juge nécessaire de demander une charte civile. Ainsi le curé Labelle et quelques Jésuites seraient constitués en "Corps politique", sous le nom de "Corporation du Collège Nomingue". On peut s'étonner d'un tel titre. Pourtant à lire les "attendus" on comprend les raisons qui le préparaient.

\*"C'est l'ancienne cloche de St-Eustache où elle a reçu une écorchure qui lui donne un son de vétérán. . ."

*("La colonisation, le Nord de Montréal" B.A.T. De Montigny 1895 p. 266)*

En voici donc les principaux passages:

- Attendu que la Société de Colonisation. . . demande par un mémoire adressé aux personnes ci-dessous désignées, de bien vouloir se prêter aux secours spirituels, à l'encouragement de la colonisation dans ledit canton Loranger et de se charger de l'enseignement agricole, industriel, commercial et classique de la jeunesse.
- Que MM. Antoine Labelle, Henry Hudon, François Cazeau, Adrien Turgeon, Hyacinthe Hudon, Victor Hudon, Ludger Arpin et François Xavier Renaud, sont disposés à concourir de tout leur pouvoir au bien spirituel, intellectuel et matériel des colons, et à fonder aussitôt que les moyens et les circonstances le permettront un établissement aux fins susdites;
- Attendu qu'un acte d'incorporation. . . serait très avantageux au développement de la colonisation dans ledit Township Loranger et les Townships voisins, et par là même à l'avancement et prospérité de la Province, en arrêtant le courant d'émigration vers les États-Unis. . .

Un autre passage pour le moins surprenant:

- La dite Corporation aura, en faveur de sa fin vraiment nationale, et pour l'encouragement de semblables établissements dans les nouvelles colonies, le droit perpétuel d'être exemptée de toutes taxes civiques et municipales et de conférer aussitôt qu'elle aura ouvert ses cours d'études, les certificats ou diplômes nécessaires à l'admission aux études professionnelles du Droit, de la Médecine, du Notariat, et autres carrières, lesquels certificats ou diplômes auront toute l'autorité que peut accorder le présent Gouvernement.

*(Minutes de la Corporation du Collège Nominique  
Archives du Séminaire de Mont-Laurier)*

"C'était beaucoup demander, il faut en convenir. Quoi qu'il en soit, l'Assemblée Législative, à sa session du printemps 1881 étudia attentivement la proposition et en garda l'essentiel. La rédaction définitive du "Bill" (projet) montre bien qu'on a voulu éliminer tout ce qui pouvait "lui donner l'apparence de privilèges spéciaux". "La Charte du Collège Nominique est datée du 30 juin 1881."

*("Les singuliers commencements de Nominique."  
M. Jean-Paul Poulin, ptre 1981)*

"... La chose fit quelque bruit à cette époque et les journaux du temps en parlèrent beaucoup parce que l'Université Laval y faisait opposition. On craignait à Québec la fondation d'une université à Nominique à laquelle serait affilié le collège Ste-Marie dont on redoutait la concurrence."

*(Observations au sujet d'un collège à Nominique  
Père M. Martineau, s.j. ASJCF - BO 79 - 511)*

10 juillet:

*Lettre de M. Labelle au R.P. Hudon, s.j. sup.*

"... Je viens d'apprendre qu'il y a 150 hommes qui travaillent au chemin du Lac Nominique, et que les travaux vont être poussés avec rigueur..." "... le 6 septembre l'évêque d'Ottawa doit partir de chez lui pour aller visiter les missions de la Rouge et nous irons au Lac Nominique."

(ASJCF - A 8 - 27)



**1882**

Liste des 10 premiers colons qui ont obtenu des billets de location au Canton Loranger.

22 avril:

	Lots:	Rang:
Camille Lachaine	36-37-38	2
J.-Bte Bohémier	39-40-41	2

24 avril:

Rév. Jean Raynel (SJ)	29-30-31 32-33-34	3
Pierre Point (SJ)	35-36-37-38-39	3
J.B. Adolphe Larcher (SJ)	40	3
Hippolyte Lary	26-27-28	4
Isidore Beaudry (SJ)	29-30	4
Etienne Robert (SJ)	31-32	4
Rév. A. Labelle	33-34	4
Henri Hudon (SJ)	35-36	4

(*Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique et Kiamika, 1882-1937*)  
Maurice Lalonde

"Les lots de ce canton se prennent rapidement, le site est enchanteur, la terre excellente. Aussi deux riches cultivateurs de Ste-Adèle, M.M. C. Lachaine et J.B. Bohémier, qui ont parcouru ce canton, ont acheté des lots de premier ordre et ils se proposent d'aller y résider avant longtemps. C'est un bon exemple à imiter."

"Monsieur Edouard Rodier (père) a acheté 12 lots dans ce canton, pour y placer plusieurs membres de sa famille. Il va se mettre à l'oeuvre dans le cours de l'été."

(*"Le Nord" de St-Jérôme, 20 avril 1882*)

Mai:

"Ce n'est qu'au début du mois de mai 1882 que l'on propose au R.P. Marcel Martineau d'aller demeurer à Nominique en compagnie de son père et de sa mère, de ses frères Charles et Vital et de deux ou trois autres hommes."

"Déjà le 6 mai 1882 M.M. Vital et Charles Martineau avaient choisi leurs lots au Lac Nominique."

*("Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique et Kiamika, 1882-1937"*  
Maurice Lalonde)

"Monsieur Dosithée Boileau ensemencait environ 20 arpents de terre neuve. . ."

et

"Il érigait deux modestes chantiers qui serviront de résidence au Père Marcel Martineau et à sa famille."

*("Les singuliers commencements de Nominique."*  
M. Jean-Paul Poulin, prêtre, 1981)

11 mai:

"M. Taché, assistant commissaire des terres de la Couronne, a bien voulu, pour faire plaisir au curé Labelle, préparer les plans du collège des Jésuites au Nominique. Ce collège érigé au milieu de la forêt qui disparaîtra bien vite, sera une belle bâtisse à trois étages. L'on devra n'en faire qu'une partie pour commencer, faute de ressources. Tel qu'il sera, cependant, on peut dire qu'il offrira le confort et les commodités nécessaires à l'objet en vue. . ."

*("Le Nord" de St-Jérôme, 11 mai 1882)*

Juin:

"Le curé Labelle et les Jésuites multiplièrent les rencontres avec les gens en place, afin de hâter l'arpentage du canton Loranger."

"L'arpentage était terminé le 27 juin 1882. Le travail avait été mené avec soin. On peut voir une copie fort intéressante du cadastre de Loranger de cette époque.\* En plus de déterminer, comme tout bon cadastre, l'orientation et le numéro des rangs et des lots, cette copie fait état d'un inventaire forestier détaillé et sérieux comme on peut le vérifier. Plus encore, et c'est étonnant, apparaît au même cadastre le plan primitif du village assez clair pour qu'on puisse en saisir les détails, rues principales et secondaires, place de l'église et place centrale, disposition variée des emplacements."

*("Les singuliers commencements de Nominique"*  
M. Jean-Paul Poulin, prêtre, 1981)

\*Voir page 16.

"Les R.R.P.P. Jésuites seront établis au Lac Nominique avant deux ans; ils y ont déjà un grand chantier et une grange spacieuse."

"Le village est tout divisé et très bien situé".

*("Le Nord" de St-Jérôme  
G.A. Nantel - 14 septembre 1882)*

"Le recrutement se fit peu à peu, avec les moyens du temps. Un Père Jésuite était chargé de la prédication en faveur de la colonisation. Le curé Labelle et d'autres Jésuites cherchaient à intéresser les hommes importants par leur fonction, leur situation ou leur fortune. On les invitait à "faire leur part" dans une entreprise "patriotique et religieuse". C'est ainsi que sans être colons eux-mêmes, Nominique verra arriver plus d'un gentleman-farmer qui se sont engagés à placer des colons sur leurs lots. Sans retourner au système des anciennes seigneuries, on souhaitait que les colons ne soient pas découragés devant la tâche à accomplir et surtout les frais à encourir."

*("Les singuliers commencements de Nominique",  
M. Jean-Paul Poulin, prêtre, 1981)*

15 décembre:

Le Père Marcel Martineau reçoit avec joie son obédience pour le Lac Nominique.

"Le R. Père F. Vignon, recteur de notre scholasticat du Trois-Rivières, m'appelle à sa chambre et m'annonce que le Révérend Père Henri Hudon supérieur général de la mission du Canada se propose de m'envoyer au Lac Nominique dans le canton Loranger fonder une résidence de la compagnie et y travailler pour la colonisation; il me demande si je suis prêt à accepter ce poste. Je réponds aussitôt, que je suis prêt à partir à l'instant. Depuis longtemps je pensais à Nominique et j'éprouvais un très vif attrait pour cette mission. Quoique je n'eusse jamais exprimé au R. Père Supérieur aucun désir à ce sujet, il jette aujourd'hui les yeux sur moi pour entreprendre cette oeuvre difficile; je n'ai plus de doute, ce doit être la volonté de Dieu. Je dois me rendre à Montréal au plus tard jeudi de la semaine prochaine, et partir le lendemain pour le lac Nominique. . ."

18 décembre:

"Je pars aujourd'hui par le train de midi et demi pour Montréal. Cependant en arrivant, le R.P. Supérieur me dit que je ne pourrai me rendre au Nominique qu'au printemps. En attendant je dois me rendre à la Chute aux Iroquois,\* pour aider au Père Raynel et y faire les

---

\* Aujourd'hui Labelle

préparatifs nécessaires pour la nouvelle fondation. L'intention du R.P. Supérieur est que je m'arrange avec mes frères pour les amener avec moi et commencer les travaux de ce nouvel établissement. Voici conformément aux instructions du Père Supérieur les conditions de l'arrangement conclu avec mes frères et qu'ils ont accepté avec joie:

- 1.- Ils doivent tous deux tenir maison ensemble. Et ils doivent prendre ma pension chez eux à raison de \$15.00 par mois y compris le blanchissage pour moi ou tout autre père et les frères qui y seraient envoyés pour résider et \$10.00 par mois pour Arthur Sigouin, jeune orphelin actuellement chez le Père Raynel, mais qui doit venir résider avec nous au Nomingue et s'y rendre utile.
- 2.- Mes deux frères doivent cultiver notre ferme à moitié. Pour les autres travaux tels que construction, défrichage ils doivent travailler comme ouvriers à la journée ou à l'entreprise et être payés comme tels selon les prix courants dans ce lieu. Il est convenu qu'ils doivent se tenir prêts à monter avec leur famille ainsi que mon vieux père et ma vieille mère vers la fin de février ou au commencement de mars de l'année prochaine. Le R. Père Supérieur décide que je pourrai partir au commencement de janvier prochain.

*Journal du Père Marcel Martineau, s.j.  
ASJCP - BO 79 - 511*



Extrait d'une carte du Canton Loranger portant la date du 27 juin 1882. Exécutée sur toile elle fut trouvée au fond d'une armoire dans la maison familiale des Rodier par Mme Louise Brun Généreux.

*(voir page 16)*



# *Nominique . . . une Histoire . . .*

— *“au temps des Jésuites”*  
1883 - 1891

— *“au temps des Chanoines Réguliers  
de l’Immaculée Conception”*  
1891 - 1914

— *“... et après...”*  
1914 — ...

## “au temps des Jésuites” 1883 - 1891.

“C'est en 1883 qu'eut lieu la fondation proprement dite de Nomingue.”

“C'était l'âge héroïque où l'on voyageait en voiture à partir de St-Jérôme. Les routes étaient ce que sont les chemins en forêt, à travers les montagnes et les fondrières, ou dans la neige non battue sur des parcours de vingt à trente milles. Un bon cheval pouvait traîner une charge de six cents livres; et encore aux époques de pluies ou de fonte des glaces, ainsi qu'en témoigne le précieux journal du Père Martineau, fallait-il soulager ou même dételier les meilleurs chevaux, fourbus, morfondus, refusant d'avancer. . .”

*“Le Nord qui s'ouvre”  
le Père Alexandre Dugré - 1923*



**1883**

*Journal du Père Marcel Martineau s.j.*

Jeudi, 4 janvier:

“Les derniers jours de décembre ont été employés pour moi à faire des préparatifs de voyage, à compléter les arrangements, à prévenir et voir les choses nécessaires pour ce nouvel établissement projeté dans le Nord en pleine forêt. Du reste on ne sait guère encore ce que l'on va entreprendre, car les moyens précaires sont fort limités pour ne pas dire nuls ou insignifiants pour une si difficile entreprise. Aujourd'hui donc, les préparatifs étant terminés, je pars pour St-Jérôme à 5 heures du soir avec \$40.00 dans ma bourse pour tout avoir. La bonne Providence devra pourvoir à ce qui manquera nécessairement; il faut tout de même pousser de l'avant sans trop s'inquiéter de l'avenir. Le R. Monsieur Labelle, l'apôtre infatigable et éclairé de la colonisation se trouvait à bord du train. Je fais sa connaissance et aussitôt il me présente à tous les passagers comme le curé de Nomingue”.

## Vendredi, 5:

"Je dis la messe à 6 heures à l'église et vers 8 heures je me mets en route pour le Nord. Comme il n'y avait plus de place disponible dans la voiture de la malle j'ai loué un charretier pour me conduire à Ste-Agathe-des-Monts, à 30 milles de St-Jérôme; mon homme voulut profiter de l'occasion pour exiger un prix exorbitant. Il fallut parlementer pour réduire ses prétentions à \$5.00. Il fait un froid intense. Nous arrêtons quelques instants en passant à Ste-Adèle chez M. le curé Sauriol. Arrivés à Ste-Agathe vers 2 heures p.m. très bien reçus par M. le curé, Mgr J.Z. Allard, ancien zouave pontifical et mon ancien confrère de classe au collège de St-Hyacinthe. Il est trop tard pour continuer la route, je couche ici."

## Samedi, 6:

"A 7 heures je pars par la voiture de la malle. Il fait un froid magnifique; nous avons 15 milles à faire pour arriver au premier village, St-Faustin, où nous devons être vers 7 heures p.m. Comme il n'y avait pas de prêtre résident ici, je prends le diner à l'hôtel Duchesne qui m'en fait l'aumône. Il n'y a qu'une place dans la voiture de la malle qui va d'ici à la Chute aux Iroquois et nous sommes deux voyageurs. Je cède mon siège à Mme Aristide Bock, femme d'un marchand de la Chute et je me hisse sur une lourde charge de marchandises conduite par un fermier de ce même M. Bock, Renaud, de la Conception. En route nous avons deux accidents à notre voiture lesquels toutefois n'ont d'autre conséquence que de nous retarder une bonne demi-heure. Enfin nous arrivons à la Conception à 7 heures sans arrêter à St-Jovite. C'est encore 15 à 18 milles de parcours, je descends d'abord chez un nommé Godin, autrefois des Trois-Rivières. C'est le maître de poste de l'endroit, il vient d'être élu maire de la nouvelle municipalité. A cette occasion, il donne un festin à ses amis (snack) je m'aperçois promptement que je serais de trop dans cette réunion et je gênerais la liberté de ces messieurs et de ces dames; comme d'ailleurs je ne me soucie le moins du monde de m'asseoir à ce banquet civique, je me détermine à aller demander l'hospitalité plus loin. On me donne pour conducteur un jeune homme qui s'égare en route mais nous nous retrouvons grâce à un petit garçon de 9 ans du nom de Johnny Pilon, j'arrive enfin à la chapelle de la mission pour y prendre logement vers 8 heures du soir. Agréable surprise j'y trouve le bon Père Raynel, venu ici pour donner la messe demain aux paroissiens. Après avoir salué le dévoué missionnaire, il n'y avait pas de place pour deux à la chapelle, je reviens chez M. Pilon, père, où je suis très bien reçu par la gardienne; une petite fille de 12 ans qui avait sous ses soins une douzaine de marmots de trois familles différentes dont les parents étaient tous au festin de M. le maire. Ainsi à 60 milles de St-Jérôme

au milieu des montagnes et des forêts, nos braves Canadiens ont conservé les usages des anciennes paroisses; on festoie, on chante, on s'amuse pourvu qu'on ne boive pas trop, je dois dire qu'il n'y eut aucun désordre à cette occasion. La petite fille me prépare un bon souper et me prépare un bon lit dans la meilleure chambre tout comme une excellente ménagère expérimentée."

**Dimanche, 7:**

"J'ai bien dormi, à 8 heures je dis la messe à la chapelle puis je me rends chez un nommé Dominique Gauthier qui demeure en face sur la rive opposée de la Rivière Rouge. Son beau-père Jos. Lachapelle vieillard de 80 ans se trouve être un petit parent de ma vieille mère qui est une Lachapelle; un des jeunes Gauthier me conduit à la Chute aux Iroquois à 12 milles d'ici, nous arrivons sans encombre à 2 heures de l'après-midi. Je trouve au presbytère le bon Frère Lavoie avec le jeune orphelin Arthur Sigouin dont j'ai parlé plus haut. Le froid est un peu moins vif qu'hier."

**Lundi, 8:**

"Il fait un froid intense on s'en est aperçu dans la maison, l'eau gèle dans nos chambres; la nuit dernière, ma première nuit de missionnaire, à deux pieds de ma tête l'eau s'est congelée solide jusqu'au fond de mon aiguière. 10" de glace en une seule nuit, et dire que le bon Frère Lavoie m'a fait coucher dans des draps de toile de lin, j'ai grelotté toute la nuit. Dans la journée presque impossible de chauffer le poêle; le tuyau fume on ne peut mieux. Pour manger de la soupe chaude il faut tenir l'assiette dans le four du poêle. Dans le réfectoire pourtant contigu à la cuisine, tout se refroidit, se fige à l'instant. Voilà certes un bon apprentissage de la vie de missionnaire qui m'attend au Lac Nomingue, où il n'est guère possible que les difficultés, la misère soient plus grandes qu'ici. Grâce à Dieu cela ne m'effraie nullement."

**Lundi, 29:**

"J'écris aujourd'hui au Frère Tremblay au noviciat pour le commissionner de m'acheter un cheval; aussi à mon frère Vital et au Père Arpin procureur de la mission et du collège Ste-Marie, pour lui demander entre autres choses une quarantaine de piastres, j'envoie ces lettres par occasion."

**Samedi, 10 février:**

"Je pars pour L'Annonciation à 1h30 de l'après-midi, j'arrive vers 6 heures; chemins très mauvais, 15 milles."

Lundi, 12:

"Je pars vers 10 heures avec M. Dosithée Boileau, père, pour le lac Nominigüe; en passant, je vais visiter la famille Blais à 3 milles environ de la chapelle, en pleine forêt. Nous arrivons au lac vers 1 heure. Le voilà donc ce fameux lac dont j'entends parler depuis plusieurs années. Il est magnifique et assez grand: 7 milles dans sa plus grande longueur et 5 milles dans sa plus grande largeur. Nous arrivons aujourd'hui de l'autre côté au chantier vers 2h30, c'est ici que je devrai bientôt venir résider avec mes vieux parents et mes frères avec leur famille. C'est une construction en bois rond de 25' par 20' recouverte en auges — pièces de bois blanc fendues et creusées superposées de sorte qu'une de ces auges est renversée sur deux autres pour en couvrir les joints — ce qui n'empêche pas de voir quelques étoiles à travers ce toit primitif. Je couche sur un "bed" espèce de lit fixe sur le mur du chantier et tapissé de branches de sapin ou d'épinette, ce n'est pas très moelleux. Dans un coin du chantier on a dû attacher les pauvres chevaux tout glacés. Il fait évidemment trop froid pour les mettre dans la grange."

Mardi, 13:

"Je me lève à 5h15 ayant assez bien dormi. Après avoir fait sortir les chevaux, nettoyé la maison, je prépare un autel des plus simple sur une table et je dis la sainte messe pour la première fois dans ce lieu qui rappelle si bien l'étable de Bethléem. J'ignore si d'autres prêtres ont offert le saint sacrifice ici avant moi. Déjeuner, puis nous partons pour L'Annonciation chez M. Boileau. A midi, dîner, puis je pars pour la ferme et il faut aussitôt atteler pour m'en revenir à la Chute. Beau temps."

Samedi, 24:

"La malle de ce jour m'apporte une lettre de mon frère Charles m'annonçant que toute la famille sera prête à partir de Montréal le jeudi premier mars et qu'ils m'attendent à St-Jérôme. Aussi une lettre du Frère Tremblay me disant qu'il m'a acheté un cheval pour \$118.00 et un harnais neuf: prix \$18.00."

Dimanche, 25:

"Je chante la messe et prêche. Pas de vêpres. A 1h30 je pars pour St-Jérôme avec deux voitures l'une sur l'autre; il pleut, il tombe de la neige fondante qui rend les chemins très difficiles et fatigants pour les chevaux. Je n'arrive à St-Jovite qu'à 8 heures et quelques minutes."

Lundi, 26:

"Je pars pour Ste-Agathe. Il neige, il poudre, il fait très froid. J'arrive à 2 heures, ou moins. Je prends mon dîner chez le curé pendant que mon cheval prend le sien. Et en route de nouveau pour Ste-Adèle toujours très bien reçu par Monsieur Sauriol, ainsi que par les autres curés du reste."

Mardi, 27:

"Départ vers 8 heures, arrivée à St-Jérôme à 1 heure. Très froid; poudrierie; chemins remplis de neige par bouts. Il fallait partir pour Montréal à 2 heures mais pas de train aujourd'hui. Monsieur Labelle curé de St-Jérôme a pu venir ce soir à 7 heures."

Mercredi, 28:

"A 7h45 en route pour Montréal avec M. Le curé Labelle qui se rend à Québec pour le chemin de fer du Nord, et une loterie en faveur de la colonisation. Je vois le R. Père Supérieur et autres, je vais chez mon frère Vital, ils sont tous à se préparer pour partir."

Jeudi, 1<sup>er</sup> mars:

"Vital et Charles partent de bonne heure pour St-Jérôme avec le cheval que le Frère Tremblay m'a acheté, traînant une charge d'effets, de boîtes, de valises; pour moi je pars par les chars avec les autres c'est-à-dire mes vieux parents, Joséphine, deuxième femme de Charles, remarié depuis peu et sa Julia, petite fille qu'il a eue de sa première femme, âgée maintenant de deux ans et six mois. Le départ a lieu à midi et nous sommes à St-Jérôme à 1h30; nos effets envoyés par les chars ne sont pas encore arrivés. Vital et Charles arrivent à 5 heures. Ils soupent chez M. le curé, les autres à l'hôtel. Mon père et Vital couchent ici."

Vendredi, 2:

"Nos effets ne sont arrivés qu'hier soir, on les retire et on les charge sur nos deux voitures, tout cela prend du temps, nous ne sommes prêts à partir qu'à 1h30. Nous voilà donc en route pour le Nord. Je suis en avant avec la jument qui traîne deux voitures, une voiture chargée de bagages et une autre légère où se trouvent avec moi, ma mère et Joséphine avec la petite Julia, le père est en arrière avec Vital et Charles. Après beaucoup de peines et de misères, après s'être égarés quelque peu près de Ste-Adèle nous sommes contraints de laisser nos charges chez un M. Deslauriers à 15 arpents de l'église au pied de la côte non loin du chemin de Ste-Agathe, nous arrivons chez M. le curé de Ste-Adèle à 9 heures pas mal fatigués, gens et bêtes. Ce

bon Monsieur Sauriol nous reçoit avec beaucoup de cordialité et de générosité, on nous apprête un bon souper et nous couchons ici tous sans exception."

Samedi, 3:

"M. le curé nous détermine à passer ici l'avant-midi pour nous reposer. Après dîner en route pour Ste-Agathe, distance de 4 lieues. C'est évidemment trop pour la jument que de trainer 2 voitures, je décide de laisser une charge chez Monsieur Campeau qui tient hôtel au pied de la côte au coin du chemin de Ste-Agathe. Bien reçu encore chez M. le curé Allard. Souper et coucher ici."

Dimanche, 4:

"A 9 heures nous nous mettons en route pour St-Faustin. Nous ne pouvons passer toute la journée chez M. le curé et nous n'avons pas le moyen de loger à l'hôtel. Vers midi nous sommes arrivés à environ 1 mille de la fameuse "Repousse". Nous faisons un arrêt chez un nommé Toussaint Larocque. Il est absent mais sa femme nous reçoit très bien. Nous prenons le dîner, nous faisons manger les chevaux puis nous partons; beaucoup de peine à gravir la "Repousse". C'est une côte d'un mille de long, l'explorateur du gouvernement chargé de tracer un chemin de Ste-Agathe à St-Faustin ayant rencontré une montagne devant lui, n'a pas cru à propos de dévier un peu de la ligne droite et il a tracé son chemin droit sur le sommet de cette montagne. En arrivant sur la hauteur on jouit du plus magnifique coup d'œil sur une belle vallée mais il nous a fallu une bonne heure pour faire ce mille et les chevaux sont fatigués et nous avons même dû mettre les deux chevaux en flèche sur notre grosse charge d'effets, de provisions pour ne pas risquer de rester en panne au milieu de la côte. Nous avons en face de nous au pied de l'autre versant de la montagne que nous venons de gravir de peine et de misère, le petit village de St-Faustin qui n'a que quelques années d'existence. Nous y serons dans quelques minutes puisqu'il ne s'agit que de descendre, mais la descente est si raide qu'il faut beaucoup de précautions pour éviter les accidents, surtout aux hivers lorsque le chemin est glacé comme aujourd'hui. Nos bons anges nous protègent et nous arrivons sans encombre à l'unique hôtel du village vers 4h30. Ici repos d'une demi-heure, puis en route de nouveau. Je prends les devants avec mon père, ma mère, Joséphine et Julia avec la voiture légère afin d'arriver plus promptement et de ne pas laisser trop longtemps au froid, qui est vif, mes vieux parents et l'enfant. Malgré les mauvais chemins en 1 heure nous faisons le trajet qui est de 7 milles. Nous voici à St-Jovite, le village le plus considérable et le plus prospère du Nord après Ste-Agathe. Toute la famille va prendre logement chez Duchesne l'hôtelier. Il n'y a pas assez de

place chez M. le curé qui nous aurait bien volontiers reçu chez lui, s'il l'avait pu. Vital et Charles arrivent peu après nous. Après avoir pris le souper tous ensemble je m'en vais au presbytère."

Lundi, 5:

"Vital et Charles partent avec la voiture chargée et les autres avec moi. Nous rattrapons la première voiture au portage, chemin raccourci, qui va directement à la Ferme d'en Bas en évitant le village de la Conception et plusieurs côtes passablement raides. Nous arrivons à la Ferme maintenant propriété de M. Jos Valiquette, un peu avant midi. Nous nous reposons environ 1/2 heure. Au moment où nous partons arrivent mes frères qui dînent ici. Nous arrivons à la Chute aux Iroquois, terme de notre voyage, pour le présent, vers 3 heures et Vital et Charles vers 5 heures. Aujourd'hui temps froid, poudrierie, chemin difficile en plusieurs endroits à cause des bancs de neige, ils ont failli nous faire verser deux ou trois fois. A peine y avait-il 1 heure que nous étions arrivés qu'on vient me chercher pour un malade à L'Annonciation à 15 milles d'ici. Comme le cas n'était pas absolument pressé et qu'il se faisait déjà tard de l'avis du bon R. Père Raynel, je me décide à attendre à demain matin pour y aller. Le Père Raynel et le Frère Lavoie nous reçoivent cordialement et du mieux qu'ils peuvent. Toute la famille s'installe ici tant bien que mal."

Mercredi, jeudi, vendredi, 7 - 8 - 9:

"Je fais couper des billots afin de nous procurer de la planche dont nous aurons besoin pour nous installer dans nos chantiers de Nominique."

Mercredi, 14:

"Vital et Charles partent avec le vieux Black.\* Vital va chercher sa femme et ses enfants à Montréal et Charles doit ramener une charge d'effets que nous avons dû laisser à Ste-Adèle."

Lundi, 19:

"Fête de Saint-Joseph, 27 confessions avant la messe. Je pars pour St-Jovite où j'arrive à midi et demi. A 2 heures en route pour Ste-Agathe, il neige à plein temps, je n'arrive à St-Faustin qu'à 3h30. Une demi-heure de repos et de nouveau en route. La tempête devient de plus en plus effroyable, poudrierie fine qui m'aveugle et m'empêche de distinguer quoi que ce soit, je pousse ma pauvre petite bête tant que je puis la laissant se guider elle-même. A 4 heures il fait déjà obscur, je n'y vois goutte. J'arrive enfin à Ste-Agathe après beaucoup de froid et de fatigue. La tempête continue toujours à sévir."

\* le cheval

**Mardi, 20:**

"En route pour Ste-Adèle un peu après 9 heures. Quoique l'heure soit déjà avancée, les chemins sont pleins de neige, personne n'a passé avant moi. Je lève donc le chemin presque tout le temps c'est-à-dire qu'il faut aller le pas. Ste-Adèle à midi et demi, dîner et repos, en route et j'arrive à St-Jérôme à 7h30. En arrivant j'apprends que les chars sont arrêtés par la neige depuis lundi."

**Mercredi, 21:**

"Une lettre de Vital, je lui envoie un télégramme ainsi conçu: "Je t'attends ce soir ou demain, viens sans faute."

**Jeudi, 22:**

"Jeudi Saint. Je fais l'office de la paroisse à St-Jérôme. Le train du soir est encore enneigé à St-Janvier. Ce n'est qu'à 10h30 que le train arrive à St-Jérôme. Mon frère y est avec sa famille."

**Vendredi, 23:**

"Vendredi Saint. Monsieur le curé Labelle me confie \$68.00 pour faire construire une petite chapelle à L'Ascension; Ferme d'en Haut. Nous partons vers 9h30. Une des enfants, Maria, est malade. Nous dinons à l'hôtel Barsalou à Piedmont. Les chemins sont beaux, le temps est magnifique, mais un peu froid pour la saison."

**Samedi, 24:**

"Nous partons pour Ste-Agathe. Chemin passable, poudrerie assez forte. Maria est encore malade, le mal de mer. Après dîner, de nouveau en route. Chemin mauvais, poudrerie, froid. Route barrée complètement par un immense banc de neige, obligés de prendre le chemin du lac avant d'arriver à la "Repousse". Nous montons celle-ci sans trop de difficultés. Il est près de 6 heures du soir quand nous arrivons à St-Faustin. Après un peu de repos accordé au cheval, en route pour St-Jovite où nous arrivons vers 8 heures à l'hôtel Duchesne qui nous accueille très bien. Souper en famille puis je vais coucher chez M. le curé."

**Dimanche, 25:**

"C'est le grand jour de Pâques. Un peu après 9 heures nous nous mettons en route pour la Chute aux Iroquois. Temps magnifique mais chemin mou, collant, on ne peut aller que le pas. Encore quelques incidents désagréables, mais de peu de conséquence. Les enfants vont bien. Nous arrivons à la ferme Valiquette vers 1 heure de l'après-midi et à la Chute à 3 heures moins dix. Temps chaud; enfin les deux familles sont réunies ici. Il ne s'agit plus maintenant que de nous rendre au lac Nomingue mais ce ne sera pas sans difficultés."

Lundi, 26:

"Voici ce qui est décidé. Mon père, Vital, Charles, sa femme et sa petite Julia partiront demain pour Nomingue. On fait les préparatifs en conséquence. M. Dosithée Boileau, père, est passé hier soir en route pour St-Jérôme où il va chercher la cloche qui a été donnée à St-Ignace par la société de colonisation. Elle fut bénite avec quelques autres cloches pour les nouvelles colonies du Nord, à l'église du Gesù, il y a un an ou deux. Beau temps."

Mardi, 27:

"Ce matin le premier détachement de colons pour Nomingue se met en route. Temps nuageux, chaud. La pluie commence vers 1 heure de l'après-midi."

"Vers 2 heures, Vital arrive tout à coup avec Arthur Sigouin, grande surprise qu'est-il donc arrivé? Voici, ce matin ils se sont tous mis en route pour le lac Nomingue par le chemin Boileau qui n'a presque pas été fréquenté de l'hiver. Partis à 7 heures, à 10 heures ils n'avaient pu faire qu'un mille. Ce chemin impraticable, à tout instant les chevaux étaient à côté du chemin, embourbés dans la neige qui avait encore 3 ou 4 pieds de hauteur. Bientôt, il devient évident qu'il était impossible de continuer la route sans s'exposer à passer la journée et peut-être la nuit dans la forêt. Avec une femme et une petite enfant il n'y fallait pas songer. Ils se résignèrent, mais avec répugnance à revenir sur leurs pas. Vital venait m'annoncer cette nouvelle contrariété. Je me décide d'y aller pour voir ce qu'il y avait à faire."

Jeudi, 29:

"Je pars ce matin avec Vital pour L'Annonciation, arrivons à midi. Je prends arrangement avec M. Zéphirin Panneton, gardien de la ferme Baptiste, qui consent à envoyer son compagnon Zotique Desaulniers avec un des chevaux de la ferme pour conduire au lac, mon père et mes frères avec quelques provisions et quelques outils. Je couche à la ferme."

Vendredi, 30:

"De bonne heure avant ma messe, je retourne chez Monsieur Boileau. Desaulniers arrive bientôt après avec cheval et voiture. On charge et tous partent. Je dis aussitôt la messe et après déjeuner, en route pour la Chute. Le Frère Lavoie part aussitôt pour Ste-Agathe pour y chercher une charge de viande pour nous."

Dimanche le premier avril:

"A 2h30 de l'après-midi le Frère Lavoie arrive de Ste-Agathe avec \$900.00 de lard."

Lundi, 2:

"Je me dispose à partir pour Nomingue avec Arthur pour y transporter les \$900.00 de lard. Quelques difficultés. La jument doit être fatiguée de son voyage à Ste-Agathe car par deux fois elle refuse de monter la charge dans une côte ce qui lui arrive pour la première fois. Rendus chez M. Brunet, encore 5 milles pour le village de L'Annonciation. Fort heureusement nous rencontrons Jules Paquet qui prend la moitié de notre charge et nous pouvons continuer notre route plus à l'aise."

Mardi, 3:

"Je ne puis dire la sainte messe faute de pierre sacrée. A 7 heures en route pour le lac ayant pour compagnon M. Jules Paquet qui a pris comme hier, la moitié de notre charge. Mais nous n'étions pas au bout de nos difficultés, les chevaux sont presque continuellement dans la neige jusqu'au poitrail ou à côté du chemin. Il faut les dételer 7 ou 8 fois pour les remettre sur le chemin. Enfin à 10 heures, épuisés, impossible d'aller plus loin. Je me décide bien malgré moi à décharger nos \$900.00 de lard dans la forêt au risque de le faire manger par les bêtes sauvages. Monsieur Paquet retourne chez lui. Je prends sur mon dos en bandoulière la boîte contenant ma chapelle portative et tout ce qu'il faut pour la messe, le tout pesant bien 50 livres. Arthur un petit sac à la main et en route pour Nomingue, conduisant la jument libre devant nous. C'est bien tout ce qu'elle peut faire de se porter, ses jambes flageolent. Arrivés vis-à-vis chez M. Blais, en bas de la côte de Jolicoeur, à la chaîne, nous nous y rendons. Il demeure à plusieurs arpents du chemin en pleine forêt. Un simple sentier nous conduit chez lui. Blais revient au chemin avec Arthur, conduit la jument à un misérable abri environné de paille en haut de la côte sur le terrain de Jolicoeur, ils la mettent à l'abri, la couvrent avec soin de sa robe de buffle, lui donnent de l'avoine, de la paille, de l'eau puis reviennent. Nous dinons à la galette de sarrazin. Après nous être reposés quelque peu Arthur et moi, nous repartons pour Nomingue où nous arrivons à 3h30 harassés de fatigue. Nous avons fait ces 7 milles dans la neige, sur la glace en partie couverte d'eau en 2 heures et demie. Grande surprise à notre arrivée. On décide que Vital et Charles partiront immédiatement à pied, se rendront chez Monsieur Blais pour y passer la nuit, auront soin de la jument et se rendront demain à L'Annonciation pour louer une charrette avec deux chevaux afin d'amener les provisions laissées dans la forêt. Ainsi fut fait."

Mercredi, 4:

"Je dis la messe dans le chantier pour la deuxième fois. A 3 heures de l'après-midi arrivent Charles et M. Chartrand apportant toute la charge de lard laissée dans le bois avec ses deux chevaux. Grande joie, car on craignait pour cette viande à cause de l'apparence de pluie. Vital et Charles sont arrivés hier soir chez M. Blais où ils ont passé

la nuit. De bonne heure ce matin, ils sont partis pour L'Annonciation. Charles a aussitôt demandé Monsieur Chartrand et Vital, s'est disposé à partir pour la Chute pour amener sa femme et ses enfants, ainsi que quelques autres provisions. Monsieur Chartrand quoique avec deux chevaux a dû faire deux voyages pour amener les provisions jusqu'au lac et encore avec peine et misère ce qui prouve amplement que cela nous eût été impossible hier avec un seul cheval déjà fatigué. Monsieur Chartrand ne demande que \$2.00 pour ce voyage. Je m'attendais à payer \$5.00 ou \$6.00. Je lui en donne \$3.00. Il couche ici pour laisser reposer ses chevaux."

Jeudi, vendredi, 5, 6:

"Je reste ces jours-ci au Lac. Nous attendons tous les jours Monsieur Boileau et Vital, mais personne ne vient. Vendredi, Charles, Arthur et moi allons en raquettes dans le chemin Chapleau jusqu'à la Barrière\* et nous allons du côté des lots de Vital et de Charles à l'est du Petit Nomingue près de la Barrière. Puis nous revenons à la maison avec pas mal de difficultés. La neige étant devenue trop molle pour la raquette. J'en attrape le "mal de raquette" c'est-à-dire les nerfs des jambes forcés."

Samedi, 7:

"A une heure de l'après-midi, voyant que personne ne venait, comme je devais me trouver à L'Annonciation pour le dimanche, je pars à pied avec ma chapelle sur le dos. Je rencontre sur le lac Monsieur Corbin, avec sa femme et un jeune enfant Alexandre, qui s'en vient demeurer à Nomingue. Arrivé au chantier de Jolicoeur celui-ci m'amène dans sa voiture jusque chez Monsieur Boileau. Grande surprise, on ne m'attendait plus."

Mardi, 10:

"Vital, ma vieille mère et Arthur partent ce matin pour L'Annonciation avec une petite charge. Vital se rend ensuite au lac avec M. Corbin. Ma mère reste chez M. Boileau qui doit l'amener avec lui au Nomingue et Arthur ramène la jument à la Chute."

\* Les deux lacs: le Grand et le Petit Nomingue sont reliés par une rivière, la rivière Barrière que traverse le chemin Chapleau, ancien chemin qui allait de Labelle à St-Gérard de Montarville (Kiamika). Il fallait un pont. La rivière Barrière, à cet endroit a environ 35 pieds de largeur. Ce pont était situé à l'est du Petit Nomingue, à une distance de près d'un demi-mille du pont actuel, à Bellerive. C'était un pont à engrenage, avec chaînes. On en roulait les parties à bras d'hommes pour le passage des chaloupes de la drave et de l'Hirondelle, petit bateau appartenant au Capitaine Constant Lecoanet.

Actuellement, le chemin Chapleau va de Nomingue à Kiamika, en passant par l'ancienne ferme Corout, sorte de relais pour les voyageurs.

(M. Raphaël Ragot à S. Alice Giroux, c.s.c. août 1982)

Jeudi, 12:

"Je me remets en route pour revenir à la Chute; en arrivant ici j'apprends que ma mère n'est pas encore rendue au lac. M. Boileau a essayé d'y aller mercredi matin et a dû revenir sur ses pas."

Lundi, 16:

"Arrivent Vital et M. Corbin. Les chemins sont bien mauvais. Ma mère est enfin rendue au lac et M. Boileau y a transporté nos effets qui se trouvaient chez lui."

Mardi, 17:

"On se prépare pour commencer demain à battre le chemin Chapeau. Vital et Arthur vont transporter des charges chez M. Derouin."

Mercredi, 18:

"Nous nous rendons chez M. Derouin de bonne heure. M. M. Nantel (de Labelle) père et fils nous rejoignent avec un boeuf et un cheval. A 10 heures on se met en route pour battre le chemin ou personne n'avait passé de l'hiver. D'abord le vieux cheval de Monsieur Raynel, Black, libre, conduit par Arthur, puis le boeuf avec Nantel fils, Monsieur Nantel père, avec son cheval. Je conduis la jument avec une petite charge de provisions pour hommes et bêtes et enfin M. Corbin avec une charge de 600 livres environ. En beaucoup d'endroits il y avait encore jusqu'à 2 pieds de neige et même davantage. On dut même plus qu'une fois ouvrir le chemin à la pelle; on dîne, à la sucrerie du père Nantel. On arrive vers 7 heures à un vieux petit chantier de M. Wilson environ 2 milles de la Barrière. Il faut se résigner à passer la nuit ici. On fait des lits de branches de sapin pour les chevaux que l'on couvre avec soin de robes de buffle pour les préserver quelque peu du froid car ils doivent passer la nuit dehors. Dans le chantier d'environ 12' carrés il y a un poêle. On essaie de faire du feu mais tout est en glace, laquelle fondant, rend la position encore pire. Rien de mieux à faire que de s'asseoir autour du poêle pour passer la nuit tant bien que mal, plutôt mal que bien. Nous étions quatre, M. Corbin, Vital, Arthur Sigouin et moi-même."

Jeudi, 19:

"Nous nous remettons en route. Il a fait une forte gelée, aussi la neige qui était fondante hier à maintenant une forte croûte qui déchire les pattes des chevaux. Les hommes doivent se résigner à passer en avant pour casser la croûte et ouvrir le chemin. On fait ainsi 5 milles. Nous arrivons à la Barrière vers 8 heures. 2 heures pour 2 milles. Monsieur Corbin essaie de traverser le Petit Nomingue sur

la glace pour se rendre chez lui. Impossible avec son cheval, il est obligé de tirer sa charge à bras. Je me rends en avant à nos chantiers où j'arrive vers 9 heures. Quelques minutes après arrivent Vital et Arthur avec le cheval de M. Corbin."

Vendredi, 20:

"Vital part de bonne heure avec Charles pour aller à la Chute y chercher sa femme et ses enfants ainsi que quelques effets."

Dimanche, 22:

"Charles arrive à 7 heures du soir seul. Vital a dû rester à la Chute pour soigner notre vache qui s'est trouvée malade, mourante, l'autre jour. Il réussit à la sauver."

Lundi, 23:

"Je pars avec Charles pour la Chute. Je vais dans le village chez M. Charles Renaud et autres afin d'engager 4 charretiers pour transporter d'un seul voyage, avant que la neige soit toute fondue, nos effets au lac Nomingue."

Mardi, 24:

"Charles va chercher une charge de patates chez M. Nantel père, et apporte une poule. 50¢. Vital lie quelques bottes de foin. Dans l'après-midi on conduit chez M. Derouin la vache, les boeufs, les petits cochons et la poule."

Mercredi, 25:

"Toute la famille se met en route pour le lac Nomingue. Savoir, Charles, Vital, sa femme et ses enfants et moi avec 5 charges d'effets et provisions, Charles Renaud, 2 chevaux, M. Happs et Etienne Miljours avec 1 cheval chacun et nos deux chevaux. On arrive chez M. Derouin, où l'on complète les charges. Vers 10 heures on entre dans le chemin Chapleau avec les chevaux, de plus une poule donnée par M. Derouin. A 12h10 nous arrivons à la sucrerie de M. Nantel père. On dîne. A 1h15 de nouveau en route. Arrivés au chantier Longpré nous y mettons les animaux à l'abri. Arrivée à la maison à 7h30 sans aucun accident et sans trop de difficultés."

Jeudi, 26:

"Les hommes partent. Arthur les accompagne jusqu'au chantier de Longpré pour en ramener la vache et les boeufs. Les hommes de la Chute ramènent le vieux Black du père Raynel. J'ai payé \$11.00 à ces hommes, \$5.00 à Charles Renaud, \$3.00 à Happs et \$3.00 à Miljours. Le temps est employé aujourd'hui à organiser la maison. Comme

nous n'avons apporté aucun meuble il faut faire lits, tables, sièges non avec des planches, il n'y en a pas, mais avec des "colles" de bois blanc. On appelle ainsi des planches brutes que l'on obtient en refendant à la hache les billes de bois blanc du tilleul, plus ou moins large."

Du vendredi, 27 au lundi, 30:

"Il a neigé presque tous ces jours-ci, mais le soleil a bientôt fait fondre la neige chaque jour. Rien de nouveau à part cela. Le temps n'est pas encore propice aux semailles, il fait trop froid; la terre n'est pas assez dégelée. On continue à faire des meubles. C'est à partir du 26 courant que je me considère comme fixé définitivement à St-Ignace de Nomingue avec toute la famille qui forme le premier noyau de cette nouvelle colonie. Nous sommes ici seuls en pleine forêt à 16 miles et demi de la plus proche habitation; à 21 milles de la chapelle de la Chute aux Iroquois. Que le bon Dieu bénisse nos oeuvres et nos travaux."

Dimanche, 29:

"Dans l'après-midi nous allons au grand lac pour la pêche. Il y a encore de la glace assez forte pour nous porter. On y va jusqu'à 7 ou 8 arpents, pas de poissons."

Mardi, 1<sup>er</sup> mai:

"L'autel provisoire est terminé. Orné de fraîche verdure en l'honneur de Marie notre mère du ciel. Nous faisons quelques prières et une lecture pour le mois de mai. Ainsi sera à chaque jour du mois. Temps très beau. Vent un peu frais; on fait sécher le sarrasin de l'année dernière et continue d'organiser la maison. On fait une table à manger."

Lundi, 14:

"J'achète de M. Boileau une belle truie qui doit mettre bas vers le mois de juin. M. Panneton, gardien de la ferme de Baptiste des Trois-Rivières, me donne 1 coq et deux poules. M. Boileau, M. Doré, Mme Adolphe Paquet et Madame Brunet chacun 1 poule. Madame Jules Paquet 1 douzaine d'oeufs pour faire couvrir. Me voici avec 8 poules."

Mardi, 15:

"Je pars avec Arthur pour le lac Nomingue apportant une charge de 10 minots de patates en charette à deux roues. Chemin tirant. Au pont de la Barrière l'eau couvre les abords et le chemin. Il y en a environ 3' sur une longueur de 1 ou 2 arpents; comme le portage n'est pas recouvert de terre, les pièces de bois flottent sur l'eau. Arthur et moi nous devons descendre de voiture, nous mettre sur les

bouts de ces pièces de bois, pour les enfoncer et faire passer les roues de la voiture par-dessus. La jument les enjambe avec beaucoup d'adresse et sans précipitation, de sorte que nous venons à bout de passer sans accidents cet endroit périlleux. Il eut fallu peu de chose pour faire verser la charette, précipiter nos patates à l'eau et peut-être nous exposer à quelque sérieux accident. Grâce à la protection de nos Anges Gardiens tout s'est bien passé. En divers autres endroits les pontages flottaient aussi sur l'eau, mais elle était moins profonde. La jument était passée aussi avec beaucoup d'adresse posant légèrement et avec précaution les pieds sur les pièces rondes et passant ainsi sans trop de difficultés. C'est une fine bête et des plus commode."

**Mercredi, 16:**

"Beau temps. Nous allons à la pêche au Grand Lac. 5 petits poissons; l'eau est encore trop haute. Tout à coup il arrive un jeune homme de St-Jérôme pour s'établir ici. Nous l'hébergeons."

**Vendredi, 25:**

"On commence à semer l'avoine. 5 minots aujourd'hui. Arthur conduit les petits boeufs pour herser. . ."

**Jeudi, 7 juin:**

". . . Dans l'après midi je vais avec Vital visiter le 5e rang. Beau terrain uni, bois mêlé, terre grisâtre. Il y a ici près de l'emplacement du village, au nord, sur le 4e et 5e rang deux petits lacs qui ne sont pas indiqués sur la carte du canton. Ils sont séparés par une petite langue de terre de moins d'un arpent de large et communiquent l'un avec l'autre par une décharge d'un peu plus d'un arpent de long et de 20 à 30 pieds de large. Nous avons baptisé ces deux lacs: le premier plus petit, lac St-Joseph, il a 5 à 6 arpents de long et 2 à 3 arpents de largeur, profondeur environ 20 pieds dans les eaux basses. Le second qu'on a appelé lac Ste-Marie est beaucoup plus grand, il doit avoir de 9 à 10 arpents en tous sens, plus d'une lieue de tour et une trentaine de pieds de profondeur."

**Lundi, 25:**

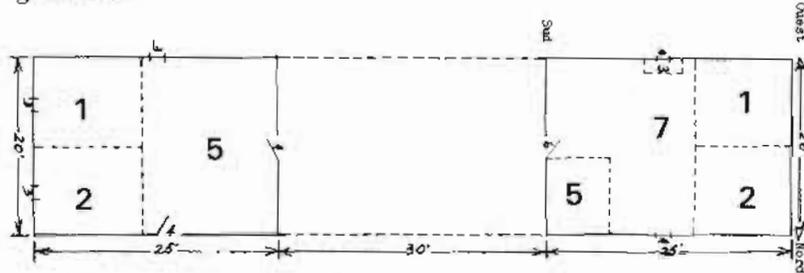
". . . Les moustiques nous ont dévorés toute la journée. C'est un vrai fléau, impossible de travailler au champ, impossible de dormir."

**Mardi, 26:**

"Repos. J'ai le visage tellement enflé des morsures des moustiques d'hier que mes yeux sont presque fermés. Je puis à peine voir assez pour dire la messe. Il en est ainsi de la jument."

### Mercredi, 4 juillet:

" . . . Un peu moins de mouches. Nous sommes à la fin d'une neuvaïne à St-Ignace pour obtenir la disparition de ces mouches. A L'Annonciation on fait dire des messes pour la même intention. La maison qui doit réunir les deux chantiers a été commencée vendredi dernier, 29 juin. L'un des côtés est déjà presque entièrement levé, la page ci-dessous indique la disposition des deux chantiers à notre arrivée, puis les divisions qu'on y a faites et la destination de chaque partie telle qu'indiquée. Les lignes pointillées indiquent les deux côtés en pièces rondes qu'on a élevés pour réunir les deux chantiers et agrandir les logements."



Les 2 chantiers primitifs tels qu'ils étaient après notre première installation à Nominique.

Les numéros indiquent la destination de chaque partie.

1. - Alcôve du P. Martineau, s.j.
2. - Alcôve de Vital Martineau avec toute sa famille.
3. - L'autel.
4. - Les fenêtres.
5. - Alcôves du fr. Chénard, quand il fut arrivé ou pour les étrangers; enlevée pendant le jour. Ces divisions étaient en coton, faute de planches dans le commencement.
6. - Porte d'entrée.
7. - Chapelle et souvent la nuit dortoir pour les étrangers, quand il s'en trouvait un grand nombre.

1. - Alcôves des vieux parents du P. Martineau.
2. - Alcôve de Charles Martineau avec sa famille.
3. - Les fenêtres.
4. - Les portes de sortie.
5. - Salle servant de cuisine, de réfectoire, de récréation et souvent de dortoir pour les étrangers.

N.B.: Les 2 lignes pointillées indiquent les 2 côtés en pièces de bois rond qu'on a élevés, et couverts d'un toit, pour réunir les 2 chantiers et augmenter les logements. Cette partie avait 2 étages, le bas servit de salle à manger qu'on ajouta plus tard 2 bas-côtés au sud-ouest et au nord-est.

*(Journal du P. Martineau)*

### Samedi, 7:

" . . . Ce matin notre jument était malade des coliques; on lui a fait prendre une portion de gingembre et de "painkiller" et on lui a frictionné l'abdomen avec de l'alcool camphréé puis on l'a fait marcher quelque temps. Elle fut bientôt rétablie mais ce fut d'abord un émoi parmi nous car c'est la seule bête que nous avons pour nos voyages et nos transports. Aujourd'hui encore notre unique vache a failli

être étouffée par une corde qui lui avait été laissée au cou par Arthur et que la pluie a fait contracter. On s'en est fort heureusement aperçu à temps pour la sauver."

Dimanche, 8:

"... Je vais avec Vital et Arthur visiter une partie de la "Pointe Manitou" ou des "Pères". Elle a une largeur moyenne de 4 à 5 arpents et s'avance un mille environ dans le Grand Nomingue. Il y a beaucoup d'érables de belle apparence et de gros comme la jambe ou la cuisse d'un homme. Hier on a commencé à lever le toit, comble de la partie ouest de la maison d'un des deux chantiers: il s'agit de remplacer le toit plat en colle de bois blanc par un toit ordinaire à pic. Pour cela comme nous n'avons pas de planches nous nous servons de petites pièces de bois rond qu'on doit recouvrir d'écorce de bouleau et par-dessus en bardeaux. C'est mon vieux père qui a fait le bardeau en cèdre à la plane."

Vendredi, 13:

"Le temps a mauvaise mine. Nous n'avons plus de provisions que pour quelques jours et nos charges n'arrivent pas de Ste-Agathe. La jument est trop malade pour entreprendre un voyage aussi long. Il faut pourtant partir avant que les provisions soient épuisées. A midi donc je me mets en route avec Charles par le lac pour L'Annonciation..."

Samedi, 28:

"... Le jeune Thomas Brunet arrive pour travailler aux foins; .50¢ par jour et la nourriture..."

Jeudi, 2 août:

"Aujourd'hui alternatives d'inquiétude, de crainte et enfin de joie. La nuit dernière la femme de Vital, Herminie n'a pas été très bien; elle n'a presque pas dormi, mais rien ne faisait présager qu'elle fut si près de son terme. Elle-même ne le pensait pas. Vers 9 heures du matin, comme elle n'était pas mieux on commence à soupçonner que ce pouvait bien être l'approche de ses couches. Par prudence on décida d'envoyer immédiatement chercher une sage-femme, Madame Derouin à 16 milles et demie d'ici. Charles partit aussitôt en voiture. A 11 heures il devient évident que les douleurs de l'enfantement allaient venir et que la sage-femme ne pouvait pas arriver à temps. De crainte que Charles ne se décida à ne pas revenir ce soir vu qu'à son départ rien ne paraissait presser, on se détermina d'envoyer Arthur au devant pour le presser de venir coûte que coûte. Il part aussitôt à pied, avec deux chiens. A midi commencent les douleurs; elles ne furent heureusement, ni longues, ni violentes. A 1h30 de l'après-midi tout était fini heureusement, sans le secours ni de médecin ni de sage-femme. Nous

y reconnaissons tous une protection spéciale de St-Ignace. La mère en est à son septième enfant. Pour les 6 autres il a toujours fallu l'aide d'un médecin et même quelquefois de deux et ce n'est pas sans beaucoup de difficultés qu'ils réussissaient à la délivrer et jamais sans l'aide de forceps. Cette fois-ci la délivrance eût lieu naturellement. On y voit quelque chose d'extraordinaire. Car l'enfant se trouvait dans la même position que les autres. Il est venu le cordon autour du cou, menacé d'être asphyxié. Le matin, la malade m'avait demandé de lui bénir de l'eau de Saint-Ignace en laquelle elle avait une grande confiance. Elle en but de temps à autre et promit une messe en l'honneur de Saint-Ignace. De mon côté, je fis la même promesse pour obtenir une heureuse et prompte délivrance de la malade. Honneur donc à Saint-Ignace et gloire à Dieu, l'enfant est gros et gras et bien portant. Charles est arrivé à 9 heures du soir avec Madame Derouin. Arthur les a rencontrés à 15 milles et demie d'ici. . ."

Vendredi, 3:

"Baptême du nouveau-né. On lui donne les noms de Ignace Alphonse Marie en l'honneur de Saint-Ignace, patron de la paroisse dont on a fait l'octave et de Saint-Alphonse-Marie de Liguori dont on faisait hier la fête. . ."

*(Extrait des registres de la paroisse St-Ignace de Nominique)*  
Premier baptême. . .

"Le trois août mil huit cent quatre-vingt trois, nous, prêtre sous-signé, avons baptisé Ignace, Alphonse-Marie né hier, fils légitime de Vital Martineau (cultivateur) et de Herminie St-Amour, de cette mission. Nous, prêtre soussigné, avons été le parrain, la marraine a été Maria Martineau, soeur de l'enfant, qui, ainsi que le père, a signé avec nous."

*(signé) Vital Martineau*  
*Maria Martineau*  
*M. Martineau, ptre s.j.*

Lundi, 27:

"Forte gelée la nuit dernière. Les patates sont gelées; le blé d'inde, les citrouilles, les concombres en partie. Le sarrazin, heureusement, est assez mûr, et n'a pas, par conséquent, souffert de cette gelée. . ."

Mardi, 11 septembre:

"... A 6 heures Mgr Duhamel arrive avec sa suite, M. le curé Labelle, M. le curé Ouimet et M. Fillion, agent des terres de la couronne. Monseigneur et les prêtres couchent dans le chantier destiné à la chapelle. Après le souper les hommes font un feu de joie avec

des sapins. A l'arrivée de Monseigneur on a tiré quelques coups de fusil pour remplacer la cloche que nous n'avons pas encore. M. Boileau arrive avec son fils Dosithée amenant un canot d'écorce qui devra nous servir demain pour traverser sa Grandeur et sa suite. . ."

Mardi, 18:

"... Nous prenons le grand canot d'écorce que j'ai acheté \$8.00 de M. Boileau. Ce canot peut contenir et porter facilement 14 personnes. . ."

Samedi, 22:

"... En passant au pont de la Barrière je m'aperçois que quelqu'un a pris notre canot. . ."

Jeudi, 27:

"... Vers 3 heures de l'après-midi arrivent 5 visiteurs qui viennent pour se choisir des lots. Ce sont Messieurs Laberge, J.B. Boyer, père et fils de Montréal, Blanchard et Délorme de St-Henri de Montréal. Monsieur Blanchard serait disposé à bâtir un moulin au petit ruisseau qui sort du lac St-Joseph où il trouve qu'il y a un pouvoir d'eau suffisant. Avoir une scierie et un moulin à farine, c'est la grande affaire pour nous. Sans cela, il n'est guère possible de s'établir ici. . ."

Dimanche, 30:

"Nous nous sommes aperçus depuis quelques jours que les ours ravageaient notre avoine, nous les avons entendus gronder non loin de notre demeure ces derniers soirs. . ." "... Après déjeuner, Charles, Arthur et moi partons en chaland pour aller chercher notre canot d'écorce que quelqu'un a eu la délicatesse de laisser de l'autre côté du grand lac au chemin Boileau, après s'en être servi sans permission. . ."

Lundi, 22 octobre:

"M. Matte va avec Vital examiner s'il y a un pouvoir d'eau suffisant au petit ruisseau St-Joseph. Pendant les veillées calmes de l'été dernier nous entendions le léger murmure des eaux de ce petit filet d'eau à travers les broussailles. Nous eûmes l'idée qu'il pourrait bien y avoir une chute suffisante pour faire mouvoir un moulin en lui faisant les travaux convenables. Mon père, Vital et Charles allèrent mesurer le niveau. Dans l'espace de 70 pieds ils trouvèrent une différence de niveau d'environ 10 pieds. Lors de la dernière visite de M. le curé Labelle, mon père, vieux colon d'expérience, a parlé à ce Monsieur;

c'est pourquoi, il nous envoie M. Matte, homme compétent, pour s'assurer s'il y a vraiment un pouvoir d'eau suffisant pour scierie, moulin à farine etc. Après examen attentif, M. Matte a également trouvé dans le même espace de 70 pieds une descente d'environ 10 pieds de niveau. Son rapport sera donc favorable à la construction d'un moulin. Chose remarquable, ce moulin se trouverait situé exactement sur la rue principale du village d'après le plan dressé par l'arpenteur du gouvernement à quelques arpents seulement de l'emplacement fixé pour la future église, sur la même rue, qu'on a baptisée rue St-Ignace. D'après M. Matte, le moulin à construire, coûterait de \$1200.00 à \$1400.00."

Jeudi, 6 décembre:

"Les hommes coupent quelques pièces de bois pour le nouveau chantier. Temps très beau, pas bien froid. Vers 5h30 p.m. arrivent deux voitures amenant 11 hommes. Monsieur J.A. Lalande de St-Jérôme avec Paiement et 4 autres hommes, puis Sévère Morand conducteur des travaux du moulin, avec son frère Dolphis Morand et 21 autres ouvriers, enfin un charretier, 3 chevaux. La maison est pleine."

Mardi, 25:

"Nous avons eu le bonheur d'une messe de minuit très pieuse et très touchante. La première fois en ce lieu depuis le commencement du monde. La pauvreté, le dénuement de notre chapelle rappelaient vivement l'étable de Bethléem. Nous avons fait de notre mieux, cependant, pour la crèche de l'Enfant-Jésus, ornée principalement de branches, de mousse courante; le petit Jésus très convenable a été apporté de Montréal par ma bonne vieille mère; elle est toute heureuse de le voir servir aux fêtes de Noël. L'autel aussi était assez bien orné. Plusieurs cierges allumés répandaient dans notre modeste chapelle une douce lumière qui continuait encore à augmenter l'émotion des coeurs. Je dis la messe de minuit pendant laquelle la plupart ont communiqué, puis j'ai fait une courte instruction; puis j'ai dit la messe de l'aurore. Pendant ces deux messes on a chanté des cantiques de Noël, d'une manière fort convenable, puisqu'il n'y eut pas d'harmonium. Vingt personnes en tout assistaient à ces messes. Tous ont réveillé ici. Agapes vraiment fraternelles. Je dis la messe du jour à 9 heures. Cette fête si touchante dans sa simplicité laissera dans les coeurs de tous ceux qui y ont pris part un souvenir des plus doux qui ne s'effacera pas de longtemps. Après dîner nous allons sur les deux petits lacs, St-Joseph et Ste-Marie, qui doivent fournir l'eau à notre moulin. Nous les avons sondés, nous avons trouvé dans le premier 18 pieds de profondeur sous la glace, et dans le deuxième 26 pieds assez loin du milieu."



## Les arrivants

### 1883...



*Le 30 mars de Montréal*, Le Père Marcel Martineau s.j. âgé de 36 ans; son vieux père Narcisse Martineau, 70 ans; ses frères Vital, 34 ans et Charles 25 ans arrivent à Nominique, accompagnés de Madame Joséphine Vézina, femme de Charles et de leur petite fille Julia âgée de 2 ans. Vital et Charles sont fermiers pour les R.R.P.P. Jésuites.

*Venu de la Chute aux Iroquois*, Arthur Sigouin, 13 ans. Orphelin adopté par les R.R.P.P. Jésuites. — Il a demeuré d'abord avec le R.P. Raynel à la Chute aux Iroquois, puis à Nominique. — "Il sert la messe et se rend utile de différentes façons."

En 1882, le Père Raynel écrit à son sujet: "Au commencement d'août j'ai reçu un jeune orphelin de 13 ans comme premier écolier du futur collège de Nominique."

*De St-Jérôme*, Monsieur Eugène Corbin, 34 ans, sa femme Joséphine Leith âgée de 29 ans et leur jeune fils de 5 ans, Alexandre.

"Il travaille pour son beau-frère, Monsieur Rodier, et pour lui-même."

*Le 27 avril de Montréal*, Madame Rosalie Jeannotte Lachapelle (68 ans) vient rejoindre son mari Narcisse Martineau. Elle est accompagnée de sa belle-fille, Herminie St-Amour (33 ans) épouse de Vital Martineau, et de ses petites-filles, Maria (10 ans), Rose de Lima (6 ans), Bernadette (4 ans).



*De Hochelaga* vint à Nomingue Roch Jetté accompagné de son père Monsieur Auguste Jetté. Il épousa plus tard Ida Fortier; ils eurent plusieurs enfants dont 3 seulement survécurent; Audéal, Aulay, Enos; quatre enfants moururent du croup la même journée. Plusieurs fois secrétaire-trésorier il fut aussi maire du canton Loranger en 1903.

*De St-Jérôme*, fermier pour Monsieur de Bellefeuille, nous vient Joseph Labelle, 34 ans, sa femme Philomène Clément (35 ans) et leurs enfants Domitilde (12 ans), Céline (10 ans), Marie-Louise (8 ans), Arthur (6 ans), Léon (5 ans), Bernadette (2 ans).

*De la maison des Jésuites de Montréal*, le 6 novembre, le Frère Chénard, jardinier, vient prêter main forte au R.P. Marcel Martineau.

Dès décembre 1883 Monsieur Anthime Lalonde vint de St-Jérôme bâtir sa maison, lancer son commerce, établir sa ferme. Il faisait partie de ces "capitalistes" recrutés par le curé Labelle pour encadrer et aider les colons. Premier maire du canton Loranger, puis plus tard du village de Nomingue il présida au destin de cette dernière corporation de 1904 à 1913, année de sa mort.



*Aussi de St-Jérôme*, nous vient, Charles Alex Wilson, 42 ans, sa femme Angélique Longpré, 41 ans et leurs enfants: Georges (11 ans), Charles (8 ans), Virginie (7 ans), Blanche (6 ans), Henri (4 ans), Anna (1 an).

*(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nomingue fait les 2 et 3 janvier 1885)*

# 1884

Jeudi, 3 janvier:

"Il a neigé presque toute la nuit. Il est tombé au moins 1 pied de neige. Les chemins sont remplis. J'ai fait faire une herse avec deux gros madriers en triangle pour ouvrir le chemin. A une heure Vital et Charles attellent les boeufs sur la herse pour essayer d'ouvrir le chemin au moins jusqu'à la Barrière; 3 milles. Ils prennent 2 heures et demie pour s'y rendre et ne sont de retour qu'à 5h30. . ."

Vendredi, 4:

"... Il y a aujourd'hui 1 an que je partais de Montréal pour venir dans le Nord. Depuis un an j'ai fait en voyages: en voiture 2,123 milles; en chemin de fer, 288 milles; à pied 121 milles. En tout 2,532 milles ou 844 lieues. J'ai fait 121 milles à pied, c.a.d., sans voiture, mais même lorsque j'avais une voiture, j'ai beaucoup marché, peut-être encore 200 milles, soit pour soulager le cheval lorsque la charge était trop forte ou les chemins mauvais, soit pour me délasser ou me réchauffer dans les longs voyages que j'avais à faire. En tout j'ai été en route 112 jours et demi, sans compter le temps où je me suis arrêté en divers endroits pour une cause ou une autre. Quelques fois jusqu'à 2 ou 3 jours ou même plus longtemps, de sorte que j'ai bien été absent de la maison au moins 150 jours pendant l'année qui vient de s'écouler. En tout cela je ne compte pas les voyages faits par le Frère Chénard, par Vital, Charles, Arthur et le Frère Lavoie ou autres pour nos affaires de Nominigüe. De toutes ces courses, de tous ces voyages pas un seul ne fut fait, si ce n'est pour affaires ou pour les missions que j'ai à desservir. Pas d'excursions de plaisir. Je ne parle pas non plus des courses que nous avons faites dans le canton Loranger pour exploration ou autres affaires."

Samedi, 5:

"... A 5 heures du soir, M. Martin, arpenteur, arrive avec ses hommes, épuisés et fatigués. Ils n'ont pas mangé depuis le matin. Leurs provisions sont épuisées. Au nombre de 8, ils couchent ici; de sorte qu'avec la famille et les hommes qui travaillent au moulin nous sommes ici plus de 30 personnes. On étend des matelas, des robes de buffle par terre dans la cuisine et dans la chapelle. Tout l'espace disponible, dans les deux chantiers est couvert d'hommes se reposant de leur fatigue."

Samedi, 2 février:

"Hier soir est arrivée la famille Constantineau ainsi que Mlle Boivin qui vient comme servante. Nous sommes en tout 32 personnes dans la maison."

Mardi, 26:

"Deux charges pour Nomingue sont arrivées de St-Jérôme la semaine dernière. Les charretiers n'ont pas osé aller plus loin que la Chute. Ils étaient chargés de plus de 2,000 livres chacun. L'un n'ayant que des provisions; l'autre avec la grosse turbine du moulin pesant 1,925 livres. . ."

Dimanche, 2 mars:

"Hier soir vers 7 heures, Joséphine, femme de Charles est tombée malade. Les douleurs furent très violentes jusqu'à 11 heures. Je bénis de l'eau de Saint-Ignace. Elle en prend avec confiance. A 11h30 naissait une petite fille mourante ou morte. On m'appelle, j'accours aussitôt. Je l'ondoie sous condition. Madame Derouin fait tout de même ce qu'elle peut pour la ramener à la vie. Après trois quarts d'heure d'efforts elle paraît donner quelques signes de vie. Puis c'est tout, elle expire. . ."

Lundi, 3:

"Sépulture de l'enfant nouveau-né dans la cave de la chapelle à droite de l'autel qui est placé vis-à-vis la fenêtre au milieu du pan de la maison qui regarde le sud-ouest. L'été arrivé on pourra transporter le cadavre en terre. Il n'y a pas encore de cimetière. . ."

Samedi, 15:

". . . A 6 heures du soir arrivent Vital et Charles avec M. Bock et M. Jérôme de la Chute. La turbine est rendue à la Barrière où ils ont dû la laisser le chemin étant trop mou à cet endroit. Les deux chevaux de M. Bock, avec notre cheval rouge en avant l'ont amenée jusque là. . ."

Dimanche, 16:

"Forte gelée cette nuit. A la suggestion de M. Jetté on en profite pour aller chercher la turbine. Je dis la messe à 7 heures. Ce qui n'a pas d'inconvénients puisque toute la paroisse réside avec le curé. A 8 heures et quelques minutes 12 hommes partent pour la Barrière pour aider à la sortir du banc de neige, où elle est enfoncée, et à la charger. M. Marcoux, en avant avec le cheval et M. Jetté trainant une lourde pièce de bois franc pour écraser le verglas. Bock avec ses deux chevaux et Désormiers avec notre Rouge. Les autres hommes avec

des pelles, des haches et des leviers. Après mon déjeuner, je pars aussi pour la Barrière. Au moment où j'arrivais on venait de mettre la turbine en charge. A 9h30 en route. A 10h15 on arrive à la maison sans aucune difficulté, sans même avoir besoin d'un 3e cheval sur la voiture, le chemin étant beau, solide, par la gelée. Les deux chevaux de Bock, suffisent à traîner la machine. A 10h30 elle était au moulin."

Mercredi, 2 avril:

"... Charles arrive à 7 heures avec la batteuse. Au pied de la côte vis-à-vis notre chantier une des petites roues s'accroche dans une souche et se brise. Il faut la renvoyer à St-Jérôme pour la réparer. En attendant impossible de nous servir de notre machine à battre. On en a cependant besoin. Depuis l'automne, tout l'hiver il a fallu battre le grain au fléau au fur et à mesure des besoins. Le cheval rouge a les pattes quelque peu atrophiées par le verglas."

Mercredi, 9:

"... M. Demers de L'Annonciation, arrive et nous annonce que notre cloche est rendue chez M. Labelle. Elle était chez M. Boileau depuis le commencement de l'hiver. Les gens de L'Annonciation auraient bien voulu la garder plus longtemps; mais elle appartient à Nominique et nous l'avons réclamée."

Lundi, 14:

"Messieurs Paiement et Constantineau avec le Frère Chénard partent à 6 heures du matin, chercher la cloche chez M. Labelle. A 7h30 je pars avec Arthur, pour la Chute. Nous rencontrons la cloche à 1 mille de la maison. M. Corbin l'a amenée jusqu'à la Barrière avec sa voiture. Puis le cheval de M. Lalande et celui de M. Ouimet l'ont tirée jusqu'au terme de son voyage. . ."

Jeudi, 17:

"Temps encore sombre. Aujourd'hui on monte la cloche sur quatre poteaux dont l'un est une grosse souche, vis-à-vis la porte du bas-côté, vers le sud. A 6 heures elle est en place. On se met aussitôt à la sonner, chacun veut sonner à son tour. On sonne jusqu'à 7 heures, pour l'Angelus. Quelles douces émotions pour tous. Mais surtout pour nous qui n'avons pas entendu le son de l'Angelus depuis plus d'un an. Désormais on pourra l'entendre 3 fois par jour, ainsi qu'aux offices. C'est une grande consolation pour les colons. Cela rappelle le clocher paroissial et il nous semble qu'il y a plus de vie autour de nous. Pourtant c'est une installation bien primitive. Une cloche de 1,000 livres à 4 pieds du sol."

Vendredi, 9 mai:

"... Aujourd'hui au moulin est arrivé un accident qui a failli être fatal; les ouvriers étaient à poser l'arbre de couche de la turbine et la grande poulie, lorsque l'échafaud s'est effondré sous le poids. Ils sont tombés d'une hauteur de cinq à six pieds. Un seul s'est blessé mais sans gravité en se frappant la tête sur un madrier. Si l'une de ces grosses pièces de fer était tombée sur eux, ils étaient écrasés, grâce à Dieu ils en ont été quittes pour la peur."

Mardi, 20:

"... Cet après-midi tout était prêt pour scier. Après avoir fait un trait, comme Monsieur Emile Matte était à régler, "settler" comme ils disent, la scie, une des pièces appelée marbre, trop serrée sans doute, s'est brisée d'elle-même, de sorte qu'il est impossible de continuer à scier, sans faire venir une autre pièce semblable de St-Jérôme. Vu l'état des chemins surtout, cela prendrait 5 ou 6 jours, peut-être davantage, pendant ce temps les hommes se trouveraient à ne rien faire. Après délibérations avec le conducteur des travaux, M. Sévère Morand et un autre homme, on décide que les ouvriers partiront demain pour revenir continuer les travaux vers le mois d'août. Du reste ils ne sont pas fâchés de revoir leur famille après plus de 5 mois et demi d'absence. Ils sont ici depuis le 6 décembre dernier."

Samedi, 16 août:

"... M. Beaubien fait porter sa chaloupe au petit lac près du chemin la Lièvre. C'est une belle chaloupe de 20 pieds de long. Je vais la bénir avant qu'elle soit lancée. On en profite pour donner un nom à ce petit lac qu'on appelle lac Bourget. . ."

*(ASJCF Diarium A 8-3f)*

#### "CONSTRUCTION ET BAPTÊME DE LA LAURETTE"

*par M. de Montigny présent à l'événement lors de son voyage du 11/08/1884 à Nominique.*

Le jour même de notre première visite au moulin, M. Beaubien se mit en frais de faire construire une embarcation pour voyager sur le Petit Nominique où est son domaine. Vous dire la peine qu'il s'est donnée pour nolisier ce vaisseau, c'est incroyable. Il en avait pris le plan dans le GENTLEMAN FARMER qui, d'après lui, contient toute science. Vous savez ce que c'est, quand un homme est toqué d'un livre. Il fallait exécuter la barque exactement comme le plan. Ce n'était pas petite affaire. Elle devait être en forme de morue. L'apparence n'était pas difficile à atteindre, sa construction non plus n'exigeait aucune connaissance approfondie de l'architecture navale. Il s'agit de prendre deux grandes planches que l'on cloue en avant aux extrémités

d'une planche transversale, et que l'on fixe au milieu sur une autre traverse plus longue que celle d'avant, de manière à faire faire une courbe aux deux grands côtés que l'on réunit en arrière. On fonce. et voilà votre chaloupe, et très élégante, je vous assure. Mais la difficulté était d'avoir du bois pour cet esquif. Il le fallait de 24 pieds de long. Et allez donc trouver un billot de vingt-six pieds sans le couper exprès. Le couper, c'était facile à faire à même les grands pins. Aussi ce fut bientôt exécuté, mais le sortir. . . c'était là que les Romains s'empoignèrent. Un billot de vingt-six pieds de long sur trente pouces de diamètre!!! Sortir ça du milieu d'une savane, l'été, c'est une entreprise. Aussi deux boeufs y perdirent-ils leur patience. Il fallut deux chevaux en plus. Et. dji, djà, pour les boeufs et Hue! ya! pour les chevaux.

Enfin, nous voilà, mais après deux jours de travail.

Aussitôt arrivé, ce colossal billot eut le privilège de se faire étri-per le premier. . . comme certaines causes privilégiées à la cour d'appel.

Et de suite le compas, l'équerre, le rabot et l'égoïne firent de ces débris d'un défunt pin une embarcation des plus élégantes. Encore la vie qui sort de la mort!!! Il fallait transporter cette barque de 24 pieds de long faite de bois vert. Et du moulin, à la Sawguay, à l'endroit où nous devons la lancer, il y a bien deux milles. Tout de même la procession s'y rendit sans encombre. Mais M. Beaubien ne voulut pas faire sa première construction, si modeste qu'elle fût, sans solliciter pour elle le bénédiction du prêtre, ni la lancer sans les prières de l'Église. Aussi le Rév. M. Martineau s'y prêta-t-il volontiers. Rien de touchant comme cette naïve cérémonie au bord de cette rive sauvage, en présence de quelques colons réunis. Aussi est-ce d'une voix vibrante et émue que nous entonnâmes l'AVE MARIS STELLA. Après que l'eau sainte eut touché la poupe de la nacelle, qui reçut le nom de "Laurette", du nom de Mme Beaubien, la fête civile commença. Une bouteille gardée intacte et sortie des caves de MM. Mathieu Frères, fut débouchée et versée par portions bien modérées, dans un verre unique qui fit le tour de l'assemblée, en commençant par le prêtre et le haut justicier. Deux bouteilles n'eussent pas été contre les lois de la tempérance. Et c'était du bon vieux Bourgogne qui nous fit fredonner:

Le vin de Bourgogne  
Met la belle humeur au coeur  
Pour faire vie bonne  
Faut cette liqueur.

Aussi est-ce de bonne humeur que nous nous embarquâmes dans cet esquif, que quatre bras vigoureux, armés de fiers avirons, faisaient voler sur les eaux de la Sawguay.

Après avoir constaté que ce que nous avions fait était bien, nous revînmes le soir, contents de notre journée. La "Laurette" était la première sérieuse embarcation du Petit Nomingue.

Le lendemain nous allâmes voir le Grand Nomingue, — voguer

sur ses eaux, — non sans nous y plonger un peu. Ce n'est pas facile, dame! de résister à cette tentation. Si vous voyiez comme ces plages sont douces et le fond sablonneux!

*("La colonisation, le Nord de Montréal 1895,  
B.A.T. de Montigny pp. 284-285-286)*

Dimanche, 24:

*Le R.P. Martineau poursuit:*

"... Après la messe, accompagné des colons je vais faire la bénédiction du moulin. . ."

Samedi, 30:

"Beau temps. On charrie des billots dans l'avant-midi. Dans l'après-midi tous les hommes aident à M. Bergeron pour lever, au moulin, le bas-côté qui doit recouvrir la scie. Ils étaient à lever une chèvre, c.a.d., la grosse poutre pour y fixer une poulie afin de hisser des grosses pièces de charpente. M. Bergeron avec un autre homme était au pied de la poutre pour la soutenir en place; un grand morceau était en travers en-dessous à trois ou quatre pieds de l'extrémité, de manière à la mettre en place. Trois autres hommes étaient à la tête levant le morceau à force de bras avec des pics. Ils l'avaient déjà levé d'environ la moitié de sa hauteur lorsque se sentant écrasés par le poids, lourd morceau de bois, ils lâchèrent prise, un peu trop promptement peut-être, après avoir prévenu Bergeron cependant. Mais celui-ci ne croyant pas, sans doute, la chose aussi difficile et persistant à faire de nouveaux efforts, resta appuyé contre le pied de cette pièce. En tombant le pied se releva, frappa avec violence le pauvre Bergeron en pleine poitrine et le rejeta avec force en arrière. Il se trouvait sur le bord du poutrage. Il tomba à la renverse dans le vide et alla se frapper sur le roc vif d'une hauteur de 20 pieds en plein sur la poitrine et la face, et demeura sans mouvement. Les hommes accoururent et le relevèrent privé de connaissance et le transportèrent en hâte à la maison. Il était environ 2 heures de l'après-midi. A 3 heures le blessé était toujours sans connaissance. Pas de médecin ici. Je fais aussitôt préparer la voiture et j'envoie Charles chercher le docteur Bigonessé à St-Jovite à 13 longues lieues de distance. Vers 5 heures je juge à propos de lui donner l'extrême-onction. Il me paraît en avoir connaissance car à la fin de la cérémonie je le vis faire le signe de la croix de la main droite. C'était le seul membre qu'il pût mouvoir. La langue est paralysée, les yeux sont fermés, tout le côté gauche est paralysé. Quelle épouvantable catastrophe. Et impossible que le médecin arrive avant demain midi."

Dimanche, 31:

"Nous avons tous passé la nuit dans la plus pénible anxiété. Le blessé est toujours dans le même état, et on entend continuellement

ses gémissements qui nous font mal au cœur et contribuent encore à rendre tout plus lugubre. A 9h30 je dis la messe. Tout le monde est dans la consternation. Je ne puis dire que quelques mots en rapport avec cette circonstance. Le docteur arrive enfin à 1h10; 21 heures après le départ de Charles; 23 heures après l'accident. Il n'y a pas d'espoir. Il y a congestion au cerveau, aux poumons, péritonite, le pouls est à 116".

Lundi, 1 septembre:

"Le docteur a passé la nuit ici. Je m'étais jeté sur mon lit tout habillé pour prendre quelques instants de repos, lorsqu'à 11 heures hier soir on vint m'avertir que le malade déclinait de plus en plus. Je vais lui donner une dernière absolution, réciter les prières des agonisants. Tous nous sommes dans une morne tristesse. C'est une terrible épreuve, mais "Fiat voluntas Die". Que le bon Dieu soit béni, toujours et en tout. A 4 heures ce matin le blessé a rendu le dernier soupir, 38 heures après l'accident. M. Pierre L'Allier arrivé samedi dernier part aujourd'hui avec Mme Richard et ses demoiselles. Je charge cette bonne dame du triste et délicat message d'annoncer à Mme Bergeron la mort de son mari. Elle devait bientôt venir le rejoindre pour demeurer ici avec sa famille. Quel coup lamentable pour elle et les enfants. . . . Je choisis une place de cimetière. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de le faire. On creuse une fosse, on fait un cercueil. Le Père Leblanc que j'ai fait inviter par Charles arrive vers 8 heures pour assister au service."

Mardi, 2:

". . . A 8 heures a lieu le service funèbre. Le Père Leblanc fait la levée du corps. Je chante la messe et fait l'absoute; . . . la plupart des colons assistent au service. C'est un deuil général ici. Tous sont extraordinairement impressionnés. Le défunt arrivé depuis 18 jours seulement avait cependant déjà conquis l'estime de tous. . . . Tout le monde est fatigué autant par les émotions que par le travail et les veilles. . ."

*(Extrait des registres de la paroisse St-Ignace de Nominique)  
Première sépulture d'adulte . . .*

"Le deux septembre mil huit cent quatre vingt quatre, nous sousigné curé de cette paroisse-mission, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jean-Baptiste Bergeron, menuisier, époux de Rose de Lima Martineau, veuve Roque, décédé la veille en cette paroisse âgé d'environ cinquante-six ans. Etaient présents Narcisse Martineau, Vital et Charles Martineau et autres parents et amis dont les uns ont signé avec nous.

*(signé) Charles Martineau*

*N. Martineau*

*Vital Martineau*

*M. Martineau, ptre s.j.*

Mardi, 25 novembre:

"Je bénis le mariage de Monsieur Alphonse Laberge avec Augustine Démanche. C'est le premier mariage à Nominique. Il se fait sans pompe d'une manière très simple. Les gens de la noce ne viennent pas en carrosse à deux chevaux. Pour tout véhicule ils viennent en traîneau tiré par une paire de boeufs. Vital et Herminie vont aux noces avec Maria. Ils reviennent à 9h30 du soir. On commence à lever la charpente du moulin. J'y passe tout le temps de crainte d'accident, mais tout se passe bien sans difficulté. . ."



Augustine Démanche



Alphonse Laberge

Vendredi, 28:

"On lève aujourd'hui la dernière grosse pièce de charpente du bas-côté du moulin au-dessus de la scierie. Une forte sablière qui repose sur l'extrémité des 4 grands poteaux. Pour les relier on réussit mais non sans quelques difficultés. Aucun accident jusqu'à ce jour excepté le premier jour. Il n'y a toujours eu que 4 hommes à ce travail. J'y ai passé tout le temps pour m'assurer par moi-même, qu'on prenait toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents."

*(ASJCF Diarium A 8-3)*



Le moulin à seie et à farine des Pères Jésuites

## Les arrivants

### 1884...

*Le 1 février: de St-Sauveur des Monts* vient à Nominique Calixte Constantineau, (29 ans), sa femme Virginie Paiement, (25 ans), et leurs enfants, Honorius, (6 ans), Ozanna, (4 ans), Marie-Polixime, (2 ans), Marie-Dorina, (1 mois).

Il est embauché comme fermier de M. Richard de St-Jérôme; il défriche à raison de \$10.00 l'arpent et récolte 3 ans à son profit. Il part pour la Rivière du Lièvre en octobre 1886; revient à Nominique en août 1887, cette fois comme fermier pour M. Jos d'Halewyn. Enfin il repart pour L'Annonciation à l'automne 1888.



Calixte Constantineau



François Démanche

*Egalement de St-Sauveur des Monts*, le 8 février, son beau-frère M. Onésime Paiement (36 ans), vient le rejoindre, il est accompagné de sa femme Marthe Millette (31 ans), et de ses enfants, Wilfrid (8 ans), Urina (6 ans), Téléphore (4 ans), J. Emile (1 an).

Il est fermier chez M. J.A. Lalande aux mêmes conditions que M. Calixte Constantineau. Il s'établit sur son lot en août 1887.

*Le 25 mars: de la Longue Pointe*, nous viennent François Démanche (54), et sa femme, Thérèse Chévy (49 ans), accompagnés de leurs enfants, Augustine (23 ans), Madeleine (17 ans), Jean-Baptiste (15 ans), Louis (5 ans), Jos. Hector (3 ans).

M. Démanche est fermier chez M. J.T. Laberge également de la Longue Pointe. C'est un Français établi au Canada depuis 13 ans.

*Le 29 mars: de Hochelaga*, Jean-Baptiste Boyer (46 ans), — fermier chez M. Mousseau de Hochelaga; au prix de \$12.00 l'arpent défriché et la moitié de la récolte, — et Marie Latour (48 ans), son épouse; les accompagnent, leurs enfants, Marie (22 ans), mariée en 1886; Sophie (21 ans), Jean-Baptiste (19 ans), marié à St-Ignace le 1 juillet 1889; Marguerite (18 ans), Michel (16 ans), Marcelline (15 ans), mariée le 22 août 1887; Elisa (13 ans), Exérine-Exilda (10 ans), Antoine (7 ans), Trefflé-Joseph (6 ans). M. Boyer part pour la Lièvre avec sa famille, — moins Jean-Baptiste (fils) — le 8 janvier 1890.

*En avril: de St-Jérôme* nous vient Joseph Beauclers (28 ans), son épouse Marcelline Plouffe (30 ans), — décédée à la Lièvre en mai 1886, — et leurs enfants, Adonias (6 ans), Joseph (2 ans), Jean-Baptiste.

M. Beauclers est fermier chez M. Damase Charbonneau, d'abord de St-Jérôme, puis de L'Annonciation, canton Marchand. — Il part pour la Lièvre avec sa famille en mai 1886.

*En juillet: de St-Jérôme*, Adolphe Morand (42 ans) aussi Cyprien Ouimet (63 ans) cultivateur, (décédé en décembre 1887), Vitaline Valiquette (62 ans) son épouse, et Prosper Ouimet (24 ans), ce dernier part pour la Chute aux Iroquois avec sa femme en mars 1889 et revient au Nominique en mars 1890.

*En août: de la Longue Pointe*, J. Alphonse Laberge (25 ans), (marié à St-Ignace le 25 novembre 1884) et de la Chute aux Iroquois (Labelle) Antoine Tessier (24 ans), cultivateur, — fermier pour M. L.U. Mas-sus, de Varennes, — et Sophie Bigras (22 ans) son épouse. Il part pour St-Jovite avec sa femme en mars 1888.

*Le 1 octobre: de la Longue Pointe*, François Francoeur (56 ans) — fermier du R. Messire Boudreau, vicaire à la Longue Pointe. — Mariage Déry (55 ans) son épouse, et leur fille Stéphanie (10 ans). Ils repartent en février 1886.

*Le 15 octobre de Montréal*, Louis Bigras (30 ans), — fermier de l'Honorable Louis Beaubien d'Outremont de Montréal. — Eulalie Chali-foux, son épouse et leurs enfants, Louis-Philias (8 ans), William (7 ans), Alexina (2 ans). Il part pour la Chute aux Iroquois avec sa famille en mars 1889.

*(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nominique fait les 2 et 3 janvier 1885).*



**1885**

Vendredi, samedi, 2, 3 janvier:

"Je fais la visite des familles de Nomingue — 17 familles sont maintenant établies ici, environ 75 âmes."

Dimanche, 25:

". . . Je prépare mes comptes et mes notes pour tâcher d'obtenir de l'argent de la Société de colonisation de Montréal, afin d'acheter dès maintenant et de faire transporter dès cet hiver les machineries pour un moulin à farine dont le besoin se fait sentir impérieusement. Sans cela il nous est impossible, surtout aux colons, de demeurer ici. . ."

Vendredi, 13 février: (à Montréal)

". . . Aujourd'hui à 8 heures du soir, j'assiste à une assemblée spéciale du bureau de colonisation, présidée par Mgr Fabre à l'évêché. Je présente mon état de compte, en donnant les explications nécessaires et je demande une avance de \$400.00 sur l'allocation annuelle de \$1,000.00 que la Société paie au mois de mai chaque année afin de me permettre d'acheter immédiatement les machineries pour un moulin à farine. Ce qui est accordé sans discussion."

Mercredi, 18:

"Je vais chez les Sœurs de Ste-Croix rue St-Hubert pour avoir une entrevue avec Mère St-Basile, supérieure générale, dans le dessein de lui offrir d'ouvrir une maison de leur congrégation à St-Ignace de Nomingue. La Supérieure, étant absente à ce moment, vient à 4 heures me voir au collège Ste-Marie. Je lui fais ma proposition qui paraît lui sourire. . ."

Vendredi, 20:

"J'ai vu M. Matte un instant hier soir. Je reviens ce matin chez M. le curé Labelle et nous concluons les arrangements pour l'achat des meules, turbine, tamis, toile très fine pour bluteau, pour notre moulin à farine. Je pars de St-Jérôme après diner, avec une petite charge. . ."

Lundi, 16 mars:

"Ce soir, arrive de St-Jérôme une meule de moulin avec ferrures. Le poids 2,200 livres. Aujourd'hui nous sommes témoins d'une éclipse de soleil".

Dimanche, 29:

"Bénédiction des rameaux chantée. On chante aussi à la messe à laquelle assistent 60 personnes. Après la messe, assemblée des pères de famille dans le but d'aviser au moyen de bâtir une maison pour recevoir les Soeurs qui doivent venir au mois de septembre. Tous s'engagent à donner chacun une journée pour couper des billots dans la forêt et les transporter au moulin. De plus ceux qui ont des enfants s'engagent à fournir autant de journées qu'ils ont d'enfants en âge d'aller à l'école. On doit commencer sans délai. Un comité de 4 pères de famille est constitué pour voir à l'exécution de ces résolutions."

Vendredi, 3 avril:

". . . Hier soir sont arrivées une deuxième paire de meules pour le moulin, toile et les agrès pour les bluteaux. . ."

Mercredi, 8:

". . . Arrive aussi la turbine du moulin à farine. . ."

Lundi, 20:

"Ce matin de bonne heure, 14 hommes sont venus pour couper des billots pour l'école. Les charrier au moulin avec deux paires de chevaux et 3 paires de boeufs. On a travaillé toute la journée malgré les mauvais chemins. Dans l'avant-midi un accident, qui heureusement n'a pas été fatal est arrivé à Hormidas Lefebvre. Il s'est fait prendre entre un billot et un arbre et s'est fortement contusionné l'os de la hanche droite. Il en sera quitte pour souffrir et ne pouvoir marcher pendant quelques jours. Son père et sa mère sont arrivés aujourd'hui de Montréal pour demeurer à Nominigüe. Dans l'après-midi, au dernier voyage, le cheval de Charles se trouve gravement malade."

Mardi, 21:

"Le cheval de Charles est mort ce matin. C'est une lourde perte pour lui. . ."

*(ASJCF Diarium A 8-3)*

31 mai:

*Lettre du R. Père Hudon au R. P. Martineau, s.j.*

"Le R. Père Nolin partira de Montréal le 29 juin pour aller vous remplacer. Il faudra passer au moins un mois au noviciat. Veuillez apporter réponse aux Soeurs de Ste-Croix, savoir si la maison sera prête pour elles au mois de septembre afin qu'elles puissent vous réserver 2 soeurs".

*(ASJCF BO 79-236)*

5 août:

*Lettres au P. Martineau probablement du R.P. Nolin, s.j.*

"D'abord je vous envoie une liste des objets dont vous aurez besoin ici. Elle m'est donnée par M. Vital.

- 1.- Fleur — Ils n'en ont plus que quelques sacs. Ils ont dû en céder aux travailleurs.
- 2.- Lard. Ils en ont acheté à la Chûte. Mais ils en seront bientôt de court. Le Père Leblanc me dit qu'un homme de la Conception pourra vous vendre un cochon gras.
- 3.- Il n'y a plus de clous de 3".
- 4.- Je descendrai à St-Jérôme et laisserai chez M. Richard la grande canisse à l'huile d'olive. Veuillez écrire de suite à M. Richard pour lui dire où envoyer cette canisse par express pour la faire remplir. Si je savais où vous prenez votre huile je mettrais moi-même la canisse à l'express.
- 5.- La scie du moulin a besoin d'être creusée. Il vous faudra acheter un "grubber" exprès pour la creuser, et aussi des grosses limes.
- 6.- La petite croix de la scie est presque tout à fait hors de service.
- 7.- Un sac de riz.
- 8.- Du cirage pour les chaussures.
- 9.- Onze verges d'étoffe à robe, brun commun.

J'ai donné des leçons de chant ici et à L'Annonciation. Nous avons chanté la grand'messe et les Vêpres aux deux églises. A L'Annonciation il y a M. Demers, le jeune Panneton et une couple d'autres qui commencent à voir clair dans le plein-chant. Ils savent les messes du 2e ton et des Anges. Ici j'ai bien réussi, Messieurs Vital, Charles, Roy, Lalande, Lefebvre et Arthur lisent passablement le plein-chant. Ils sont à apprendre la Messe Royale. Ils ont déjà chanté par eux-mêmes la Messe du 2e ton, et celle des Anges. Ils sont bien encouragés mais ils manquent de livre d'Introït et des Antiennes notées pour les Vêpres. . ."

(ASJCF BO 79 - 257)

Vendredi, 28: (à Montréal)

*Le Père Marcel Martineau note . . .*

"Hier soir il y a eu à l'évêché de Montréal assemblée du bureau de la Société de colonisation sous la présidence de Mgr Fabre. J'ai assisté avec le Père Lemire, s.j. Je fais un rapport de nos opérations et expose l'importance pour le succès de notre colonie de finir le plus tôt possible notre moulin à farine. Comme il n'y a pas d'argent aux coffres de la Société de colonisation je demande l'autorisation de faire un emprunt en hypothéquant le moulin. L'assemblée suggère de céder la propriété du moulin à la corporation du Collège de Nominique et de s'entendre avec Monsieur le curé Labelle pour régler cette affaire".

**Vendredi, 11 septembre:**

"... Enfin nous arrivons à Nomingue vers 7 heures du soir après plus de 2 mois d'absence. Les braves colons me font l'honneur que je ne mérite pas, d'une fusillade et d'un feu de joie. Pendant mon absence le Père Stéphane Proulx, s.j. est venu ici pour être mon aide et mon compagnon."

**Lundi, mardi, 5 - 6 octobre:**

"... Lundi, 3 hommes ont commencé à travailler au chemin autour du Grand Nomingue. Je suis chargé de la direction et surveillance de ces travaux. J'ai aussi fait le tracé du chemin, aidé de Constantineau. \$800.00 sont alloués à ces travaux par le Gouvernement et \$300.00 pour le chemin du VI<sup>e</sup> rang."

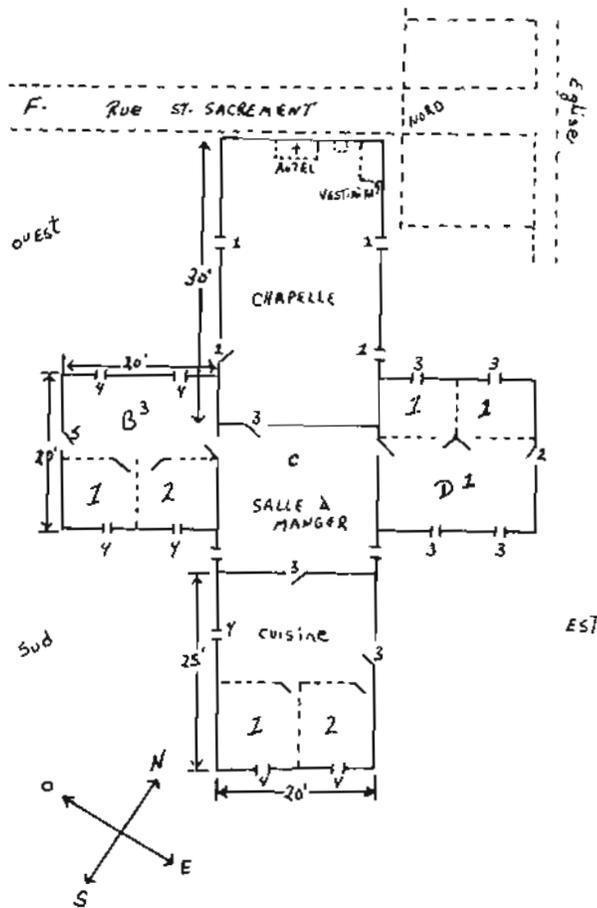
**Mercredi, jeudi, 7 - 8:**

"... J'ai aussi fait faire une sorte de beffroi, charpente de 4 poteaux de 32' de hauteur d'où la cloche fait maintenant entendre ses joyeuses volées jusqu'à 5 ou 6 milles à la ronde. . ."

*(ASJCF Diarium A 8-3)*



Première habitation des RR. PP. Jésuites construite en 1882-1883, détruite par un incendie le 5 janvier 1894. Cette habitation était située au coin des rues St-Ignace et Sacré-Coeur.



- A - Chapelle 20' x 30' - 1. indique les fenêtres. - 2. la porte d'entrée extérieure.  
- 3. la porte communicante de la salle intérieure centrale avec la chapelle.
- B - 20' x 20'. - 1. indique alcôve du P. Martineau. - 2. alcôve du P. Proulx. - 3. parloir, salle d'étude, de récréation, bureau, bibliothèque, etc. - 4. les fenêtres.  
- 5. la porte extérieure.
- C - 20' x 20'. Pendant quelque temps salle à manger, puis salle de réunion. - 3. porte.
- D - 20' x 20'. - 1. Chambres et logis, d'abord des Pères, puis du meunier avec sa famille jusqu'au mois d'octobre 1887; enfin du 4 octobre à la fin de novembre 1887, le logis des soeurs et école. Ensuite réservé aux étrangers. - 2. porte extérieure. - 3. fenêtres.
- E - 20' x 25'. - 1. Alcôve des vieux parents du P. Martineau. - 2. alcôve de la ménagère et son mari. - 3. portes. - 4. fenêtres.
- F - Rue large de 100 pi. aboutissant à l'endroit où doit être construite l'église. En face de l'église il y a un espace de 300 pieds carrés réservé pour une place publique.
- N.B. Toutes les rues parallèles à la rue St-Sacrement doivent avoir 10 pieds de large, ainsi que la rue St-Ignace passant devant l'église et à côté du moulin et une autre rue parallèle à celle-ci, traversant le centre du village. Les autres rues ont 60 pieds de large. Au centre du village est aussi réservé un espace considérable destiné à une place publique où devront se trouver les édifices publics - Hôtel-de-ville, marché, etc. . . 300' x 400'.

## Les arrivants

1885...

David Lefebvre âgé <sup>44</sup> ans  
 Je suis parti de Montréal  
 le 3 février 1885  
 pour ouvrir un atelier  
 au lac Nominique  
 Hiermidas ai réussi  
 me retrouver le 24  
 mars 1885  
 d'âge de 17 ans 8 mois  
 Je m'en mené ma  
 femme le 14 avril  
 La premier jésé de 1885  
 le 6 août. une perte de  
 la récolte jésé'

Je suis parti pour aller travailler  
 à Montréal le 20 juin 1885  
 Je suis revenu à ~~Montréal~~ Québec  
 le 28 juin 1885 je suis resté  
 le 18 ~~juin~~ août  
 Je suis parti pour  
 aller à Montréal le 5 octobre  
 où je suis revenu le 22 octobre  
 Troublement de terre le  
 28 janvier et le 17 ~~février~~  
 1888

David Lefebvre raconte lui-même sa venue à Nominique dans un agenda précieusement conservé par ses descendants. Son épouse Philomène Hottin y a noté les événements importants de la vie de la famille: naissances, mariages, décès. Nous y trouvons aussi le nom et la date de chacun des enfants que cette sage-femme a mis au monde. Depuis, génération après génération on continue fidèlement d'y noter anniversaires heureux ou malheureux.

*Le 16 février: de St-Henri de Montréal, Frédéric Loïselle (34 ans) cultivateur, son épouse Alphonisine Grenier (28 ans) et leurs enfants, Ludivine (8 ans), Rosina (6 ans), Cécilia (4 ans), Maria (1 an) arrivent à Nomingue. — M. Loïselle est fermier chez Mlle O'Keefe jusqu'en septembre 1887. Puis chez M. Saint-Denis, de St-Henri de Montréal.*

*De St-Jérôme: William Morand (15 ans), fils de Adolphe Morand, vient rejoindre son père.*

*De Montréal le 24 mars Hormidas Lefebvre (17 ans), fils de David Lefebvre.*



David Lefebvre, son épouse Philomène Hottin et leur fils Hormidas

*De St-Jérôme: au mois de mars, M. J.A. Lalande, à Nomingue depuis 1883, se fixe définitivement en y amenant sa famille; son épouse Henriette Wilson (38 ans), et ses 9 enfants, Raoul (14 ans), Arthur (13 ans), Rodolphe (11 ans), Charles-Auguste (10 ans), Gustave (8 ans), Béatrix (7 ans), Henriette (3 ans), Alfred (2 ans), Ernest (7 mois).*

*8 avril: de Ste-Cunégonde à Montréal, Joseph Normand (58 ans), cultivateur et Lucie Doucet, son épouse (52 ans) se portent acquéreurs d'une ferme sur le lac St-Joseph.*

*Puis le 14 avril: de Montréal, Philomène Hottin (47 ans) vient rejoindre son époux David Lefebvre.*

*En septembre: de Marmora, Ontario, Maximin Nantel (39 ans), cultivateur. Son épouse Elisabeth Richard (35 ans) et leurs enfants, Arthur (11 ans), Alphonse (7 ans), Marie (2 ans), Guillaume (quelques mois), se fixent sur une ferme.*

Et enfin Ménéippe Charbonneau, cultivateur, Honorine Trudel, son épouse et leurs filles, Bernadette et Blanche viennent également prendre possession d'un lot de ferme.

*(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nomingue, fait les 2-3 janvier 1885 complété en 1888 et 1891)*

**1886**

Lundi, 25 janvier:

"Le moulin est enfin prêt à moudre. On fait les premières moutures à 5 heures cet après-midi."

Jeudi, 28:

". . . Accompagné de tous les assistants je vais faire la bénédiction du moulin à farine. On met en mouvement toutes les machineries à la fois. Tout va bien. Comme il ne me reste pas assez d'argent pour payer les ouvriers, j'envoie le Père Proulx à Montréal pour négocier un emprunt de \$1500.00 à 5% au plus, enfin de rembourser immédiatement les \$1000.00 empruntés l'automne dernier et dont l'intérêt est trop élevé. . ."

Dimanche, 16 mai:

". . . Après la messe les colons réunis causent beaucoup de l'école et se déterminent à commencer cette construction le plus tôt possible. . ."

Mardi, 18:

". . . Ce matin à 6 heures j'ai administré les derniers sacrements à mon vieux père. Au commencement de l'hiver il a pris un mauvais rhume qu'il a négligé de soigner. Tout l'hiver il a toussé. Nous espérons que les beaux jours du printemps le ramèneraient à la santé. Mais il y a une couple de semaines il a dû prendre le lit; le rhume a dégénéré en pneumonie galopante, et aujourd'hui il n'y a plus d'espoir. Peut-être si nous avions eu ici un médecin aurait-il pu être sauvé en lui procurant à temps les soins voulus. Que la volonté de Dieu soit faite. . ."

Mecredi, 19:

". . . A 9 heures ce soir je donne l'indulgence "in articulo mortis" à mon vieux père. On veille toute la nuit comme on a fait les nuits précédentes."

Vendredi, 21:

"Vers 8 heures arrive inattendu Boisclair, maintenant sur la Lièvre, avec le cadavre de sa femme, décédée à St-Gérard de Montarville, où il n'y a pas encore de prêtre résidant. Je chante le service."

Aussitôt après, je me rends auprès de mon vieux père qui est à ses derniers moments. Nous récitons les prières des agonisants. Il expire paisiblement presque sans agonie à 10h5 du matin ayant conservé sa pleine connaissance jusqu'à la dernière minute. Comme je l'exhortais à la confiance lui disant qu'il n'en avait plus que pour quelques instants, il me répondit: "Tant mieux". Puis il ferma les yeux et bientôt il expira. Il était âgé de 73 ans 9 mois et 7 jours. Etant né le 13 août 1812 à St-Esprit. Tous ses enfants et petits-enfants ainsi que sa femme se trouvaient au pied de son lit au moment de sa mort. . ."

Dimanche, 23:

"Service funèbre de mon vieux père. Je chante moi-même la messe et fais l'absoute. Puis nous allons le porter en terre à l'endroit que j'ai déjà choisi pour un cimetière, à côté du défunt Bergeron. Les porteurs étaient Eugène Corbin, J. Bte Boyer, Auguste Jetté, Calixte Constantineau, Joseph Labelle et Jean-Louis Roy. . . . Mon vieux père était né pour être colon. Né à St-Esprit au début de cette paroisse. A l'âge de 37 ans il alla avec sa famille s'établir à Roxton Falls dont il fut un des fondateurs avec 4 ou 5 autres familles au printemps de 1849. Enfin en 1883, âgé de 71 ans il vint avec nous jeter les fondements de St-Ignace de Nominigüe. Il nous aida beaucoup de ses conseils et de son expérience. C'était tellement dans sa nature de coloniser qu'il voulut malgré son âge avancé, défricher lui-même, seul, un morceau de terre d'environ 1 arpent de superficie. J'espère et je demande à Dieu, que ses enfants continuent ces exemples de dévouement, de générosité, de foi, et de parfaite honnêteté."

Vendredi, 2 juillet:

". . . Mgr d'Ottawa arrive pour sa visite paroissiale avec deux R.R.P.P. Oblats à 5 heures de l'après-midi. On le reçoit au son de la cloche et au bruit d'une vive fusillade. . ."

Dimanche, 24 octobre:

". . . Sont arrivées tout à coup deux religieuses de Ste-Croix. Les Soeurs Marie de St-Jean Baptiste et Marie de Bonsecours. Elles viennent juger par elles-mêmes s'il est à propos et avantageux d'établir ici une maison de leur institution. Elles passent près de deux jours ici, et retournent enchantées de ce qu'elles ont vu. En même temps qu'elles est arrivé un jeune Français M. Joseph d'Halewyn ancien élève des Pères au collège de Vannes. Les Pères du collège Ste-Marie lui ont conseillé de venir s'établir ici."

*(Journal du Père Marcel Martineau s.j.)*

*(ASJCF Diarium A 8-3)*

## Les arrivants

### 1886...

*En janvier: de St-Jérôme, Rodrigue Cyr (24 ans), meunier; Sophie Cadieux (23 ans), son épouse; leurs enfants, Alphonse (2 ans), Zénia (1 an).*

*En août: de St-Jérôme également, vient à Nominique, Xavier Roy (15 ans), enfant adopté par Antoine Tessier et Sophie Bigras.*

*Le 1<sup>er</sup> octobre: Vitaline Paquette (41 ans) épouse d'Adolphe Morand, vient rejoindre son mari. Leurs enfants Dolphis (20 ans), — Marié à Nominique à Maria Martineau le 20 juin 1892, — Virginie (12 ans), Joseph (7 ans), Lumina (5 ans), Adélarde (4 ans), Albina (3 ans) l'accompagnent.*

*De Château de Liettes, Aire-sur-la-lys, Pas-de-Calais, France, le 22 octobre arrive Marie Aimé Gabriel Joseph D'Halewyn (24 ans), jeune gentilhomme.*



En 1885, Mgr Labelle fit un voyage de 5 mois en France. Il intéressa plusieurs Français à sa cause dont le jeune baron Joseph d'Halewyn alors âgé de 24 ans. Originaire du château de Liettes, Aire-sur-la-lys, Pas-de-Calais, il fit ses études chez les Jésuites au collège de Vannes. Il fréquenta l'Université Catholique d'Angers pour étudier la médecine d'abord, puis de droit, ce qui fut très précieux pour la jeune colonie d'alors, privée de tout secours. Une correspondance suivie avec l'Europe nous laisse soupçonner chez lui le désir de faire la traite des fourrures. Au cours d'un voyage en France il contracta mariage avec Anne Marie Dard et revint vivre au pays, c'est-à-dire Nominique jusqu'en 1912.

*Aussi de France, le 7 décembre: Roger Julien de Chaizeneuve, connu sous le nom de St-Michel (28 ans), de Meximieux. Gentilhomme, ancien militaire; il retourne en France en mars 1889.*

*Enfin le 12 décembre: de Hochelaga nous vient Joseph Larrivée (22 ans), cultivateur. Il a épousé Marie Boyer en 1886. Ils repartent de Nominique au printemps de 1887.*

*(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nominique, fait les 2-3 janvier 1885 complété en 1888 et 1891).*

# 1887

## Janvier:

"Nous avons une grande abondance de neige. Nous sommes plusieurs semaines sans pouvoir sortir de Nominigüe. . . . Pendant ce temps la provision de viande a manqué. Heureusement que le chevreuil était abondant. On en a tué plusieurs et nous avons mangé de la viande de chevreuil pendant près d'un mois."

*(Journal du Père Marcel Martineau s.j.  
ASJCF Diarium A 8-3)*

## Février:

"... S'ouvre le bureau de poste, Vital Martineau en est chargé".

*("Fondation de St-Ignace de Nominigüe"  
ASJCF - BO 79 - 57)*

## *Lettre du R.P. Hudon au Père Martineau, s.j.*

"Achat d'une meule pour le moulin à farine. \$300.00"

*(ASJCF - BO 79 - 249)*

## Mai:

### *Et de nouveau le Père Martineau...*

"Les eaux montèrent considérablement sur les rivières et les lacs, et emportèrent en entier ou en partie les ponts. Celui de la Barrière, en particulier, fut emporté tout entier en bloc jusqu'au grand lac. J'allai avec Vital en chaloupe le chercher. Nous réussîmes à le remonter malgré le fort courant. Nous le mimés en place et l'attachâmes avec un câble, que nous avions emporté pour cela, fortement au rivage de manière que lorsque les eaux baissèrent le pont reprit sa place. Nous n'eûmes alors qu'à réparer les abouts que les eaux avaient emportés. L'eau était si haute que l'on pouvait aller en chaloupe dans le chemin jusqu'à près de chez M. Brazeau. Pendant un mois il me fut impossible d'aller à la Chute aux Iroquois. Vers la fin de mai M. L'abbé Plantin de l'Archevêché d'Ottawa vint en visite et nous amena 2 nouveaux colons français dont l'un Monsieur de Varennes est resté à Nominigüe. Le temps fut favorable pour brûler les abatis et faire les semailles."

## Juillet:

"Arrivèrent par Papineauville 5 élèves du collège Ste-Marie pour passer une partie de leurs vacances ici: Jos de Boucherville, Dubeau, A. Hudon, G. de Montigny, A. Gaucher. Ils campèrent sous la tente, sur une petite île du Grand Nominigüe, vis-à-vis chez M. Lalande et

firent des excursions de chasse et de pêche. Vers le même temps le cercle agricole fondé depuis quelques mois, célébrait sa fête. D'abord par une grand'messe puis par un pique-nique sur les bords du Petit Nominique sur la Pointe aux Pins Rouges au bout des lots de Vital et de Charles. Tous s'amuserent gaiement et fraternellement."

Vers le 10 août:

"Nous commençâmes enfin la construction de la maison d'école qui devait en même temps servir de résidence provisoire pour les deux Soeurs qui devaient venir à l'automne. Sont venus travailler le premier jour: Messieurs Corbin, Normand, Loïselle, Brazeau, Vital et Charles Martineau, R. Meilleur et O. Paiement. Puis de temps à autre une équipe d'hommes est venue aussi travailler à cette construction, de sorte que tous les colons à leur tour y ont travaillé. Qui une journée, qui 2 - 3 ou même plus."

(ASJCF Diarium A 8-3)



Première maison des Soeurs de Ste-Croix, bâtie en 1887. C'est aussi la première école du village. Elle était située sur la rue Sacré-Coeur près de la rue St-Ignace.

Le 27 septembre:

"Parties de St-Laurent et escortées de Montréal à St-Jérôme par le frère de la Supérieure, M. l'avocat Archambault, de Varennes, Soeur Marie de Saint-Jean-de-la-Croix et Soeur Marie de Saint-Ursule eurent la bonne fortune de rencontrer sur le train, M. le curé Labelle, qui leur manifesta sa grande joie de les voir s'acheminer vers Nominique, en vue d'une fondation. A St-Jérôme, les voyageuses descendirent chez les bonnes Soeurs de Sainte-Anne qui les reçurent avec une

cordialité toute fraternelle. Le lendemain M. Archambault fit ses adieux à sa chère soeur et remit au baron d'Halewyn la garde des deux religieuses. En compagnie de leur nouveau guide. . . elles quittèrent St-Jérôme, première étape du voyage. . ." " . . . Si le guide était brave et les chevaux fringants, les chemins laissaient beaucoup à désirer. . ."

*"Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 pp. 86-87)*

Vendredi 30 septembre ou samedi 1<sup>er</sup> octobre:

"Arrivèrent deux religieuses Marianites de Ste-Croix, pour prendre la direction de l'école. . ."



Soeur Marie de Saint-Jean-de-la-Croix  
c.s.c., Supérieure-fondatrice 1887-1895



Soeur Marie de Sainte-Ursule  
compagne de la fondatrice 1887-1891

" . . . Comme la maison n'était pas encore tout à fait terminée, elles logèrent provisoirement dans la partie de notre maison jusqu'alors occupée par Rodrigue Cyr, le meunier, et sa famille. Celui-ci était entré dans sa maison quelques jours auparavant. Les Soeurs mangèrent à notre table. Pendant quelques jours elles allèrent coucher chez Vital, puis aussitôt leurs effets de literie arrivés elles couchèrent dans leurs appartements. . ."

4 octobre:

"Elles commencèrent la classe. Bientôt il y eut une quinzaine d'enfants, puis le nombre s'éleva jusqu'à 24."

13 novembre:

"Enfin l'école étant à peu près finie, assez du moins pour être logeable je pus en faire la bénédiction. . ." " . . . Tous les fidèles présents en grand nombre se rendirent en procession avec les enfants et les deux Soeurs à la maison d'école. Je fis la cérémonie de la bénédiction selon la formule du rituel romain. . . Tous les colons ont montré beaucoup de bonne volonté et de générosité pour la mener à bonne

fin. Nous n'avons eu que très peu d'aide des grands propriétaires du canton à l'exception de 3 ou 4 et aucun secours du gouvernement. En sorte que l'on peut dire que les Pères aidés des colons ont tout fait."

Vers la fin de novembre:

"Les Soeurs s'installèrent définitivement dans la nouvelle maison quoiqu'il y eut encore quelques travaux à faire. Elles eurent d'abord 3 pensionnaires, Rose-de-Lima et Bernadette enfants de Vital Martineau et Julia enfant de Charles Martineau. . ."

9 novembre:

"Le R.P. Henri Hudon, qui avait toujours été un bon père pour moi et pour nous tous fut remplacé comme supérieur de la mission par le R. Père Hamel. Le Père Santerre avait remplacé le Père Proulx pour me seconder et ce pauvre Père fit tout le contraire. . ."

4 décembre:

"Je partais pour aller faire ma retraite à Montréal. Pendant ce temps le R. Père Hamel qui était à Nomingue prêtait l'oreille à des discours malveillants contre moi et se déterminait à me retirer de Nomingue. Je n'eus même pas la consolation d'aller faire mes adieux aux compagnons de mes premiers labeurs à Saint-Ignace. Je fus envoyé aux Trois-Rivières à la place du bon Père Nault qui me remplaça à Nomingue.

Déo Gratias,  
Amen."

*(Journal du Père Marcel Martineau s.j.  
ASJCF Diarium A 8-3)*

"Le R. Père Supérieur m'écrit pour me signifier qu'il jugeait nécessaire de me rappeler de Nomingue alléguant pour motif qu'il avait trouvé la condition financière de la résidence loin d'être rassurante et que je n'avais pas les qualités voulues pour administrer".

*(Notes du Père Martineau, s.j.  
BO - 79 - 512)*

16 décembre:

"Le Père Olivier Nault, s.j. arriva à Nomingue. . ."

25 décembre:

"Comme la Noël fut triste en cette année 1887. . . rien n'annonçait la naissance du Rédempteur, sauf la neige et les frimas. Le R. Père Santerre, vicaire, célèbre une seule messe à Nomingue et dit

les deux autres messes dans les dessertes. Le "Gloria in excelsis Deo", chant des anges ravis, demeura sans échos dans les chapelles de la région. Seules, refoulant leur tristesse, quelques dames unies à un petit groupe de jeunes filles, entonnèrent, non sans émotion, les cantiques d'espérance et de paix."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. - 1938 p. 98)*

"Au mois de décembre 1887, il y avait 35 familles résidentes formant une population d'environ 180 âmes."

*(Notes sur l'établissement de St-Ignace de Nominique ASJCF - BO 79 - 54)*

*Lettre du Baron d'Halewyn au R. Père Martineau, s.j.*

"J'aurais répondu plus tôt à votre excellente lettre si je n'avais attendu pour pouvoir vous envoyer en même temps un témoignage de reconnaissance de vos paroissiens. Vous savez mon Père, l'affection que l'on vous portait ici. Je suis certain que vous serez aussi, surpris de la consternation qu'a causée votre départ. Tout le monde excepté les trois brebis galeuses, a été accablé de la nouvelle.

Quelques-uns étaient furieux d'avoir été trompés. Le Père supérieur nous avait affirmé à moi, à M. Nantel et à M. Corbin, aux Soeurs et à d'autres qu'il renverrait ici le Père Martineau. La veille de son départ il le disait encore. Le lendemain vos ennemis annonçaient à tous, triomphants, le nom de votre successeur. Vous voyez comme cela est agréable pour nous. Nous nous sommes fait jouer comme des enfants par le R. Père Supérieur qui s'est montré beaucoup plus fin que nous, en nous faisant croire ce qui n'était pas. Avouez que la chose n'était pas bien difficile nous n'étions pas prévenus de nous méfier de lui. Puis donc, parce que trois personnes envoient au R. Père Supérieur des mensonges très bien écrits, on les croira sans autres informations et on traitera comme des imbéciles tous les autres habitants d'une paroisse parce qu'ils disent la vérité. On leur dira: "le Père Martineau va remonter; je n'ai jamais eu l'intention de vous l'enlever. Le Père Martineau et le Père Santerre se sont expliqués. Il n'y avait qu'un malentendu. Ils se sont compris. Maintenant ils vont s'entendre parfaitement." Quand les chiens jappent on leur jette un os pour les faire taire.

Ainsi donc pour être cru il suffit de mentir en termes choisis et dans une forme élégante et intelligente. Selon le R.P. Supérieur, Mme Normand, pour ne pas la nommer, est digne de foi parce qu'elle écrit bien et qu'elle est très intelligente, comme si Satan n'était pas intelligent, beaucoup plus intelligent même je crois que Madame Normand et que ceux qui s'extasiaient devant sa supériorité.

Je vous demande pardon mon Père de vous dire tout cela. Je crois heurter vos sentiments généreux qui vous ont fait pardonner à tous ceux qui vous avaient fait du mal. Mais j'écris comme je pense. Ce

n'est peut-être pas très bien écrit, mais c'est l'expression de ma pensée. Je pardonne plus facilement le mal que l'on me fait que les injustices que l'on fait aux autres surtout quand l'hypocrisie est l'arme qui fait triompher les calomnieurs. Je vous assure mon très Révérend Père, que ceux qui ont cherché à vous perdre doivent commencer à le regretter car on leur tourne ici le dos de la manière la plus catégorique. Le Père Santerre qui a voulu vous faire mépriser reçoit sa récompense, ceux qui l'ont poussé en avant le traitent maintenant d'irresponsable. . . . Croyant avoir fini son oeuvre contre vous, le pauvre Père commence à s'ingénier contre le Père Proulx après avoir montré à tout le village du Nomingue vos livres pour montrer les injustices que vous commettiez. Il se promène à L'Annonciation et démontre que les comptes du Père Proulx n'ont jamais été tenus. Que vous l'avez dit vous-mêmes mon R. Père, et que la Cie se trouve, grâce aux malversations du Père Proulx, redevable d'une somme importante à la paroisse de L'Annonciation. Il est tellement adoré de ses paroissiens qu'il n'a pu trouver un seul homme pour le conduire en voiture pendant sa visite de l'Enfant Jésus et qu'il a été réduit à marcher sur ses petites jambes.

Dans tout cela, c'est vous mon R. Père qui êtes le moins à plaindre, car vous y avez gagné sous tous les rapports. Tout le monde vous rend justice, et si vous étiez aimé ici maintenant vous êtes vénéré parce que l'admiration s'ajoute à l'affection et le mépris qu'on éprouve pour vos détracteurs augmente encore le respect que l'on vous portait. C'est spontanément que tous les habitants ont signé le témoignage de reconnaissance que l'on vous envoie et votre serviteur, en rédigeant cette formule, interprète les voeux mêmes de tous.

Au revoir mon R. Père,

Croyez au sincère et respectueux attachement de votre tout dévoué,

Joseph d'Halewyn.

(ASJCF BO 79-454)



## Les arrivants

### 1887...

*De Saint-Jovite*, M. Romain Meilleur, cultivateur, Mélina Chalifoux, femme de Romain et leurs enfants, Horace et Elvina.

*En mars: de St-Jérôme* vient à Nominuingue, Maxime Dumoulin (36 ans), cultivateur, Marie-Louise Guay (36 ans) son épouse et leurs enfants, Tancrede (15 ans), Félix (14 ans), Wilfrid (12 ans), Emma (10 ans), Téléphore (9 ans), Maxima (7 ans), Emile (5 ans), Oscar (3 ans).

M. Maxime Dumoulin est fermier pour M. J.M. Richard, au sud du Petit Nominuingue. Il part pour la Mission de Gagnon avec sa famille le 20 janvier 1890.

*Le 7 avril: de Ste-Cunégonde de Montréal* François Viau (45 ans), cultivateur, auparavant cordonnier, avec son épouse Cléphir Roy (45 ans); leurs enfants, Cléophas (19 ans), François (18 ans), Rose-Anna (12 ans), Cordélia (6 ans) les accompagnent.

*En mai:* suite aux instances du Chanoine Plantin d'Ottawa, vient, de France, Dept. de l'Ardèche, sa nièce Marie Malosse (20 ans), accompagnée de son époux Augustin Varennes (33 ans), cultivateur. Leur fils Augustin est alors âgé de 11 mois. (égaré dans les bois juin 1891).

Madame Augustin Varennes devenue veuve a épousé en deuxième nocé Monsieur Onésime Paiement, veuf aussi. C'était une grande femme toujours vêtue de noir. Même mariés, ils ne se sont jamais tutoyés. Lui l'appelait Madame Varennes et elle Monsieur Paiement.



*En juillet: de la Longue Pointe*, M. André Démanche (20 ans), fils de François Démanche, et *de St-Jérôme:* Mlles Victoria Morand (20 ans), Agnès Morand (16 ans), filles d'Adolphe Morand, viennent rejoindre leur famille respective déjà établies à Nominuingue.

*A une date inconnue*, partis d'un endroit non identifié, M. Flavien Gaumont (51 ans) et son épouse Scolastique Guillet (48 ans), accompagnés de leurs enfants, Henri (22 ans), Armina (17 ans), Eugénie (9 ans) et d'Alphonse Gaumont viennent se fixer à Nominuingue.

*(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nominuingue fait les 2-3 janvier 1885, complété en 1888 et 1891)*

# 1888

22 janvier:

"Le baron d'Halewyn et quelques paroissiens transférèrent à la chapelle le petit harmonium acheté de leurs deniers et si cordialement offert au Père Martineau. . . et pendant la grand'messe l'instrument vibra, pour la première fois."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 p. 99)*

28 janvier et 17 février:

Tremblement de terre.

*(Agenda de Philomène Hottin et de David Lefebvre)*

16 avril:

*Lettre du Rév. P. Nault au Rév. P. Martineau . . .*

"Avez-vous mangé du sucre nouveau aux Trois-Rivières? Il s'en fait ici, en petite quantité cependant. M. Lalande m'a fait la gracieuseté de m'envoyer une bouteille de bon sirop la semaine dernière. Je suis invité par Mme Ouimet à aller manger de la trempette etc., etc. . . Le printemps est bien tardif. Il n'y a pas assez d'eau au moulin."

*(ASJCF - BO 79 - 289)*

1 mai:

*Lettre du R.P. Nault, s.j. au R.P. Martineau, s.j.*

". . . Et voici que nous entrons dans le mois des fleurs avec une couche de neige épaisse d'au moins 9 pouces. . ."

*(ASJCF - BO 79-291)*

29 juin:

". . . Fin de la première année scolaire à St-Ignace de Nominigüe: "Après des examens publics, présidés par le Père-curé et son nouveau vicaire, le R.P. Mouvet, les élèves qui ont donné satisfaction reçoivent des félicitations du Président et des récompenses, dont les parents se montrent aussi fiers que leurs enfants. . ."

7 juillet:

". . . Sous la garde du Frère Boily, jésuite convers, les religieuses reprennent en sens inverse, l'itinéraire suivi en septembre dernier. . . La distance de cent huit milles qui sépare Nominigüe de St-Jérôme exige encore trois longues journées de voiture. . ."

En août:

. . . *Voyage de retour des religieuses.* . .

"Sous prétexte de gagner du temps, leur guide, jeune homme inexpérimenté, engagea sa monture en pleine forêt, dans une voie plus courte mais nouvellement tracée. Cette voie tortueuse, parsemée d'obstacles, ne permettait d'avancer qu'avec une extrême lenteur."

"Malgré les contretemps on espérait sortir du bois avant la noirceur; mais l'on avait compté sans la voiture qui se brisa et sans la rencontre d'un énorme pin que des bûcherons venaient d'abattre, lequel contrairement à leurs prévisions, était tombé en travers de la route déserte."

"Il n'est qu'un moyen de sortir de ce mauvais pas: ébrancher l'arbre à l'aide de la hache et du couteau dont le guide est heureusement pourvu; puis, à trois, soulever la barouche et lui faire sauter le tronc renversé. Rassemblant leur courage et conjuguant leurs forces, les trois voyageurs réussissent à se remettre en route après un travail de près de deux heures. Deux fois encore, en cette même forêt, les Soeurs devront aider leur conducteur à dégager de ses entraves la voie périlleuse qu'il a choisie. Par surcroît, le soleil baisse et le ciel se couvre: il en descend bientôt une pluie fine et pénétrante contre laquelle l'unique parapluie préserve à peine les deux coiffes tuyautées."

". . . on décide avec sagesse de faire halte pour la nuit dans la hutte du gouvernement, que l'on atteint à la brunante. Cette hutte, au coeur de la forêt, est un misérable abri à peine chauffé, ouvert aux passants en quête de repos et aux bûcherons, surpris au travail par le mauvais temps ou par l'obscurité. Les soeurs, transies de froid y claquent des dents jusqu'au matin."

"Soeur Marie de Sainte-Ursule, ajoute en narrant l'aventure: "Ces misères ne nous décourageaient point. Loin de là, nous lorgnant l'une l'autre, nous avions peine à réprimer le fou rire à la vue de nos bonnets biscornus et de nos mines piteuses . . ."

"Durant plusieurs années, tous nos voyages rencontraient des ennuis de ce genre ou d'autres aussi désagréables."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938  
pp. 101, 102, 106, 107, 108)*

16 octobre:

*Lettre du Rév. Père Mouvet s.j. au R. Père Martineau, s.j.*

"On bâtit une belle allonge au couvent pour cuisine et réfectoire avec galerie de deux côtés. Un côté de cette galerie est couvert. Avant cela le Père a fait arranger l'intérieur du couvent. On a mis les plafonds en belles planches d'un demi-pouce et posé les deux séparations en entre-deux au rez-de-chaussée et passé 2 nouvelles couches d'enduit sur tout le tour en outre de la couche mise l'an dernier. On a fait de même pour la nouvelle cuisine avec le plancher. Je pense que la

maison sera bien confortable, cet hiver. Nous avons déjà fait en été avec Vital une petite cuisine 12' x 12' au pignon du côté de la chapelle elle servira de dépense. On ne pourra pas dire que le Père Nault n'a pas fait tout son possible pour rendre aux bonnes Soeurs le séjour de Nomingue aussi agréable que possible.

Je suis occupé à clôturer le cimetière 40' x 40' pagés de 10 pouces, colombages de 3" x 3" et triangles de 3 pouces de large.

Ce sera fini pour le 1 novembre. Je ferai une allée dans le milieu, une transversale avec une grande croix de 10' de hauteur au milieu. . ."

(ASJCF - BO 79-293)

17 décembre:

*Lettre du R.P. Nault, s.j. au Père Martineau s.j.*

"... Il est bien vrai que notre ami d'Halewyn est allé, il y a quelque temps haranguer les gens de L'Annonciation. Il s'agirait tout simplement d'y établir une société d'agriculture. Vous ne savez pas que nous avons eu il y a 5 ou 6 semaines la visite de M. Edouard Barnard. Il nous est arrivé à ma grande surprise un vendredi soir par des chemins impraticables et au temps impossible. Il n'importe. Il désirait rencontrer les gens du cercle. Dès 3 heures du matin j'envoyais un courrier, et à 10 heures M. Barnard pérorait en présence d'une quinzaine d'auditeurs on ne peut plus attentifs sur silo, laiterie, crèmeuse, baratte, etc., etc. Le conférencier fit des compliments à nos gens. Il faut avouer qu'ils étaient un peu mérités. On était bien content de part et d'autre. Dans l'après-midi je conduisis M. Barnard à L'Annonciation, et après la messe le lendemain il expliquait aux habitants réunis à la maison d'école le but de son voyage. Même enthousiasme qu'à St-Ignace puis vint la Chute puis La Conception. Mercredi, le délégué de chacune de ces localités se réuniront à la Chute pour élire les officiers de la 4e société d'agriculture du comté d'Ottawa. . . Notre petit couvent est assez confortable et pas trop malpropre. Malheureusement nos braves colons ne se forcent pas assez d'y envoyer leurs enfants. Notre silo a réussi, résultat: Vous vous rappelez "la Boum" qui devait subir le sort de "Caillette" et de "Dosblanc" de Charles, passées de vie à trépas pour n'avoir pas fait leur devoir comme laitières? Mais ne voilà-t-il pas que le fourrage vert change tout. La traite a doublé, en sorte qu'il faudra peut-être lui faire grâce."

(ASJCF - BO 79-293)



## Les arrivants

### 1888...

*Le 30 mars: de Ste-Agathe* viennent s'installer à Nomingue M. Hyacinthe Campeau (28 ans), cultivateur, son épouse Malvina Chalifoux (23 ans), et leurs enfants, Joseph (3 ans), Perpétue (2 ans), Napoléon (1 an).

*En juillet: de Fall River, U.S.A.* François Chrétien, son épouse Ernestine Lussier et leurs enfants, Dorilla, François Xavier, Florida.

*De la Bastide, Ardèche, diocèse de Veiriers, France,* Louis Cornut (38 ans), cultivateur, et Marie Audigier (42 ans) son épouse, leurs enfants, Louis (15 ans), Germain (12 ans), Victor (8 ans), et Rémi (né en octobre).



A leur arrivée à Nomingue ils ont habité un an chez le baron. Le baron avait alors 3 enfants. Marie Audigier, instruite, enseignait aux enfants. Ensuite ils se sont construit une maison de bois rond dans le 7<sup>e</sup> rang. Plus tard ils se sont construit une maison de pièces sur le chemin Chapleau. Cette maison a été vendue en 1952 à Monsieur Marcel Chartrand.

*Enfin en automne: de St-Félix de Valois, Comté de Joliette,* Gabriel Poirier (65 ans), cultivateur et Angéline Mousseau (51 ans) son épouse. Leurs enfants, Louis (21 ans), Cyprien (14 ans), Hermas (11 ans), les accompagnent.

*(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nomingue fait les 2-3 janvier 1883, complété en 1888 et 1891)*

# 1889

11 février:

*Lettre du R.P. Nault s.j. au R.P. Martineau s.j.*

"... on ne peut oublier la colonisation. Ça ne va pas très vite mais ça progresse cependant. Ce chemin de fer voyez-vous qu'on attend toujours. Peu de nouveaux colons l'an dernier mais ceux qui y sont ne s'en iront pas facilement, ils paraissent attachés à la place. . . M. L'abbé Plantin est allé nous chercher du monde en France. . . Vital et Hottin sont actuellement à poser la 3e moulange. Il en est bien temps n'est-ce pas? Impossible toutefois de le faire plus tôt. J'ai commandé un planeur mais je ne sais encore s'il viendra. J'ai fait faire 500 billots dont plus de 200 sont déjà rendus au moulin. . . Le couvent va assez bien, pas beaucoup d'élèves encore. Un plus grand nombre de petits garçons viendraient si on pouvait les loger au village. . .

(ASJCF BO 79-297)

14 mai:

*Lettre du R.P. Nault, s.j. au R.P. Martineau, s.j.*

"... Nous avons planté nos 50 pommiers qui devront porter fruit dans trois ans ou plus tard. Les Pères seront-ils ici pour en profiter? Je l'espère, je n'aurais pu en dire autant il y a 8 jours, vous savez ou vous ne savez pas qu'il a été fortement question de supprimer la mission de Nominigüe. . . Monsieur Plantin doit nous arriver demain avec 5 ou 6 familles françaises. Quelques familles canadiennes sont annoncées pour le cours de l'été. Il se fait beaucoup de défrichement. Nous avons un forgeron. J'entends d'ici, il est installé sur le petit emplacement du coin voisin du père Jetté, retentir l'enclume sous les coups de marteau. Ce forgeron est un jeune homme que j'ai amené de St-Maurice à mon dernier voyage. Je lui ai fait bâtir une jolie forge. M. D'Halewyn nous prête son agrès en attendant que nous puissions nous en procurer un. Je vous prie de croire que les gens sont contents. Le jeune homme est à notre service à tant par mois. Ça fera son affaire et la nôtre aussi. Il travaille à la maison quand il n'y a pas d'urgence à la forge, ce qui arrive très fréquemment car les gens sont avertis de n'apporter que l'ouvrage le plus pressé pendant le temps des semailles. Nous avons trois bâtisses en marche, une grange pour nous, un hangar pour nous et un pour les Soeurs. Il va nous en coûter, néanmoins il n'y a pas à retarder. . ."

(ASJCF BO 79-2102)

### Au printemps:

"Grâce aux secours de la Société de colonisation, les Soeurs purent se construire une grange et se munir d'instruments agricoles, en vue de cultiver le terrain que les Jésuites leur avaient gracieusement concédé. Aidée de quelques garçonnetts, Soeur Marie de Sainte-Ursule réussit à épierrer et à ameubler un jardin potager de quatorze carrés, séparés par des allées tirées au cordeau. Ce jardin rapporta cent pour un de la semence qu'on lui confia. . . Quelques légumes atteignirent un poids phénoménal, à preuve, un chou de 25 livres, la récolte de patates s'éleva à 50 minots. Pour le pauvre couvent, tous ces produits constituaient une richesse qui frisait l'opulence. . . Mais l'hiver vint . . . et la belle provision ne put échapper entièrement à ses rigueurs. Toutefois la quantité que l'on réussit à préserver de la gelée suffit aux besoins de la petite communauté. . ."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 pp. 110-111)*

### 10 octobre:

"Grande joie à la nouvelle que le "Grand Occidental"\* va enfin commencer".

*(Journal du Père Olivier Nault s.j.  
ASJCF - BO 137)*

\* Cie de chemin de fer.



## *Les arrivants*

### 1889 . . .

*En mars: de L'Annonciation, canton Marchand, Cléophas Charbonneau (22 ans), cultivateur, Céline Fillion, son épouse et leur fils, Joseph Ouidore, né le 30 août 1889.*

*En juin: du Département de l'Ardèche, France, Jean-Baptiste Brun (29 ans), cultivateur, Dolphine Bonnefoi (29 ans), son épouse. Leurs enfants, Jean-Baptiste (5 ans) (égaré dans le bois avec l'enfant Varennes, juin 1891), Dolphine (2 ans), Marius (4 mois). Le père de Jean-Baptiste, M. Augustin Brun (71 ans) les accompagne.*

*De Saint-Maurice de Champlain, Jean Lamothe (Johnny), forgeron.*

*De Saint-Lazare, François Levac (veuf de Eurélie Dupont) accompagné de Marcelline Levac, son épouse d'un deuxième mariage.*

*(Selon le premier recensement de St-Ignace de Nominigüe fait les 2-3 janvier 1885, complété en 1888 et 1891)*

# 1890

20 mai:

*Lettre du R.P. Nault, s.j. au R.P. Martineau, s.j.*

"Il y a encore 1 pied de neige à certains endroits. Quand l'hiver passera-t-il? En attendant nous nettoyons la pointe du moulin brêché (sic) il y a deux ans. Vous savez sans doute que la chaussée a été exhausée de 3 pieds. Elle renverse actuellement. Nos dommages sont considérables. Je ne m'en tirerai pas à moins de \$400.00. . . On travaille activement au chemin de fer. Monsieur Bureau qui était ici il y a trois semaines me dit qu'il serait ici dans deux ans."

*(ASJCF - BO 79-2103)*

31 mai:

"On met le feu à l'abatis après dîner, ça brûle magnifiquement, les tourbillons de flammes et de fumée offrent un spectacle terrible, en quelques instants le feu parcourt une distance de 30 arpents".

1 juin:

"Encore des feux — le feu prend dans nos patates, on craint pour le moulin, on passe une partie de l'après-midi à arroser. La présence de Saint-Joseph, installé il y a quelque temps sur le moulin nous rassure. On nous apprend que le colon de M. Beaubien, H. Campeau s'est brûlé les mains et le visage assez grièvement. Sa grange avec moulin à battre, écurie avec cheval, etc. . . perte entre \$300.00 et \$400.00."

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)  
(ASJCF BO — 137)*

10 novembre:

*Lettre du R.P. Nault, s.j. au R.P. Martineau, s.j.*

"Nous serons peut-être obligés nous-mêmes de partir bientôt. Chose certaine, c'est que le Père supérieur n'aime pas le Nominique. . . Au printemps nous saurons à quoi nous en tenir sur le sort futur de notre petite colonie . . ."

*(ASJCF - BO 79-2106)*

1 décembre:

"Incendie au couvent, peu de dommages — on en est quitte pour remplacer un assez long bout de tuyau. . ."

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)  
(ASJCF BO — 137)*

## *Les arrivants*

### *1890...*

Monsieur Arthur Huot et son épouse Julie Lapierre, viennent s'établir à Nominigüe. (Monsieur Huot est garde-chasse et de pêche, pour plusieurs comtés pendant plusieurs années).

Madame Céline Drouin, jeune épouse du 29 septembre, accompagne son nouvel époux Hormidas Lefebvre.



Personne de caractère, plusieurs se souviennent encore de cette sage-femme pleine de ressources. Aide précieuse pour les Religieuses de l'Ecole Ménagère lorsqu'il s'agissait de l'utilisation du lin, des teintures, du tissage. Même à un âge avancé la fatigue semblait n'avoir aucune prise sur elle. Elle a habité les maisons de la famille rue St-Ignace. Une de ses filles vit encore, Jeanne Lefebvre, religieuse chez les Soeurs de Ste-Croix.



# 1891

2 juin:

"On se plaint de la sécheresse en particulier au Nomingue."

"Deux petits garçons l'un âgé de 7 ans, fils de J. Bte Brun, l'autre âgé de 5 ans, fils d'Augustin Varennes se perdent dans les bois. On les cherche en vain pendant plusieurs jours. Grande désolation dans les familles. On croit qu'ils ont été dévorés par les ours."

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)  
(ASJCF BO - 13?)*

Monsieur Pierre Varennes raconte comment se sont égarés son frère aîné et un jeune Brun en juin 1891.

D'après ce qu'il dit, pour l'avoir entendu de sa mère, Monsieur Augustin Varennes avait demandé l'aide de M. Brun pour construire.

Les enfants aimaient à suivre leur père.

Travaillant à quelque distance, après le dîner les enfants rentrèrent quelques quartiers de bois comme le leur avait demandé Madame Varennes (Marie Malosse) en récompense de quoi elle leur avait donné un peu de sucre (les bonbons sont rares). Ils partirent ensuite rejoindre les hommes au travail. Qu'advint-il? Personne ne le sait au juste.

A l'heure du souper on était en juin, Madame comme d'habitude sonne l'heure en frappant une pièce de métal suspendue exprès pour ça (on n'avait pas de montre). Les hommes revinrent, se lavèrent les mains, firent un brin de toilette. Madame Varennes de dire: "Et les enfants?" — "On ne les a pas vus de l'après-midi!" On se mit à la recherche des deux petits. . .

On organise la battue systématique. Il vient des gens de partout pour aider la recherche.

Peine inutile. . . Pendant trois semaines ce fut l'angoisse indescriptible! . . .

*(Notes de M. Jean-Paul Poulin,  
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

. . . La colonisation, très prospère dans le principe, subit un arrêt très désavantageux. La plus grande partie des lots du canton Lorange a été acquise par des propriétaires riches demeurant pour la plupart à Montréal. Ces personnes placèrent sur leurs terres quelques fermiers, mais bientôt rebutés par les dépenses, elles se découragèrent, renvoyèrent leurs tenanciers et demeurèrent tranquilles. Il s'ensuivit que la population au Nomingue diminua plutôt qu'elle n'augmenta; les missionnaires luttèrent de toutes leurs forces contre ce désastreux état de choses, mais ce fut en vain. Les terres vacantes

étant très éloignées, et de plus privées de chemin, restèrent sans acquéreurs, et la mission demeura stationnaire durant plusieurs années. Les travaux du chemin de fer furent suspendus et la mort du curé Labelle survenue à l'improviste diminua sensiblement l'élan de la colonisation. Ce fut au milieu de ce découragement universel que les R.R. P.P. Jésuites songèrent à abandonner à leur tour les Missions du Nord. Les promesses qu'on leur avait faites n'avaient point été réalisées, le Nord offrait alors peu de chances d'avenir. La Société de colonisation de Montréal était presque dissoute et n'envoyait plus de secours. Il semblait que le grand oeuvre du curé Labelle n'aboutirait à rien. . ."

*("Notice historique sur la Mission de St-Ignace de Nominique."  
Manuscrit d'un c.r.i.c.  
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

". . . Dans le cours de l'année 1891 la Compagnie de Jésus décidait d'abandonner définitivement les missions du Nord. Mgr l'Archevêque d'Ottawa s'adressa alors aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception dont la maison mère est à St-Antoine en Viennois France. Cette congrégation restaurée en 1870 par le R. Père Dom Adrien Gréa, vicaire général de St-Claude, venait de fonder un Prieuré dans l'archidiocèse de St-Boniface, Manitoba. Mgr d'Ottawa demande pour son diocèse, la même faveur. . ."

12 juin:

*Lettre de Mgr Duhamel à Dom Gréa c.r.i.c.*

"Je vous envoie, avec cette lettre, l'inventaire des biens meubles et immeubles que les Pères Jésuites sont prêts à céder, par acte notarié à ceux qui voudront bien accepter de faire l'oeuvre qu'ils ont commencée dans l'intérêt de la colonisation que le manque de sujets les force d'abandonner."

*("Lettre citée dans 'La Nouvelle France' déc. 1912 p. 568, citée de nouveau, avec commentaires, dans 'Observations au sujet d'un collège à Nominique' du R.P. M. Martineau, s.j. ASJCF - BO 79-5)*

12 août:

*Lettre de Mgr Duhamel à Dom Gréa, c.r.i.c.*

"Toute la propriété des Jésuites à Nominique vous sera cédée gratuitement à la condition de continuer l'oeuvre de la desserte des colons qui s'établissent dans cette partie de mon diocèse."

*("Observations au sujet d'un collège à Nominique"  
R.P. M. Martineau, s.j.  
ASJCF - BO 79-511)*

23 août:

"Le Père Nault annonce à la paroisse que les Pères vont quitter Nominique. Grand émoi. Aussitôt après la messe on signe unanimement une requête adressée à Mgr d'Ottawa demandant à garder les Pères. Monseigneur répond que ce n'est pas lui qui envoie les Pères, mais que ce sont eux qui veulent s'en aller."

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)  
(ASJCF - BO 137)*

*Brouillon de lettre du R. P. Martineau à un destinataire non cité . . .  
Vital?*

" . . . Je savais depuis longtemps la décision prise par le Père Hamel d'abandonner Nominique. . . Votre requête à Monseigneur est venue trop tard. . . Il y aurait espoir avec le nouveau supérieur le Rév. P. Renaud. . . Signez immédiatement une nouvelle requête. . . Il faut vous hâter car si les Pères sont partis de France, il n'y a plus moyen d'y songer. . ."

*(ASJCF - BO 79)*

21 octobre:

"Arrive une lettre du R.P. Supérieur qui nous dit de quitter Nominique au plus tôt".

25 octobre:

"Grand-messe d'action de grâce en l'honneur de Saint-Ignace . . . on ne sait pas quand nos successeurs arriveront. Après la messe, présentation d'une adresse par M. d'Halewyn au nom de la paroisse — il y a des larmes voilées de part et d'autre. C'est triste en effet — adresse un peu plus tard par les élèves du couvent. Départ du Père Nault — minutes avant-midi. Adieu beau Nominique. Les F.F. Leclair et Lavoie étaient partis une couple d'heures plus tôt".

30 octobre:

"On nous annonce que nos successeurs sont en route pour le Nord — Tant mieux —"

*(Journal du Père Olivier Nault, s.j.)  
(ASJCF - BO 137)*

31 octobre:

" . . . Les nouveaux missionnaires arrivèrent à Nominingue. C'étaient Dom Léon Dunoyer, prier, Dom Louis Marie Vuaillet, Frère Antoine et Frère Martin. . . "

*("Notice historique sur la Mission de St Ignace de Nominingue"  
Manuscrit d'un c.r.i.c.  
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

*Lettre du R.P. Marcel Martineau, s.j. au R. P. Stéphane Proulx, s.j.*

" . . . Vous ne savez peut-être pas que l'abandon de Nominingue par le Père Hamel a été fait à l'insu du Gouvernement, du département de la colonisation. . . Monsieur Beaubien en a été très vexé, il a aussitôt formé le dessein de nous faire rentrer dans cet établissement. . . "

*(ASJCF - BO 79)*

16 décembre:

" . . . Le dernier acte signé par le P. Nault dans les registres est du 25 octobre 1891. Et le premier acte signé par le R.P. Léon Dunoyer, Chanoine Régulier de l'Immaculé Conception qui nous remplaçait est du 5e jour de novembre 1891. . . "

*(Journal du Père Marcel Martineau, s.j.)  
(ASJCF Diarium A 8-3)*



— “*au temps des Chanoines Réguliers  
de l’Immaculée Conception*”  
1891-1914

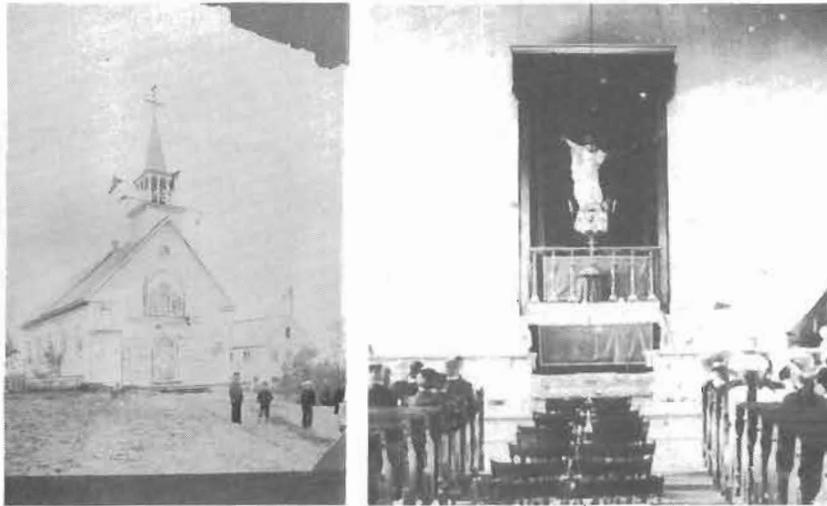
**1892**

17 juillet:

*Lettre de M. Vital Martineau au R.P. Marcel Martineau.*

“... Tu sais aussi que nous sommes à bâtir une chapelle. C’est...  
Beauchamp de St-Jérôme qui conduit les travaux. Le carré est levé.  
La grandeur est de 70’ x 40’, 22 pieds de hauteur de carré, elle est  
bâtie à côté de la croix qu’il y avait sur le côteau quand nous sommes  
arrivés...”

... Il y a eu confirmation; il y a eu 14 petits garçons et 6 petites  
filles. ...



La “Vieille” église bénite le 16 décembre 1892, démolie en 1934. Le monastère des Chanoines Réguliers de l’Immaculée Conception, y attenant fut construit en 1894. Plusieurs fois agrandi, le monastère est devenu aujourd’hui l’Institut de Métaphysique appliquée. Une ancienne nous dit: “L’intérieur était très beau, tout était blanc et or. Il y avait un grand dais rouge...”

... Il y a \$1,500.00 de votés pour réparer le chemin Chapleau jusqu'à la Lièvre. Les travaux sont déjà beaucoup avancés. Il y a aussi \$600.00 pour le chemin qui va chez Paiement entre le 4e et 5e rang. . .

... Nous avons maintenant 2 malles par semaine. Il nous vient une malle par Papineauville. Je me suis acheté un autre cheval et un 'buggie'. Le tout me coûte \$126.00 . . ."

(ASJCF - BO 79-363)

14 septembre:

*Lettre de Maria Martineau à son oncle Marcel Martineau.*

"... La chapelle nouvelle achève, nous devons entrer avant l'hiver; nous serons bien mieux. . .

... Les chars approchent toujours du Nomingue: Il y a un train qui vient tous les jours à Ste-Agathe et ils travaillent la ligne jusqu'à St-Jovite, nous avons les provisions bien meilleur marché déjà. . .

... Je vous envoie .25¢ pour une messe pour les âmes du purgatoire. . ."

(ASJCF - BO 79-363)

10 octobre:

*Lettre de Vital Martineau au R.P. M. Martineau, s.j.*

"... Notre chapelle est bien avancée. Je crois qu'elle sera terminée dans 4 ou 5 semaines maintenant. Je crois bien en avoir déjà dit quelques mots. Je crois qu'elle va coûter tout près de \$3,000.00. Les Pères ont emprunté, jusqu'à présent \$1,500.00. Cela va faire une jolie chapelle, elle paraît très bien, il y a un clocher. La flèche a 37 pieds. Le coq sur la croix est à 71 pieds de terre. Je pense qu'ils vont transporter la cloche bientôt. . .

... La récolte est maintenant terminée. J'ai récolté cette année,

120 minots d'avoine	20 minots de pois
28 minots de sarrazin	120 minots de patates
20 minots d'orge	

La récolte a été bonne cette année. . ."

(ASJCF - BO 79-363)

15 décembre:

"... Le Révérend M. Ouimet, curé de St-Jovite, bénissait solennellement le nouvel édifice. C'est une construction en bois qui rappelle plutôt le style Roman qu'elle ne le reproduit. L'église est surmontée d'un joli clocher. . ."

(ASJCF - BO 79-61 Mission Saint-Ignace du Nomingue)

# 1893

12 mars:

"... vers 8 heures du soir... Au secours! au secours! la cheminée de l'église est en feu!

... Le feu s'éteignit peu à peu de lui-même, avant que les colons n'aient organisé la chaîne de seaux d'eau pour le maîtriser. ..."

7 mai:

"... Le feu se déclare, vers 10 heures du soir, à la grange des Religieuses, qu'un espace de dix pieds à peine sépare de leur résidence... Mais en dépit de la promptitude des secours... il fut impossible de l'éteindre en ces bois résineux... En moins d'une heure, la modeste construction est réduite en cendres... (Le couvent est préservé)"

"... Une terrible maladie contagieuse, typhoïde, vint jeter la consternation dans le paisible village de St-Ignace. Le R.P. Etienne Rioux, c.r.i.c. en fut la première victime... En attendant l'arrivée du médecin, qu'il fallait toujours aller chercher très loin, on eût recours au baron d'Halewyn..."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C pp. 135-136-137)*



## *Les arrivants*

### *1893...*

*A des dates inconnues*, arrivent à Nominique: Alexandre Forget dit Despaties; son épouse Odina Constantineau (soeur de Calixte Constantineau) l'accompagne.

*De Trois-Rivières* François-Xavier Laroche (Franck Laroche); il épouse en 1894, Rose Anna Viau, fille de François Viau.  
Jérôme Laroche (alias Stone) et son épouse Marie Ouimet.

Elzéar Quevillon, sa femme Amanda Quevillon accompagnés de deux enfants, Elzéar (3 ans) et Juliette (1 an).



La famille Elzéar Quevillon — 1ère rangée: Paul, Marguerite, Albert (Ti-Blanc). 2e rangée: Juliette, Amanda, Elzéar (père), Cécile. 3e rangée: Emelda, Georgiana, Blanche Corbeil, Elzéar (fils), Amanda (bébé), Demerise, Ernest.

Joseph Edouard Rodier, fils du notaire Edouard Rodier de St-Jérôme; il était étudiant en médecine. Lors d'une vacance chez son oncle Eugène Corbin il rencontre Rose de Lima Martineau, qu'il épousera en 1898. Cette rencontre l'amène à se fixer définitivement à Nomingue.

Homme instruit, cultivé, élevé dans l'aisance, s'installe sur les lots de son père, près du Petit Nomingue, sur une terre ayant d'abord été défrichée par son oncle Eugène Corbin (aujourd'hui propriété de Philippe Larivière). Plusieurs fois secrétaire de la municipalité, greffier, etc... Monsieur Edouard Rodier pratique aussi le métier de mesureur de bois.



Enfin, Aldéric Loïselle, venu de Ste-Cunégonde Montréal, son épouse Mathilde Quevillon, deux enfants, Olier (3 ans) et Frenk (1 an) viennent aussi s'établir ici.

*(Selon le recensement des c.r.s. et les registres paroissiaux)*

# 1894

5 janvier:

"... A l'heure matinale où les Religieux offrent au ciel l'hommage du divin sacrifice. Gardienne au couvent, ce matin-là, la supérieure aperçoit tout à coup un jet de flammes qui sort du toit du presbytère. Vite elle donne l'alarme; mais cette fois le feu, nouveau méfait du tuyau extérieur sans cheminée, demeure impitoyable. En moins d'une demie-heure, le très pauvre monastère des Chanoines est littéralement détruit..."

"... Ruinés et sans abri, les Pères sont charitablement hospitalisés par les Religieuses qui mettent temporairement à leur disposition le rez-de-chaussée de leur résidence..."

27 janvier:

"... La supérieure, nouvelle proie de la fièvre typhoïde, est forcée de s'aliter... Les Religieux... se considérant à charge au couvent, se hâtent de le quitter. Ils élisent domicile dans la sacristie de l'église..."

"... Les élèves dont plusieurs sont atteintes de la contagion sont renvoyées dans leurs familles. L'une d'elle, Marie-Anne Chartier, de L'Annonciation, trop malade pour réintégrer le toit paternel, est gardée au couvent. Elle meurt après quelques jours... Ses parents éplores viennent au-devant du cercueil de leur chère enfant, et lui font cortège jusqu'en l'église de L'Annonciation..."

"... La supérieure dont l'état s'aggrave reçoit les derniers sacrements... Informée que deux autres Soeurs sont atteintes, la R. Mère supérieure générale, dépêche aussitôt S. M. de Sainte-Romaine, pharmacienne, et S. M. de Sainte-Félicité, avec instruction de ramener les malades à l'infirmerie de la maison-mère..."

2 juillet:

"... Le couvent fermant ses volets et ses portes, reste désert..."

*"Vers un glorieux passé" R.S.C. pages 140-141-142-143*

Août:

A cause de l'incendie de la pauvre habitation des Pères on est "... contraint par la force des choses de construire auprès de l'église un petit monastère que le R. Père Dom Adrien Gréa, alors en visite à Nomingue, put bénir dans le courant du mois d'août 1894."

*(Archives diocésaines - Evêché de Mont-Laurier,*

*Manuscrit de la main d'un C.R.I.C.)*

4 septembre:

"Fermées depuis 7 longs mois, les classes s'ouvrent à nouveau. . . Vingt-cinq enfants s'inscrivent le jour de la rentrée; ce nombre s'élève jusqu'à trente-deux après les récoltes. . ."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C p. 145)*



Photo prise à la porte de l'école en 1894. On remarque le R.P. Etienne Riou c.r.i.c. et Soeur Marie de Saint-Jean-de-la-Croix, Soeur Marie de Saint-Anastase, Soeur Marie-de-Sainte-Mélanie, Soeur Marie-de-Sainte-Praxède accompagnées de leurs élèves.

" . . . 24 familles étaient établies à Nomingue. . ."

*("Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kamika 1822-1937"*

*Maurice Lalonde)*

## *Les arrivants*

### *1894 . . .*

En 1894, Polydore Cadieux, jeune homme de Ste-Sophie vient à Nomingue. Il épousera en 1904, Rose Alba Labelle fille de Joseph Labelle et de Philomène Clément. Il est le seul arrivant de cette année-là.

*(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)*



# 1895

Juin:

"... Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, fait sa visite pastorale. . . Pour la circonstance, les rues sont jalonnées de jeunes plants, les maisons pavoisées; deux arcs de triomphe. . . ornent le parcours. . . L'un de ces arcs est élevé en face de l'Église et cette dernière a déployé ses plus belles décorations. . ."

22 août:

"... La nouvelle supérieure arrive à la mission. . . C'est Soeur Marie-de-Sainte Dorothee. . ."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 147-157)*



## *Les arrivants*

### *1895 . . .*

Maurice Poirier, son épouse Elisabeth Rolland et deux enfants Oscar (2 ans) et Ernest (1 an) nous viennent de *Côteau St-Pierre*.

De *St-Henri, Montréal*, Jean-Baptiste Bonhomme, son épouse Rose de Lima Lemieux et leurs enfants Henri (6 ans), Laura (4 ans) et Anna (1 an). Ainsi que Louis Bonhomme et son épouse Rose Alba Lalonde.

Albert Falardeau, jeune Montréalais: il épousera Céline Labelle fille de Joseph Labelle et Philomène Clément en janvier 1899.

Nous retrouvons pour la première fois au recensement des c.r.i.c. en 1895, les noms de Jean-Baptiste Bernard, Algonquin, Angélique Simon, métisse, son épouse et Simon leur fils âgé de 21 ans.

De la même famille, nous voyons cités, Charles Bernard, sa femme Isabelle; leur fille Marie Louise Rosalma, baptisée le 13 mars 1895, se trouve au registre paroissial.

Au même registre apparaissent les noms de Joseph Hogue, Alma ou Hosanna Caron son épouse et leur fils Joseph, ainsi que Joseph Desbiens, Adeline ou Adrienne Côté son épouse.

De *Montréal* Isaïe Viau (43 ans), son épouse Joséphine Brunet (42 ans) et leurs enfants Noé (9 ans), Florian (4 ans), et Joséphat (2 ans) s'installent aussi à Nominigüe.

*(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)*

# 1896

8 janvier:

*Lettre du R.P. Joseph Cottet à Mgr Duhamel*

"... Vous savez, Monseigneur, que tous nos lots de village et tous nos lots de ferme (ce qui comprend une grande étendue de pays) sont concédés avec cette clause expresse qu'on ne vendra point de liqueur enivrante en détail et cela sous peine de nullité de la vente. Or vous apprendrez avec étonnement, Monseigneur, que parmi tous ces lots un seul fait exception. Le R.P. Nault, s.j. a concédé un lot aux portes du village (à vingt minutes de l'église) sans mettre de réserve ni quant à la licence, ni quant aux chapelles ou écoles protestantes, ni quant aux maisons malfamées. Cela m'a surpris profondément. En allant aux renseignements près de M. Morand, celui-ci m'a dit qu'il avait obligé le P. Neault ou bien à renoncer à toutes ces réserves, ou bien de lui payer la valeur des billots que les R. Pères avaient coupés sur sa terre à lui, Morand (la valeur d'environ \$79.00 dollars). Le R.P. Neault après une longue résistance a fini par céder. Cela est tout à fait fâcheux et va nous gêner terriblement pour le maintien de nos réserves. J'ai essayé auprès de Morand de nous faire redonner ces réserves sur sa terre, employant les motifs naturels et surnaturels. Je lui ai même offert comme compensation un lot de village. C'est inutile. Un peu ébranlé parfois, il ne veut pas consentir à se désister. . ."

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier  
Document pour l'histoire de Nominique. M. Jean-Paul Poulin, ptre)*

13 janvier:

"Première élection municipale: 304 personnes ont voté"

*Premier conseil municipal:*

Monsieur J. Anthime Lalande, maire; Messieurs J. A. Laberge, Altyre Charlebois, Dolphis Morand, père, Eugène Corbin, Mélasippe Charbonneau, Hormidas Lefebvre.

9 mai:

*Avis public —*

"Que tout propriétaire d'un ou plusieurs lots situés dans le village ait à planter des arbres savoir tous les vingt pieds et à dix pieds de la ligne sur les rues de cent pieds. Tous les vingt pieds et à six pieds de la ligne sur les rues de soixante pieds et cela sur tout front de rues."

*(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)*

6 juillet:

"A une assemblée publique des contribuables de cette municipalité dûment convoquée. . . Tenue suivant la loi . . . , pour y élire 5 commissaires."

*(Premier registre de la Commission Scolaire p. 11)*

21 août:

Première licence d'auberge octroyée.

"Résolu à l'unanimité qu'une licence d'auberge soit accordée à condition que M. Laroche bâtisse d'ici au printemps 1897 dans le village une écurie et remise le tout conformément."

Résolu

*(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)*

22 août:

*Lettre du R.P. Cottet à Sa Grandeur Monseigneur L'Archevêque d'Ottawa.*

"... J'ai fini par trouver le Percepteur du Revenu qui s'occupe de Labelle et du Nomingue. C'est M. Martin de Buckingham. . . Il a été fort étonné qu'il y eut une licence au Nomingue. Non seulement il ne l'a pas accordée, mais il n'a pas même reçu aucune demande à ce sujet. Volontiers, il aurait poursuivi et fait infliger une amende. Je l'en ai dissuadé, je lui ai dit que mon seul désir était de voir arrêter cette licence. Il a été alors convenu qu'il écrirait à notre maire et à l'hôtelier et qu'il demanderait en particulier à ce dernier s'il avait une permission par écrit de la Corporation du Collège Nomingue, attendu qu'une des clauses de la concession de son lot est qu'il ne s'établira aucun débit de liqueurs enivrantes. Quand l'hôtelier viendra me demander cet écrit, je le refuserai, et tout sera dit. Dans le cas même où la licence serait accordée, je suis décidé à l'interdire, comme c'est notre plein droit. M. l'avocat Beaubien m'a donné une consultation par écrit attestant ce droit."

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier  
Document pour l'histoire de Nomingue M. Jean-Paul Pouha, prêtre)*

8 septembre:

*Lettre du R.P. Joseph Cottet à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa.*

"... je m'enhardis à vous rappeler une promesse que vous auriez faite à notre R.P. Visiteur, celle de m'envoyer une lettre dans laquelle votre Grandeur voudrait bien dire à Monseigneur l'Archevêque de Lyon que vous approuvez ma demande au sujet des Soeurs des Cinq Plaies dont il est le Supérieur. Dom Marie Augustin et Dom Léon Dunoyer, mon prédécesseur, ont dû représenter à votre Grandeur combien le service de ces Religieuses nous était nécessaire et pour notre

cuisine et pour notre lingerie, dont les Révérendes Soeurs de la Croix n'ont point aimé à se charger, ces services n'étant point dans leur vocation. . ."

16 septembre:

*Lettre du R.P. Joseph Cottet à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa.*

"... Je vous remercie en particulier, Monseigneur, de ce que vous avez eu la bonté de m'écrire au sujet des Chanoinesses Régulières dont vous voulez bien autoriser l'entrée dans votre diocèse pour faire une petite fondation à Nominique. . . Le but immédiat de la fondation de ces Religieuses serait de nous rendre quelques services pour la cuisine et la lingerie, et j'ajoute que le but principal serait la direction d'un petit hôpital qui plus tard serait construit à Nominique. Il est important de signaler à Monseigneur de Lyon ce dernier but qui peut ouvrir quelque horizon, et donner quelque espérance d'avenir à cette fondation naissante. L'oeuvre seule du service de la cuisine et de la lingerie de notre monastère ne se présenterait point devant les yeux de Monseigneur avec une valeur suffisante pour obtenir son adhésion, et en ne proposant que cela nous nous exposerions très certainement à un échec. Si j'ai bien compris Dom Marie Augustin, Votre Grandeur aurait accordé volontiers que nous puissions promettre aux Soeurs Chanoinesses pour plus tard la direction d'un hôpital à Nominique."



Les Révérendes Soeurs Chanoinesses de Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

*Lettre du P. Cottet à Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa.*

"... Votre lettre est arrivée à Nominigüe pendant une absence prolongée que j'ai dû faire... pour me trouver à l'arrivée du steamer qui devait nous amener de France les Religieux et Religieuses que nous attendions... Nous avons reçu les trois Religieuses que nous attendions de France pour faire notre cuisine et tenir notre lingerie. La Supérieure est une Religieuse de choeur âgée. Les deux autres Soeurs sont des converses excellentes, de grande valeur à tout point de vue, prises parmi les meilleures de la Maison-Mère de Lyon. Elles sont toutes trois animées du meilleur esprit. J'espère qu'elles seront pour nous un précieux secours et pour notre paroisse du Nominigüe une bénédiction..."

Les trois fondatrices: Mère Joséphine, supérieure, Soeur Séraphine, Soeur Eulalie.

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier  
Documents pour l'histoire de Nominigüe, M Jean-Paul Poulin, ptre)*

22 octobre:

A la commission scolaire:

"La première assemblée des contribuables de cette municipalité étant nulle par défaut de forme.

... Son honneur le Lieutenant Gouverneur a nommé les Messieurs suivants commissaires de cette municipalité: Révérend Joseph Cottet, c.r.i.c., Messieurs Joseph A. Lalande, Vital Martineau, Xénophon Charbonneau, Allyre Charlebois."

*(Premier registre de la commission scolaire, 1886-1907 pp. 2-3-4)*

12 novembre:

"La Corporation du Collège se réunit... Dom Joseph Cottet, c.r.i.c., et André Mouttet, c.r.i.c., y sont admis."

14 novembre:

Dom Cottet c.r.i.c., curé de Nominigüe est nommé Président et Procureur. (De la Corporation du Collège de Nominigüe.)

*(Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominigüe et Kamika 1822-1937  
Maurice Lalonde)*

16 novembre:

"Monsieur J.A. Lalande propose secondé par Monsieur Allyre Charlebois... que le R.P. Joseph Cottet soit nommé président des commissaires de cette municipalité". Adopté.

"Monsieur le R. Père J. Cottet propose secondé par M. Allyre Charlebois... que M. Roch Jetté soit engagé secrétaire-trésorier de cette municipalité au prix de vingt-cinq dollars par année". Adopté.

"Monsieur J.A. Lalande propose, secondé par Monsieur Xénophon Charbonneau que le R.P. Joseph Cottet soit nommé pour s'entendre avec les R. Soeurs de Sainte-Croix pour être engagées pour tenir une école à raison de cent trente dollars (\$130.00) par année de plus l'octroi ordinaire et l'octroi des municipalités pauvres."

*(Premier registre de la commission scolaire, 1886-1907 pp. 2-3-4)*

7 décembre:

"Monsieur Allyre Charlebois propose secondé par Monsieur Hormidas Lefebvre . . . qu'un monopole de vingt-cinq ans soit accordé au Rév. Pères Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception pour la construction d'un aqueduc destiné à fournir l'eau aux habitants du village qui voudraient s'en servir, etc. . ."

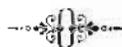
"Messieurs les conseillers ont alors tiré au sort. Monsieur Eugène Corbin et Monsieur Allyre Charlebois ont été désignés comme sortants de charge".

*(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)*

30 décembre:

". . . Les enfants qui fréquentent l'école auront à payer la rétribution mensuelle. . . Que la rétribution mensuelle soit de cinq centins par deux mois par enfant de 7 à 14 ans."

*(Premier registre de la commission scolaire 1896-1907 p. 7)*



## *Les arrivants*

### *1896 . . .*

*De St-Félix de Valois:* Charles Côté (44 ans) son épouse Amanda Plouffe (45 ans) et leurs enfants: Eugène (18 ans), Joseph (16 ans), Charles (14 ans), Wilfrid (12 ans), Elodia (7 ans), Viateur (6 ans) et Regis (4 ans) se fixent à Nomingue.

Nous viennent aussi un jeune couple Xavier Franc (26 ans) et Catherine Schmid son épouse.

*De St-Pierre aux liens,* Joachim Gagnon (29 ans), menuisier, son épouse Marie Falardeau (28 ans) et leurs enfants Alice (9 ans), Blanche (8 ans) Arthur (5 ans), Félice (2 ans), Louis âgé de quelques mois seulement.



Monsieur Gagnon, contracteur, a bâti plusieurs maisons à Nominigüe dont l'actuel Provincialat des Soeurs de Ste-Croix. Propriétaire de la Villa Bellerive puis de la Ferme Normand du Lac St-Joseph, il possédait ce qui fut le champ de course de chevaux de Nominigüe. On remarque aussi sur la photo son épouse Marie Falardeau.

François-Xavier Dusseault (33 ans) sa femme Emilie Vermette (32 ans) accompagnés de leurs enfants Alfred (7 ans) et Albertine (4 ans) et de Louis Vermette père d'Emilie âgé de 60 ans. Son beau-frère Louis Huard (34 ans) sa soeur Mary Dusseault (31 ans), leurs enfants Edgar (9 ans) Xavier (8 ans), Wilbrod (5 ans), Arthur (3 ans) viennent avec eux. François Vachet, parti de Paris en 1882, vient à Nominigüe après un séjour plus ou moins prolongé à New York puis à Montréal. Son épouse Barbe Lehmann, ses enfants Emile, Fernand, Marie et Joseph l'accompagnent.

Le recensement des Chanoines Réguliers cite pour la première fois en 1896, les noms d'Antonin (9 ans) et Joseph Nantel (13 ans) fils de Jules Nantel.

*(Selon le recensement des c.r.l.c. et les registres paroissiaux)*



Antonin Nantel



Joseph Nantel et sa soeur Marguerite, religieuse.

# 1897

“... La colonie elle-même s'est fort développée, depuis 3 ans une beurrerie y fonctionne régulièrement. Le nombre de maisons dans le village s'accroît peu à peu. En 1890-91 sa population tendait à diminuer, mais depuis 2 ou 3 ans il y a un réel progrès. Aujourd'hui nous comptons environ 73 familles et un peu plus de 500 âmes. On pourrait paraître surpris de ce chiffre mais quand on connaît les distances, les difficultés de toutes sortes surtout l'obstacle principal; les grands propriétaires résidant loin du pays et absorbant les plus belles terres, on ne s'étonnera plus et l'on se demandera comment il se fait que malgré tout cela le progrès soit si grand. Depuis 2 ans surtout le mouvement de colonisation est très accentué. Le gouvernement provincial fait de grands sacrifices afin de procurer aux colons les chemins nécessaires. Nous attendons avec une légitime impatience le jour où le Nominique sera relié aux grands centres par le chemin de fer. Avant ce temps il nous sera difficile de progresser car dans un pays nouveau surtout, les communications faciles sont l'âme du progrès. . .”

*(Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation par le R.P. Alexis de Barbezieux, capucin pp 344-349)*

9 mars:

*Lettre du R.P. Joseph Cottet c.r.i.c., à Mgr Duhamel*

“J'ai le bonheur de vous annoncer que la licence qui tendait à s'établir au Nominique est supprimée. . .”

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)*



En 1897 on discutait déjà la construction d'un Hôtel de Ville qui fut réalisé quelques années plus tard. Situé sur la Rue Sacré-Coeur près du carré central, coin Ste-Anne.

Etat  
des recettes et des dépenses de la Municipalité du  
Canton Loranger de l'année 1896 au 25 Mars 1897.

Evaluation	500 000	
Montant a percevoir pour cotisations		200 00
do do montés		72 00
		<u>272 00</u>
Repartition sur 500 000 a 50%		250 00
Fraction sur cotisations		1 69
Special des montés		72 00
Fraction sur do		1 93
Special pour licences		1 00
Montant general dit		<u>288 52</u>
Recettes		169 28
Dépenses		105 10
Balance en manne		<u>64 18</u>
Montant general dit		288 52
Recettes		169 28
Balance dite		118 59
do en manne		22 58
		<u>140 66</u>
Dépenses non payées		149 60
def		118 59
		<u>111 11</u>

Nous soussignés audit lieu avons l'honneur de faire rapport qu'après une  
séance complet et détaillé des livres et un état après avoir fait connaissance  
de l'état et du passif de la corporation, déclarons avoir trouvé le tout légal  
régulièrement, sauf erreur de quinze centimes sur fractions des montés, et  
montant

Premier état financier de  
la récente corporation  
municipale du Canton  
Loranger - 1896.

5 avril:

"Résolu unanimement: -

Qu'il est défendu de laisser errer les animaux dans les rues du  
village et sur les places publiques et qu'un enclos public soit tenu par  
Monsieur David Lefebvre".

(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)

26 mai:

"... nous soussigné curé de Nominique avons inhumé dans le  
cimetière de cette paroisse Simon Bernard, âgé de 22 ans, né dans  
le bois près du lac Kiamika, fils du sauvage Jean-Baptiste Bernard,  
algonquin, et Angélique Simon, métisse. Assistaient à l'enterrement  
plusieurs personnes, parmi lesquelles, le père, la mère, 4 frères du  
défunt, Thieville et Constant, propriétaires du yacht "L'Hirondelle"  
qui a transporté le corps du défunt en son troisième voyage sur le  
Grand Nominique, Joseph Laroche, Rivet, Gaumont et un certain  
nombre de femmes..."

(Registre paroissial, F. Joseph Cotel, c.r.i.c.)



L'Hirondelle, bateau à vapeur, sillonne les lacs Nominique, pour l'agrément des touristes, la cueillette du lait des fermes environnantes, le touage du bois. Il bat pavillon français. La tradition orale raconte sa fin: il aurait coulé dans le Grand Lac une journée de grand vent. Quelques plongeurs ont tenté de localiser l'épave, sans succès.

### 30 juin:

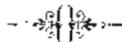
Exemple des conditions de vente des terrains appartenant à la Corporation du Collège Nominique, en vertu des Lettres Patentes émises en sa faveur par le Gouvernement de la Province de Québec, le 29 juillet 1889.

"Cette vente (du lot 206, sur la rue Saint-François Xavier) est ainsi faite aux conditions suivantes que le dit sieur Joseph Laroche présent et acceptant, accepte pour être observées à perpétuité, savoir:

1. On n'y tiendra aucune maison malfamée;
2. On n'y vendra aucune liqueur enivrante en détail;
3. On n'y aura aucun Temple ou école dans lesquels une religion autre que la religion catholique romaine sera enseignée;
4. Toute taxe sera à la charge de l'acquéreur;
5. Chaque acquéreur entretiendra la moitié de la rue ou du chemin située sur ses lots;
6. Pour raison de salubrité et pour éviter toute conflagration générale, il n'y aura pas plus d'une résidence et ses dépendances sur chaque lot;
7. Pour prévenir les ravages de la diphtérie, la contamination des eaux et les miasmes malfaisants, les lieux d'aisance seront construits sur le plan des *sand-closets* et pourront ainsi être utilisés pour l'engrais des terres;

8. L'acquéreur fera les clôtures à ses frais et dépens, aussi longtemps que la Corporation du Collège de Nominique sera voisin-proprétaire;
9. L'acquéreur possédera le dit terrain et en jouira en franc et commun soccage de la même manière que sont possédées les terres en franc et commun soccage en Angleterre, sujet dans tous les cas aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et pêcheries, dans la Province de Québec."

*(Extrait d'un contrat —  
Acte de vente entre La Corporation du Collège de Nominique  
et Joseph Laroche, au 30 juin 1897.  
Aux archives du Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier)*



## *Les arrivants*

### *1897...*

*De Montréal* Edmond Lapointe vient se fixer à Nominique; Madeleine Démanche, son épouse (fille de François Démanche) leurs enfants, Aurore (8 ans), Clara (6 ans), Ernest\* (5 ans), Ernestine (4 ans), Albert (2 ans) l'accompagnent.



De gauche à droite — 1ère rangée: Jean et Léo Paiement. 2e rangée: Rose Anna et Eva Lapointe, inconnu, Edmond Lapointe. 3e rangée: Jacques (Jim) Lapointe et Madeleine Démanche Lapointe.

Honoré Levac (29 ans) son épouse Louise Parent (22 ans) leur fille Graziella (2 ans) nous viennent de St-Lazare.

Et enfin Joseph Tremblay et son épouse Adeline Côté.

*(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)*

\*Vit encore au début de 1983.

# 1898

"On comptait: 2 moulins à scie — 1 tannerie — 5 magasins — 1 beurrerie — 3 hôtels".

*("Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique, Kiamika. — 1822-1937"  
Maurice Lalonde)*

"Achat de pièces de bois pour la construction des ponts: 8" x 6" x 30' prix .20¢ — en sapin, épinette, cèdre ou pruche".

17 mars:

*Avis public*

"Que ce conseil, à la session qu'il tiendra, au lieu ordinaire, lundi, le quatrième jour du mois d'avril adoptera la résolution que les publications en cette dite municipalité de tout avis public (etc.) se fassent à l'avenir dans une seule langue, savoir la langue française. . ."

*(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)*

24 juin:

"... Superbe démonstration, dans le pittoresque village de Nominique où la vaillante population des colonies de la Rouge s'était donnée rendez-vous. La manifestation organisée avec beaucoup de zèle et de succès avait un triple but: premièrement, recevoir dignement Monseigneur L'archevêque Duhamel, d'Ottawa, actuellement en tournée pastorale dans cette région; deuxièmement, célébrer avec pompes la fête nationale des Canadiens français; troisièmement, assister au dévoilement d'une statue, érigée à la mémoire du regretté curé Labelle, par la reconnaissance des habitants de cette vaste contrée ouverte à la civilisation, grâce aux généreux efforts de celui que la voix publique avait à si juste titre surnommé l'Apôtre de la colonisation. . ."

"... un parti d'excursionnistes assez nombreux avait quitté Montréal la veille, sous la conduite du Dr T.H. Brisson, et de M.L.E. de Carufel, officiers de la Société de colonisation de Montréal. Plusieurs dames étaient du voyage. Tout le trajet, entre Montréal et Nominique en chemin de fer jusqu'à Labelle, en voiture en chemin roulier jusqu'au lac Nominique, et en yacht à vapeur sur le lac Nominique jusqu'au village du même nom, — s'est fait sans encombre. Le ciel s'est montré clément jusqu'après la fête et n'a ouvert ses cataractes qu'après que les flots d'éloquence patriotique eurent fini de s'écouler dans un dernier discours. . ."

*Feux d'artifice:*

"... de bonne heure, dans la soirée de la veille, le bruit se répandit qu'un certain nombre d'excursionnistes, venus de Montréal, avaient apporté avec eux la matière d'un feu d'artifice. Des fusées de couleurs variées annoncèrent la nouvelle. En peu d'instants toute la population se trouva réunie sur le joli plateau, en face de l'église et du monastère, pour assister à ce spectacle si nouveau, pour un grand nombre de nos colons. Les enfants, au comble du ravissement, se répandaient en exclamations, aussi pittoresques que la nature de leurs montagnes. Un chœur puissant de citoyens et de dames fit aussi entendre les airs favoris de nos meilleures chansons canadiennes. Le spectacle, dans l'ensemble, était à la fois touchant et ravissant. . . Pour couronner le tout, de grands feux furent allumés à la façon de l'ancien temps, pour rappeler les feux si populaires autrefois de la Saint-Jean. Colorés de diverses nuances par des feux de Bengale adroitement distribués, ces brasiers présentaient un spectacle vraiment féérique, se reflétant sur les forêts et les lacs d'alentour. . ."

*La Procession:*

"... Vers 9h30 du matin, la procession s'est formée dans l'ordre suivant, pour défiler dans les principales rues du village, qu'on avait magnifiquement décorées pour la circonstance:

1. Des cavaliers;
2. Drapeau tricolore suivi de jeunes filles vêtues de blanc et portant couronnes;
3. Drapeau tricolore suivi des dames;
4. Des cavaliers;
5. Le char Saint-Jean-Baptiste;
6. Drapeau suivi des hommes et des jeunes gens;
7. Des cavaliers suivis des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, au nombre d'environ une trentaine de Sa Grandeur Monseigneur L'archevêque Duhamel, d'Ottawa, accompagné du R.P. Cottet de l'ordre des Chanoines Réguliers et curé de Saint-Ignace de Nominigüe.
8. Des cavaliers.



"Les Cavaliers" sont de toutes les fêtes

Après la procession, le saint sacrifice a été offert par M. le curé Cottet, de l'Ordre des Chanoines Réguliers, assisté comme diacre et sous-diacre, par des Pères du même ordre religieux. . ."

*Au bas chœur:*

"... Des sièges avaient été réservés pour les invités de distinction parmi lesquels on remarquait M. Henri Bourassa, député de Labelle au fédéral. . ."

*En mémoire de Mgr Labelle:*

"... Les colons du nord de Montréal, comme tous ceux qui s'intéressent au mouvement de la colonisation dans nos vastes régions canadiennes, conservent un souvenir impérissable du regretté curé Labelle, ce grand apôtre de la colonisation. Après la messe, eut lieu le dévoilement de la statue\* érigée en son honneur, à quelques pas de l'église. La cérémonie fut présidée par M. le maire J. Alphonse Laberge, de Saint-Ignace du Nomingue. . ."

*Le retour:*

"... Vers quatre heures de l'après-midi, le jour de fête, une pluie diluvienne s'abattit sur Nomingue et la région avoisinante. Après quelques hésitations les excursionnistes résolurent d'entreprendre le voyage de retour. Si quelques-uns d'entre eux avaient conservé l'espoir d'en être quittes pour une ondée ou deux, ils ont été cruellement déçus dans leur attente. C'était un voyage de près de quarante milles, six milles en bateau à vapeur et le reste en voitures de colons qu'ils entreprenaient, et Dieu sait si la pluie les a épargnés pendant la longue nuit qu'ils ont passée en chemin pour se rendre à Labelle où ils sont arrivés juste à temps pour prendre le convoi à destination de Montréal, vers six heures du matin. . ."

"... Quatre ou cinq lourdes voitures, chacune attelée de deux chevaux, ont transporté hommes et femmes à travers une région aussi poétique que dépoétisée par la pluie. La veille, les chemins bien que nécessairement étroits et côtoyeux, étaient très passables. Au retour, la pluie les avait transformés, ici en torrents, là en lacs limpides, plus loin en rivières agrémentées de cascades très agréables à l'oeil, mais très difficiles à remonter en voiture. Hommes et femmes étaient alors obligés de mettre pied à terre — pardon, à l'eau — et de passer à gué tandis que le conducteur, par un miracle d'adresse que nos cochers de ville essaieraient en vain d'imiter, trouvait moyen de faire passer chevaux et voitures sans tuer les uns et sans briser les autres.

Le chant vainqueur du "Bois Pourri" dominait parfois le tumulte des éléments en fureur et vers l'heure où l'aurore "aux doigts de rose" aurait dû entrouvrir les portes de l'Orient, d'autres oiseaux saluaient les voyageurs par des chants dont les notes ironiques n'avaient rien d'absolument réjouissant. . ."

\*"Durant un violent orage la foudre s'abattit sur le monument. . ."

Ainsi sombrait le premier monument jamais érigé à la mémoire du curé Labelle.

... Les excursionnistes conserveront un excellent souvenir de leur charmant voyage à bord du magnifique petit vapeur "Hirondelle" sur le Grand Nominique. Pendant que l'embarcation coulait rapidement sur l'onde transparente de ce lac enchanteur, les dames et les jeunes filles, dont les voix étaient des plus ravissantes, égayaient par leur chant, les nombreux excursionnistes. Tout le monde s'est trouvé enchanté de l'aimable courtoisie du Capitaine Aug. Thiaville et de l'ingénieur Constant Lacoanet de l'Hirondelle".

*(Copie fragmentaire d'une page de la Presse (3)  
du lundi 27 juin 1898 — 14 #197)*

24 octobre:

Règlement #17

"Pour autoriser la Municipalité du Canton Loranger à emprunter la somme de mille deux cents piastres, afin de payer ses dettes et de construire un édifice réservé aux fins municipales. . ."

*(Premier registre municipal du Canton Loranger 1896-1900)*

29 octobre:

*Lettre du R.P. Cottet C.R.I.C. à Mgr Duhamel*

"Je viens demander à votre Grandeur la permission de donner le saint habit de religion à deux postulantes qui désirent entrer dans la communauté des Soeurs Chanoisesses des Cinq Plaies comme soeurs chorales. Ces deux jeunes personnes Mlle Eva Beaulieu de Nominique, Mlle Mélanie Côté originaire de L'Annonciation, sont sur le point d'achever leur postulat de 5 mois."

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)*

1er décembre:

"Proposé par Allyre Charlebois, secondé par J.A. Lalande que . . . M. Joachim Gagnon fasse le devis de la maison municipale, grandeur 30' x 45' et 17 pieds de hauteur de carré, moyennant la somme de cinq piastres et gratis s'il est le contracteur".

5 décembre:

"Que tout soumissionnaire devra fournir deux cautions à la satisfaction du conseil et déposer deux par cent du montant de sa soumission, lesquels deux par cent seront confisqués au profit de la corporation si le soumissionnaire refuse de signer le contrat".

17 décembre:

"Monsieur Joachim Gagnon et M. Cyrille Vallée déposent chacun une soumission pour la construction de l'Hôtel de Ville. Le maire donne connaissance de ces soumissions au conseil qui accepte à l'unanimité la soumission de M. Cyrille Vallée au montant de huit cent vingt huit piastres (\$828.00)."

*(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)*

## Les arrivants

### 1898...

*De St-Jérôme* Victorin Charbonneau (20 ans), forgeron; il épousera Eugénie Beaulieu, fille de Jos Beaulieu et Malvina Nadon en avril 1900.

*De Lachapelle, France*, Hypolithe Multeau (50 ans), son épouse Marie Lebeau (46 ans) accompagnés de leurs fils Marcel (21 ans), Hubert, Julien (13 ans), Paul (11 ans), Emile (9 ans), Victor (6 ans).

*Du Nebraska, U.S.A.*, Henri Leblanc, charpentier, et Rose Moisan son épouse viennent sur un lot de ferme; leurs enfants Graziella ou Grâce (11 ans) — elle épousera Hector Demanche en 1904 — Mary, future épouse de Claude Vachet. Euclide et Ogilvie les accompagnent.

Jean-Baptiste Fleurant, son épouse, Agnès Paiement accompagnés de deux enfants Régina (5 ans) et Antoine (2 ans) ouvrent une-maison de pension dans le Montigny.

*(Selon le recensement des C.R.I.C. et les registres paroissiaux)*

*De St-Constant*, Alfred Robidoux, industriel, accompagné de son épouse Emma Perras et de ses fils Joseph, Emile, Ernest, Armand, Raoul et Côme; il se porte acquéreur de plusieurs lots dans les cantons Loranger et Marchand; les subdivise en 6 et y installe ses garçons. Voilà formé le "Rang des Robidoux". . .

*(Information reçue de M. Gilles Robidoux petit fils d'Alfred)*



De la voie ferrée: vue du village à cette époque

# 1899

23 janvier:

"Le maire donne lecture d'une lettre du secrétaire provincial annonçant que le règlement # 17 sur l'emprunt est nul et ne peut être amendé autrement que par un autre règlement. . ." "Qu'il soit défendu de fumer et de chiquer dans la salle du conseil. . ."

*(Premier registre municipal du canton Loranger 1896-1900)*

17 février:

*Lettre du R.P. Cottet c.r.i.c. à Mgr Duhamel.*

". . . Un Français de nos colons M. Vachet étant allé en France a trouvé lors de son retour un autre Français d'une trentaine d'années, non marié, qui partait pour l'Amérique.

Ce dernier s'étant décidé à venir au Canada a accompagné M. Vachet à Nominique. Arrivé ici, il m'a fait une visite. . . Retiré chez M. Vachet, excellent homme, qui a été d'ailleurs plein d'attentions pour lui, il s'est laissé gagné terriblement par l'ennui. A dit à plusieurs que si cela continuait il allait faire le coup. Enfin mardi dernier, le 14 courant, il s'est pendu dans la grange de M. Vachet à un clou de 3". Il avait essayé, paraît-il une première fois mais la corde aurait cassé. M. Vachet étant monté au grenier, soi-même, aurait vu ce malheureux couché sur son lit, ses habits couverts de "rip" ou copeaux; comme M. Vachet en était étonné, ce pauvre homme lui a dit qu'il s'était laissé tomber du haut de son lit. M. Vachet ne se doutant de rien, s'en alla et revenant plus tard, 1 heure après, il trouva cet homme pendu. Le coroner, le Dr Bigonessé a dit qu'il a dû, après avoir passé la corde à son cou descendre très lentement en pliant les jambes. Le clou de 3", placé à une hauteur moindre que celle de l'individu et la figure de celui-ci non comme elle aurait été par une strangulation due à une chute m'autorise à croire à cette explication. Il aurait laissé un billet disant qu'il s'en allait, qu'on n'aille pas le chercher; peut-être en écrivant ces lignes pensait-il aller faire son coup dans la forêt. Le coroner après avoir soumis le cas au jury a rendu le verdict que cet homme s'était suicidé dans un moment de folie dû au découragement, exonérant de tout blâme et de tout soupçon M. Vachet. Malgré ce verdict je n'ai pas cru devoir enterrer cet homme en terre sainte."

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)*

"Selon Monsieur Fernand Vachet cet homme se prénomait Sarahin, était fils d'un noble d'Algérie et fut inhumé le long du chemin Chapleau à environ 4 milles du village."

*(Entrevue avec M. Fernand Vachet, 14 mai 1982)*

4 juin:

"Demain lundi, la paroisse sera honorée par la visite du Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, l'Honorable Louis Amable Jetté.

Son honneur partira le matin de L'Annonciation, traversera sur le yacht l'Hirondelle les Grand et Petit Nominique pour arriver au Lac Bourget vers l'heure de midi. Là il sera reçu au nom de la municipalité par M. le Maire qui lui lira une adresse. Il sera bon que tous les habitants de la paroisse se trouvent là en habit de dimanche pour recevoir le représentant de la reine qui vient pour la première fois au Nominique. Il faudrait que tous ceux qui ont des voitures viennent faire une belle escorte au Lieutenant-Gouverneur. . ."

18 juin:

"Première communion remise à cause de diphtérie chez les enfants. . ."

*(Livres des prônes Tome IV 1898 à 1904)*

23 juillet:

*Lettre du R.P. Cottet c.r.i.c. à Mgr Duhamel.*

". . . J'ai vu l'honorable Parent vendredi dernier; aujourd'hui même l'Honorable Marchand. Ces deux messieurs m'ont donné une longue "promesse de ministre", mais une promesse sérieuse ou plutôt l'assurance qu'ils assisteront à la cérémonie de notre bénédiction de cloche. Ils ont accepté tous deux la date que vous avez bien voulu fixer, à savoir le dimanche 20 du mois d'août prochain. . . Elle s'appellera "l'Immaculée Conception" du nom de la patronne de notre congrégation".

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)*

20 août:

". . . Une seconde Fête vient ensoleiller à nouveau le ciel de Nominique: la bénédiction d'une cloche paroissiale. . . c'est à l'issue de la grand'messe. . . l'imposant cérémonial de la bénédiction de la cloche nouvelle. . . l'Honorable Joseph Marchand, premier ministre de Québec accepte l'invitation d'être parrain. . . la fonction de marraine. . . échoit à Mme Miller de Nominique. . ."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 174-175-176)  
D'après M. Rémi Giroux, curé de Saint-Ignace en 1980,  
cette cloche serait la cloche actuelle.*

*Extrait d'un Journal sur la colonisation — nouvelles des Régions de Labelle et du Nominuingue.*

"... Monsieur Joachim Gagnon vient d'obtenir le contrat pour la construction d'un couvent au Nominuingue. Cette institution sera dirigée par les Révérendes Soeurs Chanoinesses dont la maison-mère est à Lyon France. Ce superbe édifice aura 35' sur 65' et aura 4 étages. Ce sera la première communauté du genre au Canada. Les prêtres âgés et les vieilles personnes qui veulent achever leur vie dans une paisible retraite, trouveront là tout le confort possible. Ces bonnes soeurs ne sont actuellement qu'au nombre de 6 mais il en viendra un grand nombre au printemps."

*(A.S.J.C.F. — St-Jérôme)*



Monastère des Religieuses Chanoinesses des Cinq Plaies qui en font un juvénat, un hôpital et un orphelinat. — Devint par la suite presbytère de la paroisse. — Maison des Religieuses de l'Immaculée Conception (Béthanie). — Propriété des Religieuses de Ste-Croix qui en font d'abord des classes (Villa St-Joseph), puis la maison provinciale Christ-Roi, jusqu'à ce jour. Située au bout de la rue Sacré-Coeur coin St-Ignace.

"Bientôt les Chanoinesses ouvrent un orphelinat et, peu après, un hôpital pouvant recevoir une quinzaine de malades. Entrepreneuses et débrouillardes, elles se révèlent aussi bonnes couturières.

Au besoin, ces Religieuses cumulent encore le soin des malades à domicile. Ces multiples activités leur permettent de vivre sans obérer le budget paroissial, que les Chanoines sont souvent impuissants à boucler.

A l'exemple des Pères, les Chanoinesses ont aussi leur maison de formation ou noviciat. . ."

*("Vers un glorieux passé" R.C.S. pp. 162-163-164)*

17 décembre:

"Je vous prie d'amener bientôt le bois nécessaire au chauffage de l'église. Ceux qui sont en retard pour l'hiver dernier devront naturellement acquitter leur obligation pour deux années. . ."

30 décembre:

"Je vous préviens aussi que nous serons obligés d'enlever un petit banc du côté de l'évangile. Il est très inconmode d'être obligé de placer et déplacer continuellement mon confessionnal et cela n'est pas convenable."

*(Livres des prêches Tome IV 1898-1904)*



## *Les arrivants*

### *1899 . . .*

Le 25 septembre Ovila Gauthier épouse Eugénie Gaumont, fille de Flavien Gaumont et Scholastique Guillet; de même que le 30 octobre Moïse Gauthier fils (21 ans) épouse Malvina Paiement (20 ans) fille d'Onésime Paiement et de Marthe Millette; tous deux se fixent à Nominuingue.

Dominique Miller, gendre de M. Paul-Emile Forget de Labelle accepte la gérance du magasin de son beau-père à Nominuingue. Sa femme Dorina Forget l'accompagne.

*Originaire de St-Jérôme* Joseph Beaulieu (48 ans) époux de Malvina Nadon (46 ans), vient à Nominuingue avec sa famille. Ses enfants ont alors: Eugène 18 ans, Wilbrod 16 ans, Anne 14 ans, Eugénie 12 ans, Bernadette 11 ans, Joseph 9 ans, Marguerite 7 ans.

*(Selon le recensement des C.R.I.C et les registres paroissiaux)*



**1900**

10 mars:

*Journal "La Presse"***"AU NOMININGUE, GRANDES DIFFICULTÉS QUI AURAIENT POUR CONSÉQUENCE LE DÉPLACEMENT D'UN VILLAGE".**

Monsieur Charlebois, maire de Nomingue est arrivé en ville hier matin, il doit avoir avec quelques avocats des consultations importantes pour affaires concernant et intéressant le village. Fait remarquable il n'y a presque pas de neige au Nomingue, tandis qu'à Labelle toutes les routes sont bloquées. La dernière tempête qui a paralysé presque complètement le trafic à Montréal ne s'est pas ou presque pas fait sentir dans le Nord. C'est la saison la plus favorable pour les travaux dans les chantiers que l'on ait encore eue depuis de nombreuses années.

Au Nomingue la population vit dans l'espoir de voir terminer avant l'automne prochain le chemin de fer projeté qui doit relier directement Labelle et par suite Montréal au village. La compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord a obtenu une subvention suffisante des gouvernements d'Ottawa et de Québec pour lui permettre de terminer ses travaux. Grâce à ce chemin de fer Nomingue deviendra le rendez-vous des touristes et des amateurs de chasse et de pêche. M. Charlebois, maire du village, accompagné de l'un des conseillers de la municipalité, délégués tous deux par cette dernière, est venu à Montréal pour avoir l'opinion légale de quelques avocats au sujet du transfert des affaires municipales et paroissiales de la localité où elles sont transigées actuellement, dans un autre endroit, indépendant de la communauté des R. Pères Chanoines Réguliers qui sont possesseurs de presque tous les terrains. On construira un marché, un hôtel, une église, une gare et un hôtel de ville dans le nouveau village. Les R. Pères qui ont obtenu des concessions du gouvernement, consentent à céder certains lots de leur immense terrain obtenu gratuitement, à des conditions que l'on dit inacceptables par les colons. C'est ainsi que celui qui achète de la communauté un terrain doit signer un engagement en vertu duquel, il abandonne à la communauté, à sa mort, tout ce qu'il a obtenu. Monsieur Duhamel, archevêque d'Ottawa a déclaré ne pas vouloir être mêlé aux difficultés existantes et que du reste la communauté était maîtresse chez elle et libre de faire à sa guise".

**"GRAVES INEXACTITUDES QUI POURRAIENT AVOIR D'AUTRES CONSÉQUENCES QUE LE DÉPLACEMENT D'UN VILLAGE".**

*Monsieur le rédacteur de "La Presse".*

En parcourant "La Presse" du 10 mars, j'ai rencontré un entrefilet curieux au sujet du Nominique, ayant pour titre: "Graves difficultés qui pourraient avoir pour conséquence le déplacement d'un village". Si l'auteur de cette élucubration, la seconde du genre, se contentait de raconter de courtes petites histoires, pour intéresser ses lecteurs, il suffirait d'en sourire, mais il est à craindre que d'une part ces allégations, toutes fabuleuses qu'elles sont n'induisent en erreur l'opinion publique, en faisant croire à de graves difficultés, qui en réalité, n'existent pas, d'autre part que ces insinuations mensongères et malveillantes ne viennent à jeter du trouble parmi de paisibles populations. Nominique s'est toujours fait remarquer jusqu'ici par la paix profonde dont ses habitants ont joui, par leur esprit de foi, leur attachement sincère aux religieux qui desservent la colonie.

Malheureusement, depuis quelque temps, des esprits brouillons, venus de l'étranger, commencent à agiter l'atmosphère si tranquille au milieu de laquelle vivent les colonies de ce pays, comme ils sèment du vent, ils font courir le risque de préparer une tempête. N'est-il pas à propos, alors, que les amis du Nominique préviennent les maux que pourraient lui causer inconsciemment peut-être, mais très réellement des hommes avides de bouleversements et de nouveautés inopportunes?

A ce titre, je me permets de relever quelques inexactitudes dans l'entrefilet dont il s'agit.

Le titre à lui seul en contient deux pour sa part, la première, c'est qu'il n'y a pas de graves difficultés au Nominique; la population est parfaitement tranquille. Seuls, quelques individus désireux de faire du nouveau croient que tous les éléments sont déchaînés, parce qu'ils ont essayé de soulever une tempête dans un verre d'eau.

La seconde, c'est que les graves difficultés auxquelles on fait allusion ne sont pas plus capables de déplacer le village que de changer la couleur de l'eau des lacs de ce pays.

Troisième inexactitude: Fait remarquable, dit l'auteur, il n'y a presque pas de neige au Nominique. Il y a un autre fait bien plus remarquable, c'est qu'on dise qu'il n'y en a presque point, quand il y en a autant qu'ailleurs, c'est-à-dire autant qu'à Labelle, Ste-Agathe et Montréal.

Quatrième fausseté: "La dernière tempête qui a paralysé presque complètement le trafic à Montréal ne s'est pas ou presque pas fait sentir dans le Nord. Or, j'en demande bien pardon, mais la tempête s'est fait sentir à Nominique comme ailleurs, c'est-à-dire avec violence, amoncelant les bancs de neige, arrêtant la circulation, empêchant les charroyages.

Je me demande quel intérêt il peut y avoir à raconter aux lecteurs de pareilles histoires. Sans doute. Nomingue est l'un des plus beaux pays du monde pendant l'été, mais je ne vois pas comment ce serait le déprécier, si l'on admettait qu'il y tombe de la neige pendant l'hiver comme ailleurs, et que parfois on y est exposé aux rafales de la tempête.

Cinquième fausseté: M. Charlebois se serait fait accompagner d'un conseiller de la municipalité, dit l'article. En lisant ces mots, vous allez peut-être croire qu'il s'agit d'un conseiller municipal. Pas le moins du monde; c'est tout simplement un conseiller de la municipalité en ce sens qu'il donne à cette dernière ses conseils, et je vous assure qu'il les donne bons. Serait-il indiscret de suggérer à ce conseiller qu'il conseille à sa bonne municipalité de payer ses dettes, de ne pas s'engager dans des procès inutiles, ni de soulever des questions inopportunes? S'il le fait, il aura bien mérité du pays.

Sixième fausseté: M. Charlebois serait venu à Montréal pour avoir l'opinion légale de quelques avocats au sujet du transfert des affaires municipales et paroissiales dans un autre endroit indépendant de la communauté des Chanoines Réguliers. Pour le transfert des affaires municipales, soit à la rigueur; mais pour les affaires paroissiales, halte-là, monsieur Charlebois. Un monsieur Charlebois, tout maire de Nomingue qu'il soit, n'a rien à voir aux affaires paroissiales. Voyons, va-t-il bientôt dire la messe, ce monsieur Charlebois, prêcher, confesser. J'avais toujours cru que les affaires paroissiales ne regardaient que le curé et l'évêque du diocèse.

Septième fausseté: Dans le nouveau village, que ces hommes de progrès veulent bâtir à proximité du village actuel, on construira, disent-ils un marché, un hôtel, une église, une gare et un hôtel de ville.

Un marché, pour y vendre quoi? mais, passons. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que dans leur village ils aient un marché aux bêtes.

Il faudra aussi et surtout un hôtel. Ah! c'est là la première chose qu'il aurait fallu nommer.

Ne faut-il pas à une certaine catégorie de ces messieurs un hôtel ou plutôt une licence dans laquelle ils puissent passer les jours et les nuits à boire et à jouer aux cartes? Il y aura une gare. Assurément, est-ce qu'ils ne sont pas là pour contrôler les directeurs du C.P.R. et leur imposer le choix de l'emplacement de la gare?

Ils veulent un hôtel de ville. Qu'ils se hâtent donc de le construire. Il y a si longtemps qu'ils en parlent. Quand auront-ils cessé de former tant de projets pour les faire tous avorter les uns après les autres?

Mais voici le comble, ils veulent dans leur futur village bâtir une église à laquelle seront transférées les affaires paroissiales. Là, par exemple, c'est un peu trop fort. Quelle prétention ridicule! Ils croient, ces braves gens-là, qu'il leur suffira de faire un signe à Monseigneur d'Ottawa, et que Sa Grandeur va laisser établir dans une même petite

localité de campagne, à une distance d'un demi-mille ou, d'un quart de mille, une nouvelle église qui rivalisera avec l'église actuelle.

Il y aura, à Nomingue, paroisse contre paroisse, autel contre autel, et l'archevêque du diocèse serait heureux de bénir ce stupide état de choses. Mais à quoi pensent donc ces gens-là? Ont-ils perdu le bon sens ou la raison, ou tous les deux à la fois?

Huitième fausseté: L'auteur de l'article continue ensuite par des insinuations malveillantes, par de grossières calomnies à l'adresse des Révérends Pères Chanoines Réguliers.

Les Révérends Pères, dit-il, ont obtenu des concessions du gouvernement pour d'immenses terrains. Erreur. Les Révérends Père Chanoines Réguliers n'ont rien obtenu du gouvernement, qui ne leur a jamais donné un pouce de terrain, ni un centin pour eux-mêmes.

Ils ont seulement succédé aux Révérends Pères Jésuites, dans leurs droits, et encore plus dans leurs charges, ne pouvant faire face à leurs obligations qu'en s'endettant de plus en plus.

Quant aux terrains concédés, il serait à désirer, pour ces pauvres Pères, que vraiment ils soient immenses, comme le dit notre auteur. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Les Révérends Pères n'ont plus qu'un seul lot entier de ferme qui, ayant quelque valeur, puisse être acheté par un colon et pour lequel on leur ait fait quelquefois une demande. Les Révérends Pères, continue l'article, ne cèdent leurs lots (de villages ou autres), qu'à des conditions que l'on dit inacceptables par les colons. Or, les colons les ont toujours acceptées sans difficulté. Ces conditions, parfaitement légales et tout à fait sages, ont été insérées dans les contrats de vente par les organisateurs de la colonie, c'est-à-dire par Mgr Duhamel, Mgr Labelle, et les Révérends Pères Jésuites. Ces hommes éminents ont eu des raisons sérieuses lorsqu'ils ont inséré ces clauses.

Neuvième fausseté: Voulez-vous savoir ce que sont ces conditions? En voici un échantillon, d'après l'auteur de l'article: Lisez attentivement:

"C'est ainsi que celui qui achète de la communauté un terrain doit signer un engagement en vertu duquel il abandonne à la communauté, à sa mort, tout ce qu'il a obtenu."

Ici, l'auteur dépasse les bornes de son effronterie, dans le mensonge. Comme cette calomnie est odieuse et de nature à porter préjudice et à la communauté et au village du Nomingue, en éloignant les colons, le Révérend Père supérieur des Chanoines Réguliers, que je viens de voir, se réserve de demander une rétractation formelle et immédiate, et au besoin de poursuivre légalement le diffamateur.

Finissons-en. L'entrefilet qui fourmille d'inexactitudes et de sottises se termine par une maladresse.

Voici, en effet, ce qu'on lit: "Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, a déclaré ne pas vouloir être mêlé aux difficultés existantes, et que,

du reste, la communauté était maîtresse chez elle et libre de faire à sa guise."

Ainsi donc, il paraît que ces Messieurs sont allés visiter Mgr d'Ottawa, et que Sa Grandeur les a éconduits poliment en leur donnant une autre réponse que celle qu'ils attendaient. Ils auraient bien pu se dispenser de nous le dire. Ils ne sont pas fins. En tout cas, si c'est là tout le résultat de la délégation, le conseiller de la municipalité, qui est en même temps un agent du gouvernement, fera bien, croyons-nous, de donner d'autres conseils à ses municipaux, autrement les prétendues difficultés actuelles pourront bien avoir d'autres conséquences que le déplacement d'un village.

"UN AMI DU NOMININGUE"

(ASJCF — St-Jérôme  
Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)

3 avril:

*Lettre du R.P. Cottet, c.r.i.c. à sa Grandeur Mgr Duhamel.*

"Je ne sais si votre Grandeur aura eu connaissance des petits potins qu'on a voulu faire au sujet de Nominuingue. Notre brave agent des terres, Christin, brouillon par essence, s'est imaginé de vouloir nous forcer la main pour l'établissement d'une licence; de deux manières, d'une part en agissant vers le conseil municipal, d'autre part en se promettant et en se voulant de publier chaque semaine un article dans les journaux. Nous l'avons laissé faire une première fois, après un second article j'ai pensé qu'il fallait l'arrêter là. *J'ai écrit moi-même une réponse signée: Un ami du Nominuingue.*

L'article ici a eu un très bon effet. Tous sans exception lâchent Christin. Notre fameux maire Charlebois a été extrêmement ennuyé, décontenancé. Il est venu me trouver me présentant toutes sortes d'excuses, me demandant en grâce d'attester qu'il n'a jamais eu de difficultés avec nous. Quant à Christin, il est maintenant bien calmé. Je vous envoie les deux petits articles de journaux. Je suis peut-être bien indiscret, votre Grandeur, n'ayant pas le temps de s'occuper de ces bagatelles. . ."

(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)

15 avril:

". . . Le personnel du couvent devenu plus nombreux, un agrandissement du logis ou même une construction nouvelle est nécessaire. La question étant soumise au Conseil général de la Communauté, celui-ci opine pour la reconstruction totale de l'édifice sur le terrain de deux cents par deux cents pieds, don généreux des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception. Les dimensions jugées nécessaires sont de soixante-quinze pieds de profondeur par cent pieds de façade. L'entreprise est confiée à M. Joachim Gagnon de Nominuingue, au prix de

trois mille dollars, non compris le système de chauffage. Les travaux commencent le 15 avril 1900 et se poursuivent avec diligence."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 177-178)*

"... 3 requêtes sont à signer immédiatement après la messe. Prier les hommes de rester... Entre autre une requête pour qu'on ne retarde pas indéfiniment la construction du chemin de fer".

*(Livres des prônes, Tome IV 1898-1904)*

29 avril:

"... Il a été proposé par Joseph Anthime Lalande appuyé par M. Joseph Alphonse Laberge... que cette municipalité fasse donation à la corporation des Soeurs de Ste-Croix et des Sept Douleurs de la ville de St-Laurent, corps politique et incorporé ayant le bureau principal de ses affaires en la ville St-Laurent, de la somme de mille trois cent deux piastres et soixante-dix centins, payable sans intérêt en quatorze paiements égaux annuels et consécutifs de cent piastres chaque, sauf et excepté le dernier et final paiement qui sera de deux piastres et soixante dix centins dont le premier desquels deviendra dû et exigible dans un an de ce jour et les autres paiements se feront à la même époque de chaque année subséquente jusqu'au final et parfait paiement de la dite somme de mille trois cents deux piastres et soixante dix centins.

Cette donation est consentie de la part des dits commissaires d'écoles aux conditions expresses et absolues ci-après sans l'exécution desquelles la présente donation deviendra nulle savoir:

1. La dite Corporation des Soeurs de Ste-Croix et des Sept Douleurs devra enseigner dans cette municipalité pour le bénéfice des dits commissaires d'école durant cinq années scolaires entières et consécutives à compter du premier septembre prochain (1900).
2. Chaque maîtresse ne pourra pas exiger des dits commissaires une somme excédant cent vingt-cinq piastres par chaque année.
3. Que la dite corporation sera tenue de chauffer convenablement la dite école à ses frais et dépens durant les dites cinq années ci-dessus et de se charger de l'entretien des classes et que M. le Président Dom Joseph Cottet soit autorisé à signer un acte de donation à la dite Corporation basé sur les conditions ci-dessus stipulées. Adopté.

*F. Joseph Cottet, prés.*

*Roch Jetté, sec.-trés.*

*(Premier Registre de la Commission scolaire. 1896-1907)*

27 octobre:

"... La maison est en état de loger le personnel du couvent..."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. p. 178)*

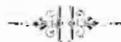


"Le vieux couvent":—Maison des Religieuses de Ste-Croix, école du village, école ménagère, située sur la rue Sacré-Coeur coin St-Ignace.

25 novembre:

"... Cette semaine nous ouvrirons notre moulin à farine, dans l'ordre suivant: les vendredi et samedi de chaque semaine sont réservés à la moulée et à la fleur de sarrazin. Le premier et troisième lundi de chaque mois, nous ferons la fleur de blé. Cette semaine par exception, le moulin sera ouvert tous les jours pour la moulée et la fleur de sarrazin. . ."

(Livres des prônes Tome IV 1898-1904)



## *Les arrivants*

### *1900...*

*De Montréal* Aimé Chartrand, agent de la gendarmerie canadienne et Eulalie Tréau de Coeli, fille du Haut commissaire canadien en Belgique, acquièrent une ferme dans le Montigny. Leurs enfants, Georges, Angéline, Louisa, Berthe, Jean, Irène, les accompagnent.

Télesphore Adolphe Christin (43 ans), agent des terres, est nommé à Nominique. Son épouse, Caroline Lovis, ses enfants Alphonse (18 ans), Blanche, Clémentine, Caroline, Yvonne, Hecher (11 ans), Samuel (8 ans), Annette (2 ans) viennent avec lui.

(Selon le recensement des C.R.I.C. et les registres paroissiaux)

*De St-Henri, Montréal*, Sem Lacaille, industriel, accompagné de son épouse Malvina McDuff et de ses enfants, Arthur, Samuel, Honorina, Malvina, Alfred et Louis, vient à Bellerive bâtir un moulin à scie sur les bords du grand Lac Nominique.

(Selon Mme Marie-Jeanne Lahaie-Forget, petite fille de Sem Lacaille)

# 1901

1 avril:

" . . . Que les conseillers absents, soient à l'amende. . . Cette amende sera de .50¢ pour chacun. . ."

*(Registre municipal 1901)*

3 ou 4 juillet:



A ce moment Dom Gréa (supérieur-fondateur des c.r.i.c.) était à Nominigüe, il avait présidé la vêtüre de jeunes novices, la pronoseiation des voeux d'une religieuse Chanoinesse et la prise d'habit d'une autre. Mgr Duhamel était venu confirmer les enfants. De gauche à droite: 1ère rangée: Joseph Cottet, Baldomer Dumas, Ls-Marie Vuaillet, Dom Gréa, Mgr Duhamel, Etienne Riou, inconnu, Charles Bertin, Frère Félix. 2ème rangée: Jean-François Mallet, Augustin Roux, Emmanuel Paquette, André Mouttet, inconnu, Achille Boileau, Tittley, Anselme Gareau, Léonard, inconnu, Vincent Bardin. Photo prise entre l'église et le monastère.

3 août:

*L'Hon. L. Gouin, ministre de la colonisation, visite les régions de Labelle, du Nominigüe, de la Kiamika et de la Lièvre.*

"La Société de colonisation et de rapatriement de Montréal organise chaque année dans le Nord-Ouest de la Province de Québec où portent plus spécialement ses efforts une excursion à laquelle elle convie les hommes publics et les journalistes pour les mettre à même de constater les résultats détenus et de se rendre compte des besoins des contrées sur lesquelles elle cherche à attirer les colons. . . Le voyage a duré huit jours dans lesquels près de 400 milles ont été parcourus tant en chemin de fer, qu'en voiture, en canot et en steamboat.

... L'excursion est partie, mardi le 21 juillet à 9 heures du matin de la gare Viger, par le train régulier du C.P.R. qui va à Labelle... A la nuit tombante nous arrivons sur les rives du Petit Nomingue, où une tente est dressée pour le souper. Notre chef a préparé un repas impromptu auquel tout le monde fait honneur tandis qu'un ballon tricolore qui s'élève dans les airs annonce à la population du Grand Nomingue que nous allons bientôt rejoindre la foule qui nous attend impatiente. Une garde d'honneur venue à cheval au devant de nous se forme en avant des voitures et nous partons au son des fanfares et aux détonations de la mousqueterie. On s'arrête un instant au nid du Colon, chez M. Léo Globenski, dont le cottage sur le flanc de la montagne est décoré à profusion de lumières et de lanternes chinoises et où nous sommes reçus de la façon la plus gracieuse. Nous vidons une coupe à la santé de nos hôtes et nous nous remettons en marche dans la nuit noire. Tout à coup nous apercevons sur les côtes un spectacle réellement féérique. Ce ne sont que lumières, transparents, fusées, lanternes. C'est le village du Nomingue qui s'est paré pour recevoir le ministre et ses amis et qui nous fait une ovation. Tous ces braves gens ont rivalisé de zèle et d'empressement pour décorer leurs demeures. Les R. Chanoines de l'Immaculée Conception et les Soeurs de Sainte-Croix ont illuminé leurs demeures à profusion et nous sommes reçus au détour de la route par les Chanoines qui viennent saluer le ministre.



On remarque Monsieur Léo Globenski devant sa propriété, avec sa famille. Sise sur la colline face au Grand Nomingue "Le Nid" deviendra plus tard le Château Bellevue.

Le village de Nomingue s'est mis en frais pour faire les choses en grand et nous ne pouvons citer tous les noms, cependant les résidences de MM. Vital Martineau, C.A. Christin, Loïselle, J. Delage, Beaulieu, Gagnon, méritent une mention spéciale.

La présentation des adresses s'est faite à la résidence de M. C.A. Christin, agent des terres. Le maire, M. Roch Jetté a lu la principale adresse à laquelle a répondu l'hon. M. Gouin, puis MM. R. Préfontaine, Major, Prévost, Cherrier, tous ont parlé. Le thème général a naturellement été la prolongation du chemin de fer, de Labelle au Nomingue et il n'y a qu'une opinion. Il faut que le chemin de fer soit prolongé et il le sera avant peu.

Le magnifique feu d'artifice a été tiré sur les hauteurs aux applaudissements de tous les excursionnistes assemblés sur la galerie de M. Christin. On s'est séparé à minuit pour prendre un repos bien gagné et réparer ses forces pour la journée du lendemain, 25 milles en voiture, de Nomingue à la Ferme Rouge sur la Lièvre, par le Chemin Chapleau.

A huit heures du matin, tout le monde est sur pied, les voitures attendent et l'on part. Le premier arrêt doit se faire au Poste Maillé à la pointe du Lac Pie IX où le ministre nous a devancés pour jeter la ligne. Le long de la route nous passons devant les terres des colons français du Nomingue que l'on nous désigne tous de leur nom en passant, les Cornu, les Vacher, les Boucher. Tous sont sur leur porte pour nous saluer. Ils ont de belles terres bien cultivées et semblent parfaitement heureux. On avait fait courir le bruit que les mieux établis cherchaient à vendre leurs terres pour aller en prendre en Algérie. Renseignements pris, cette nouvelle est inexacte et M. Christin, l'agent des terres qui d'ailleurs les a amenés au Nomingue, nous assure qu'il n'en est rien et qu'ils restent sur les terres qu'ils ont conquises par leur travail, leur frugalité et leurs industries. Un de ces colons français refuse \$2,000.00 de sa terre, lorsqu'il arriva au Nomingue, il n'avait d'autres ressources que ses deux bras. . ."

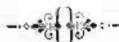
*(Journal "La Presse" du samedi, 3 août 1901 p. 11)*

8 août:

"Rapport dans les écoles élémentaires de Saint-Ignace du Nomingue.

75 enfants fréquentent notre école."

*(Archives diocésaines — Évêché de Mont-Laurier)*



## Les arrivants

### 1901...

De *St-Félix de Valois* Maxime Croisetière, son épouse Mélina Fréchette, ses enfants Pierre (13 ans), Félix (11 ans), David (5 ans), Jean-Baptiste (3 ans), Marie-Louise (1 an).



Plus tard: 1ère rangée:— Joseph et David Croisetière. 2ème rangée:—Félix, Marie-Louise, Maxime Croisetière, et Mélina Fréchette.

Jos Valiquette, de *St-Jérôme*, "maître de moulin à scie"; sa femme Hélène Fortier, leurs enfants Eadéas (6 ans), Rose Amande (5 ans), Romulus (2 ans) l'accompagnent.

Un industriel de *Ste-Scholastique*, Joseph Gagnon (48 ans) son épouse Zéphirine Proulx (31 ans), leurs enfants Bernadette (12 ans), Exonne (sic) (5 ans), Marie-Blanche (3 ans), Albertine (1 an) viennent à Nominigüe. Ils acquièrent la ferme Normand, alors propriété des Soeurs de Sainte-Croix, en 1906.

De *Ste-Foy*, Wilbrod Dusseault (28 ans) accompagné de sa femme Mérida Villeneuve (24 ans) et de ses enfants Blanche (4 ans), Zéphirine (3 ans), Noëllie (1 an) vient rejoindre Xavier et Ulric ses frères.

Adélard Gauthier épouse Maria Godin et se fixe aux environs du Lac Blanc, et enfin Léopold Globensky, époux de Marie-Reine Pré-vost, fils du Seigneur Globensky de *St-Eustache*, s'installe à Bellerive, se construit une splendide demeure qui sera plus tard connue sous le nom de Château Bellevue.

*(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)*

# 1902

27 février:

"... Proposé par le Conseiller Roch Jetté, secondé par le conseiller Art. Lalande et résolu que ce conseil croit devoir représenter à Monsieur le Préfet du Comté de Labelle que dans l'intérêt des contribuables il serait opportun et urgent que des démarches soient faites de sa part ainsi que de celle de tous les Préfets de cette Province, auprès du Gouvernement et de nos députés à la chambre d'assemblée, aux fins de faire abroger les lois concernant les pensions et l'entretien des aliénés et des enfants aux écoles de Réforme et d'Industrie, dont les frais sont actuellement, pour une partie, à la charge des municipalités locales ce qui est un lourd fardeau pour les contribuables et une cause d'embarras très sérieux, tant au gouvernement qu'aux Conseils de Comtés pour la perception des taxes en rapport avec les dispositions de ces lois, considérant que le Gouvernement devrait abroger ces lois, vu qu'il est présentement en état de supporter seul, comme par le passé, l'entretien des aliénés et des enfants aux écoles de Réforme et d'Industrie et que les contribuables sont déjà surchargés dans leurs municipalités tant rurales que scolaires pour la construction d'églises, de palais de justice, de maisons d'écoles et pour l'entretien des chemins et autres travaux municipaux."

*(Registre municipal du Canton Loranger 1900 - 1905, pp. 63-64)*

15 avril:

"Proposé par le conseiller Roch Jetté secondé par le conseiller Elzéar Quevillon... que tout pain mis en vente dans la municipalité pèse 6 livres et que M. Auguste Thiaville soit nommé inspecteur à cet effet. Adopté."

"La confiscation de tout pain ne pesant pas le poids sera faite au profit des pauvres ou de l'hôpital de la municipalité."

"... Que tout colporteur possédant une voiture soit obligé de payer une taxe de vingt piastres dans les limites de la municipalité. La taxe sera de cinq piastres pour tout colporteur à pied..."

*(Registre municipal 1901)*

6 juillet:

"... A partir de dimanche prochain, les personnes qui n'ont pas de banc pourront se procurer des chaises moyennant .05¢ par dimanche."

*(Livres des prônes — Tome IV 1898 - 1904)*

8 octobre:

"Monsieur le président propose que M. Quevillon soit nommé pour voir à l'érection de l'école du Septième Rang et soit chargé spécialement de la conduite des travaux." Adopté.

"La maison d'école sera de 25' x 30' en pièces équarries lambrisées en dehors, les divisions en planches embouvetées, six châssis de six vitres chaque, les vitres de 15" x 18". Il y aura deux châssis dans l'école, un dans la cuisine, et le sixième dans la chambre de la maîtresse. Adopté."

"Monsieur le président propose que le prêt s'élève à \$250.00."

*(Premier registre de la commission scolaire — 1896-1907, p. 98)*

17 octobre:

Journal "La Presse"

Saint-Ignace du Nominigüe.

"Notre village vient d'être jeté dans la plus vive consternation par suite d'une lamentable catastrophe qui plonge une vieille et respectable dame de cette localité dans la consternation.

Monsieur Louis Loïselle qui habitait une maison située près de l'hôtel Martineau mourait mardi à la suite d'une assez longue maladie. Des parents et des amis se remplacèrent à tour de rôle auprès du corps du défunt. Quelques amis de la famille veillèrent mardi soir jusqu'à minuit, récitant de temps en temps des prières pour le repos de l'âme du défunt. Deux amis s'étaient engagés à passer le reste de la nuit dans la chambre mortuaire. S'étant absentes pendant quelques minutes les deux garçons constatèrent avec épouvante à leur retour que les tentures de la chambre flambaient. Un cierge, mal placé, s'était échappé du chandelier et avait communiqué le feu aux ornements funèbres qui entouraient le cadavre. Le feu se propagea avec une si effrayante rapidité que l'on dû renoncer à en arrêter la marche envahissante. L'alarme fut donnée, mais que pouvait faire la population dépourvue de tout appareil contre les incendies? La maison fut donc détruite de fond en comble, le corps du défunt incinéré, on n'a même pu retrouver ses os calcinés. On a rarement vu au Nominigüe, nous croyons même qu'il n'y a jamais eu de plus lamentable spectacle que celui de cette pauvre Madame Loïselle assistant impuissante à la destruction de son habitation; dans laquelle reposait le corps de celui qui fut son fidèle et dévoué mari. La douleur de cette femme faisait peine à voir. Pour comble de malheur la maison n'était pas assurée. Les Soeurs de Nominigüe ont recueilli Mme Loïselle et s'efforceront de calmer ses poignantes douleurs. Toute la population du Nominigüe, sympathise avec cette pauvre veuve qui est septuagénaire et dont un des frères est hôtelier à Montréal."

*(A.S.I.C.F. - BO 79 - 62 - St-Jérôme)*

7 novembre:

"2 jeunes gens font des études dans des collèges: Emile Lalande âgé de 16 ans et Ignace Martineau âgé de 13 ans. Tous deux suivent des cours commerciaux du collège de St-Jérôme.

Le nombre total des enfants en âge d'aller à l'école, 115."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

18 novembre:

"Vente par la couronne — octroi — aux Révérendes Soeurs Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies de Notre Sauveur, de Nominigüe — 294 acres au prix de \$88.20.

Les lots 51-52-53 situés dans le 4e rang du Canton Loranger."

*(Archives de Nominigüe — Dossier #250).  
Documentation de Mme Marie-Jeanne Lahaie Forget)*



## *Les arrivants*

### *1902...*

*De Valleyfield*, Antoine Quevillon, journalier, (47 ans) son épouse Philomène Leboeuf (45 ans) viennent à Nominigüe avec leurs enfants Georgiana (13 ans) et Alfred (11 ans).

Adélard Marin, boulanger, âgé de 25 ans vient ouvrir commerce à Nominigüe; il épousera Marie-Anne Beaulieu, fille de Joseph Beaulieu et de Malvina Nadon le 9 août 1904.

Enfin Moïse Gauthier, père, âgé de 55 ans, accompagné de son épouse Elodie Bonin ou Dubonnet, elle-même âgée de 52 ans vient rejoindre ses enfants déjà fixés à Nominigüe.

*(Selon le recensement des c.n.i.c. et les registres paroissiaux)*



# 1903

9 avril:

"M. le Maire fait remarquer que les hôteliers devront prendre soin des personnes qui se seront enivrées dans leur maison respective."

*(Registre municipal du Canton Loranger Tome II 1901-1919)*

18 juillet:

*Lettre de Dom Charles Bertin c.r.i.c. à Mgr d'Ottawa.*

"Je me propose si votre Grandeur l'a pour agréable d'instituer dans notre paroisse de Saint-Ignace de Nominigüe la congrégation des Dames de Ste-Anne."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

23 août:

"Cimetière — entretien des fosses — croix — Monsieur Franck Viau est chargé de creuser les fosses. Hormidas Lefebvre est désigné pour chanter les services et les enterrements."

*(Livres des péchés Tome IV 1898-1904)*

6 septembre:

"... proposé que Mademoiselle Cardinal soit engagée pour enseigner à l'école du 7e rang pour l'année scolaire 1903-1904 et ce aux conditions suivantes:

- 1° Il lui sera accordé une somme de cent dix piastres;
- 2° La dite institutrice devra entretenir la classe à ses frais et dépens. Adopté."

"... proposé que les contribuables du 7e rang fournissent 12 cordes de bois franc pour le chauffage de la dite école du 7e rang pour l'année scolaire 1903-1904. Le bois devra être ou de l'érable, ou du merisier ou du bouleau et devra être rendu à l'école pour le 1<sup>er</sup> janvier 1904, et que ceux qui ne fourniront pas de bois devront donner en argent le montant d'une piastre;

— Que le président et le secrétaire-trésorier signent l'engagement."

Adopté.

*(Premier registre scolaire du Canton Loranger 1896-1907)*

Octobre:

2 écoles:

"Dans le village — fréquentée par 85 enfants.  
L'autre école dans l'arrondissement #2 est située dans le 7e rang Nord Canton Loranger et est fréquentée par 35 enfants.  
Le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école: 140."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

1<sup>er</sup> octobre:

"Le but de cette séance est de former un bureau de santé...  
... que MM. Allyre Charlebois, David Lefebvre, Anthime Lalande  
soient nommés officiers du bureau de santé.  
... que M. Hercule Constantin soit nommé officier exécutif des ordres  
du bureau sanitaire."

*(Registre municipal du Canton Loranger, Tome II 1900-1919)*



## *Les arrivants*

### *1903...*

James Ernest Filion épouse Bernadette Martineau, fille de Vital Martineau et d'Herminie St-Amour, le 30 juin et se fixe pour un temps à Nomingue.

*De St-Lin*, Zotique Gauthier, menuisier et Maria Fréchette viennent avec leurs enfants Irène (2 ans), Albert (1 an) et Armand âgé de quelques mois.

*De Montréal* nous viennent également Joseph Hébert, son épouse Elodia Gauthier et leurs enfants Victor (3 ans) et Irène (2 ans).

Joseph Larocque (47 ans) accompagné de son épouse Virginie Wilson (45 ans) de leurs enfants Virginie (15 ans), Jean (10 ans), Albertine (8 ans), Paul (6 ans) viennent aussi s'installer ici.

Enfin Elie Mainville, forgeron, épouse Marie Louise Labelle fille de Joseph Labelle et Philomène Clément, le 28 octobre et se fixe à Nomingue.

Vers 1903, Joseph Gauthier, son épouse Régina Laurin viennent s'installer à Nomingue.

*(Selon le recensement des c.r.i.c. et les registres paroissiaux)*



# 1904

11 janvier:

"... proposé que le conseil du Canton Loranger, cède au gouvernement fédéral l'emplacement #1 qu'il possède sur la grande rue du village de Nominuingue, pour que le dit Gouvernement y bâtisse une maison d'arrivée pour les colons. Ce terrain sera donné gratuitement à condition que le dit conseil du Canton Loranger en ait la jouissance exclusion d'un étage de la dite maison, tant qu'elle existera. Si cette maison vient à disparaître le terrain restera la propriété du conseil. Adopté."

*(Registre municipal du Canton Loranger 1900-1905)*

31 janvier:

*Lettre de Charles Martineau au R.P. Marcel Martineau.*

"... Tu sais qu'il y a un grand changement à Nominuingue, ce sont les chars. Nous avons les trains de passagers régulièrement maintenant... Joseph Cusson est venu travailler au dépôt du chemin de fer..."

*(ASJCF - BO 79-383)*



Terminus de la ligne du Nord du Canadien Pacifique, la gare de Nominuingue. On aperçoit à l'arrière-plan "la Maison du Colon", à la droite de la gare les entrepôts, hangars, forges et maisons des employés.

28 février:

"... gênez-vous davantage pour assister aux Vêpres le dimanche. C'est une manière de moraliser vos jeunes gens, de leur donner une occupation dans l'après-midi du dimanche."

*(Livres des prônes tome V 1904 - 1912)*

7 mars:

"... le conseil de la municipalité Loranger s'engage à bâtir sur son terrain une maison de colons suivant les plans et devis fournis par la Société de colonisation et approuvés par le gouvernement fédéral aux conditions suivantes: Le gouvernement donnera l'octroi nécessaire à la construction de cette bâtisse. La municipalité du Canton Loranger aura le droit de construire à ses frais dans la dite maison un étage dont elle aura la disposition immédiate et entière. La partie réservée au logement des colons et du gardien restera à la disposition du gouvernement fédéral tant qu'il en aura besoin comme tel et l'entretiendra comme tel. Le terrain et la bâtisse entière seront la propriété de la municipalité du Canton Loranger."

17 mars:

"... qu'il soit ajouté à la proposition faite au sujet de la maison du colon ce qui suit, à savoir: qu'après l'incorporation du village, si la paroisse paye dans la dite bâtisse, qu'elle en ait la maîtrise comme la corporation du village; et que si cette corporation du village désire s'en servir seule, elle devra rembourser à la corporation de la paroisse."

*(Registre municipal du Canton Loranger 1900-1905)*

17 avril:

"Licences d'hôtel accordées à: J. Bte Berthiaume, — Joseph Beau lieu, — Zéphirin Barette, — Anthime Richer, — Dolphis Morand, — J. Bte Hurteau."

3 mai:

"... Qu'un avis soit donné au Conseil d'hygiène d'avoir à faire enlever les têtes de boeufs et autres immondices qui se trouvent aux environs des boucheries."

*(Registre municipal du Canton Loranger Tome II 1901-1919)*

8 mai:

*Lettre de Vital Martineau au R.P. Marcel Martineau, s.j.*

"... Je dois te dire que la population au Nomingue augmente beaucoup; il y a une foule d'étrangers résidents que je ne connais pas. Nous avons d'abord 5 magasins, ce sont Constantin, Lalande, Carisse Brunet, Alfred Fortier et Honoré Thauvette ce dernier est bâti près de la gare et 2 nouveaux en construction, Monsieur Gadoury de St-Placide qui ouvre un magasin de poêles et de machines d'agriculture telles que herse, charrue, voiture et autres. Il est bâti au coin de la rue Notre-Dame et St-François Xavier. C'est-à-dire l'ancienne place de Lamothe forgeron. Un M. Parent de St-Jérôme un magasin général.



*Photo du haut:* Rue St-Augustin, aujourd'hui rue Mgr Noisieux, coin Sacré-Coeur. —  
*Photo du centre:* Vue de la rue du Sacré-Coeur à l'intersection Ste-Anne, à l'extrême  
 droite, le magasin F. Parent. —  
*Photo du bas:* rue Notre-Dame. A l'extrême gauche le futur magasin Généreux, la maison  
 Trudel (entrepreneur de pompes funèbres), le magasin Charles-Auguste Lalande (?).

M. Reno magasin général près de la gare sur les terrains de Lalande qui vend des emplacements. M. Allyre Charlebois qui reprend magasin de voitures, harnais, grains et autres près du dépôt.

Il y a 10 à 12 maisons privées en construction. Cyr a bâti un nouveau moulin, il y a beaucoup d'ouvrage maintenant de l'autre côté du Grand Nominique, près de chez le Père Viau il y a une manufacture de meubles en construction. C'est un M. Lacaille qui en est le propriétaire. Il y a aussi le moulin des MacLaren tout près de la manufacture Lacaille; comme tu le vois tout cela augmente beaucoup la population. . . Le moulin de Félix Dansereau emploie à peu près 30 hommes, ils ont plusieurs milliers de billots à scier. Et maintenant les draveurs, c'est-à-dire les hommes qui font le flottage des billots, il y en a des masses dans ces temps-ci.

Maintenant l'on commence à parler de construction d'église, car celle qu'il y a maintenant est trop petite; De plus nous allons être érigés en municipalité de village ces jours-ci. Le Docteur Robillard, secrétaire du comté est arrivé hier au soir. Il y a une assemblée demain à 10 heures pour compléter l'affaire. Nous avons un notaire résidant, c'est un vieux notaire, son nom est Houde. Il ne nous manque plus que les avocats et tout sera complet. Notre conseil a encore secondé toutes les licences demandées. Cependant il y en a une de moins, ce n'est pas leur faute car c'est un ancien hôtelier qui a discontinué. Il n'a pas demandé de licence. C'est Jos Laroche. Il faut pourtant que je m'arrête ici car je crains de t'ennuyer avec toutes les nouvelles. . ."

*(ASJCF — BO 79 - 384)*

4 septembre:

"Nous pouvons prendre de jeunes garçons pour leur faire les classes; pour cela ceux qui voudront nous en confier pourront prendre des arrangements avec nous. J'espère que nous pourrons prochainement développer cette oeuvre, dont nous espérons un nouveau bien pour la paroisse."

Remarques sur les jubés à l'église:

"Surtout que tout le monde se tienne modestement, que l'on ne fasse rien tomber sur ceux d'en bas. . . que l'on ne crache pas surtout. . ."

*(Livres des prênes Tome V — 1904-1912)*

26 septembre:

". . . que les séances du conseil soient tenues à l'arrière dans une salle fournie par M. Vital Martineau et dont le loyer sera de \$40.00 par année. M. Martineau s'engageant à fournir un local convenable devant être utilisé pour toutes les séances des deux conseils municipaux et de la Cour de Justice. . ."

*(Registre municipal du Canton Loranger 1900-1905)*

10 octobre:

"A une assemblée des électeurs municipaux de la municipalité du Village de Saint-Ignace de Nominigüe. . . conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à l'avis public préalablement donné à cette fin sous la présidence de M. Roch Jetté nommé à cette fonction par M. Antoine Perrot, Préfet du Comté de Labelle par avis en date du vingt-sixième jour de septembre mil neuf cent quatre. Le président ouvre la dite assemblée et requiert les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme conseillers locaux.

*Conseil Municipal:* Monsieur J.A. Lalande, maire; Messieurs Joseph Valiquette, Joachim Gagnon, Alphonse Laberge, Dolphis Morand, Aldéric Charbonneau, Joseph Laroche, conseillers. Monsieur E.J. Leblanc, secrétaire-trésorier."

*(Premier Registre Municipal du village — 1904-1913)*

Novembre:

"2 écoles: Le couvent au village et l'école #2 dans le 7e rang. Le couvent compte 135 élèves — l'école #2 - 25. 2 étudiants sont à l'extérieur, Ignace Martineau, 15 ans, cours commercial, collège Sainte-Marie de Montréal. Emile Lalande, 17 ans, cours commercial. Collège Saint-Laurent près de Montréal. Enseignantes, 3 soeurs de Sainte-Croix \$125.00 chaque par année. A l'école #2 Nord W. Ouimet \$125.00. Brevet école modèle.

210 enfants dans toute la paroisse qui sont en état d'aller à l'école."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

18 décembre:

"A partir de Noël il y aura un constable pour faire tenir le bon ordre à l'église — M. Arthur Huot."

*(Livres des prônes, Tome V — 1904-1912)*



"Les paroissiens... érigèrent sur la place de l'église une magnifique croix de mission haute de 55 pieds et ornée des instruments de la passion."

*("Vers un glorieux passé"  
R.S.C. 1938 p. 200)*

## Les arrivants

### 1904...

*De Labelle*, Aldéric Charbonneau (36 ans) son épouse Blanche Godard (31 ans) viennent demeurer à Nomingue. Leurs enfants René (11 ans), Laurette (6 ans), et Etiennette (3 ans) les accompagnent.

Gilbert Vézina (44 ans) charpentier-menuisier, quitte St-Benoit pour Nomingue accompagné de son épouse Perpétue Verdun (ou Verdoin) (44 ans), de ses enfants Gilbert (19 ans), Dorilla (14 ans), Alberta (12 ans), Marie-Anna (11 ans), Henri (8 ans) et Hermine (6 ans).

*De Labelle* nous vient Téléphore Beaulieu, Malvina Séguin son épouse et ses enfants Ernestine (13 ans), Albertine (8 ans), Aurèle (6 ans), Stanislas (4 ans) Roméo (2 ans).



Aldéric Charbonneau, son épouse Blanche Godard, ses enfants René et Laurette.



Téléphore Beaulieu, son épouse Malvina Séguin.

Louis Trépanier, ingénieur, épouse Marguerite Laroche, fille de Joseph Laroche et Philomène Deschênes, le 11 avril 1904 et demeure à Nomingue quelques années.

Ainsi que Jos. Hilaire Trépanier, aussi ingénieur; son épouse Hélène Duchesneau l'accompagne.

Paul Ragot et son épouse Antoinette Favrielle arrivent à St-Laurent de Montréal en 1900 venant de Mayenne, France. Ils y demeurent de 3 à 4 ans. Puis ils viennent à Nomingue. Leurs enfants Agnès\* (5 ans), Antoine (4 ans) Joseph (2 ans) les accompagnent. Après un court séjour (1918-1919) au consulat français à New York ils reviennent se fixer définitivement à Nomingue.

\*Soeur Agnès Ragot, c.s.c. vit encore en 1983.



Paul Ragot, son pouse Antoinette Fabreville et leurs enfants, Antoine, Joseph, Louis, Michel, Jean, Agnès.

*De Labelle* François Xavier St-Jean, son épouse Marie Forget, et ses enfants Rosa (4 ans), Agathe (3 ans) et Charles (1 an). Ils demeurèrent quelques années au village avant de prendre possession d'un lot de ferme au Grand Lac.

Alexis Hénuset, ingénieur stationnaire, épouse à Montréal, Berthe Brault, le 11 janvier 1904. Ils viennent s'établir à Nomingue la même année.



*De Fournierville, Ontario*, nous viennent Jean-Baptiste Bray, son épouse Virginie Levac, ses enfants, Emilienne, Georgette, Raoul, Adèle, Marie-Jeanne, Damien, Herménégilde, Ernest, Joseph et Elmire.

Jean-Baptiste Bray

Alfred Boudrias, (24 ans), son épouse Amanda Renaud (23 ans) viennent s'établir sur les bords du Grand Lac Nomingue.

Thomas Potvin, venant de Baie St-Paul, s'en allant à Ferme-Neuve, s'arrête à Nomingue, n'ayant plus d'argent pour continuer sa route. Il épousera Jeannette Thauvette, le 6 mars 1905 et se fixera d'une manière définitive.

# 1905

1 janvier:

"Erection de la paroisse  
Passation d'un Bill à la chambre"

8 janvier:

"Il y a des places à louer dans le Jubé  
\$4.00 pour 3 chaises  
\$6.00 pour les 3 premières en face de la chaire."

26 février:

"Observation sur la paroisse:  
198 familles — 1015 âmes — environ 110 familles dans les rangs dont  
60 à 70 cultivateurs. Village: environ 90 familles."

*"Esprit de la paroisse:*

*Vis à vis de Dieu* — La retraite de cette année a fait du bien. Cependant 1) on manque la messe pour peu de chose 2) on travaille quelquefois le dimanche 3) on blasphème . . . Et on profite du dimanche pour s'amuser.

*Vis à vis du prochain* — Manque d'union du fait qu'on vient d'un peu partout. Le plus grand mal est l'injustice, la tricherie, la négligence à payer ses dettes.

*Devoirs d'état* — Les hommes — Perte de temps, inconstance, blasphème devant les enfants.

Les femmes — Médisance, jalousie.

Les jeunes gens — Mépris des parents, abandon des parents, chacun pour soi.

Les jeunes filles — La toilette, la dépense, le plaisir.

*Trois grands maux* — Boisson et jeu, Blasphème et irreligion, luxe.

*Espoirs* — Bon esprit, ardeur au travail, union de toutes les bonnes volontés."

*(Livres des prônes, Tome V, 1904-1912)*

12 mars:

Rapport de la visite de l'Inspecteur d'écoles, J.A. Cléroux.

" . . . Les Institutrices ne sont pas payées et il y a \$766.58 d'arrérages à part l'année courante . . . que les Institutrices soient payées tous les mois."

*(Premier registre scolaire 1896-1907, p. 148)*

30 juillet:

“Erection canonique de la paroisse”

*(Livres des prônes. Tome V, 1904 - 1912)*

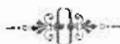
“... La revue pédagogique ‘L’Enseignement primaire’ annonce que le titre ‘d’Ecole Modèle’ sollicité par les religieuses de Sainte-Croix, est gracieusement accordé par le Surintendant de l’Instruction publique. . .”

5 décembre:

“... que la liste des inscripteurs aux frais d’érection du Village, . . . soit acceptée et que le Secrétaire soit autorisé à rembourser aux personnes . . . les sommes d’argent qu’elles ont avancées, . . .

Lamothe Johnny	\$ 5.00
Potvin Thomas	10.00
Gagnon Joachim	10.00
Guay Mélasipe	35.00
Constantin Hercule	15.00
Total:	\$75.00”

*(Registre municipal du Village 1904-1913)*



Une partie de la rue du Sacré-Coeur, entre l’église et la “croix du village” remarquez une maison de pension. Le tricolore flotte comme à mi-mât. Elle deviendra “l’école paroissiale” . . . la première.

# 1906

12 janvier:

"... Qu'il soit construit dès le printemps prochain, sur l'emplacement de la municipalité une bâtisse de 50' de longueur sur 30' de largeur, le premier étage devant servir de marché public et le second étage de salle publique pour les séances du dit conseil, pour la cour de justice et autres fins dans l'intérêt des contribuables de cette municipalité..."

6 mars:

"... une requête des membres de l'Harmonie du Nominique demandant un bonus à la municipalité pour les aider à payer le coût de leurs instruments de musique..."

*(Premier registre — Village de Nominique 1904-1913 p. 60-65)*

31 mars:

## COOPÉRATIVE DES COLONS DU NORD

*Extrait du journal "La Vérité"*

"Les colons du Nord de Montréal viennent de se constituer en association sous le nom de "Coopérative des Colons du Nord". Voici quel sera, d'après sa constitution, le but de la nouvelle société:

- 1° Le but de la société est a) de promouvoir les intérêts généraux de la colonisation dans le nord-ouest de Montréal; b) de favoriser l'étude et la pratique de l'agriculture, de l'industrie laitière et de tout ce qui peut aider le colon à vivre chez lui; c) de soutenir le colon dans ses revendications légitimes.
- 2° Le champ d'action de la société comprend, à partir de Ste-Agathe exclusivement, les paroisses et missions situées dans les vallées des rivières du Nord, Rouge et du Lièvre.
- 3° Le siège principal de ses opérations est au village de Nominique.

Notons que, pour être directeur de cette société, il faudra, "outre la résidence dans la région d'action de la "Coopérative", n'appartenir à aucune autre société de colonisation, ne pas être employé officier du gouvernement, n'être intéressé dans aucune grande exploitation forestière dans la région d'action de la "Coopérative".

Le premier comité de régie de la société est ainsi constitué:

"Président, le R.P. André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et curé du Nomingue;  
vice-président: M.P. Emile Forget, maire de Labelle;  
secrétaire, M. J.E. Leblanc, n.p. de Nomingue;  
directeurs: MM. les abbés Corbeil, curé de L'Ascension; Cadieux, curé de Ferme-Neuve; Génier, curé du Rapide de l'Orignal et MM. J.A. Lalande, maire de Nomingue, et J. Touchette, maire de Kiamika."

Nous aurons l'occasion de parler de ce mouvement qui paraît très intéressant."

*(Extrait du Journal "La Vérité" du 31 mars 1906 25e année #38, p. 303.*

*Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

"Les directeurs électifs suivants ont été nommés pour la Coopérative des Colons du Nord:

M. le Baron d'Halewyn pour Nomingue  
M. Edouard Foisy pour St-Gérard  
M. David McNicoll pour St-Aimé  
M. Cyrille Lafontaine pour Ferme-Neuve  
M. Moïse Godmer pour l'Ascension  
M. Francis Raymond pour Turgeon."

*"L'Ami du Colon", 22 juin 1906 Vol. I #3)*



M. Adolphe Ardouin, jeune typographe de 19 ans, travaillant à l'impression du journal "L'Ami du Colon". L'imprimerie était au sous-sol du monastère des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, dans l'aile est.

... "Le chemin de fer se termine à Labelle ..."

"Monsieur François Vachet fait étape à l'hôtel de l'endroit: Nomingue étant le but de son voyage ..."

... "Au souper, les voyageurs se rencontrent et fraternisent ..."

"On lui présente quatre prêtres près de lui à la table: Messieurs les curés Lacroix, Guay, Cadieux et Génier".

... Malicieusement, les regardant, il dit:

— "Malgré "Lacroix" il faut être "Guay"

— "Cadieux" ne plaise que vous vous "Génier"."

*(Monsieur Raphaël Rogot)*

4 juin:

"... que ce conseil vote une somme de \$35.00 pour la location d'une tente et le transport de cette tente à Nominigüe pour les fêtes du 20-21-22 juin 1906..."

*(Registre municipal du Canton Loranger Tome II 1901-1919)*

5 juin:

*Résolution demandant une Cour de Circuit...*

"Attendu que depuis plusieurs années, toute la région Labelle et spécialement la paroisse de Saint-Ignace du Nominigüe sollicitent du Gouvernement de la Province de Québec, l'établissement d'une Cour de Circuit au Village de Nominigüe;

Attendu que les colons de la région Labelle — haut du Comté d'Ottawa — ont à l'heure actuelle, à parcourir une distance moyenne de près de 200 milles pour se rendre à Hull, présentement le siège de la Cour de Circuit de leur juridiction, qu'ils encourent, de ce chef, afin d'obtenir justice, des frais énormes, disproportionnés avec leurs moyens et qui deviennent trop souvent pour eux une cause de ruine et de découragement;

Attendu que le Village de Nominigüe est, par sa fonction géographique, le centre naturel des Hauteurs du Nord, où il se fait de la Colonisation, région formée au Nord par la paroisse de L'Ascension (à 30 milles de Nominigüe) au sud par Notre-Dame de Pontmain (à 35 milles) à l'Ouest par la Ferme Neuve (37 milles), à l'Est par la Conception (32 milles);

Attendu qu'il y a déjà trois ans, le Procureur-Général du temps, l'Honorable Archambault, avait promis d'établir telle Cour de Circuit à Nominigüe dès que la localité se serait pourvue d'un local convenable pour y établir le siège de la Cour;

Attendu que les contribuables du Village de Nominigüe ont voté les crédits nécessaires pour la construction d'un Hôtel de Ville qui offrira toutes les facilités désirables pour tenir des séances du tribunal ainsi que l'installation du greffe et qu'ils n'attendent pour élever cet édifice, que la décision définitive du Gouvernement;

... Résolu: Que le Conseil Municipal du Village Saint-Ignace du Nominigüe insiste respectueusement, mais avec toute l'énergie qu'il convient, auprès de l'Honorable Lomer Gouin, premier ministre et procureur Général de la Province de Québec et ses Honorables Collègues au cabinet provincial, pour obtenir d'eux l'accomplissement de la promesse faite naguère au nom du gouvernement provincial et l'établissement urgent d'une Cour de Circuit pour la région Labelle à Saint-Ignace du Nominigüe. Adopté à l'unanimité."

*(Premier registre du Village de Nominigüe — 1904-1913, pp. 88-89)*

10 juin:

LE JOURNAL:  
"L'AMI DU COLON"

"Nous avons des journaux à la disposition de tout le monde. Ceux qui voudraient en envoyer à leurs parents peuvent en avoir pour cela. Ceux qui sont déjà abonnés se réuniront à la porte de l'église pour élire le directeur auquel ils ont droit. Nous prendrons également les abonnements à ce moment."

*(Livres des prières Tome V 1904-1912)*

15 juin:

". . . Chacun constate avec plaisir que le conseil municipal a commencé à pousser activement les travaux d'embellissement de notre magnifique square: Place de l'église. Celui de l'Hôtel de Ville se fait par corvées volontaires des citoyens. Nous n'avons qu'une semaine de délai avant les fêtes du 20 juin, et c'est si vite passé! Nos dévoués conseillers se rendront compte que le village de Nominique y perdrait cent pour cent aux yeux des visiteurs étrangers, si les deux carrés, ou places publiques, n'étaient pas mis en bon état avant l'ouverture de nos grandes fêtes."

"Deux yachts ont été mis à la disposition du comité d'organisation, pour permettre à ceux des excursionnistes qui le désireraient d'aller faire un tour d'agrément sur les eaux du Grand Lac Nominique. Mercredi soir, le 20 juin, vers 6 heures du soir, et puis le jeudi, à toutes les 2 heures, depuis 8 heures a.m. ces deux yachts voyageront entre la ferme de M. Lalande, à l'ouest du Nominique, jusqu'à la Villa Bellerive, à l'est, et retour. Avis aux amateurs."

"Le Dr Côme Cartier maintient son bureau à Nominique jusqu'à ce qu'il soit remplacé par son frère le Dr Henri Cartier qui vient de subir avec succès son doctorat en médecine."

"Instruction du conseil municipal pour que les propriétaires et autres intéressés complètent leurs travaux respectifs de chemins et de trottoirs. Une charrue à chemin est arrivée; invitation à tous d'en profiter. La construction des trottoirs en bois, au front de chaque propriété complétera cette toilette; si ce travail n'est pas terminé à l'automne une amende est prévue."

*("L'Ami du Colon" 15 juin 1906 — Vol. I #2)*

19 juin:

"A l'ouverture de la séance le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante:

Québec le 15 juin 1906

Monsieur E.J. Leblanc

Secrétaire de la Municipalité du Canton Loranger et de la  
municipalité du Village Saint-Ignace du Nominigüe,  
Nominigüe, Qué.

Monsieur,

"Le Procureur Général en charge d'accuser réception de votre lettre du treize courant, dans laquelle vous lui transmettez des résolutions adoptées par le Conseil Municipal du Canton Loranger et par le Conseil Municipal du Village de Saint-Ignace du Nominigüe, demandant l'établissement d'une Cour de Circuit à Saint-Ignace du Nominigüe.

Le Procureur Général est désireux de se rendre à la demande des justiciables de cette partie du District d'Ottawa. Je dois toutefois attirer votre attention sur les dispositions de l'article 2744 des statuts refondus de la province, aux termes desquelles, s'il y a plus d'un palais de justice dans un Comté, le second et tous les autres, à l'exception du premier, doivent être construits aux frais du Comté. Sur un emplacement fourni par la municipalité dans laquelle il doit être construit. Cette disposition rendrait nécessaire la construction, par la Corporation du Comté d'Ottawa d'un local pour la Cour de Circuit. Pouvez-vous informer le Procureur Général si le Comté et la municipalité de Nominigüe sont tous deux disposés à faire leur part pour faire mettre à la disposition du Gouvernement un local convenable?

Le Procureur Général attendra une réponse à ce sujet avant de prendre aucune action."

Veillez me croire

Votre bien dévoué

L'assistant procureur général

(Signé) Charles Lanctot

"Résolu: Que le Conseil du Village de Saint-Ignace de Nominigüe s'engage à faire construire le dit Hôtel de Ville et à en assurer l'usage pour la tenue de la Cour de Circuit, dès que le Procureur Général aura décidé qu'il ne manque plus que cette seule condition à l'établissement d'une Cour de Circuit à Nominigüe. Adopté à l'unanimité."

*(Premier registre municipal du Village de Nominigüe 1904-1913, pp. 91-92)*

22 juin:

"Cette année 1906 nous apporte un anniversaire que nous nous reprocherions de ne point signaler, c'est le 25<sup>e</sup> anniversaire de la première célébration du Saint Sacrifice de la messe sur notre territoire paroissial. En effet c'est en 1881 que l'intrépide curé Labelle disait la messe, pour la première fois, sous les grands bois de la forêt séculaire, à quelques pas de la rive du Petit Lac Nomingue..."

*("L'Ami du Colon", 22 juin 1906)*

1906  
FÊTES D'INAUGURATION  
— DE LA —  
Coopérative des Colons du Nord  
II  
CELEBRATION SOLENNELLE  
DE LA  
**Saint-Jean-Baptiste**



Mercredi, Jeudi et Vendredi  
**20, 21 et 22 Juin 1906**  
A  
**Saint-Ignace de Nomingue**

Page frontispice du programme officiel des fêtes d'inauguration de la Coopérative des Colons du Nord.

## PROGRAMME OFFICIEL

*Mercredi le 20 juin*

À 3h30 de l'après-midi, arrivée des trains d'excursion venant de Montréal, et réception des visiteurs à la gare de Nominigüe.

Formation du cortège, composé des visiteurs que précéderont les chars allégoriques et les groupes distincts, avec insignes et oriflammes, des diverses paroisses ou missions de toute la région Labelle. Musique en tête et bannières déployées, la procession défilera, de la gare à la place de l'église, en suivant les rues Notre-Dame et Sainte-Anne, le square de l'hôtel de ville et la rue du Sacré-Coeur.

La foule étant réunie sur la place de l'église, la procession continuera la parade, dans plusieurs autres rues du village, décorées pour la circonstance.

Après le souper, à 7h30, réunion sous une grande tente, et musique par les fanfares unies de L'Annonciation et de Nominigüe.

Discours de bienvenue par Dom André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers, curé de Nominigüe et président de la Coopérative. Adresses à Son Excellence le Délégué Apostolique, à l'Honorable Premier Ministre de la province de Québec et à l'Honorable ministre de la Colonisation.

Réponses aux adresses.

Discours, par M. le Dr Wilfrid Grignon, sur la genèse coloniale, les développements admirables, la situation présente et les possibilités futures de la région Labelle, ou Nord-Ouest de Montréal.

Le tout, entremêlé de chant et de musique.

À 10h30 de la soirée, très pittoresques feux de la Saint-Jean, sur l'une des grandes places du village, avec feux d'artifice et illumination générale.



Le cortège

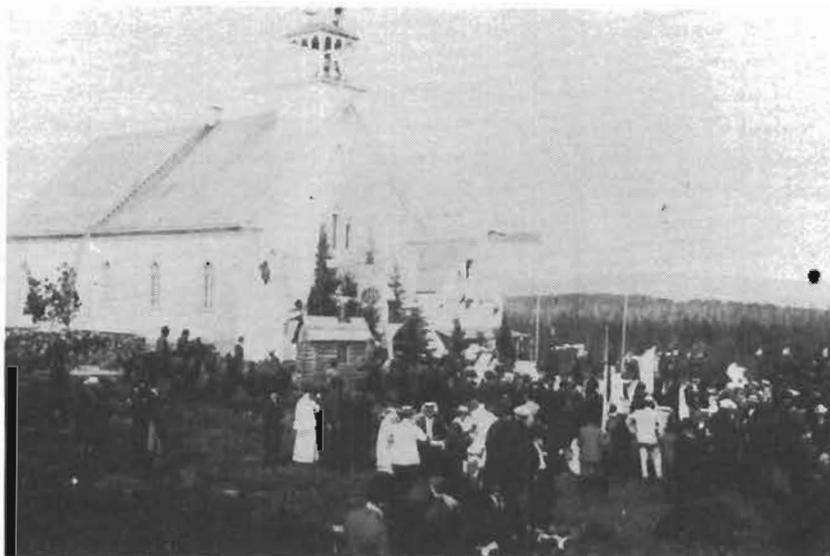
*Jeudi le 21 juin*

Le matin, à 9 heures, grand'messe solennelle, célébrée par l'un des plus fidèles disciples de Mgr Labelle, M. le curé Samuel Ouimet, de Saint-Jovite.

Sermon de circonstance.

S. E. le Délégué Apostolique assistera au trône.

A 11 heures de la matinée, assemblée générale annuelle des directeurs de la Coopérative des Colons du Nord: au nombre d'une cinquantaine, représentant les dix-sept à dix-huit paroisses et missions de la région. On fera, à cette assemblée, l'élection du Comité de Régie de la Coopérative pour l'année à suivre.



Lors de la messe solennelle des Fêtes la foule se rassemble place de l'église

Midi: dîner d'honneur offert par les R.R. P.P. Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception aux personnages officiels assistant à la fête et présidé par S.E. le Délégué Apostolique Mgr Sbarretti.

A 1h30 p.m., assemblée générale des colons et invités. Rapport sommaire des délibérations de l'assemblée des directeurs.

Discours, par M. le curé Corbeil, de L'Ascension, sur l'oeuvre de la Colonisation dans le Nord, son importance vitale, ses conditions de succès, etc.; par M. le curé Cadieux, de la Ferme-Neuve, sur la Coopérative des Colons du Nord, les raisons qui l'ont fait naître, le rôle qu'elle a assumé, le caractère qu'elle entend revêtir, son action dans la région, et les moyens qu'elle adopte pour l'exercer, notamment son journal, l'AMI DU COLON, et l'utilisation enfin, qu'en pourraient faire les pouvoirs établis, pour favoriser l'avancement de la colonisation de notre région.

Des résolutions seront alors proposées, en conclusion et à l'appui des discours de MM. Grignon, Corbeil et Cadieux.

Autres discours par quelques invités.

À l'entrée et à la sortie, il y aura musique par les fanfares unies de L'Annonciation et de Nominuingue.

À 4 heures, départ du train officiel d'excursion, pour le retour à Montréal.

À 8 heures du soir, séance dramatique et musicale, sous la tente, par les amateurs de l'Harmonie de Nominuingue.

On jouera "Le Captif de Monbrun" et "Quand on Conspire".

*Vendredi le 22 juin*

Visite aux terres avoisinant le Nominuingue, et spécialement à la réserve du Chemin Gouin.

Excursions d'amateurs sur les lacs d'alentour.

Durant les trois jours de la fête, une chorale improvisée par les jeunes gens du Nord fera entendre, dans les rues et sur les places publiques, les chants patriotiques et populaires du Canada Français.



Char allégorique du défilé de 1906. On voit à l'arrière-plan la maison Martineau; à l'extrême gauche Elzéar Quévillon. Sur le char les enfants: Démerise et Paul Quévillon.



Sur le char principal, le petit St-Jean-Baptiste personnifié par Enos Jetté, alors âgé de 4 ans; lui tient compagnie, son parrain Joseph Laroche.

*Excursions à bon marché*

A l'occasion des grandes fêtes de la Coopérative des Colons du Nord, à Nominuingue, le Pacifique Canadien organise, avec le concours de la Société Générale de Colonisation, à Montréal, un voyage d'agrément, à taux réduits, capable d'amener jusqu'à douze cents excursionnistes à la célébration des 20, 21 et 22 juin.

Les trains d'excursion quitteront Montréal, gare Viger, le mercredi 20 juin, à 9 heures du matin. Ils prendront les excursionnistes tout le long de la route et devront entrer en gare à Nominuingue, vers les 3 heures de l'après-midi.

Le prix du billet, aller et retour, est fixé à \$2.30, de Montréal à Nominuingue, avec réduction proportionnelle pour toutes les stations au nord de Montréal. Les billets seront valables pour le retour par les trains réguliers jusqu'au lundi, 25 juin inclusivement.

Le chemin de fer du Grand Nord doit également offrir des taux de faveur sur son embranchement de Huberdeau à la Jonction de Montfort, en raccordement avec l'excursion du Pacifique."

(ASJCF BO - 79 - 6<sup>e</sup>)

29 juin:

"On nous apprend qu'on est à radouber notre ancien yacht l'Hirondelle, propriété de M. le Baron d'Halewyn et qu'avant longtemps nous aurons de nouveau sur nos lacs Nominuingue de ces excursions délicieuses qui font le ravissement de tous les amateurs."

(*"L'Ami du Colon"* - 29 juin 1906 Vol. I #4)

13 septembre:

". . . Un arrêté ministériel de Québec crée enfin La Cour de Circuit depuis longtemps promise à la Région Labelle. . ."

(*"L'Ami du Colon"* 28 septembre 1906 - Vol. I #17)

11 octobre:

". . . La Presse a annoncé une scission au sein de la "Coopérative des Colons du Nord" dont le siège social était à Nominuingue avec comme organe "L'Ami du Colon" journal hebdomadaire, une piastre, par an. Le 6 octobre 1906, Dom André Mouttet c.r.i.c. supérieur, curé et président explique les faits à Mgr Duhamel. D'après lui M.M. Cadieux curé de Ferme Neuve et Génier, curé du Rapide de l'Orignal ont entraîné avec eux dans leur démission les directeurs de Kiamika, moins M. Lemonde, curé de Saint-Gérard de Montarville. . . Les démissionnaires reprochent à la coopérative:

- 1° ne pas suivre son programme;
- 2° négliger la région Kiamika - La Lièvre."

17 octobre:

"Mgr Duhamel demande à M. Génier des renseignements, "des raisons" . . . "car il y a danger que des discussions s'engagent dans les journaux."

22 octobre:

"M. Génier s'explique: "La Coopérative "AB OVO" a été formée pour protéger le Nomingue au détriment de notre région; ces derniers temps La Coop, par "L'Ami du Colon" et par ses démarches, essaie de s'immiscer dans les questions du chemin de fer encore au détriment de notre région. . ."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

26 octobre:

"Un petit nombre de nos amis se sont émus de quelques défactions récentes dans les rangs de la Coopérative des Colons du Nord. Aussi bien quelque indiscretion, plus ou moins involontaire, avait-elle permis à une feuille quotidienne de Montréal de magnifier ce vulgaire incident jusque dans les proportions d'une soi-disant "sensation". . . un incident qui, pour nous, n'offre pas de caractère plus grave qu'un banal dissentiment de famille et qu'on eut mieux fait de laisser dans les secrets de l'intimité. . . il n'y a pas l'ombre d'une catastrophe à appréhender de cette sécession sectionnelle dont on a cherché au dehors à faire "un événement". Le cas a été référé au jugement suprême de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Duhamel, et l'Ami du Colon attend sa décision pour reparler de l'incident.

"L'un de nos trappeurs Nominguais vient de faire une découverte qui n'a rien de banal. En cachant des pièges aux environs du Lac des Grandes Baies il a trouvé dans l'infractuosité d'un rocher isolé, le squelette complet et très bien conservé d'un être humain. On suppose qu'il s'agit d'un sauvage dont la dépouille fut déposée là par ses congénères aux temps héroïques des grands combats entre Iroquois et Algonquins, autour des lacs Nomingue qui furent longtemps une arène meurtrière où se heurtaient les hordes barbares de ces enfants des bois qui ont été ici nos prédécesseurs jusqu'à il y a moins de cent ans. Voilà tout de même un premier numéro plein d'intérêt pour le futur musée de Nomingue."

*(L'Ami du Colon" 26 octobre 1906 Vol. I #21)*

2 novembre:

"M. Z. Gauthier vient de recevoir, du ministère des travaux publics d'Ottawa son contrat pour la construction de la Maison des Colons près de la gare. Entreprise d'environ \$4,000. La construction doit être prête pour l'utilité des immigrants au premier avri! 1907.

M. Gingras, inspecteur du ministère fédéral des travaux publics était à Nominuingue, lundi, étant venu pour fixer le site définitif de la maison des colons."

*("L'Ami du Colon" 2 novembre 1906 Vol. I #22)*

16 novembre:

"On a commencé les travaux pour la construction de la maison des colons. Elle s'élèvera à proximité de la gare de Nominuingue voisine de la demeure du populaire chef de gare. Monsieur Damour."

"Le Pacifique Canadien a donné des ordres pour faire déblayer entièrement et ameubler l'immense piazza qui entoure le quai de sa gare à Nominuingue. On est à faire disparaître les dernières souches qui s'y trouvaient encore, comme pour rappeler que la gare de Nominuingue fut posée en pleine forêt, il n'y a guère plus de trois ans. Pour peu que la progressive compagnie fasse ensuite dessiner sur cette place, quelques ronds-points ou carrés, où l'on sèmera des fleurs comme le pratiquent les chemins de fer des États-Unis et le Pacifique lui-même ailleurs, elle aura bientôt fait de ce square le plus coquet et le plus attrayant qu'on puisse trouver non seulement ici, mais sur le parcours de sa ligne Montréal à Nominuingue.

Le Pacifique Canadien fait construire, tout auprès de son réservoir, une commode salle d'attente et de réunion pour ses employés divers: chefs de train, mécaniciens, chauffeurs, serre-freins et manoeuvres de garage qui n'avaient pas encore jusqu'ici un tel local spécial à Nominuingue."

*("L'Ami du Colon" 16 novembre 1906 Vol. I #24)*

"Tarif du chemin de fer, Montréal-Nominuingue et retour \$4.10."

*("L'Ami du Colon" Vol. I #12)*

23 novembre:

"Nous avons l'été dernier, obtenu du gouvernement provincial une puissante machine à chemin, dont malheureusement nous n'avons pas tiré tout le profit que nous aurions dû pour l'ameublissement de nos rues et places publiques. . . Ce sera partie à reprendre. . . Il serait de bonne politique d'ici là de ne pas laisser se détériorer ce coûteux instrument encore exposé à l'heure présente aux intempéries des saisons au beau milieu d'un terrain vague. . . Que le conseil municipal voit à le mettre à l'abri; il coûterait plus cher de payer la détérioration que de faire construire un abri."



Niveleuse (grader) du temps: plusieurs années plus tard, utilisée par Alphonse Levac

"Le conseil municipal songe à prendre des mesures pour arrêter l'abus de tous les animaux errants qu'on rencontre dans les limites de notre village. Un officier spécial serait délégué pour mettre les animaux en fourrière dès qu'ils seraient pris en délit de vagabondage; les propriétaires auraient à payer l'amende pour recouvrer leurs bêtes, faute de quoi celles-ci seraient vendues à l'enchère après 24 heures."

*("L'Ami du Colon" 23 novembre 1906 Vol. I #25)*

Le couvent 135 élèves – l'école du 7, 36.

Font des études dans les collèges: Napoléon Berthiaume, cours commercial à Saint-Laurent.

Edouard Damour, cours commercial à Rigaud.

Enseignantes, 3 religieuses \$150. chacune.

Dans l'école #2 Mademoiselle Imelda Laverdière \$150. par année – Brevet modèle.

Environ 215 enfants en état d'aller à l'école.

*(Archives diocésaines – Evêché de Mont-Laurier)*

3 décembre:

"... qu'une amende de \$5.00 soit imposée... à toutes les personnes qui laissant trotter leurs chevaux sur les ponts de cette municipalité ou qui déchargent des billots sur ces ponts..."

*(Premier registre municipal du Village de Nominique 1904-1913)*

8 décembre:

"Assemblée de paroisse... pour nommer trois marguilliers qui devront s'occuper, au nom de la paroisse de préparer le bill d'érection civile de la paroisse et de la construction de la nouvelle église.

Remarques sur cette nomination: pas de soulèvement, de l'union, de l'entente, du dévouement."

*(Livres des prênes Tome V 1904-1912)*

## Les arrivants

### 1906...

Amédée Denault, à l'invitation du R.P. André Mouttet, c.r.i.e. vient à Nominique pour fonder et diriger le journal de la Coopérative des Colons du Nord, "L'Ami du Colon".

Adolphe Ardouin (19 ans) compagnon imprimeur à Montréal se joint à lui en qualité de typographe au même journal.



Après la mort du "Pionnier" M. Ardouin ouvrit une imprimerie sur la rue Notre-Dame, boutique qui fut détruite par un incendie; de là M. Ardouin s'en va à Belterive chez son beau-père Monsieur Gagnon où il bâtit une première maison.

De Curran Ontario nous viennent Dosithée Allard (56 ans), son épouse Mélanie Brunet (49 ans) et leurs enfants, Antoine, Edouard, Octavie, Marguerite et Régis-Joseph.

En juillet, de St-Jovite, Téléspore Thibault et son épouse Aimée-Riza Lajoie, leur petite fille Rollande âgée d'un mois, viennent s'établir dans le 7e rang; intéressés à l'endroit par "L'Ami du Colon" auquel ils sont abonnés.



Téléspore Thibault et sa jeune épouse Aimée-Riza Lajoie. Celle-ci, ses études complétées chez les Soeurs Grises de Montébello, obtient le diplôme accredité de cette époque lui permettant d'occuper tour à tour, le poste d'institutrice, puis de lectrice et de dame de compagnie de la distinguée Madame Louis-Joseph Papineau, alors douairière de l'actuel château: Lucerne en Québec. C'est en qualité d'institutrice qu'elle vient s'établir, avec sa famille, à St-Jovite où devait se jouer sa destinée. En effet, après avoir exercé sa profession pendant deux ans, elle épousait Téléspore Thibault, le 22 août 1905.

Ernest Lamoureux, forgeron, travaillant sur le chemin de fer, marié depuis un an à Délima Marinier, se fixe définitivement à Nomingue.

Arthur Godin époux de Marie-Ange Fleurant, vient s'installer sur les bords du Lac Blanc.

*De Paquetteville* Alfred Adam (44 ans) vient ouvrir commerce de bois. Son épouse Cordélia Hamelin (41 ans) et ses enfants Caroline (17 ans), Alfred (16 ans), Adeline (14 ans), Agathe (12 ans), Médéric (11 ans), Rose (9 ans), Antoinette (6 ans), Marguerite-Marie (5 ans), Stella-Carmen (2 ans), Garcie-Etienne (quelques mois) l'accompagnent.

*De Labelle* Emerie Godard, époux de Marie Anna Nantel. Leur mère étant hospitalisée les enfants demeurent ici et là. Ils viendront rejoindre leur père quelques années plus tard. Ce sont Oscar (8 ans), Napoléon (7 ans), Auguste (5 ans), Yvan (4 ans), Jean-Baptiste (3 ans), Germaine (2 ans) et Wilfrid (né en 1906). Le journal "L'Ami du Colon" le cite comme étant le gérant de M. Alfred Adam. Il deviendra plus tard son associé.



Emerie Godard et sa jeune épouse Marie Anna Nantel lors de leur mariage à Labelle le 27 juillet 1897. Avantageusement connu M. Godard devint un important marchand de bois de la région.



# 1907

6 janvier:

"Célébration de la messe, le 6 janvier, dans l'humble mission de Montigny; des représentants de toutes les familles encore entièrement échelonnées le long du chemin Chapleau assistaient à cette messe qui fut suivie d'une visite à domicile de toutes les familles de la mission. Le Père Augustin c.r.i.c. était accompagné dans cette visite de M. François Vachet, l'un des nôtres (de Montigny)."

*("L'Ami du Colon" 11 janvier 1907 Vol. I #32)*

10 au 14 janvier:

"Première session de la Cour de Circuit tenue du 10 au 14 janvier. Le juge Rochon, de la Cour Supérieure du District d'Ottawa, préside cette session. A son arrivée, accueilli à la gare par le maire J.A. Lalande, le secrétaire-trésorier le notaire Leblanc, le greffier H. Thauvette, l'agent des terres T.A. Christin. Le juge loge chez M. Christin. Quelques temps après son arrivée le 10, le juge se rend à la salle d'audience où les citoyens en bon nombre, se réunissent pour lui rendre hommage et lui souhaiter la bienvenue. Une adresse lui est présentée par M. J.A. Lalande et le juge y répondit. A la veillée, le curé Dom André Mouttet et président de la Coopérative des Colons du Nord présente ses civilités; la fanfare locale, l'Harmonie de Nominique, sous la direction de M. J.E. Vézina vient sérénader notre hôte en face de la résidence de M. Christin illuminée à giorno par des grappes de lanternes vénitiennes.

Notre huissier M. Roch Jetté a été nommé crieur de la Cour de Circuit par ordre de M. Rochon."

*("L'Ami du Colon" 18 janvier 1907 Vol. I #33)*

11 janvier:

"Notre Maison du Colon en construction est maintenant recouverte de son toit. On y a récemment fixé le traditionnel bouquet de cèdre avec pavillon. Tout indique, malgré la vide saison, que la maison serait fixée le premier avril 1907 selon les exigences des devis."

*("L'Ami du Colon" 11 janvier 1907 Vol. I #32)*

17 janvier:

Mort tragique de M. Augustin Varennes, âgé de 52 ans. "Augustin Varennes travaillait en compagnie d'Emile Paiement. Il venait d'abattre un arbre et d'en tirer les billots réguliers. Un arbre "chicot" tout près parut dangereux à M. Paiement qui en avertit M. Varennes, peu sûr d'avoir été entendu, occupé à transporter au "rull'

les billots frais coupés, il continuait son ouvrage quand il entendit un fracas. C'était le chicot qui venait de s'écraser sur M. Varennes."

Pierre, son fils, raconte comment il a pu vérifier les multiples fractures quand on exhuma le corps de son père (vers 1922) crâne fêlé, côtes cassées, etc.

*(Entrevue de M. J.P. Poulin avec M. Pierre Varennes, le 28 novembre 1974.  
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

5 février:

"Soumission pour la construction de l'Hôtel de Ville. Est acceptée la plus basse soit celle de M. Hormidas Lefebvre au coût de \$2,200.00."

*(Registre municipal du Village de Nominique Tome I 1904-1913 p. 145)*

15 mars:

"... Messieurs Jos Gadoury et Thomas Potvin, conseillers municipaux du village de Nominique, ainsi que M. Elzéar Quévillon, l'un de nos commissaires d'écoles, ont été nommés *Juges de Paix* pour notre paroisse.

M.M. les notaires Leblanc de Nominique et Morissette de L'Annonciation, sont également nommés Commissaires de la Cour Supérieure".

*("L'Ami du Colon" premier mars Vol. I #39.  
Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

19 avril:

"Jeudi dernier, 11 avril 1907, eut lieu l'assemblée des francs-tenanciers de Saint-Ignace de Nominique pour l'élection de 3 syndics qui devront assumer la tâche, de concert avec le R.P. Curé et M. Corbin marguillier en charge de voir à la construction prochaine de notre nouvelle église. Elus: MM. Vital Martineau, X. Charbonneau et J.A. Lalande. Les syndics entrent en fonction vers les premiers jours de mai".

*("L'Ami du Colon" 19 avril Vol. I — #46)*

3 mai:

"On a commencé samedi dernier, à pratiquer les excavations pour la construction de notre Hôtel de Ville. . ."

10 mai:

"... Le journal (L'Ami du Colon) a résolu qu'à partir du 4 juin prochain, avec le début de notre deuxième année, notre journal paraîtra deux fois la semaine. Le prix de l'abonnement demeure inchangé;

seul sera modifié le nom: il s'appellera "*Le Pionnier*" (organe d'action sociale catholique et patriotique) et continuera également d'être le héraut des revendications de la Coopérative des Colons du Nord".

"Un enfant d'environ 4 ans de la famille Brisebois, rue Saint-Augustin, est tombé tête première dans un puits. M. Beaulieu, père, qui a vu disparaître l'enfant se porta à son secours et le retira de sa position fâcheuse."

*("L'Ami du Colon" 10 mai 1907 Vol. I #49)*

12 mai:

"L'alliance Nationale, cercle de Nominique #287 fût intronisée à Nominique dans l'après-midi. . . A 2h30, les 28 membres du nouveau cercle, accompagnés de leurs amis et précédés de la fanfare, Harmonie de Nominique se rendaient processionnellement de leur salle de réunion au monastère d'où ils escortaient les hauts officiers de l'Association et le R.P. Curé, jusqu'à la salle du couvent des Soeurs de Sainte-Croix, lieu de la séance d'inauguration. La façade du couvent avait été pavoisée. Les officiers élus du nouveau cercle sont: MM. Amédée Denault, président, J.A. Boisvert, vice-président, Dr Henri Cartier, examinateur, E. Trudel, secrétaire-archiviste, M. Thibault, secrétaire-financier et trésorier; Z. Gauthier, commissaire, Xavier Martineau, introducteur, A. Demers et H. Lefebvre épurateurs des comptes.

Après l'assemblée, les officiers visiteurs furent reconduits à leur hôtel par la fanfare."

17 mai:

"La Commission scolaire a décidé (le 12 mai) d'établir deux nouveaux arrondissements scolaires et l'ouverture de deux nouvelles écoles dans notre paroisse l'automne prochain: une à Bellerive, au pied du Grand Nominique, une au Lac Blanc."

*("L'Ami du Colon" 17 mai 1907 Vol. I #50)*

2 juin:

"Dans la procession de dimanche dernier, le 2 juin, l'Alliance Nationale arborait un magnifique drapeau (Carillon Sacré-Coeur) monté sur une jolie hampe à lance dorée marquée en rouge des initiales C.C.N. (Coopérative des Colons du Nord) dans les trois bras supérieurs de la grande croix blanche les initiales A.N. (Alliance Nationale) en lettres bleues. (Le tout donné par l'Alliance Nationale aux membres de ce cercle)."

*("Le Pionnier" 7 juin 1907 Vol. II #54)*

11 juin:

"On ne peut passer une seule fois sur le quai de notre gare du Pacifique Canadien, le soir surtout, sans y voir fourmiller des bataillons d'enfants, garçonnetts et même fillettes de 7 à 15 ans. C'est un bien vilain endroit pour y laisser fréquenter cette toute jeune clientèle. Sans insister sur les dangers de mort ou "d'écloppage" qui menacent là tous ces jeunes imprudents, par suite des opérations du manieement des trains etc.; il se tient à la gare, comme en tout endroit public pareil, assez fréquemment des propos qui n'ont rien d'édifiant, pour ces petites oreilles-là surtout. Les parents feraient bien, semble-t-il, d'éloigner leurs enfants de ce milieu. . ."

(*"Le Pionnier" 11 juin 1907 Vol. II*)

21 juin:

"Après nous avoir tenus dans l'angoisse perpétuelle pendant cinq longs jours, les feux de forêt qui cernaient notre village ont été éteints enfin par les violents orages qui sont survenus mardi, soit au lendemain du jour où la première des messes pour implorer cette faveur a été chantée en notre église. Le feu s'arrête au moment où il commençait à menacer très sérieusement les établissements de MM. Charlebois et Lalande, près du Grand Nominigüe. Les dépendances du moulin Bartram, la petite scierie chez M. Bourelle, le pont sur la Sawguay, l'établissement de M. Jos Laroche au Chemin Gouin. Notre pauvre ami dont on a sauvé, à grand peine, les propriétés ici, au Lac Bourget, subit là-bas des pertes pour plus d'un millier de piastres. Les scieries Dawes et Maillé ont été sérieusement en danger et l'incendie a même menacé certaines bâtisses de la gare."

(*"Le Pionnier" 21 juin 1907 Vol. II #58*)

*Selon Madame Téléphore Thibault:*

"Cet incendie prit naissance à Lac Saguay le 17 juin.\* Il y avait tellement de fumée qu'on ne voyait pas les poteaux de clôture. Elle (Mme Thibault) venait d'être malade et on la transporta chez une voisine dont le lot plus déboisé offrait moins de danger. Le feu a cependant épargné la ferme Thibault."

(*Entrevue de M. Jean Delorme — 31 août 1968*)

\*Nommé: "Le feu du Pacifique" parce qu'allumé par une étincelle échappée de la chaudière au passage du train.

22 juin: *Extrait de La Vérité, du 22 juin 1907*  
 Chez les colons ..... Revendications

"Les fêtes de la Coopérative des Colons du Nord, qui ont eu lieu à Saint-Jovite les 16 et 17 juin, paraissent avoir eu un succès considérable. Mgr Duhamel, MM. Prévost, LeBlanc, Nantel, Bourassa, Lavergne Armand, y ont fait des discours sur lesquels il y aura probablement lieu de revenir.

En attendant, notons simplement qu'après avoir choisi, pour son drapeau propre, "le drapeau national canadien-français (le Carillon Sacré-Coeur) marqué aux initiales de la C.C.N.", la Coopérative a formulé les revendications suivantes:

- A- Concession plus facile et moins précaire des lots aux colons, dans les cantons ouverts ou propres à la colonisation;
- B- Abolition du double droit de coupe sur le bois fait par les colons;
- C- Subventions plus généreuses aux chemins de roulage;
- D- Aide aux écoles des colons, encouragement à l'industrie laitière et à celle de l'élevage;
- E- Retour à l'ancienne loi pour le brûlage des abatis, meilleure organisation pour l'exécution et le contrôle des feux, propagande active et campagne éducationnelle en faveur du reboisement et de la coupe réglée;
- F- Adoption d'une loi limitant à une par mille âmes le nombre des licences pouvant être accordées, en pays de colonisation;
- G- Reprise par l'État des lacs trop nombreux donnés à bail à des clubs, plus grande liberté d'accès à la plupart de ces lacs, pour les colons et touristes, meilleure protection du gibier et du poisson par interdiction des chasses avec chiens, des pêches à la dynamite, des digues sans passe migratoire, etc.;
- H- Extension du Pacifique Canadien, au plus tôt, jusqu'à La Lièvre et, immédiatement après, jusqu'au Témiscamingue;
- I- Concession de taux plus bas pour expédition du fret de notre région, et obtention d'un service plus efficace du trafic du fret;
- J- Extension du service des commis de malle, depuis Labelle jusqu'à Nominigüe, le terminus actuel;
- K- Construction sans retard, à travers la région Labelle, du tronçon devant relier à Montréal la ligne mère du G.T.P.;
- L- Erection de la région Labelle, avec quelques cantons avoisinants, en un comté spécial de colonisation, comme au Lac Saint-Jean;
- M- Etablissement du même territoire en une juridiction nouvelle de la Cour Supérieure et nomination d'un juge résidant au nouveau chef-lieu."

*(Tiré de la collection "LA VÉRITÉ" des années 1905-1907 p. 397)*

25 juin:

"Nous apprenons que M. Victorin Charbonneau, restaurateur, vient d'être chargé par le gouvernement fédéral, au moins à titre temporaire d'agir comme gardien de notre nouvelle maison des Colons."

"M. Belleau, officier au ministère de l'intérieur, à Ottawa, était de passage à Nominique ces jours derniers. Il accomplit un voyage d'inspection dans le but d'aviser au moyen d'empêcher la pollution de nos lacs par ceux qui y jettent inconsidérément du bran de scie."

*("Le Pionnier" 25 juin 1907 Vol. II #59)*

9 juillet:

"La Commission scolaire de notre paroisse a résolu de construire une nouvelle école au hameau Bellerive. Il a aussi été question d'engager des Frères pour l'instruction de nos garçons".

"Enfin! les terrassiers et constructeurs se sont mis à l'oeuvre le 4 juillet à Nominique pour le prolongement du tronçon du Pacifique Canadien jusqu'à La Lièvre. . . La Orillia Construction Co. qui a obtenu le contrat compte le rendre en 18 mois au Rapide de l'Orignal. . ."

"Les entrepreneurs qui ont commencé les travaux mercredi après-midi, le 3 juillet, avaient une douzaine d'hommes à l'oeuvre jeudi matin; ils se plaignent de la difficulté de recruter des travailleurs malgré le salaire offert (jusqu'à \$1.60 par jour et nourriture) . . . Ils espèrent augmenter leurs effectifs à 150 et même 200 hommes."

*("Le Pionnier" 9 juillet 1907 Vol. II #63)*

27 juillet:

"Le train de Montréal, samedi soir (27 juillet) est arrivé avec 3 heures de retard. La cause? Le chauffeur de la locomotive serait tombé en bas de la locomotive, un peu en deçà de Saint-Faustin. S'apercevant un peu plus loin que le foyer perdait de son intensité, l'ingénieur constata l'absence du chauffeur. Il fallut reculer 10 milles avant de retrouver le malheureux chauffeur qui s'en est tiré avec une simple luxation de l'épaule".

*("Le Pionnier" 30 juillet 1907 Vol. II #69)*

2 août:

*Incendie de l'hôtel Gauthier*

(Racontée par Soeur Marie de Saint-Flavien c.s.c.)

"Le 2 août 1907, à 8h40 du soir, au moment où chacune s'apprête à passer une bonne nuit après une paisible journée de retraite, le toc-sin met toutes les socurs sur pied et déjà l'odeur de la fumée avertit que le feu n'est pas loin. C'est l'hôtel Gauthier, situé à un arpent et demi du couvent qui devient la proie des flammes. Le vent souffle de notre côté et fait naître des craintes sérieuses. . .



Sur la rue Sacré-Coeur coin Martineau (en haut de la côte à Valiquette). De gauche à droite: l'Hotel Gauthier, la maison Gadoury (maison Ragot) ancienne forge, hangar où se faisait des chaloupes, l'immeuble Jetté (première école paroissiale).

... L'incendie poursuit son oeuvre destructrice; les flammèches pleuvent sur la maison; le danger semble imminent. Plusieurs hommes viennent porter du secours. "Ce que vous avez de mieux à faire, dit le bon Frère Léonard, c'est de mettre les soeurs en prière." "C'est fait, répond la supérieure, les soeurs implorent en ce moment le Sacré-Coeur". "Certes, c'est le meilleur des pompiers", reprend un jeune séminariste.

... "Que sauverons-nous d'abord? Vite des échelles, des chaudières. . . Toute la richesse en appareils de sauvetage est bientôt répartie. Heureusement les tonnes sont pleines d'eau.

... "M. Lalande, le chef de ces pompiers improvisés donne ses ordres". Le feu prend dans les bâtiments, dans les cordes de bois, les clôtures, les trottoirs etc., et chacun est à son poste pour l'éteindre à mesure qu'il se propage. . .

... "Tout à coup, le feu prend à la couverture de l'église et du monastère, une averse de tisons ardents fond sur la chapelle. Il semble que tout est perdu, mais la confiance dans la prière l'emporte sur la frayeur.

... "Enfin, vers 11 heures, le vent tombe, le feu diminue et tout danger disparaît. . .

... "L'hôtel seul et ses dépendances sont brûlés; la maison de M. Gadoury, située à 60' de là a été préservée."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C., p. 212)*

"Les travaux de parachèvement de notre Hôtel de Ville progressent rapidement. On a dressé ces jours-ci, au pignon nord-est de l'édifice, un mât de pavillon, qui donne un réel cachet à l'aspect d'ensemble. Avant la fin de ce mois-ci, la nouvelle construction, une des gloires de notre village grandissant, pourra être livrée pour les fins de son usage régulier."

"La prochaine session de notre Cour de Circuit a été fixée au 10, 11 et 12 septembre. Elle sera tenue dans notre nouvel Hôtel de Ville — Palais de Justice."

(*"Le Pionnier"* 2 août 1907 Vol. II #70)

6 août:

"*Nominique possède*: 3 forges; 7 scieries; 1 fabrique à bois; 1 médecin; 1 notaire; 3 avocats; l'agence régionale des Terres de la couronne; un journal — "Le Pionnier — Ami du Colon"; une nouvelle Cour de Circuit pour le comté d'Ottawa; une maison des Colons pour la Région Labelle; un hôtel de ville — palais de justice. . .".

(*"Le Pionnier"* 6 août 1907 Vol. II #71)

3 septembre:

"Le service de wagon-poste et des commis préposés à la distribution des matières postales est prolongé sur notre ligne des Laurentides, de Labelle jusqu'à Nominique."

"M. A. Demers vient de construire dans les cours de sa scierie un nouveau remorqueur, pour le compte de M. Dansereau. Ce petit navire à double coques, avec roue à aubes mitoyenne, est d'une allure lente, mais très puissant. Il servira surtout au flottage des billots."

(*"Le Pionnier"* 3 septembre 1907 Vol. II #79)

13 septembre:

"La venue de la Cour de Circuit ayant pris fin à 4 heures mercredi, l'honorable juge Charbonneau, avec Mme Charbonneau qui l'accompagnait, a pu prendre l'express de 4h15. . . . Outre l'innovation du local (nouvel Hôtel de Ville) on a aussi fort goûté la bonne idée qu'ont eue MM. les avocats et officiers de justice de revêtir l'uniforme. En effet pour la première fois le port de la toge a été établi à notre cour de Nominique. L'audience y gagne en relief et en dignité."

(*"Le Pionnier"* 13 septembre 1907 Vol. II #82)

18 septembre:

"Le journal l'Ami du Colon — Le Pionnier et La Coopérative des Publications des Laurentides Ltée, siège social à Nominique. Constitué civilement le 18 septembre 1907 par lettres patentes."

(Notes de Monsieur Jean Delorme)

20 septembre:

"Le nouveau remorqueur récemment lancé par M. Arthur Demers pour faire le touage des billots, a coulé à pic, tête première, au beau milieu du Petit Nominigüe. La coque ayant pris eau, l'équilibre s'est trouvé rompu soudain, la machine à vapeur placée à l'avant l'a fait incliner vivement sur sa proue et il a opéré un plongeon de tête si rapide que les 3 hommes de bord ont tout juste eu le temps de sauter dans la chaloupe en remorque et de couper l'amarre. On tentera probablement de le renflouer ou du moins de tirer la machine hors de l'épave, malgré la grande profondeur de l'eau à cet endroit."

"Grâce à l'initiative du directeur de la poste, M. Vital Martineau, nous jouissons, depuis le début de septembre courant, d'une amélioration qui mérite d'être signalée. Nous avons maintenant une série de casiers, à clefs et bien ouverts qui facilitent la distribution des matières postales. Cette addition a été réalisée aux frais de M. Martineau et à un coût assez considérable. Le bureau de poste de Nominigüe est le terminus du service des wagons-postes et le point de distribution d'un journal bi-hebdomadaire ainsi que d'une demi-douzaine de bureaux de poste correspondants."

*("Le Pionnier" 20 septembre 1907 Vol. II #84)*

15 octobre:

"... la bonne réputation de Nominigüe en souffre. Cela paraît d'un régime terriblement arriéré que ces bouts de trottoirs existants par çï par là, et coupés d'hiatus où l'on doit marcher en plein sable, comme aux mauvais jours des débuts de Nominigüe. Quelle impression en reçoivent les touristes et les gens qui viennent de l'extérieur pour y établir une succursale ou un commerce! Que la municipalité construise les trottoirs manquants et qu'elle en charge ceux qui en sont responsables.

Une fois cette besogne urgente accomplie, il restera encore assez à faire à notre conseil. Il devra organiser notre protection contre l'incendie, songer à un système d'aqueduc et d'éclairage, voir à planter des arbres le long de nos rues. Une ville ne pousse pas toute seule: Il faut la faire pousser! Il est temps qu'on se remue".

*("Le Pionnier" 15 octobre 1907 Vol. II #90)*

18 octobre:

"Un groupe de citoyens de Nominigüe s'est réuni hier soir, jeudi 17 octobre, pour jeter les bases d'une "Chambre Syndicale d'Initiative" destinée croyons-nous à rendre d'importants services pour l'avancement économique et moral du Canton Loranger."

*("Le Pionnier" 18 octobre 1907 Vol. II #91)*

22 octobre:

"... Cette chambre Syndicale d'Initiative devant tenir lieu d'une Chambre de Commerce pour notre municipalité et faire fonction de cercle d'études en vue de préparer et favoriser le progrès moral aussi bien que matériel de notre canton Loranger.

Président: le R.P. André Mouttet, c.r.i.c.

Vice-président: Le Dr Henri Cartier.

Secrétaire: le notaire Edmond J. Leblanc".

D'un recensement fait tout récemment, il résulte que le village de Nomingue compte présentement 100 familles et une population de 500 âmes."

*("Le Pionnier" 22 octobre 1907 Vol. II #92)*

5 novembre:

"La commission scolaire annonce que ses trois écoles rurales sont maintenant prêtes et seront bientôt en fonctionnement régulier, celle de Bellerive — Mlle Beaulieu, institutrice. Celle du 7<sup>e</sup> rang — Mlle Bernadette Gagnon. Celle du Lac Blanc — Mlle Clémentine Prévile de Chelsea".

*("Le Pionnier" 5 novembre 1907 Vol. II #96)*

26 novembre:

"Un groupe d'une dizaine d'Italiens, employés au terrassement du chemin de fer et qui avaient un peu fait la fête, ont égayé, jeudi soir vers minuit, notre paisible village, d'une salve de sept ou huit coups de revolver. Il n'y a heureusement pas eu d'autre alerte."

*("Le Pionnier" 26 novembre 1907 Vol. II #102)*

6 décembre:

"A partir de lundi (9 déc.) deux village (Notre-Dame de Pontmain et Saint-Aimé du Lac des Iles) auront un service de poste trois fois la semaine via Nomingue et Saint-Gérard de Montarville. Par la force des choses, Nomingue devient de plus en plus le centre de distribution de toute la région Labelle. . . Cela fait maintenant six courriers de la malle qui rayonnent à présent de notre petite métropole. . ."

*("Le Pionnier" 6 décembre 1907 Vol. II #105)*



## Les arrivants

### 1907...

Raoul Allard (28 ans), son épouse Rosiane Miljours (23 ans) et leurs enfants J.-Adrien (4 ans) et J.-Charles (2 ans) élisent domicile à Nomingue. Il est fermier et gardien du domaine Beaubien pendant la majeure partie de sa vie.

Nous saluons l'arrivée de M. l'Avocat Jean-Baptiste Bousquet de St-Hyacinthe qui vient s'établir parmi nous."

*("Le Pionnier" 11 juin 1907 Vol. II #55)*

M. l'Avocat Achim, de Drummondville, est arrivé samedi dernier..."

*("Le Pionnier" 21 juin 1907 Vol. II #58)*

Me Achille Delage, Avocat, venant de St-Hyacinthe nous est arrivé jeudi passé pour se fixer définitivement au milieu de nous.

*("Le Pionnier" 9 juillet 1907 Vol. II #63)*



Me Delage pratiqua à Nomingue de 1907 à 1926. Il défendit avec acharnement les marchands de bois de Nomingue face aux grosses compagnies. Lors de la création du district judiciaire Montcalm et de la fixation de la cours de justice à Mont-Laurier il devint l'avocat de la couronne de la région. Il eut 4 enfants: Marcelle, Berthe, Jacqueline et Gérard.



Rue Sacré-Coeur coin Ste-Anne, à gauche: l'Hôtel de Ville, la maison Gadoury (maison Ragot) et l'immeuble Jetté (l'école du St-Rosaire). A droite: l'Hôtel Mailloux (qui a aussi appartenu à Roch Jetté). La "Petite maison de rêve", le magasin Lalande, en arrière-plan le couvent des Soeurs de Ste-Croix, la croix de mission, l'église et le monastère des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception.

# 1908

21 janvier:

"Les chantiers et quartiers généraux de la Cie Construction Toronto pour chemin de fer, s'établissent sur la terre des MM. Poirier, de l'autre côté de la "Sawgay" à deux milles à l'ouest de notre gare que les trains de construction atteignent à présent en toute sécurité.

Les wagons de travail de la compagnie sont attelés de quatre chevaux chacun et la compagnie n'accepte comme conducteur que ceux-là seulement qui sont capables de conduire, en sûreté, un pareil attelage".

"La Cie de construction Toronto qui continue la construction de la ligne Nominigüe - Rapide, vient de recevoir une consignation de 54 chevaux, venant directement du Montana et amenés ici dans de luxueux wagons spéciaux à cette fin décorés du titre et de la qualité de "chars-palais pour chevaux".

*("Le Pionnier" 21 janvier 1908 Vol. II #118)*

4 février:

"Une violente tempête a sévi pendant deux jours; le train de jour a dû rebrousser chemin au Mile-End, le samedi matin à 9 heures. La charrue qu'on avait envoyée en avant pour lui frayer la route s'étant bloquée dans la neige à Ste-Rose de Laval. Le train venant de Nominigüe n'était pas encore entré à Montréal, à 2 heures, p.m. samedi. Nominigüe fut isolé du reste du monde pendant 3 jours, aucun courrier depuis vendredi 31 janvier. Le seul contact était le fil télégraphique. Le froid intense a gelé la réserve de bière et autres boissons emmagasinées dans la cave de l'Hôtel Lamoureux."

"Un nommé Jules Graivier, Français d'origine, venant de Ste-Agathe et employé comme cuisinier, aux chantiers Côté, chemin Gouin, canton Boyer, est mort de froid, en ralliant son poste, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier (29-30 janvier). Dimanche le 26 janvier, il assistait à la réception Devlin et accompagnait notre fanfare, y jouant le tambourin. Il ne se doutait pas que 4 jours plus tard, son corps pétrifié par le froid reposerait à la morgue, à Nominigüe, attendant le permis d'inhumer du coroner."

"Mercredi dernier Graivier, partait à 4 heures p.m. de Nominigüe avec trois compagnons pour atteindre leur chantier. En quittant le grand chemin, ils avaient à faire trois ou quatre milles à travers bois. Dans l'épaisse couche de neige qui s'était amoncelée et par le froid de 40°, qu'il faisait cette nuit-là, les voyageurs eurent toutes sortes de misères à garder la piste et à résister aux morsures du froid.

Graivier, âgé de près de 60 ans et souffrant d'une affection au cœur, n'y put tenir. Il tomba de lassitude et d'épuisement et en dépit des bons soins de ses compagnons, il expirait vers minuit."

*("Le Pionnier" 4 février 1908 Vol. II #122)*

11 février:

"La chambre Syndicale d'Initiative, à son assemblée du 6 février, a pris les dernières mesures pour assurer la fondation dès le premier mars 1908 d'une Caisse Populaire à Nominique. M. Alphonse Desjardins, le promoteur de ces institutions philanthropiques viendra lui-même la fonder et l'inaugurer après une conférence qu'il donnera sur cet important sujet à l'occasion de la soirée-concert, organisée à l'hôtel de Ville pour ce soir-là par le cercle Nominique de l'Alliance Nationale."

*("Le Pionnier" 11 février 1908 Vol. II #124)*

17 mars:

"Le ministère Fédéral de l'Intérieur, à la demande du Ministère de la Colonisation de Québec vient d'autoriser l'agent des terres à Nominique à élire domicile dans notre maison de Colons, où il sera plus à la main, au débarcadère du chemin de fer pour accueillir et diriger les colons et immigrants qu'on s'attend à voir affluer de plus en plus vers notre Région Labelle.

Cette heureuse décision est l'heureux résultat de négociations poursuivies depuis quelques mois au nom de la Chambre Syndicale d'Initiative de Nominique et de la Coopérative des Colons du Nord. Ce succès fournit à notre Maison du Colon une utilisation pratique et très favorable qui lui manquait encore jusqu'ici."

*("Le Pionnier" 17 mars 1908 Vol. II #134)*

27 mars:

"Dans ses deux conférences de dimanche dernier, à Nominique, pour la fondation de notre Caisse Populaire, M. Alphonse Desjardins, l'infatigable promoteur de ces institutions d'épargne et de crédit pour le peuple, a su exposer avec une clarté parfaite tout le système de ces petites banques locales. . ."

"Notre Caisse Populaire de Nominique est la douzième de la série, nous disait M. Desjardins; il paraît probable qu'elle sera suivie de vingtaines et peut-être de centaines d'autres. C'est un mouvement heureux et dont il convient de se réjouir beaucoup."

*("Le Pionnier", 27 mars 1908)*

31 mars:

"Enfin elle est définitivement fondée notre petite banque locale et elle paraît s'apprêter à voguer, à pleines voiles, sur la vague de la prospérité. Dès dimanche soir, quelques heures après son organi-

sation finale, 86 parts (à \$5.00) étaient souscrites, dont plusieurs entièrement acquittées, et un petit capital initial de \$150.00 environ était déjà accumulé au trésor de la Caisse. Nous n'avons pas le moindre doute qu'il s'élèvera à un chiffre fort respectable avant bien longtemps." (L'intérêt sur les parts sociales acquittées était de 3%).

"Elections des directeurs (à l'issue de la messe dominicale)

*CONSEIL D'ADMINISTRATION*: T.R.P. Don André MOUTTET, c.r.i.c. supérieur et curé; J.A. LALANDE, maire; Vital MARTINEAU, bourgeois; J. LABELLE, Théo. VIGER, Elzéar QUEVILLON, cultivateurs; Honoré ACHIM, avocat.

*COMMISSION DE CRÉDIT*: Le président, d'office; Alfred ADAM, négociant; David LEFEBVRE, bourgeois; Jos. GADOURY, forgeron, conseiller municipal; Victorin CHARBONNEAU, marchand.

*COMITÉ DE SURVEILLANCE*: J.A. LABERGE, comptable; J.A. BOISVERT, marchand; Ach. DELAGE, avocat.

Le conseil d'ADMINISTRATION, réuni immédiatement, a choisi comme Président, J.A. LALANDE; V. Président., Vital MARTINEAU; Secrétaire, Honoré ACHIM; Gérant, T.R.P. André MOUTTET."

(*"Le Pionnier"* 31 mars 1908)

3 avril:

*A la Caisse Populaire*

". . . On sait déjà que l'intérêt des banques, 3%, n'est alloué que sur les parts entièrement payées, et que la remise hebdomadaire des deux premières semaines (.20¢ par part) pour ceux qui paient leur part à .10¢ par semaine, est à présent échue. Il est bon qu'on prenne tout de suite l'excellente habitude de ne pas se laisser attarder dans le versement régulier de ses remises."

(*"Le Pionnier"* 3 avril 1908 Vol. II #139)

10 avril:

"M. le Dr Côme Cartier de L'Annonciation, était de passage ici au commencement de la semaine. On assure qu'il doit s'intéresser, de concert avec son frère le Dr Henri, notre excellent praticien, à la fondation prochaine d'un hôpital à Nominigüe, fondation que rendent nécessaire les besoins de l'énorme personnel qui va travailler incessamment à la construction de notre chemin de fer. On sait que le Dr Henri Cartier a obtenu par contrat, la surintendance médicale de ce personnel. Le nouvel hôpital serait desservi par les excellentes Dames Chanoinesses des Cinq Plaies, déjà en charge de notre hospice local, et la clinique y serait suivie par les docteurs Cartier et Bellemare de Nominigüe, Cartier de L'Annonciation, et Marcotte du Rapide de l'Orignal."

(*"Le Pionnier"* 10 avril 1908 Vol. II #141)

14 avril:

"Le Dr Henri Cartier est parti à Montréal, dimanche après-midi, afin de s'y procurer le matériel nécessaire à l'aménagement de l'hôpital qu'il doit ouvrir incessamment. Ce nouvel institut sera établi dans la magnifique propriété Poirier, acquise à cette fin, rue Saint-Ignace, avec la délicieuse vue sur le Grand Lac Nominique et le site éminemment salubre qui la distingue. L'hôpital portera peut-être le nom de Saint-André (St-Andrew pour les Anglais) du nom de notre vénéré Père curé, dont le concours est si précieux au Dr Cartier, dans les travaux de sa fondation."

*("Le Pionnier" 14 avril 1908 Vol. II #142)*

21 avril:

"Il est sérieusement question pour un avenir prochain de l'ouverture d'une école de garçons, sous la direction de Frères enseignants; ce serait le premier pas vers l'établissement du collège de Nominique, depuis si longtemps désiré."

*Extension du chemin de fer*

"Un grave accident s'est produit, dans la matinée du Vendredi-Saint, au camp du 8e mille. Deux italiens préposés au maniement des explosifs, avaient imprudemment choisi le voisinage de la forge pour y faire dégeler, dans une chaudière pleine d'eau, sept cartouches de dynamite. Une étincelle fit éclater cette formidable mine, qui fit voler le plafond et creusa le sol, criblant de projectiles les deux infortunés. Le Dr Bellemare s'occupa des blessés dont l'un avait la poitrine défoncée. Ils furent transportés à Nominique pour y subir un supplément d'opération avec les Dr Bellemare et Cartier."

*("Le Pionnier" 21 avril 1908 Vol. II #143)*

28 avril:

*La Caisse populaire*

"... encaisse près de (\$700.00) sept cents piastres!... Nous avons de plus appris, qu'à la réunion de la Commission de crédit de la Caisse, un premier prêt a été consenti, au montant de deux cents (\$200.00) piastres, portant intérêt à 6% en faveur de la Commission scolaire de la paroisse de Saint-Ignace de Nominique..."

"Des cours d'agriculture gratuits seront donnés par M. L.E. Carufel, professeur d'agriculture à compter du dimanche 17 mai 1908, pour une durée de 20 dimanches consécutifs, ouverts à tous les intéressés et fort attrayants, étant accompagnés de variétés amusantes, avec illustrations superbes à la lanterne magique."

*("Le Pionnier" 28 avril 1908 Vol. II #145)*

*Voici un extrait d'une chronique dans le journal LA PRESSE écrite par l'hon. G.-A. Nantel et reproduite dans le PIONNIER du 28 avril 1908.*

"Un couvent tenu par les Révérendes Soeurs de Sainte-Croix avec 3 classes et un Cours Modèle, 3 écoles dans les rangs, et en tout 220 élèves, témoignent de l'esprit de progrès de la colonie qui paie \$150.00 à ses maitresses d'écoles, leur fournit le logement et le combustible par-dessus le marché.

Si l'on devait juger de la richesse d'une contrée par l'élévation du traitement accordé au corps enseignant des grandes villes, ce sont nos jeunes paroisses du Nord les plus riches de la Province.

La population actuelle est de 1,250 habitants, parmi lesquels quelques familles françaises, qui réussissent bien dans leur vie de colons défricheurs. Ce qui prouve, quoi qu'on dise, que le paysan français, celui qui vient de certaines contrées assez rudes de France, peut se tirer d'affaires même sur des terres en bois debout.

Nomingue possède dix magasins, une tannerie, trois boutiques de forge, deux manufactures, sept scieries, une fabrique de charbon de bois, quatre hôtels, une imprimerie avec un journal bi-hebdomadaire, LE PIONNIER, sous la direction habile et très vivante de M. Amédée Denault, une société d'agriculture, une chambre syndicale, une caisse d'économie populaire, une Cour de Circuit, etc.

Nomingue n'a plus de fabrique de beurre, à cause de l'éloignement des cultivateurs les uns des autres, mais 5 ou 6 colons ont des centrifuges qui remplacent avantageusement la fabrique pour les fins au moins de la consommation locale. Nomingue, à 124 milles de Montréal est desservi par le Pacifique Canadien dont la direction se rend compte de l'importance et de l'avantage de la région. La ligne est en train de se prolonger jusqu'au Rapide de l'Original.



Le Manoir Beaubien, propriété de M. Louis Beaubien ancêtre de la célèbre famille. Premier touriste de la région. Cette baie sur le Petit Nomingue était le port d'attache de la "Laurette", embarcation de M. Beaubien depuis 1884.

L'Honorable M. Beaubien sur le Petit Nomingue, occupe depuis les commencements, une propriété importante où ses fermiers se sont livrés constamment à l'élevage et à l'industrie beurrière. Il va généralement tous les ans, avec sa famille, passer la belle saison, sur les bords enchanteurs du lac où il s'est construit une superbe villa, sous la direction de l'architecte Lapierre, de Montréal.

M. le baron d'Halewyn, sur les bords du Lac des Îles, si pittoresque et si poissonneux, au moins au temps jadis, possède un établissement des plus considérable aux points de vue agricole et industriel.



Le célèbre Manoir du baron d'Halewyn, au Lac des Îles (Lac Lesage) vendu en 1914 à M. Eugène Patenaude. Détruit par un incendie quelques années plus tard.

Enfin l'honorable M. Berthiaume a acheté, l'an dernier, les lots, si magnifiquement situés sur le Grand Nomingue, de feu M. G.A. Globensky. Il se propose d'y installer une ferme d'élevage de premier ordre. Quelqu'un ayant voulu le dissuader de cet achat, alors qu'il était déjà consommé, M. Berthiaume fit creuser à différents endroits des trous de sondages. "Je m'aperçus bien, sans être un grand connaisseur, nous disait-il, que j'avais là une terre jaune consistante et grasse qui pelotait dans la main. Ma première récolte de foin et de légumes ne le céderait pas à celles de meilleurs terrains".



Le Château Bellevue: d'abord propriété de M. Léo Globensky (le Nid du Colon) puis de M. Berthiaume (de Du Tremblay-Berthiaume de la Presse) et enfin de M. Léon Fortier. Celui-ci l'a rénové, tel que nous le voyons ici, vers 1934. Le Château Bellevue accueillait des villégiateurs aisés, attirés par son site, sa cuisine et son confort.

"L'Honorable M. Beaubien a répété à satiété que le sol de Nominigüe, comme celui de toute la région environnante, est des meilleurs de la Province.

Voit-on bien des vieilles paroisses, mais surtout des paroisses de vingt-cinq années d'existence, mieux organisées que celle-là?"

"Les fontes du printemps ont amené leurs contingents de dégâts ordinaires sur notre ligne Montréal - Nominigüe. Un éboulis considérable s'est produit entre Ste-Marguerite et Ste-Adèle, ce qui a causé un retard considérable au train destiné à Montréal, le mardi 28 avril. . . Le train destiné à Nominigüe ce jour-là ne put franchir l'obstacle et les voyageurs et bagages furent transbordés dans un train de raccordement (ou de relais) expédié de Labelle. Ce train arriva à Nominigüe dans la nuit de mardi à mercredi à 5 heures a.m."

". . . sur cette même ligne de chemin de fer de Montréal à Nominigüe, les conducteurs sont tous Anglais et refusent de parler français le plus possible. . ."

*("Le Pionnier" 1 mai 1908 Vol. II #146)*

12 mai:

#### *A la Caisse Populaire*

"Démission du gérant de la Caisse, le R. Père André Mouttet, c.r.i.c., Monsieur le maire J.A. Lalande le remplace. Monsieur Lalande conserve en même temps la charge de président. . . M. Léo Lafond, ci-devant de la Commission de crédit, a été désigné pour succéder au R.P. André au conseil d'administration."

*("Le Pionnier" 12 mai 1908 Vol. II #149)*

*Lettre de M. A. Mouttet à Mgr Duhamel*

"Au sujet de la gérance d'une banque, dont on semble si effrayé, dont on veut me faire un acte grave de désobéissance. Il s'agit ni plus ni moins que de notre Caisse Populaire, oeuvre qui consiste à encourager, favoriser et aider l'économie chez les pauvres. C'est une institution pour la formation, que le fondateur M. Alphonse Desjardins, n'établit jamais sans avoir le concours actif et effectif du clergé paroissial mais lequel concours se traduit de la manière le plus convenable selon les lieux. Tantôt le curé est président, comme à Contrecoeur, tantôt il est gérant, patron etc.

Ici j'ai pris la fonction qui demandait le plus de dévouement et je pouvais inspirer le plus de confiance aux paroissiens lesquels sont ici, comme ailleurs assez défiants lorsqu'une oeuvre commence. Cette fonction, ne m'imposait aucune responsabilité et ne demandait aucune garantie que mon honnêteté. Je n'avais aucune responsabilité financière ni ma communauté, pour faire partie de l'oeuvre je souscrivais une part ou deux (j'en ai souscrit deux) de \$5.00 et payais un droit d'entrée de .10¢ par part. Ces parts étaient payables .10¢ par semaine et je pouvais les retirer à volonté, d'un jour à l'autre. C'est un dépôt d'épargne purement et simplement.

Par ma fonction de gérant, qui n'entraînait aucune responsabilité financière, je ne faisais aucune spéculation; je n'étais quand même pas payé pour mon ouvrage. Je servais d'intermédiaire pour les gens qui voulaient, je présentais leurs demandes à une commission exclusivement chargée de cela. dont je ne faisais pas partie et sur les ordres de laquelle j'ai agi. Mais je ne pouvais pas par conséquent me compromettre. Je n'étais pas même responsable de l'argent déposé entre mes mains sinon que par mon honnêteté; si de l'argent avait été volé, avait brûlé ou subi un dommage quelconque je n'étais pas obligé de rembourser. Il n'aurait eu que le cas où je l'aurais volé et même le cas où le fait de recevoir une somme chez moi devait entraîner malgré tout une certaine responsabilité, elle ne pouvait être compromettante parce que je n'avais jamais une somme de \$100.00 en main. Si j'avais un certain montant, je le déposais à la banque.

Enfin si je me suis permis cet ouvrage c'est parce que je le croyais du ressort d'un curé, ne voyant en cela qu'une oeuvre paroissiale bien plus facile que les cercles d'union Saint-Joseph ou de Forestiers Catholiques auxquels prennent part les curés. A la demande du R.P. Delaroché j'ai immédiatement remis cette charge à d'autres."

"... Voilà le programme... que nous avons l'honneur de soumettre, dès le début de la campagne électorale. . .

- 1<sup>o</sup> Subdivision du comté d'Ottawa en trois. . .
- 2<sup>o</sup> Constitution de la Région Labelle. . . en un district judiciaire autonome. . .
- 3<sup>o</sup> Concours du pouvoir provincial pour assurer le prolongement du Pacifique Canadien depuis la Lièvre au Témiscamingue. . . la construction sans retard du Labelle-central de Papineauville à Nominuingue.
- 4<sup>o</sup> Mise en disponibilité, pour la colonisation, de terres agricoles arbitrairement réservées pour des fins de sport, au canton Montigny.
- 5<sup>o</sup> Encouragement pratique. . . à la fondation d'un collège classique, commercial et industriel, au centre de la Région Labelle."

*"Le Pionnier" 12 mai 1908 Vol. II #149)*

19 mai:

"Une dizaine de membres du Club Colombus arrivaient à Nominuingue, jeudi soir dernier, et repartaient vendredi matin pour aller pendre la crémaillère à leurs magnifiques quartiers généraux de sport, sur le chemin Chapleau."

*"Le Pionnier" 19 mai 1908 Vol. II #151)*

14 juin:

"Mgr Racicot, évêque de Pogle, auxiliaire de Montréal, arrive par le train à 9h30, la population s'est portée à la gare pour le recevoir: fanfare, village pavoisé et coquettement illuminé sur divers points, notamment au monastère du haut duquel une radieuse étoile, au gaz acétylène, rayonnait au loin, au sein d'une profusion de lanternes vénitienes à la Maison du Colon, chez M.T.A. Christin, à l'hôtel Barrette, chez M. Thauvette, chez le Dr Boucher, chez M. J. Gadoury, chez M. V. Charbonneau, au chalet, etc. . ."

Maison du Dr Boucher, rue Notre-Dame; ici avec sa famille. Plus tard propriété de Téléphore Paiement et succursale de la Banque Canadienne Nationale.



"Dans cette région, il y a 35 ans environ un jeune curé, M. l'abbé Leblanc, aujourd'hui curé de St-Martin, Ile Jésus, visitait sur le bord de la Rouge, les nombreux chantiers où peinaient nos bûcherons des Pays-d'en-Haut. Il fut le premier à y dire la messe. Dix ans plus tard, c'est-à-dire il y a juste 25 ans, le R. Père Martineau, jésuite bien connu par ses études sur la colonisation, ouvrait sur la hauteur qui domine le Grand Lac Nomingue la série régulière des exercices du culte. Un demi-quart de siècle plus tard, il y a 12 ans et demi par conséquent, le R.P. Mouttet des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, aujourd'hui supérieur et curé de la mission, disait au même endroit sa première messe. Et cette année enfin le dimanche 14 juin, le R. Père Baldomer Dumas aussi des Chanoines Réguliers recevait, toujours au même endroit des mains de Monseigneur Racicot, l'ordre sacré de la prêtrise. C'est le premier prêtre ordonné sur les bords du Nomingue. Et il s'est trouvé que ce sont précisément M. le curé Leblanc, le Père Martineau, s.j., et le Père Mouttet c.r.i.c., d'il y a 35, 25, et 12 ans et demi qui assistaient immédiatement Monseigneur pour cette cérémonie de la première ordination à Nomingue. La coïncidence mérita sûrement d'être signalée. . . En même temps que ce premier prêtre était "fait" un jeune abbé du diocèse de Montréal, M. Lacroix était promu au sous-diaconat. A cinq heures de l'après-midi, toutes les visites étant faites, on partait pour L'Annonciation où une réception des plus sympathique attendait Monseigneur et sa suite."

*("Semaine religieuse" samedi le 27 juin 1908 Vol #26)*

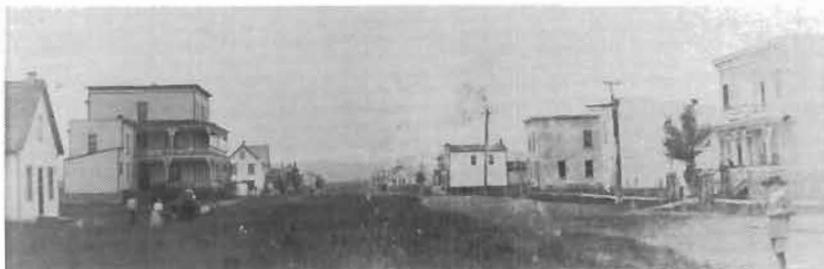
1er août:

"Le tocsin annonce le feu à l'heure de midi. Un feu d'abattis le long du chemin allant à Turgeon et non loin du cimetière, activé par le vent, menaça la villa Richard, au bord du Grand Nomingue près de la Baie Richard, une cinquantaine de sauveteurs accourent; le vent changeant, le feu se mit à courir sur la Pointe Manitou. Sur le côté opposé du Lac (i.e. à Bellerive) à trois milles de distance, la fumée devint si dense, à un moment, que le travail à la scierie McLauren devint difficile. Le feu a continué de sévir dans le bois, toute la journée de dimanche et c'est l'orage de lundi après-midi et les averses du mercredi suivant qui finirent par avoir raison de l'incendie. Au cours de cette averse du mercredi qui s'accompagnait de tonnerre et d'éclairs, la foudre a tombé sur la grange de la ferme Lalande, chemin Chapleau. Grange, écurie et véhicules ont été détruits."

*("Le Pionnier" 6 août 1908 Vol III #166)*

13 août:

"Dans une de ses leçons d'agriculture M. L. E. Carufel déclarait que le village de Nomingue serait le plus joli et le plus coquet de la Province "si nous nous donnions la peine d'y planter les arbres dont il n'est que trop absolument dépourvu. . ."



La rue Notre-Dame: à gauche: maison construite par le baron d'Halewyn (aujourd'hui la maison Jacques Rodier), l'Hôtel Beaulieu incendié vers les années '30 (place occupée par le magasin Raymond Dumas), la maison de Wilbrod Beaulieu (Oscar Généreux). À droite: la boulangerie Marin (Claude Castonguay), la maison Morand (Jean-Paul Desjardins), Charles-Auguste Lalande (au Bon Coin).

"D'après les plans à lui fournir par le C.P.R. M. Arthur Demers doit entreprendre incessamment la construction d'une voie de garage de 1,600 pieds de longueur, dans le but de relier sa scierie à la voie ferrée, quelques arpents à l'ouest de la gare de Nominigüe."

*("Le Pionnier" 13 août 1908 Vol. III #169)*

### 3 septembre:

"N'ayant pas réussi à s'assurer pour cette année les services des Frères Enseignants, le T.R.P. Supérieur et curé a offert à la paroisse d'ouvrir une classe au monastère pour l'instruction des plus grands garçons et d'y fournir local et professeur. L'offre a été agréée avec empressement et la nouvelle école de garçons ouvrira ses portes lundi prochain. Elle sera fréquentée par tous les grands garçons qui faisaient partie de la première et de la deuxième classe à l'École Modèle mixte. La nouvelle école aura son siège dans la grande salle qui servait de sacristie ou de chapelle d'hiver. L'église devra être chauffée tout l'hiver de façon à ce que les exercices du culte puissent s'y dérouler régulièrement sur semaine."

*("Le Pionnier" 3 septembre 1908 Vol. III #170)*

### 10 septembre:

"L'école (des garçons) s'est ouverte (8 septembre): une trentaine de garçons: il y a des externes, des quarts de pension, des demi-pensionnaires et des pensionnaires. La Commission scolaire de la paroisse a passé un engagement définitif pour l'organisation de l'école spéciale des garçons".

"Le Conseil Municipal décide d'entreprendre sans retard la construction d'une geôle attenant à l'Hôtel de Ville. On s'y est mis à l'oeuvre dès lundi dernier, 7 septembre."

"Le 1er septembre, en notre Hôtel de Ville, palais de justice, s'ouvre la session d'automne de notre Cour de Circuit. La session a duré

2 jours. L'une des causes mettait en lice des dames et avait trait à l'envoi de valentins, cartes illustrées, lettres anonymes, toute cette correspondance étant des plus épicée. Entre femmes du Rapide de l'Original."

*("Le Pionnier" 10 septembre 1908 Vol. III #171)*

26 novembre:

"Les travaux du chemin de fer cesseront bientôt, suspendus pour la saison d'hiver. On aura atteint le 28e mille sur les 35 à faire avec le posage et le nivellement de la ligne."

"Jeudi soir dernier une locomotive spéciale est venue en hâte au devant du Dr Boucher pour un malheureux ouvrier qui s'était fait frapper par l'un des convois de construction, sur l'extension du chemin de fer Nomingue-Rapide de l'Original, au 18e mille."

*("Le Pionnier" 26 novembre 1908 Vol. III #182.)*

3 décembre:

"Lundi dernier 30 novembre est arrivé à la station un accident assez étrange qui aurait pu avoir de graves conséquences. Un engin au repos, placé sous la surveillance d'un mécanicien nettoyeur (cleaner) se mit tout à coup en mouvement et se dirigea vers le hangard à locomotives dont il brisa la porte. Ce que voyant, le mécanicien sautait à terre, l'engin alla frapper une autre locomotive qu'il fit dérailler. Heureusement que la pression de la vapeur n'était pas très élevée. Le "tender" seul fut endommagé et put être réparé sur place."

*("Le Pionnier" 3 décembre 1908 Vol. III #183)*

"... Nomingue compte de plus une dizaine de grands magasins, en pleine activité, quatre beaux hôtels spacieux et confortables, des restaurants, un salon de coiffeur, un bureau de poste d'où partent les courriers de six bureaux secondaires et où la seule vente de timbres rapporte jusqu'à \$50.00 par semaine. Il a un journal paraissant deux fois la semaine et circulant par tout le Canada et les États-Unis, voir en France, en Belgique et en Italie; un bel hôtel-de-ville, où la cour de circuit pour le district d'Ottawa siège trois fois par année et la cour du magistrat, quatre fois; trois avocats, un médecin, un notaire, l'agence des Terres de la Couronne; il y a deux municipalités village et paroisse, scieries, forges, tannerie, boucheries, boulangerie, cordonnerie, atelier de préparation de bois, la gare, terminus du chemin de fer, pour une couple d'années; deux communautés de religieuses, une chambre syndicale d'Initiative, une caisse populaire d'économie, d'ici 15 jours une spacieuse maison de Colons pour la région Labelle, trois écoles dans la campagne (panorama, lacs poissonneux, ressources agricoles). Il est présentement l'entrepôt général des chantiers de construction de l'extension du chemin de fer vers la Lièvre.

Il restera tout probablement le point divisionnaire du Pacifique canadien qui y établira un relais pour ses équipes et des ateliers pour la réfection du matériel quand son tronçon des Laurentides aura atteint 160 milles aux environs de la Lièvre. . ."

*("Le Pionnier" 14 février 1908 Vol. II #125)*



## *Les arrivants*

### *1908 . . .*

"M. le Dr Bellemare, un jeune médecin nouveau chez nous, mais jouissant de quelques années d'expérience, est arrivé avec sa famille pour s'établir et pratiquer ici.

*("Le Pionnier" 24 mars 1908 Vol. II #136)*

"De Verdun, vient s'établir à Nominigüe, le Dr Napoléon Boucher; médecine générale et chirurgie. Le Dr Boucher établit sa résidence sur la rue Notre-Dame."

*("Le Pionnier" 9 juin 1908 Vol. III #157)*

"La famille de Monsieur Ferdinand Raffin, un colon d'élite, nous venant de Lyon France, nous est enfin venue vendredi dernier."

*("Le Pionnier" 19 mai 1908 Vol. II #151)*

M. Ferdinand Raffin (42 ans) est accompagné de son épouse Claudine Chilliet (36 ans) et de ses enfants Hélène-Jeanne (13 ans), Marthe-Marie-Adrienne (10 ans), Marius Ferdinand (7 ans), Jean-Pierre-Marius (1 an).

Deux nouvelles familles de colons nous sont arrivés samedi de Montréal; celle de M. Larose, le père, la mère et dix enfants qui vont s'établir sur le chemin Gouin, et celle de M. Napoléon Brisebois, le père, la mère et quatre enfants, qui se fixeront prochainement dans les environs du hameau Bellerive."

*("Le Pionnier" 28 avril 1908 Vol. II #145)*



# 1909

18 février:

"M. Danis, de L'Annonciation (propriétaire du téléphone L'Ascension — L'Annonciation — Labelle) est venu faire des démarches pour l'extension à Nominigüe de son réseau local, de bonne heure au printemps. Il sollicite du Conseil Municipal la franchise nécessaire pour établir ses poteaux dans nos rues et il demande aux citoyens de lui fournir gratuitement 220 poteaux à moins que nos Conseils Municipaux ne préfèrent voter à l'entreprise un bonus de \$200.00 en argent. (Quelqu'un a déjà autorisé M. Danis à prendre, sans charge, à même sa forêt, 50 des 220 poteaux requis)."

*("Le Pionnier" 18 février 1909 Vol. III #193)*

4 mars:

"On a commencé à distribuer le long des rues de notre village les longs poteaux de cèdre qui doivent servir à l'installation de notre téléphone dès les premiers jours de printemps. En avant le progrès!"

*("Le Pionnier" 4 mars 1909 Vol. III #195)*

15 avril:

"Selon la rumeur, on établirait une ligne de tramway électrique ceinturant tout le Grand Lac Nominigüe et desservant notre village de l'église à la gare jusqu'au hameau Bellerive. Ce serait partie des projets de la nouvelle pulperie qui doit établir ses usines aux scieries MacLaren . . ." (!!!)

*("Le Pionnier" 15 avril 1909 Vol. III #201)*

15 avril:

"On nous affirme que les propositions faites par M. J. Valiquette pour l'éclairage du village à l'électricité, seraient en bonne voie de réussite. Avec l'aqueduc en perspective, et aussi le téléphone prochain. . . ce serait du "progrès intensif"."

*("Le Pionnier" 15 avril 1909 Vol. III #201)*

29 avril:

"Il semble que l'hésitation des conseils municipaux de Nominigüe à accorder la franchise exclusive à M. Danis, empêche ce dernier de donner suite à son projet d'établir le téléphone à Nominigüe. Le journal espère que l'on donnera à M. Danis ce qu'il demande."

"On apprend de "La Presse" que les Oblats de Marie-Immaculée auraient acheté quatre cents acres de terrain sur la rive ouest du Grand Nominuingue pour une maison d'été pour leurs juvénistes. Les Frères du Sacré-Coeur songeraient aussi à se porter acquéreurs d'une de nos plus belles fermes de la rive est du Grand Nominuingue. Avec trois congrégations d'hommes, l'établissement du collège deviendrait avant longtemps un fait accompli. . ."

*("Le Pionnier" 29 avril 1909 Vol. III #203)*

13 mai:

"Deux secousses assez violentes ont secoué le village, dimanche soir dernier (9 mai) vers 9h15 p.m. et vers 10h30 p.m. Une remise à bois, sur la propriété occupée par M. J. D. Miller, marchand, se serait effondrée sous le choc paraît-il."

*("Le Pionnier" 13 mai 1909 Vol. III #205)*

23 mai:

"Le 8 juin aura lieu, à Notre-Dame du Cap, un grand pèlerinage diocésain. . . Prix, aller et retour de Nominuingue \$3.68. Billet bon pour 8 jours."

*("Livres des prônes", Tome V 1904-1912)*

8 juillet:

"M. Danis donne l'assurance qu'avant un mois son réseau téléphonique aura pénétré dans le village de Nominuingue. Avec tous les arbres qui se sont plantés, un peu partout, ce printemps, tout le long de cette immense ligne (de l'église à la gare) notre village n'aura vraiment pas mauvaise mine la saison prochaine."

"M. Coulombe de Nicolet, a installé en notre village (sur le terrain vague à l'angle des rues Notre-Dame et Sainte-Anne) sa roulotte de photographe ambulant, qui est en train de parcourir toute la région Labelle. A la suite du superbe groupe de la population pris à la porte de notre église, le dimanche 27 juin, M. Coulombe a reçu un cordial encouragement de la part de nos gens."

*("Le Pionnier" 8 juillet 1909 Vol. IV #213)*



Paroissiens devant l'église St-Ignace de Nominuingue, le 27 juin 1909. Parmi eux on peut reconnaître: Victor Charbonneau — Hormidas Lefebvre — Maximen Nantel — Médéric Adam, o.m.i. — P. Bernard Moziela, c.r.i.c. — F. Léonard, c.r.i.c. — Wilbrod Beaulieu — J. Anthime Lalande — P. André Mouttet, c.r.i.c. — Eliane Brunet — Arthur Huot — Maxime Croisetière — Alphonse Duquette — Ferdinand Raffin — Hyppolite Multeau — Madame Alfred Adam — Rosemonde Valiquette — Willie Jetté — Enos Jetté — David Lefebvre — Hormidas Desjardins — René Desjardins



17 août:

"Quelques officiers supérieurs du CPR sont arrêtés à Nominigüe revenant d'une inspection de l'extension du chemin de fer dans un wagon privé. Ils sont repartis mercredi matin, ce wagon accroché au train régulier partant de Nominigüe à 5h45 a.m. L'inauguration officielle se ferait de bonne heure en septembre prochain. Les stations suivant Nominigüe ont été baptisées Loranger, Campeau, Hébert (canton Boyer), Routhier (Lac des Ecorces) et Duhamel (Rapide de l'Orignal)."

*("Le Pionnier" 19 août 1909 Vol. IV #220)*

26 août:

"Un train mixte de raccordement fera la navette, chaque jour entre Duhamel (Rapide de l'Orignal) la tête de ligne et Nominigüe."

*("Le Pionnier" 26 août 1909 Vol. IV #221)*

"Mort du R.P. Baldomer Dumas, c.r.i.c. (âgé de 27 ans) décédé à 7h45 du soir."

*("Livres des prônes", Tome V 1904-1912)*

2 septembre:

"La mort du R.P. Baldomer Dumas, c.r.i.c., rend problématique la réouverture des cours du moins pour le moment, à l'école des garçons. Le Père Baldomer ayant la direction de cette institution pleine de promesses."

*("Le Pionnier" 2 septembre 1909 Vol. IV #222)*

9 septembre:

"Afin de faire poursuivre le cours de leurs études à 5 ou 6 garçons les plus avancés, les bons Pères (c.r.i.c.) prennent à leurs risques la continuation d'une classe libre pour l'avantage de ces garçons. Nous espérons que cette classe libre servira d'heureuse transition pour nous faire arriver, en temps opportun, à l'école de garçons définitivement constituée et même au collège que nous ambitionnons de posséder un jour."

*("Le Pionnier" 9 septembre 1909 Vol. IV #223)*

16 septembre:

"A la suite d'une inspection faite vendredi dernier (10 septembre) il a été décidé que le service Nominigüe - Rapide de l'Orignal débutera, mercredi le 15 septembre 1909. Il y a deux ans et deux mois que cette ligne était en voie de construction. . . L'arrivée de Montréal à 6h45 a.m. et le premier départ régulier à 4 p.m. hier du train qui fera le service entre notre gare et Duhamel (Rapide de L'Orignal) a

donné lieu à de joyeuses manifestations. L'entrée en gare comme le départ furent salués de cordiales acclamations. Les drapeaux flottaient gaiement en divers endroits pour célébrer l'événement. Notre ami M. Landreville est le serre-frein, sur ce convoi qui arrivera chaque jour vers midi et repartira vers 4 heures p.m."

*("Le Pionnier" 16 septembre 1909 Vol. IV #224)*

"Il résonna longtemps aux oreilles des quelque vingt ou vingt-cinq personnes qui eurent l'avantage d'être témoins de ce spectacle, le premier cri de départ régulier lancé par le conducteur Gosselin, sur le quai de la gare de Nomingue, le mercredi 15 septembre, à 4 heures p.m., précises. "All aboard for Duhamel!" "En route pour Duhamel". Le premier convoi venant de Duhamel le lendemain fut ainsi l'objet d'une chaude réception."

*("Le Pionnier" 30 septembre 1909 Vol. IV #226)*

18 septembre:

"... Une cérémonie originale eut lieu au Lac des Grandes Baies. On y procédait à l'inhumation du squelette trouvé il y a quelques années sur le terrain du Club. Les ossements furent respectueusement déposés dans une bière et enterrés au pied d'un arbre. Certains documents relatifs à la découverte et à l'inhumation de ces débris humains ont été scellés dans une bouteille et enterrés à côté du squelette."

*("Le Pionnier" 23 septembre 1909 Vol. IV #225)*

Septembre:

"Le T.R. Père Augustin Delaroche, Vicaire Général des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception est en visite apostolique dans sa communauté de Nomingue. A sa descente du train, il est accueilli par le tout Nomingue, fanfare en tête.

Au cours d'une des nombreuses cérémonies en son honneur, la population de Nomingue en profite pour lui présenter une supplique, appuyée de très nombreuses signatures, en vue d'obtenir la fondation d'un collège à Nomingue. Dans cette longue supplique, on y exprimait "le voeu de voir commencer sans retard la fondation du collège classique, commercial et industriel de Nomingue, tel que prévu par la Charte, aux droits et obligations de laquelle les c.r.i.c. ont succédé aux RR.PP. Jésuites."

"Nous soumettons humblement que les circonstances sont devenues de plus en plus favorables à cette fondation et la rendent même urgente, aujourd'hui que les facilités de communication ont fait de Nomingue le centre géographique de mieux en mieux reconnu de toute notre vaste région Labelle; il devient, chaque jour, plus sérieusement question de voir s'établir à Nomingue le siège d'un évêché,

celui d'un nouveau district judiciaire, le chef-lieu d'un comté, le point divisionnaire d'une grande voie ferrée de transit, d'importantes industries; . . . toutes ces réalisations seraient sensiblement amorcées par la fondation immédiate de notre collège, depuis longtemps promis et attendu."

"Nous conservons l'espoir que cette fondation du Collège de Nominuingue deviendra l'occasion, pour l'Institut des c.r.i.c., de donner à son siège principal, chez nous, plus d'ampleur, en y développant les services de la Maison-Mère, par la création éventuelle de son noviciat et de son scholasticat canadiens, par l'augmentation de son personnel local et par d'autres mesures progressives. (Entre autres, celle exprimée plus loin, de la fondation d'un hôpital général dirigé par les Chanoinesses des Cinq Plaies)."

"Dans sa réponse à cette supplique, le T.R. Père Vicaire Général s'exprima ainsi: "Sur tous les points que vous soumettez à mon étude, fit-il, nous nous entendons d'avance et à merveille, mes chers messieurs; vous désirez voir naître "Votre Collège" depuis longtemps espéré; je le désire pas moins que vous. Dès avant mon départ de Rome, et de longtemps, cette question était déjà, pour moi, résolue en principe; et je puis vous déclarer qu'elle l'est, à présent, en pratique. Nous allons fonder le Collège de Nominuingue."

*(Extrait d'une chronique sur l'histoire de Nominuingue par M. Rémi Giroux, ptre curé)*

14 octobre:

"A une réunion des Commissaires d'école, notre école paroissiale de garçons, sous la régie de la commission scolaire a été réouverte, suite semble-t-il à la visite du T.R. Père Augustin Delaroche c.r.i.c. . ."

*("Le Pionnier" 14 octobre 1909 Vol. IV #228)*

"Après qu'il fut décidé que la Communauté des Chanoines Réguliers fonderait le Collège de Nominuingue, aussitôt, deux mois plus tard, en décembre 1909, le Père Henri Chalumeau, Supérieur du Monastère de Nominuingue, se rend au Séminaire de Saint-Hyacinthe pour se mettre au courant du programme d'études de ce séminaire qui jouissait d'une belle réputation dans le domaine de l'enseignement.

Pendant que certains préparent ainsi les programmes d'études, d'autres établissent les plans de construction du futur collège et choisissent les matériaux. La construction s'échelonna sur une couple d'années. . ."

*(Extrait d'une chronique sur l'histoire de Nominuingue par M. Rémi Giroux, ptre curé).*



# 1910

12 février:

Premier dimanche du carême

"Ne pas se livrer aux jeux, aux amusements, particulièrement le patinage, les promenades, les veillées et surtout les danses, plus condamnables encore dans le carême qu'en d'autres temps . . ."

*(Livres des prêches, Tome V 1904-1912)*

17 février:

"Dimanche dernier, 13 février 1910, s'est posée la question de l'établissement du prochain collège de Nominigüe. Le P. Henri Chalumeau, supérieur de la maison c.r.i.c. est allé rencontrer la Commission scolaire pour jeter les bases d'une entente définitive en vue de l'ouverture du collège commercial dès l'été."

*("Le Pionnier" 17 février 1910 Vol. IV #245)*

21 avril:

"Les Soeurs des Cinq Plaies voient leur oeuvre modeste d'orphelinat se développer par la force même des choses. Elles ont actuellement pas loin d'une dizaine d'orphelins ou orphelines dont le plus grand nombre vient des paroisses voisines. Les citoyens de Nominigüe y trouvent l'occasion de pratiquer la charité et le gouvernement du Québec a accordé un octroi modeste mais bien apprécié".

*("Le Pionnier" 21 avril 1910 Vol. IV #154)*

6 juin:

Monsieur Sem Lacaille, industriel et propriétaire d'une importante manufacture établie dans les limites de cette Municipalité pour la fabrication du bois "veneer", fait connaître sa décision de compléter et augmenter son outillage dans un avenir prochain et d'ajouter de nouvelles bâtisses près de sa manufacture pour le logement de ses ouvriers.

"Salaire pour 1 homme, son cheval, une voiture \$2.50 par jour, pour 1 homme seul \$1.50 par jour, pour 1 homme d'environ 15 ans .75¢ par jour." Ce sont les tarifs enregistrés au . . .

*(Registre municipal du Canton Lorangev 1905-1910)*

21 juillet:

"Les maçons et menuisiers travaillent activement à l'aménagement des locaux du monastère qui doivent servir à l'ouverture du collège commercial et classique au mois de septembre prochain. Déjà plusieurs élèves ont retenu leur place."

*("Le Pionnier" 21 juillet 1910 Vol. V #267)*

14 septembre:

"... Notre collège a ouvert ses portes et il fait plaisir de voir et d'entendre les joyeux et brillants ébats de notre jeunesse masculine augmentée par une quinzaine de petits garçons étrangers qui sont pensionnaires au collège ou dans le village. Déjà nous constatons un heureux changement d'allure dans nos jeunes garçons qui, jusqu'aux plus petits, montrent un sentiment de fierté et de dignité en pensant qu'ils sont "collégiens" ... les Pères se bornent à n'ouvrir, en septembre 1910 qu'un seul cours de première année."

(*"Le Pionnier" 14 septembre 1910*)



Le Collège Nominuingue en 1910

"Les premiers élèves du collège sont: M. Adam, H. Vézina, Charbonneau, Champeau, O. Godard, N. Marinier, de Nominuingue. Pécelet, Desjardins, G. Charbonneau, de L'Annonciation. A. Régimbald, H. Laniel, A. Perreault de Montréal."

(*Entrevue: Mgr R. Mercure à M. J.P. Poulin 1<sup>er</sup> février 1968.*

*Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier*)

## *Les arrivants*

### *1910...*

Hermas Fournel se porte acquéreur d'un commerce et se fixe à Nominuingue avec son épouse Albina Lemieux et ses enfants Lionel, Flore et Emile.

*De Chicago Illinois (U.S.A.)* Théodore Poulin, son épouse Marie Roberge viennent rejoindre leur fille Mélina (ou Justine) jeune épouse d'Alfred Lacaille. Leurs fils Théodore, William, Adrien et leur fille Anna les accompagnent.

# 1911

19 janvier:

"Au prône dimanche, M. le curé nous a annoncé l'intéressante nouvelle de l'acquisition d'un orgue. C'est une acquisition qui ne manque pas d'importance pour notre modeste église."

*("Le Pionnier" 19 janvier 1911 Vol. V #291)*

5 février:



"Le concert de l'inauguration des orgues a eu lieu, dimanche le 5 dans l'après-midi. Concert mi-profane, mi-sacré. . . M. Jos Alphée Boisvert était à l'orgue, il gratifie l'assistance de nombreux morceaux de son répertoire. Parmi les artistes: M. Gosselin, les élèves du couvent, M. Ernest Lalande. Le conférencier absent à cause des intempéries de la saison, MM. J.A. Lalande et H. Achim adressèrent la parole. Le Père Henri Chalumeau, en formulant les espérances de Nominique annonça avec bonheur la construction pro-

chaine d'une spacieuse bâtisse destinée à recevoir les écoliers et les professeurs; et l'agrandissement de l'église actuelle devenue trop exiguë pour les besoins de la famille paroissiale. Concert gratuit, mais collecte fructueuse."

*("Le Pionnier" 9 février 1911 Vol. V #294)*

9 mars:

"Les plans du prochain collège de Nominique sont maintenant élaborés et tout fait prévoir que la construction commencera de très bonne heure au printemps. Cette nouvelle est accueillie avec joie dans les milieux ecclésiastiques hors du diocèse. Le site choisi est des plus beaux, et la salubrité bien connue du climat fait présager une affluence d'écoliers pour les années à venir."

*("Le Pionnier" 9 mars 1911 Vol. V #298)*

20 avril:

"Le Père Henri Chalumeau s'est rendu auprès de S.G. Mgr Gauthier d'Ottawa. Son voyage a eu pour résultat de modifier les plans du collège en projet. Par suite d'entretiens avec plusieurs personnes autorisées, il a été décidé que l'on agrandirait la maison actuelle, ce qui rend beaucoup plus facile la réalisation du projet. Cette nouvelle a été communiquée aux fidèles dimanche. (16 avril)"

*("Le Pionnier" 20 avril 1911 Vol. V #304)*

11 mai:

"Notre conseil de village s'est constitué en comité d'hygiène et ordonnera la vaccination de tous. A moins qu'on ne puisse exhiber d'authentiques cicatrices de vérole, il faudra passer par les mains du chirurgien."

"Au prône, dimanche, le R. Père curé a annoncé la construction d'un oratoire dédié à la Sainte-Vierge dans les bocages qui avoisinent le monastère. Cette chapelle est élevée grâce aux contributions de chacun."

("Le Pionnier" 11 mai 1911 Vol. V #307)



"La chapelle du bois" située dans le boisé d'érables derrière la Maison Provinciale des Soeurs de Ste-Croix. D'abord propriété des paroissiens de Nominigüe, puis des Soeurs de l'Immaculée-Conception, elle appartient aujourd'hui à l'Institut de Métaphysique appliquée. — A l'intérieur de la chapelle les stalles des moines.

21 mai:

"Dimanche, 21 mai, à la digue du moulin Fleurant, s'est noyé le jeune fils de M. Chartrand, colon très bien connu du Canton Montigny. Le défunt est âgé de 15 à 16 ans."

("Le Pionnier" 24 mai 1911 Vol. V #309)

*Madame Marie Cornut Rodier se souvient. . .*

"... Ce n'était pas son tour d'aller à la messe; on emplissait alors les voitures, on ne pouvait pas tous y aller. . . c'était le tour de Raymond de rester à la maison. Chez M. Fleurant c'était Albert qui gardait. . . Raymond et Albert devaient aller se baigner ensemble. Raymond s'était dirigé vers le moulin à scie de M. Fleurant. Albert attendait son père qui devait lui apporter un nouveau costume de bain. Raymond décide de se mettre à l'eau seul. Sur l'eau, il y avait beaucoup de billots. . . Raymond sauta sur un billot mais manqua son but, le

billot roula et il coula à pic. Pendant le flottage du bois, des billots restent souvent plantés au fond de l'eau; Raymond s'est agrippé à l'un d'eux. Albert a plongé. . . a tenté de le ramener à la surface, mais en vain. . . Il ne voulait pas lâcher prise. Albert a dû remonter de crainte de se noyer lui aussi."

*(Entrevue faite en 1980)*

7 juillet:

"Monseigneur d'Ottawa préside l'inauguration des travaux de construction du nouveau collège."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. p. 235. 1938)*



Les bâtisseurs du Collège Nominungue. Parmi eux nous reconnaissons — le R.P. Henri Chalumeau, Hormidas Lefebvre, Wilbrod Beaulieu, Maxime Croisetière, Sylva Gaucher. . .

27 juillet:

"L'Honorable Louis Beaubien, ancien ministre, qui a toujours favorisé le développement de la région Labelle a souscrit un joli montant en faveur du collège de Nominungue."

*("La Pionnier" 27 juillet 1911 Vol. VI #318)*

3 septembre:

"Je n'ai plus qu'une remarque à faire et je vous prie de faire sérieusement attention. Je réprovoe les promenades à deux, jeune homme et jeune fille; ce n'est pas convenable et je condamne ces libérés."

"Nous aurons la joie de voir bientôt notre collège achevé, tout au moins l'intérieur et la partie des élèves. Les dames de la paroisse qui voudront venir le visiter seront admises dimanche prochain de 2 à 5 heures. La rentrée du collège est fixée au 11 septembre. . . Il faut que vous aimiez votre Collège de Nominique, que vous lui conquerriez des élèves. Sa valeur donnera de la plus value à la place."

*(Livres des prênes, Tome V — 1904 - 1912)*

"... Le public est allé en foule visiter la maison nouvelle qui brille de fraîcheur et de nouveauté. Pour signaler l'avancement du collège et la construction d'une tour centrale, le soir on a illuminé cette dernière. La nouvelle bâtisse fait l'orgueil de Nominique et domine majestueusement notre coquet village."

*("Le Pionnier" 14 septembre 1911 Vol. VI #325)*

10 septembre:

"On me prie de dissiper un malentendu qui existe à propos de notre collège. Quelques-uns disent que nous ne recevrons aucun enfant de Nominique. Ce serait bien étrange si c'était vrai. Nous recevons les enfants de Nominique sous 3 catégories — comme pensionnaires complets, comme demi-pensionnaires et comme externes. Les demi-pensionnaires sont tout le temps au collège, excepté pour les repas qu'ils prennent chez leurs parents; les externes sont tout le temps chez leurs parents, excepté pour les classes et les études jusqu'à 5 heures du soir."

*(Livres des prênes, Tome V, 1904 - 1912)*

14 septembre:

"Un nouveau professeur a été ajouté pour l'enseignement de l'anglais. Il s'agit de M. Sylva Gaucher\* de Saint-Damase."

*("Le Pionnier" 14 septembre 1911. Vol. VI #325)*

---

\* Curé de Sainte Famille d'Aumont de 1920 à 1953.



## Les arrivants

### 1911...

Eugène Patenaude, de St-Jacques de l'Achigan se porte acquéreur de la Pulperie "Noming Pulp and Supply Co".

"Monsieur Eugène Patenaude, propriétaire de l'écorceur est à l'hôtel Royal pour une huitaine. . . Madame Patenaude (Maria Labelle) accompagnée de son beau-frère est venue rejoindre son mari; elle séjournera quelques jours au milieu de nous".

(*"Le Pionnier" 14 décembre 1911 Vol. VI #338*)



Monsieur Eugène Patenaude, célèbre marchand de bois de la région. Vers 1915 il se porte acquéreur du Manoir d'Halewyn, au bord du Lac des Iles (Lac Lesage) et y construit un moulin à scie. L'énorme distance le séparant de la gare du chemin de fer ne présente aucun problème pour lui puisqu'il est propriétaire d'un chemin de fer privé, le "Trans Nomingue Railway".

Ed. Moïse Gauthier scieur, arrive à Nomingue avec Eugénie Séguin son épouse. Ses enfants Eugénie, Edouard, Julia, Henri et Germaine l'accompagnent. Il s'installe chez Eugène Patenaude où il exercera son métier pendant 5 autres années.



Moïse Gauthier et son épouse Eugénie Séguin à l'arrière d'une maison sise sur la rue Martineau face à la maison du notaire Robin (la maison de l'aumônier).



# 1912

24 juin:

"La Corporation du Collège Nomingue vend aux R. Pères Jésuites la pointe magnifique qui s'élançe dans les eaux du Grand Lac Nomingue et où les Pères ont construit une superbe résidence d'été."

*(Notes Historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kiamika 1822 - 1937  
Maurice Lalonde)*



*Lettre du P. Martineau au R.P. J. Filiatrault, sup. en 1894.*

"... La Pointe dont il est question est une presqu'île de 120 chaînes de longueur c.a.d. environ 1 mille et demi et d'une largeur presque uniforme entre 4 et 7 arpents ce qui fait un lopin de terre d'environ 240 arpents, couvert dans toute son étendue de diverses essences de bois. Le sol est rocheux, cependant presque partout, aisément cultivable. Cette pointe de terre est assez élevée pour n'être pas exposée aux inondations du lac. Il y a tout autour plusieurs belles places de bain et pour le site de la maison nous n'aurions que l'embarras du choix entre plusieurs magnifiques endroits, soit à l'entrée de la Pointe, soit vers le milieu ou l'extrémité. En un mot, je ne crois pas qu'on puisse trouver d'endroit plus favorable pour une maison de campagne. . ."

*(ASJCF - BO 79 - 2111)*

3 septembre:

"La retentissante querelle. . .\* entre le collège de Monnoir et Mgr Bernard eut un effet bienfaisant sur celui de Nominigüe. Les Pères du Monnoir, obligés de fermer les portes de leur institution à St-Jean d'Iberville, s'engagèrent à venir au collège de Nominigüe si ce dernier consentait à ajouter un cours classique à ses programmes. L'offre fut acceptée et, vers le 3 septembre 1912, une phalange de prêtres suivis de leurs élèves, entrèrent au collège de Nominigüe."

*(Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominigüe et Kiamka 1822 - 1937  
Maurice Lalonde)*

*Entrevue: Mgr Rodolphe Mercure à M. Jean-Paul Poulin*

"28 élèves m'accompagnaient: Georges Gervais, Armand Auclair, Emile Bouchard, Georges Mercier\*\*, Salomon Noiseux\*\*\*, Rouville Noiseux etc, etc. . . Ils venaient de St-Jean et des environs. A la mi-septembre ils étaient 55 élèves."

"Les anciens élèves du Monnoir, secondés par quelques séminaristes, dont A. Tremblay, S. Gaucher, J. Murphy, R. Mercure, envoyèrent une requête au Chanoine Lemieux, supérieur à St-Jean, invitant les prêtres de Monnoir, leurs anciens professeurs, à venir les rejoindre. Vinrent les premiers: Labonté, Chabotte, Geoffrion, Desmarais".

"Les frères convers ne suffisant plus à la tâche, vint leur aider, Mlle Desroches, "Vieille fille" (sic) de Marieville; elle était au service des prêtres depuis l'âge de 16 ans, lorsqu'elle fut engagée avec sa mère."

"Construction du "Pavillon des classes" pour répondre à la grande augmentation des élèves. Locaux de classe, à l'étage — la salle de récréation, au premier plancher, — réfectoire et dortoir, dans le monastère (Les 11 philosophes occupaient une maison dans le village.) La chapelle c'était l'église paroissiale."

"Le Collège est affilié à l'Université Laval."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

24 novembre:

"A 9h30 Monseigneur bénira notre nouvelle bâtisse. . . Le soir à 8 heures il y aura une séance, dans notre belle salle de Collège, en l'honneur de Monseigneur et au profit du Collège. . . Vous pouvez venir en grand nombre, et je pense que 500 personnes pourront se trouver à l'aise."

*(Livres des prônes, Tome VI 1912 — 1922)*

\* Partie "Une vie, des hommes. . ." Collège Nominigüe

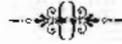
\*\* Ancien curé de la Minerve

\*\*\* Ancien curé de Nominigüe (1932 à 1945)

11 décembre:

"On décide de prendre tout l'entretien des trottoirs (déneigement) à la charge de la municipalité; pour assurer cet entretien: un contrat de \$100.00 à M. Beaulieu; frais répartis entre les propriétaires."

*(Registre municipal du village de Nomingue)*



## *Les arrivants*

### *1912...*

Donat Généreux, barbier, (24 ans), accompagné de sa jeune épouse (21 ans) vient à Nomingue visiter un oncle, Monsieur Boudrias, qui l'invite à venir y pratiquer son métier. Il accepte.



Donat Généreux et son épouse Laurette Desroches

De l'île D'Orléans Joseph Leclerc nous vient avec son épouse Elizabeth Tessier et ses enfants Emma, Florida, Paul et Elizabeth.

Joseph Gauthier, son épouse Catherine Gastonguay et leurs enfants Adélaré et Marie s'installent à Nomingue.



# 1913

4 février:

"M. Beaulieu rapporte au conseil que certains propriétaires refusent de le laisser enlever la neige devant leur résidence. Les conseillers lui disent de passer dans la rue à ces occasions."

*(Registre municipal du Village de Nominique)*

18 février:

*Lettre au RP Martineau s.j., de (. . . illisible . . .)*

Mon Révérend Père,

"... Il est à votre connaissance sans doute que les Chanoines songent à remettre leurs oeuvres aux mains plus expérimentées, et le nom des Jésuites jaillit spontanément de la bouche de la population pour des raisons que vous comprendrez sans doute. Il y a collège et paroisse à administrer; deux oeuvres qui ne peuvent être confiées qu'à bon escient et qui mieux que les Pères de la Compagnie de Jésus, les plus déterminés lieutenants de Mgr Labelle dans le Nord, pourraient mettre en valeur de si belles ressources. Ce serait pour vos dévoués collègues l'occasion de récolter cette moisson, fruit des semailles laborieuses de jadis. Au reste la perspective est bien plus attrayante qu'elle ne l'était il y a quelques vingt ans. . . . Vous m'objecterez peut-être que votre institution vient d'ouvrir deux maisons nouvelles dans l'Ouest et que le personnel serait plutôt clairsemé. Je crois que le problème à ce point de vue est encore soluble. Il y a présentement au collège de Nominique sept prêtres de l'ancien collège du Monnoir et 3 ou 4 ecclésiastiques qui tiennent à demeurer dans l'enseignement. Parmi les prêtres de l'ex-Monnoir deux ont 23 ans d'expérience dans l'enseignement. Les 5 autres ont au moins 15 à 16 ans. Ils pourraient constituer des auxiliaires très importants, d'ici à ce que votre communauté puisse vous fournir tous les sujets dont vous auriez besoin. . . . Je sais que des démarches se font de la part du Curé Génier\* pour essayer d'amener dans sa toile d'araignée ces pauvres gens du Monnoir qui ne savent trop s'ils doivent ou non se laisser gagner par cette pression sans se douter qu'ils pourraient, cédant, profaner l'oeuvre et le projet de feu le curé Labelle et renier un passé plein de labeur et de mérite. . . . Je considère que votre présence ici pourrait seule justifier ces prévisions car il est devenu impossible aux Chanoines Réguliers de poursuivre plus loin cette fondation, il faut qu'elle change de maître et c'est précisément ce qui vous rendrait facile et tout naturel le retour à Nominique. . .

*(ASJCF BO - 79 - 3<sup>94</sup>)*

\*Curé au Rapide de l'Original.

*Entrevue: Mgr R. Mercure à M. J.-Paul Poulin, fév. 1968*

"Au printemps, avec les paroissiens, les élèves du Collège Nomingue, ont combattu un feu de forêt qui menaçait le village."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

24 août:

"Dimanche prochain, j'irai bénir la beurrerie nouvelle qui fonctionnera dès le lundi suivant, premier septembre."

*(Livres des prônes, Tome VI 1912 - 1922)*



La Beurrerie dans les années 40. Elle est située sur le chemin Chapleau près du Lac Bourget. Xavier Martineau (à droite) en fut le propriétaire et le beurrier de 1927 environ jusqu'à 1948. Il est ici accompagné de son frère Ignace. La Beurrerie fut démolie quelques années plus tard.

"... Le diocèse étant créé, le Collège Nomingue tomba sous la juridiction de l'évêque du nouveau diocèse."

*(Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et de Kiamika - 1822 - 1937  
Maurice Lalonde)*

30 octobre:

"On lisait en chaire le mandement d'entrée en fonction de sa Grandeur Mgr F.X. Brunet."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 p. 242)*

28 décembre:

"... à la fin d'une journée de fête, un violent incendie se déclare au Pavillon des classes de récente construction. Ameublement, bureaux, bibliothèques et même les instruments de la fanfare, tout fut consumé... Après l'incendie, on aménagea des classes de fortune au Monastère des Pères et dans quelques maisons privées..."

*(Extrait d'une chronique sur l'histoire de Nomingue,  
par l'abbé Rémi Giroux.)*



Ruine du Pavillon des classes du Collège Nomingue. Le Pavillon (1912-1913) était une construction indépendante du Monastère et situé sur la rue St-Ignace.

## *Les arrivants*

*1913...*

Emile Desroches, accompagné de son épouse Rose-Alba Piché, vient rejoindre sa fille Laurette et son gendre Donat Généreux. Sa fille Dorilda, ses fils Léopold, Roland et Roméo l'accompagnent.



Emile Desroches et son épouse Rose Alba Piché. Monsieur Desroches a été nommé au poste de constable municipal en 1941.

# 1914

L'incendie du collège, qui mit à néant les plans d'avenir des Chanoines, eut sa répercussion pénible sur le mode de vivre des Chanoinesses. En nombre restreint. . . les dernières Chanoinesses rentrèrent en 1914 à leur monastère provincial, établi à Ottawa depuis un an."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 p. 256)*

3 mars:

" . . . que le compte de Pierre Lamoureux pour allumage des lampes pour les mois de novembre, décembre, janvier — \$32.00 soit accepté.

*(Registre municipal du Village de Nominique)*



Sur le quai de la gare, lampadaire de l'époque. C'est ce genre d'éclairage que possédait Nominique en 1914.

28 mars:

*Entrevue: Mgr R. Mercure à M. J.-P. Poulin, février 1968.*

"Mgr Brunet évêque de Mont-Laurier ordonne deux prêtres: Monsieur Adélarde Tremblay et Monsieur Rodolphe Mercure.

Avril:

"La Corporation du Collège de Nominique passe aux mains de Monseigneur l'évêque de Mont-Laurier et à quelques prêtres diocésains, en assumant toutes les dettes des c.r.i.c."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

20 avril:

"Le Père Chalumeau c.r.i.c. et le Père Jonneret cèdent leur place à la corporation du Collège à Mgr Brunet et à l'abbé Rodolphe Mercure, qui deviennent ainsi Président et Secrétaire de la Corporation. Avec, à leur suite, Monsieur J.A. Génier (curé du Rapide de l'Orignal),

Monsieur J.E. Limoges (curé de St-Jovite), et l'abbé Adélaré Tremblay."

*(D'après le cahier des minutes de la Corporation du Collège Nominique  
— Archives diocésaines — Evêché Mont-Laurier.)*

"Dès le printemps, deux soeurs de l'Immaculée Conception dont. . . S. Marie du Saint-Esprit, sup. générale, étaient de passage à Nominique. . . La maison des Chanoinesses offre aux nouvelles religieuses une habitation convenable. . . Elles la dénomment "Bethanie". Elles s'y installent avec leurs novices. . . Après le départ du Père Henri, elles achètent de l'évêché de Mont-Laurier le monastère et le terrain adjacent."

"Au départ du R.P. Henri Chalumeau, Mgr Brunet vient en personne confier la cure vacante à M. l'abbé Léonidas Geoffrion."



Henri Chalumeau c.r.i.c. Quand il est parti pour la guerre en 1914, un journal de St-Hyacinthe a coiffé un article sur le sujet: "Un curé s'en va-t-en guerre . . ."

"Les commissaires louent provisoirement une maison vacante, à proximité du couvent. . . 127 élèves. . . dès le jour de la rentrée. Déjà en ruine, cette maison est bientôt reconnue inhabitable: impossible de la chauffer convenablement."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 258, 259, 271)*

Décembre:

"Les Sainte-Croix (Pères et Frères) viennent à Bellerive. Ils y occupent la maison de Fabre. . ."

*(Notes prises chez les Frères de Sainte-Croix par M. J.-Paul Pouché le 13 août 1979  
— Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*



## — “... et après...”

<b>1915</b>
-------------

10 mai:

*Lettre de l'évêché de Mont-Laurier au R.P. G.A. Dion,  
Provincial des Pères de Ste-Croix à Montréal.*

“Comme vous l'avez peut-être appris, les Soeurs de l'Immaculée Conception viennent d'acheter le Collège de Nominuingue et une partie des terrains avoisinants. L'église et le presbytère deviennent propriété de la Fabrique, le collège doit fermer ses portes à la fin de juin.

Les paroissiens de Nominuingue me font savoir par une requête reçue hier qu'ils seraient enchantés d'être desservi par vos Pères advenant le cas où le collège discontinuerait. J'avais offert la paroisse aux Révérends Pères Jésuites il y a quelques mois. L'administration provinciale avait accepté, mais pour des raisons qui m'ont été expliquées et que j'ai parfaitement comprises, le nouveau supérieur général n'a pas ratifié cette explication. Je dois vous dire que je serais heureux que votre communauté accepte la desserte de cette paroisse. Le collège étant maintenant vendu, vos pères n'auraient qu'à se charger de la desserte avec toute liberté d'entreprendre d'autres oeuvres s'ils le désirent. Je suis prêt à vous confier cette desserte soit d'une manière définitive, soit à l'essai. Je mettrai à la disposition de vos Pères le presbytère, et un mobilier qui se trouve déjà à Nominuingue. Il n'y aura donc aucune dépense d'installation à encourir.

D'après un rapport qui m'a été fait par le procureur du collège, le revenu curial est d'environ \$1,000.00 par an. Ceci est distinct du revenu de l'église qui est attribué à la Fabrique. Il me semble qu'un père ou deux administreraient facilement cette paroisse. Vos pères n'auraient aucune mission à desservir.

Je suis bien aise de vous faire cette proposition parce que vous avez déjà de vos religieux en permanence à Nominuingue. Et puis j'ai l'espoir que nous aurons sous peu une ferme modèle à Nominuingue qui sera subventionnée par le gouvernement. Des entrevues récentes avec le député me donnent cet espoir. Je sais que quelques-uns de vos pères et de vos frères convers s'intéressent à ces questions agricoles. Leur présence et leur autorité dans la paroisse assureraient, il me semble, le succès de cette entreprise.”

21 juin:

*Lettre au R.P. Dion le supérieur provincial des Pères de Ste-Croix de l'évêché de Mont-Laurier.*

"La paroisse de Nomingue est vacante depuis quelques jours. Un prêtre de mon évêché a consenti à la desservir cette semaine. Je pourrais difficilement retarder davantage la nomination du curé. D'autre part les trois Révérends Pères qui ont visité Nomingue dernièrement, afin de faire rapport à votre administration générale, m'ont communiqué des objections sérieuses qu'ils auraient à l'acceptation de la paroisse par vos Pères.

Dans ces circonstances je crois qu'il est dans l'intérêt de cette paroisse d'en venir à une décision le plus tôt possible.

J'ai l'intention de nommer un curé suppléant à la fin de cette semaine. Si toutefois l'administration générale de votre congrégation était disposée à accepter la desserte de la paroisse elle pourrait m'en avertir par dépêche.

Les paroissiens de Nomingue attendent des nouvelles définitives pour dimanche prochain. Ils regrettent que leur collègue ait fermé ses portes. Je ne voudrais pas produire plus de malaise en retardant la nomination du curé."

23 juin:

*Lettre du R.P. Dion supérieur de la Maison Provinciale des Pères de Ste-Croix à sa Grandeur Mgr Brunet.*

"Après avoir consulté mes conseillers au sujet de votre seconde lettre, je prends la liberté de répondre à votre Grandeur officiellement que nous ne pourrons compter sur le R. Père Pinson pour le poste de curé de Nomingue. . . Votre Grandeur voudra bien y nommer un de ses prêtres. Nous pensons comme elle que le plus vite la nomination sera faite le mieux ce sera à cause du déplacement du collègue."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

27 juin:

"Nouveau curé!!! . . . l'abbé Rosaire Bazin."

*(Livre des prônes — Tome VI — 1912-1922)*

5 juillet:

"Une circulaire annonce officiellement l'ouverture du Séminaire de Mont-Laurier."

*(Mgr Mercure à Jean-Paul Poulin, ptre, février 1968. Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

8 août:

"Bien qu'érigée canoniquement depuis 1905, cette paroisse, d'après ses registres, n'avait pas encore de Conseil de Fabrique. La première élection date du 8 août 1915, donc, peu après l'arrivée à la cure de M. L'abbé Bazin. Furent élus: M. J.-B. Bousquet, marguillier en charge, MM. Napoléon Pagé et Joseph Gadoury."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 p. 270)*

3 septembre:

"Le Collège Nomingue est devenu le Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier".

*(Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kamika — 1822-1937  
Maurice Lalonde)*

"La Commission Scolaire acquiert l'immeuble Jetté, face au couvent, construction récente, mais non terminée, même abandonnée."

10 octobre:

"Enfin, l'école paroissiale (l'immeuble Jetté), prête à recevoir ses hôtes est solennellement bénite le dimanche, 10 octobre 1915, à l'issue des Vêpres."

"Cette nouvelle maison d'éducation est placée sous le patronage de St-Rosaire, du prénom de M. le curé Bazin."

"... 98 enfants y font leur entrée."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. pp. 272-273)*

28 novembre:

"1317 de population: 248 familles, 63 baptêmes, 5 mariages, 33 sépultures (7 adultes, 26 enfants)."

*(Livre des prônes — Tome IV - 1912-1922)*



Rue Sacré-Coeur en 1915 allant vers la rue Ste-Anne. On identifie à droite en arrière plan, l'Hôtel de Ville.

# 1916

17 janvier:

Réparation d'un ponceau Rang 7 — .50¢

17 juin

Requête en opposition à l'octroi de licence d'hôtel - Retranche-  
ment de noms.

"... que les noms de Isabelle Okeefe, Dame François Viau, Dame  
O. Paiement, Rosalba Lalonde soient retranchés parce qu'elles n'ont  
pas droit dans cette cause étant du sexe féminin..."

Résolution à Monseigneur.

... attendu que les membres de ce conseil sont des mandataires  
élus par les contribuables de cette municipalité.

... attendu que comme telles elles ont prêté serment de remplir  
bien et fidèlement les devoirs de leur charge.

... attendu que depuis le commencement de l'année le Curé de  
la paroisse cherche par des moyens faux à entraver les fonctions des  
dits conseillers en suscitant des troubles et créant par de fausses  
représentations un malaise parmi les contribuables au point de faire  
une division complète parmi le peuple jadis si tranquille et paisible.

Qu'il soit résolu que ce conseil avec toute soumission s'adresse  
à sa Grandeur pour le solliciter d'intervenir et de dicter à son repré-  
sentant à Nomingue de cesser d'importuner les membres de ce con-  
seil surtout de manquer de charité envers le maire et secrétaire-  
trésorier et de s'occuper exclusivement des devoirs de sa charge pour  
le plus grand bien de la population.

Adopté.

(Registre municipal du Cæston Lorange.)



Monsieur l'abbé Rosaire Bazin, curé  
de Nomingue. Homme énergique,  
parfois controversé, a mené de main  
de maître la destinée de ses ouailles  
de 1915 à 1932.

10 juillet:

"... Que le pont de la "Barrière" soit remplacé par un pont fixe..."

*(Registre municipal du Canton Loranger)*

13 octobre:

"Monsieur l'abbé Martin, inspecteur des Ecoles Ménagères, visite Nominique et fait rapport au Département de l'Instruction Publique en vue de l'obtention officielle d'une école ménagère."

22 octobre:

"Le département de l'Instruction Publique permet l'école ménagère pour un an."

*(Archives des Religieuses de Ste-Croix)*

*Maison St-Ignace de Nominique*

6 novembre:

*Requête:*

"... pour protester contre la fixation d'un bureau d'enregistrement et de chef-lieu à Mont-Laurier."

*(Archives municipales du Canton Loranger)*

4 décembre:

"Le conseiller Jean-Baptiste Brun propose, secondé par le conseiller Wilfrid Lavoie, de bâtir un pont ouvert sur la décharge Barrière. Ce pont sera en acier tel que spécifié dans la résolution du dix juillet 1916. Ce pont sera construit par M. Sem Lacaille... Le paiement du dit pont sera fait par souscription de la Cie Riordon Pulp & Paper Co... Ce pont sera la propriété des souscripteurs pour leur utilité. Les souscripteurs auront droit de s'en servir en tout temps et pourront avoir une clef pour leur usage..."

*(Registre municipal du Canton Loranger)*



La ferme Valiquette vue du haut de la "côte à Valiquette" aujourd'hui rue Martineau. A l'arrière-plan les lacs St-Joseph et Ste-Marie.

# 1917

9 juin:

"... Attendu que Sir R.L. Borden premier ministre du Canada a déclaré à la Chambre des Communes qu'il présentera un bill pour l'établissement de la Conscription ou service obligatoire militaire en dehors des limites du Canada.

Attendu que le Canada a volontairement envoyé près d'un demi-million d'hommes sur les champs de bataille d'Europe s'appauvrissant ainsi de forces et d'argent qui devraient être consacrés à l'agriculture et à l'industrie.

Attendu qu'un pareil effort ne peut être continué et ne saurait être imposé sans amener à brève échéance la ruine économique et financière du pays.

Attendu que Sir Robert Borden premier Ministre et Sir Wilfrid Laurier chef de l'opposition ont donné leur parole que la conscription ne serait pas imposé au Canada (débat des Communes 17 janvier 1916 page 26 et page 20 premier volume édition française).

Attendu que nos députés n'ont pas mandat pour voter une telle loi de conscription et que les électeurs du Canada devraient être consultés soit par référendum soit au cours d'une élection générale. Ce conseil interprétant les sentiments unanimes de la population du Canton Loranger proteste énergiquement contre l'établissement de la conscription sans consultation préalable du peuple; que ce conseil requiert M. Honoré Achim, député de Labelle de combattre par sa parole et par son vote toute loi de conscription. . ."

Thomas Potvin, Maire,  
Roch Jetté, sec.-trés.

*Evaluation:*

"Terre inculte \$3.00 l'acre  
Pour désert et culture à charrue \$15.00 l'acre  
Pour bonne forêt \$5.00 l'acre."

*(Registre municipal du Canton Loranger)*

22 juillet:

"... après la messe de 10 heures, assemblée de paroisse pour prendre en considération une résolution des marguilliers à l'effet d'acheter — achat du capital en constituts — et de réparer une maison appartenant à la corporation du Collège de Nominigüe, devant servir de presbytère et de faire un emprunt pour ces dépenses."

*(Livre des prônes — Tome VI — 1912-1922)*

20 août:

"Informé de la condition préalable à la fondation de l'école Normale, Monsieur le curé Bazin sollicite du gouvernement pour son couvent de Nominique la tenue de l'Ecole Pédagogique. . . La demande est agréée. . ."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938 pp. 286-287)*

22 octobre:

"Par un contrat passé devant M. le notaire Robins, la Corporation du Collège diocésain cède à la Fabrique de Nominique les constituts sur un certain nombre d'emplacements du village, ainsi que le presbytère et ses dépendances pour la somme de \$6,000.00. La Corporation du Collège reste propriétaire de l'église, de la nouvelle sacristie et des objets du culte laissés à l'usage de la paroisse par la dite Corporation. Le loyer annuel pour ces édifices et objets sera, à l'avenir quatre cents piastres, au lieu de cinq cents payables le 31 décembre de chaque année."

François Xavier Brunet,  
Evêque de Mont-Laurier.

*(Actes de visite épiscopale et de la Fabrique de Nominique)*

18 décembre:

"... qu'un rouleau à neige soit fait par M. W. Beaulieu pour l'inspecteur du Lac Blanc. Ce rouleau devra avoir 8' de long et 3' de hauteur en merisier avec lattes de 5" de longueur posées avec "vis" de 3" avec support au milieu et une pôle."

*(Registre municipal du Canton Loranger)*



Autrefois les chemins n'étaient pas gratés mais roulés au moyen d'un immense rouleau tiré par un cheval. Remisé l'été dans une cour: s'y appuie ici Paul-Émile Paiement.

# 1918

2 juin:

"La Société Coopérative Agricole de Nomingue se porte acquéreur de la beurrerie de Monsieur Hyppolite Multeau."

*(A travers les procès-verbaux de la S. Coop. Agricole de Nomingue par M. Jean Delorme)*

15 août:

". . . Attendu que M. Eug. Patenaude a l'intention de construire un chemin de fer à voie étroite de son moulin à sa cour au village de Nomingue. . . que M. Eug. Patenaude soit autorisé pour le terme de quinze ans de construire un chemin de fer à voie étroite de pas plus de trois pieds de largeur devant longer le chemin du cinquième rang du Canton Loranger. . ."

*(Registre municipal du Canton Loranger)*

18 août:

"Monsieur Eugène Patenaude demande l'autorisation de faire passer son chemin de fer sur le terrain de la Beurrerie. . ."

*(Procès verbaux de la Soc. Coop. Agricole 18 août 1918)*

Novembre:

"La grippe espagnole se choisit plusieurs victimes dans la localité, dont M. le curé Bazin au début de novembre."

16 novembre:

". . . le cher pasteur est réduit à partir pour l'Hôtel-Dieu de Montréal . . . Pendant l'absence de M. le curé . . . le R.P. Martineau s.j. fut choisi comme suppléant à la cure."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. 1938, pp. 293-294)*

1<sup>er</sup> décembre:

"Epidémie: — 13,000 morts, à Nomingue 14".

8 décembre:

"Ouverture des classes du village demain. On vous demande de ne pas envoyer vos enfants s'il y a de la maladie chez-vous, ou s'il y en a eu depuis peu".

*(Livre de prêches — Tome VI — 1912-1922)*

# 1919

17 avril:

*Lettre de Henri et Georges Scheeffler à Mgr Brunet.*

"... demandent une mission à Bellerive tous les 15 jours. . . Ils s'offrent à trouver un local provisoire. Bellerive chiffre 80 familles environ: (Bellerive, Moulin Lacaille, Lac Blanc).

"... à l'été presque quadruplé."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*



Chemin de Bellerive près du Lac Nomingue. Le local provisoire de la chapelle est la première maison à droite. — "Monsieur Bazin offre \$550.00 à un Monsieur Allard pour cette maison qui pouvait avec un peu d'ouvrage servir à cet effet."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

Novembre:

Taxes pour l'année 1919 = \$1.00 dans les \$100.00.

Salaire du secrétaire = \$300.00 par année.

Coût d'entretien des chemins d'hiver = \$400.00 par année.

Salaire d'un contremaître en voirie = .70¢ l'heure.

Salaire d'un manoeuvre = .35¢ l'heure.

*(Registre municipal du Canton Loranger)*



# 1920

29 avril:

Bellerive se sépare de la Municipalité du Canton Loranger et devient "La Municipalité Sud-Est du Canton Loranger".

*Premier conseil municipal:* Monsieur Sem Lacaille, maire; Messieurs Cléophas Viau, Alphonse Leriche, Sam Lacaille, Arthur Godin, Philippe Hébert, Albini Allard.

6 juillet:

"... que le certificat de Monsieur Ernest Boyer & Cie pour la vente de bière et de vins légers dans la municipalité soit confirmé."

*(Registre municipal de Bellerive)*



Villa Bellerive près du Grand Lac Nominique située à proximité de l'intersection du chemin de fer et de la route 321.

2 août:

"Proposé par Samuel Lacaille secondé par Philippe Hébert pour fixer à 3 pouces la largeur des bandes de roues des voitures destinées à porter des lourdes charges dont se servent les personnes dans la municipalité et leur défendre de se servir de telles voitures ayant des roues moins large sur les chemins de la municipalité."

*(Registre municipal de Bellerive)*

"... que le conseil accepte de louer au prix de \$50.00 par année la salle de la "Post Office" de Monsieur E. Boyer et Cie."

11 octobre:

"... que le nom de la Municipalité Sud-Est de Loranger soit changé pour Municipalité Lacaille\*."



Village Lacaille en 1920. Près du Grand Lac Nominique; de gauche à droite — 1ère maison, habitée par Olier et Malvina Lavoie, à l'étage par Honorina Lahaie; 2e maison, Sam Lacaille, 3e maison, Arthur Lacaille. En premier plan à droite de la photo, la maison des hommes, l'école et 2 maisons où demeuraient les familles de certains employés de l'usine.

8 novembre:

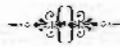
"... que la municipalité du Canton Loranger soit notifiée de voir au partage des deux municipalités d'ici à 15 jours que sinon nous serons forcés de se (sic) servir de la loi."

*(Les registres municipaux du Canton Loranger et de la municipalité sud-est du Canton Loranger)*

31 octobre 1920:

"A une assemblée des marguilliers, il a été résolu de faire construire une charnière, au cimetière\*\*, de 12 x 17."

*(Actes de visite épiscopale et de la Fabrique de Nominique)*



\* Effectif le 14 janvier 1922.

\*\*Le cimetière se trouvait alors sur le chemin du Grand Lac Nominique. Par la suite il devint le cimetière des Religieuses de l'Immaculée-Conception.

*Nominique*

*Extraits des Registres des Baptêmes, mariages  
et sépultures de 1883 à 1920 inclus.*

ANNÉE	BAPTÊMES	MARIAGES	SÉPULTURES	ANNÉE	BAPTÊMES	MARIAGES	SÉPULTURES
1883	1	—	—	1910	78	11	24
1884	3	1	2	1911	66	13	27
1885	5	—	2	1912	52	16	25
1886	10	1	3	1913	62	9	30
1887	9	1	2	1914	73	10	29
1888	9	—	3	1915	63	5	33
1889	7	1	1	1916	61	7	21
1890	9	—	1	1917	55	12	28
1891	11	1	3	*1918	49	5	30
1892	9	2	1	1919	62	16	25
1893	16	—	2	1920	31	9	13
1894	11	2	10	<i>pas en 19 ans</i>			
1895	12	—	4	TOTAL	1336	207	561
1896	17	2	5				
*1897	20	5	11	*1897	20 baptêmes dont 4 adultes		
*1898	17	3	11		11 sépultures → Epidémie		
1899	19	3	10	*1898	11 " → "		
1900	30	3	8	*1918	30 " → Grippe		
1901	26	4	9				
1902	33	1	19				
1903	34	10	16				
1904	54	9	20				
1905	73	8	19				
1906	51	7	21				
1907	61	10	30				
1908	78	7	31				
1909	56	13	32				

Tiré des archives de la Compagnie de Jésus à St-Jérôme (ASJCJ).



# 1921

27 février:

"Familles: Village	129
Campagne	155
	244

Population: 1446  
Enfants à l'école: 242"

*(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)*

11 avril:

"Le conseil charge Monsieur Christin de proposer la division des comptes de la municipalité du Canton Loranger et de la municipalité de la partie Sud-Est du Canton Loranger . . . que M. J.H. Christin envoie une copie de l'audition . . . une copie des méthodes ou plan de division des comptes à M. Sem Lacaille (etc.)"

*(Registre municipal du Canton Loranger)*

12 juin:

"A Bellerive. ce soir 7h15. Bénédiction d'une croix Place de la chapelle."

*(Livre des Prônes — Tome VII — 1921-1928)*

7-8 août:

"En août 1921, Nomingue célébrait dans des fêtes paroissiales, presque familiales, le cinquantenaire de prêtrise de son fondateur et premier curé, le R.P. Marcel Martineau, s.j. et les noces d'or d'un des tout premiers colons de cette paroisse, M. Vital Martineau, frère et compagnon de labeur du précédent . . ."

"M. le curé Bazin, organisateur des fêtes sut faire revivre dans un sermon de haute tenue, les sacrifices obscurs et les côtés glorieux de la vie sacerdotale du vénéré jubilaire. A l'issue de la messe solennelle, Monsieur le maire Marin présentait une adresse de souhaits et de reconnaissance, et au sortir de l'église, M. Achim, alors député à la Législature, offrait l'hommage du comté Labelle et faisait ressortir éloquemment la leçon de sacrifice qui se dégage de la vie du prêtre — colonisateur. Le R.P. Martineau sut répondre avec des mots du coeur sur les gloires du sacerdoce et ajouta quelques données sur les premiers débuts de la paroisse."

*("Le Nord qui s'ouvre" le Père Alexandre Dugré, s.j. 1923)*



A la maison paternelle — deux jubilés d'or: du R.P. Marcel Martineau, de M. et Mme Vital Martineau.

*1<sup>ère</sup> rangée:* Gérard Rodier, Germaine Martineau, Arthur et Yvonne Courtemanche, Vital Martineau, R.P. Marcel Martineau, s.j., Hermine Payet-St-Amour-Martineau, Jeanette Courtemanche, Juliette Rodier, Gaston Courtemanche, Lucien Rodier.

*2<sup>ème</sup> rangée:* Bébé inconnu, Cousine Martineau, Elmire Daoust, Cousin Martineau.

*3<sup>ème</sup> rangée:* Jacques Rodier, Marcel Rodier, Florient Morand, Ignace Martineau, Lucette Pagé-Martineau, Xavier Martineau, Jean Rodier, Joseph Rodier, Paul-Émile Rodier.

*4<sup>ème</sup> rangée:* Julie Martineau-Courtemanche, Rose Délima Martineau-Rodier, Joseph-Edouard Rodier.

*5<sup>ème</sup> rangée:* Maria Martineau-Morand, Jeanne Rodier, Bernadette Martineau-Filion.

*6<sup>ème</sup> rangée:* Fernande Morand, Fabiola Morand, Albertine Morand, Napoléon Godard.

*7<sup>ème</sup> rangée:* Louis Godard, (bébé) Jacques Godard, Florentine Morand-Godard, M. Hurtibise, Blanche Morand, Mme Arthur Huot, Mlle Beauchamp.

15 août:

“Monseigneur préside la prise d’habit et la profession des Soeurs de l’Immaculée Conception, dans l’église.”

*(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)*

Le Noviciat des Religieuses de l’Immaculée-Conception se transporte à Montréal, et la maison est fermée temporairement.

*(Le Précurseur”...)*



# 1922

14 janvier:

"La municipalité Sud-Est du Canton Loranger, prend le nom de Municipalité Lacaille."

*(Premier registre municipal de Bellerive)*

6 février:

"Le secrétaire est autorisé d'écrire à l'honorable J.E. Perreault, ministre de la colonisation, de bien vouloir accorder un montant d'argent à cette municipalité pour commencer les travaux de la route nationale, prenant en considération l'offre de M. Sem Lacaille qui veut bien fournir gratuitement à notre municipalité des chevaux et des machines, pour l'exécution des dits travaux."

1<sup>er</sup> mai:

"Salaire: un homme .22-1/2¢ de l'heure  
Une voiture simple .12-1/2¢ de l'heure  
Une voiture double .25¢ de l'heure."

*(Registre municipal de Bellerive)*

1<sup>er</sup> octobre:

"Les enfants à la Basse-Messe le dimanche, sur 24: 3 avec chapelets, 1 avec livre, 20 avec gomme."

*(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)*

2 octobre:

*Résolution*

"... que le conseil s'engage à ne pas s'objecter à la construction de la route nationale, Montréal-Mont-Laurier, dans cette municipalité à l'endroit précis, indiqué par les ingénieurs du gouvernement même si ça empiète sur notre propriété et nous donnons notre consentement à cet empiètement, si les ingénieurs le jugent nécessaire et pour lequel nous renonçons à tout indemnité.

Le présent consentement est donné en considération des avantages que nous donne la construction de cette route."

*(Registre Municipalité Lacaille)*



# 1923

27 avril:

"Le R.P. Martineau, mourait d'un cancer à soixante-seize ans. Sa dernière joie fut de recevoir la visite de S.G. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier: c'était comme l'adieu du Nominingue."

*(«Le Nord qui s'ouvre» Le Père Alexandre Dugré, s.p. 1923)*

13 mai:

"Monsieur Paul Ragot est engagé comme beurrier au salaire de .03¢ la livre de beurre fabriquée."

*(Compte-rendu de la beurrerie — 13 mai 1923)*

17 juin:

"Les parents savent où sont leurs animaux,  
évitent danger à leurs animaux,  
soignent leurs animaux.  
Pour leurs enfants — Aveugles — Sourds — Muets."

*(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)*

28 août:

*Travaux de la route Nationale Montréal-Mont-Laurier (Route #11)*

"... que le contremaître emploie tous les hommes disponibles et que ce ne soient pas des enfants."

*(Registre municipal du Canton Loranger)*

*Monsieur Lionel Forget raconte...*

"Le boss" du gouvernement est arrivé et a arrêté les travaux... Là le père Lacaille s'est mis à dire aux hommes: "Attendez quelques jours. Je vais voir à quelque chose"... Ça fait que lui, il a appelé Québec et leur a demandé, pourquoi il lâchait de travailler après la route. Ils lui ont dit: "C'est parce qu'on manque d'argent." "Bon, ben, je vais faire une affaire avec vous autres; si je la continue la route... vous me payez quand vous serez capables." Là ils ont dit: O.K.... ça marche"... Trois ou quatre jours après il a reparti la route et ça a marché jusqu'à l'automne."



# 1924

2 juillet:

*Lettre de M. Rosaire Bazin à Mgr Limoges.*

"Les Révérends Pères Jésuites veulent bien se charger de la Mission de Bellerive pour le temps de leurs vacances..."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

23 novembre:

"Familles: Village	111
Campagne	<u>139</u>
	250

Enfants à l'école: 280

Population: 1287"

*(Livres des prônes — Tome VII — 1921-1928)*

*Règlement no 3*

"... après 48 heures de l'entrée en vigueur du dit règlement, toute personne se trouvant dans la municipalité qui ne pourrait pas établir qu'elle a été vaccinée avec succès dans les sept ans précédents, ou qui ne pourrait pas établir, par un certificat de médecin, qu'elle a été vaccinée sans succès dans les six mois précédents, sera passible d'une amende de cinq dollars et aussi d'une amende additionnelle de un dollar pour chaque jour qu'elle aura omis et omettra de se faire vacciner après le deuxième jour d'entrée en vigueur du dit règlement..."

*(Registre municipal de Bellerive)*



Vue aérienne du Village de Nominique, 29 septembre 1924 (1). 1. Grand Lac Nominique — 2. Lac St-Joseph — 3. Lac Ste-Marie — 4. Moulin à scie Godard — 5. Chemin de fer Patenaude — 6. Ferme Lamoureux — 7. Boutique de forge Lamoureux — 8. Trottoir de bois — 9. Chemin Chapleau — 10. Station de chemin de fer et entrepôts — 11. Eglise et monastère des c.r.i.c. — 12. Réservoir — 13. Voie ferrée du C.P. — 14. Hôtel Nominique.

*(1) Selon les archives Nationales du Québec, cette photo aurait été prise par: Fairchild Aerial Surveys Co. (of Canada) Ltd., Grand'Mère, Québec.*



# 1925

4 mars:

"Loi modifiant la Charte de la Corporation du Collège Nominigüe (44-45 Victoria — Chap. 54). La Corporation portera le nom "Le Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier" (156 co V 1925 ch. 120)."

*(L'Élan — La voix du diocèse — Information M. J.-P. Poulin)*



En 1925, la population touristique voyageait de préférence par chemin de fer. Femmes et enfants élaient domicile, souvent l'été entier. Les hommes les rejoignaient les fins de semaine.

6 juillet:

"... que la montée des rangs no 1 et 2 Chemin Boileau soit déclaré chemin fermé... la route Nationale Montréal-Mont-Laurier étant déclarée ouverte par le sous-ministre tel qu'annoncé dans les journaux:

"La route St-Faustin-Mont-Laurier est ouverte pour un trafic de trente milles à l'heure".

3 août:

"... que la jonction du chemin Boileau et de la route nationale soit réunie à la traverse du chemin de fer et de l'hôtel Boyer au frais de la municipalité."

*(Registre municipal de Bellerive)*

8 septembre:

"... que la terre pour le chemin soit prise chez Louis Cornut, père, à raison de .05¢ du voyage jusqu'à concurrence de 300 voyages."

*(Registre municipal du Canton Loranger)*



Le chemin Boileau passait derrière le château Lacaille, situé à Bellerive plus précisément à Ka'n'enda. La route nationale Montréal-Mont-Laurier, aujourd'hui la 321, passait devant le château.

7 décembre

“Lecture est faite d'un avis du ministère de la voirie de la province de Québec demandant le paiement de la contribution de cette municipalité, re: route nationale. Et il est proposé par le conseiller Arthur Lacaille, secondé par le conseiller Arthur Godin, que le gouvernement soit avisé qu'il ne remplit pas ses obligations en employant dix-huit à vingt teams et un certain nombre d'hommes, tous des étrangers, aux travaux de la route nationale dans les limites de cette municipalité, encore ce printemps, et ce malgré que les gens de la place doivent avoir les premiers avantages.

Adopté”.

*(Registre municipal de Bellerive)*



Lors de la construction de la route nationale Montréal-Mont-Laurier, le pont de la Barrière a été remplacé par le pont Lortie, pont couvert très typique à l'époque.

# 1926

5 février:

"... que Monsieur Aldéric Charbonneau soit payé à raison de .75¢ de l'heure pour l'entretien des trottoirs pendant l'hiver..."

5 mars:

"... que le secrétaire soit autorisé à acheter quatre (4) crachoirs pour l'Hôtel de Ville..."

"... Il est résolu que l'intérieur de l'Hôtel de Ville soit repeint par Léopold Lefebvre à raison de \$3.00 par journée de 10 heures."

*(Registre municipal du village de Nominique)*

"L'école pédagogique est déjà sans contredit l'Ecole Normale du Nord. L'école (le couvent) comprend 30 pensionnaires, 145 externes."

*(Archives des Religieuses de Ste-Croix — Maison St-Ignace de Nominique)*

7 décembre:

"... que Monsieur Xavier Martineau soit chargé de chercher 25 pins rouges de huit pieds environ de haut pour les planter dans le carré de l'Hôtel de Ville."

7 décembre:

"... que M. Ernest Lalande soit avisé qu'à l'avenir, il ne devra admettre à son jeu de pool, aucun jeune homme au-dessous de quinze ans, sinon, la licence pour jeu de pool lui sera retiré".

*(Registre municipal du village de Nominique)*

### ANECDOTE...

"Monsieur Lacaille avait deux beaux chevaux, jeunes et vigoureux. Un jour de début d'hiver, il interpelle Monsieur Thérien:

— "Traverse le lac avec les chevaux".

— "La glace est bien trop mince, je risque de perdre les chevaux et de me noyer."

— "Ces chevaux sont à moi et je t'ai commandé de traverser le lac". N'ayant pas le choix Monsieur Thérien s'exécute... Et comme il l'avait prévu, la glace cède sous les pas des chevaux. Ceux-ci s'enfoncent et se noient. Monsieur Thérien, moins lourd, a réussi à traverser. A cette nouvelle Monsieur Lacaille n'a rien perdu de son impassibilité..."

Au Lac des Iles, une baie est surnommée la "Baie des chevaux". Est-ce en rapport avec cet incident???

# 1927

23 janvier:

"Le curé absent pour assister à l'ordination et à la première messe du Rév. Père Donat Boyer de la Communauté de Ste-Croix: Enfant de Nominique."

*(Livre des prônes — Tome VII — 1921-1928)*

3 mai:

"... que les propriétaires des rues ci-dessous mentionnées: rue St-François-Xavier, rue Ste-Anne, et rue Notre-Dame côté est soient avisés d'avoir à faire construire leurs trottoirs en ciment dans les 15 jours, sinon le conseil les fera faire à leurs frais."

11 juillet:

"... Le conseil municipal du village de Nominique approuve le projet de M. Kernan consistant en l'organisation de course de chiens et il est décidé à y apporter tout son encouragement et l'aide nécessaire en vue de promouvoir ce sport dans les Laurentides."

*(Registre municipal de Nominique)*



Au premier plan, attelage de chiens appartenant à M. Kernan. Il habitait à l'extrémité du Grand Nominique, un domaine près de la pension St-Jean. A l'arrière-plan, le magasin Généreux. A gauche devant le magasin se tient Armand Généreux, à droite "l'équipage", cheval et voiture de M. Emile Desroches.

22 décembre:

"Pendant le dégel les véhicules automobiles peuvent utiliser les chemins à condition que leur vitesse n'excède pas 16 milles à l'heure."

*(Registre municipal du Canton Loranger)*

# 1928

22 avril:

"Dimanche prochain après la messe de 10 heures, assemblée des marguilliers, anciens et nouveaux. Projet de construction de la nouvelle église."

*(Livre des prônes — Tome VIII — 1928 - 1934)*

1<sup>er</sup> juin:

*Lettre de Soeur Marie du Saint-Esprit, sup. gén. de la maison-mère des missionnaires de l'Immaculée Conception à Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier.*

"Selon qu'il avait été convenu nos Soeurs sont allées à Nominique. M. le curé Bazin serait heureux de nous vendre le presbytère avec le petit terrain attenant pour la somme de \$6,000.00 ce qui nous apparaît un prix élevé, mais ce serait difficile de demander une diminution vu que M. le curé nous dit avoir payé pour la maison à Mgr Brunet \$200.00, pour réparation à la maison et construction du trottoir \$4,133.00, pour l'aqueduc \$1,477.00. Si cette transaction convient à votre Grandeur le contrat pourrait être passé à Nominique quand vous le jugerez Monseigneur, mais la somme ne serait versée évidemment que lorsque nous prendrons possession de la propriété, ce qui ne pourrait être avant mai 1929, puisque le nouveau presbytère n'est pas même commencé. Le R. Frère Jalbert procureur des Clercs de St-Viateur est venu nous voir au sujet de notre propriété. Il ne nous a rien dit de précis, mais il va discuter la question encore, et si la communauté faisait l'acquisition de notre couvent ce serait pour y établir un Scholasticat ou Juvénat et si elle pouvait y ouvrir une école de garçons, d'après le Frère, il en serait content. Nous avons dit à M. le curé Bazin que nous lui donnerions une réponse au sujet de l'achat du presbytère dès que, Monseigneur, nous aurons connu vos sentiments."

19 juin:

*Lettre de Sainte Marie du Saint-Esprit à Mgr Limoges.*

"Je me permets de venir vous donner les résultats des démarches des Clercs de St-Viateur concernant notre propriété de Nominique. Ces bons religieux nous offrent un prix dérisoire que nous ne pouvons évidemment accepter. Nous trouverions bien à vendre à des

maisons de pension mais dont nous ne pourrions pas garantir l'honnêteté. Il nous est donc impossible d'accepter ces offres. Alors nous garderons notre propriété et nous ne pourrons conséquemment faire l'acquisition du presbytère . . ."

*(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

"Fondation de l'Ecole Normale à Mont-Laurier. L'Ecole de pédagogie de Nominigüe a duré 10 ans."

*(Archives des Religieuses de Ste-Croix — Maison St-Ignace de Nominigüe)*

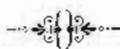
16 décembre:

"Familles: Village	112
Campagne	122
	<hr/>
	234

Population: 1188

Enfants à l'école: 220"

*(Livre des prônes — Tome VIII — 1928-1934)*



## Les arrivants

### 1928 . . .



Parmi eux vient de Ste-Adèle, M. Hervé Desjardins marié à Béatrice Courchesne. Boulanger, il achète le commerce de Monsieur Adélaré Marin, sur la rue Notre-Dame. Il y demeurera jusqu'en novembre 1979. Fondateur du Comité des Loisirs, il en est le président pour de nombreuses années. Trente cinq ans président de la Commission Scolaire, président fondateur de l'Age d'Or, la communauté de Nominigüe lui doit beaucoup.



# 1929

6 mai:

"Qu'un avis public soit donné aux propriétaires d'avoir à enlever leurs tas de fumier ou de les masquer par des planches ou des clôtures".

6 mai:

"... Attendu qu'en différents endroits de la Province le travail du dimanche est devenu habituel et que cette habitude tend à se répandre de plus en plus; attendu que le travail du dimanche désorganise la famille et l'ordre social et qu'il est défendu par l'Eglise et les lois de ce pays; attendu qu'il importe d'enrayer par des moyens prompts et efficaces le mal causé par le travail du dimanche; attendu qu'il est du devoir de l'autorité constituée de veiller au maintien social et de faire observer les lois, le Conseil de la Corporation du Village de Nominique alarmé par le progrès que fait le travail du dimanche dans notre province et convaincu que seul le gouvernement peut y mettre fin, prie instamment les autorités provinciales de vouloir bien prendre les moyens de faire observer parfaitement la loi dominicale. Et que copie de cette résolution soit adressée à M. Pierre Lortie député et à M. le Procureur Général de la Province de Québec."

29 juillet:

*Règlement #51*

"... à l'avenir tous les chiens pesant 15 livres ou plus devront être tenus attachés. Tout chien trouvé errant dans les limites de la municipalité, en dehors de la propriété de son maître pourra être tué par un homme désigné par le conseil."

5 novembre:

"... que M. Elzéar Quevillon soit chargé de planter les 200 arbres reçus du gouvernement du Québec, en partant de la voie ferrée pour aboutir au carré de l'Hôtel de Ville laissant autant que possible une distance de 33' entre chaque arbre."

*(Registre municipal du Village de Nominique)*

16 décembre:

"Décès de M. Vital Martineau âgé de 81 ans. Premier marchand de Nominique et premier maître de poste. Co-fondateur de Nominique."

*("Vers un glorieux passé" R.S.C. p. 341)*

# 1930

17 juin:

"Monsieur Ernest Lalande devient maître de poste en remplacement de Monsieur Vital Martineau décédé. Le bureau occupe alors sa résidence sise sur la rue St-Augustin\*."

*(Historique des bureaux de poste)*

Juin:

"L'école ménagère obtient la permission de donner des cours abrégés de vacances."

*(Sœur Alice Giroux, c.s.c. 1982)*

---

\*aujourd'hui rue Mgr Noiseux



A cette époque les boeufs étaient fort utiles pour le travail de ferme et aussi pour venir au village. Leur lenteur n'avait d'égal que la patience de leur propriétaire. Un puissant attelage conduit par Monsieur Wilfrid Lessard.

